

**Comment on peut trouver de la Poterie  
néolithique  
dans un milieu Paléolithique.**

PAR

**Julien FEUVRIER (Dole, Jura),**

Conservateur du Musée archéologique.

La question de la Poterie pendant le Paléolithique ouverte depuis longtemps n'est pas actuellement tranchée, malgré de sérieux arguments produits par ceux qui affirment son existence, aussi bien que par ceux qui la nient.

En 1908 et 1909, l'existence de la poterie à l'époque troglodytique était affirmée à la S. P. F. dans deux communications de notre savant confrère, M. Rutot, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles.

M. Déchelette, dans son premier volume d'*Archéologie préhistorique*, dit que le problème comporterait peut-être une solution complexe. La poterie aurait été connue des populations de la Belgique, alors qu'elle aurait été ignorée des tribus périgourdines et pyrénéennes.

Je n'entreprendrai pas aujourd'hui de prendre parti dans le débat. Je n'ai, pour le faire, ni une continuité d'expériences ni une autorité suffisantes.

Je me bornerai à vous faire part de mes constatations au cours des fouilles que j'ai exécutées au *Trou de la Mère Clochette*, territoire de Rochefort (Jura), à 8 kilomètres de Dole, de 1905 à 1908.

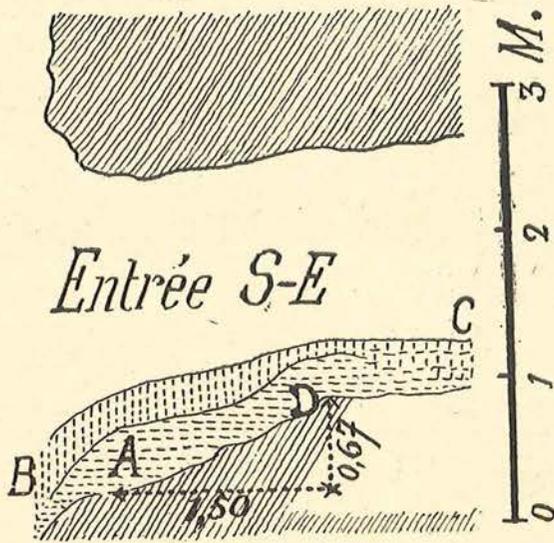
Je montrerai de quelle circonspection j'ai dû user, quelle attention soutenue j'ai dû apporter, surtout au début, pour ne pas ranger, avec le Magdalénien de la couche inférieure, des Poteries trouvées dans un terrain non remanié, directement en contact avec la couche paléolithique.

*Le Trou de la Mère Clochette* s'ouvre dans un abrupt du Bathonien moyen de la falaise qui borde la rive droite du Doubs, à 1 kilomètre en amont du centre du village de Rochefort. La grotte mesure 15 mètres, parallèlement à la direction de la rivière et 10 mètres dans la plus grande dimension perpendiculaire. Elle est éclairée par trois ouvertures, à l'Est, au Sud-est et au Sud.

Pendant les fouilles, je n'ai employé qu'un seul ouvrier, rarement deux; et je ne les ai pas quittés un seul instant.

Les ouvertures Sud et Sud-est étant encombrées de broussailles, j'ai effectué mes premières recherches à l'intérieur, à peu de distance de l'entrée Est, de façon à pouvoir me dispenser d'employer la lumière artificielle.

J'ai ouvert une tranchée dans la direction du Nord-ouest au Sud-est (*Fig. 1*). A la profondeur de 0<sup>m</sup>30, se découvrait le plancher de la grotte. La tranchée fut poursuivie à la même profondeur dans la direction de l'entrée Sud-est. Au début (à droite de C), après l'enlèvement d'une couche de cendres superficielle, fut rencontré



*Fig. 1.* — TROU DE LA MÈRE CLOCHETTE, à ROCHEFORT (Jura). — Entrée Sud-est. — A, couche Paléolithique; — B, couche Néolithique.

un sol meuble, composé d'humus, résultant de la décomposition des racines traçantes des arbustes de l'entrée, de débris du plafond et d'argile provenant du plateau supérieur amenés par les eaux sauvages à travers une fissure du roc, largement ouverte au fond de la grotte. A chaque coup de pioche en profondeur, le terrain devenait plus compact et à un décimètre environ du rocher, je relevais de petits outils en silex, que, dès l'abord, j'attribuai au magdalénien.

A mesure que la tranchée s'allongeait vers l'entrée Sud-est, les deux couches se différenciaient un peu davantage, sans que j'aie pourtant pu indiquer le niveau séparatif. A 2 mètres du point de départ, en D, on cessa de rencontrer le roc au fond de la tranchée; mais on continua de relever les silex travaillés, pour, immédiate-

ment après, ne plus trouver que des fragments d'une poterie grossière, peu cuite, faite à la main, rougeâtre à l'extérieur et noire à l'intérieur. En poursuivant à quelques décimètres plus loin et en approfondissant la fouille, la poterie fut rencontrée à un niveau inférieur à celui des silex.

Ce n'est que plus tard, en déblayant complètement l'entrée, que je pus constater que, depuis le point D jusqu'à l'ouverture, le plancher de la grotte subissait une déclivité très marquée, — 0<sup>m</sup>67 de différence de niveau sur 1<sup>m</sup>50 de distance horizontale — et que tous les fragments de poterie, quoique voisinant avec les silex, soit au même niveau, soit à un niveau inférieur, se trouvaient tous nclus dans une couche B, superposée à une couche A plus ancienne.

Après avoir dégagé l'entrée Sud-est, je procédai devant celle du

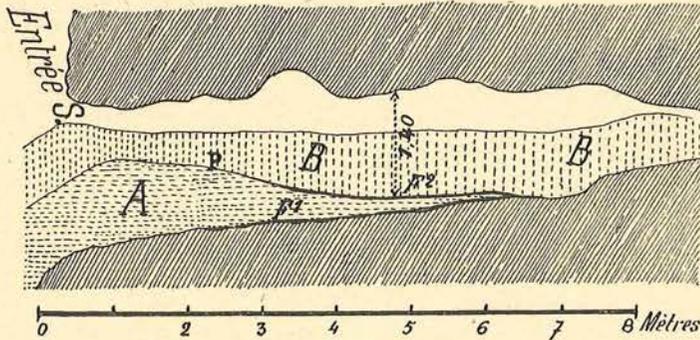


Fig. 2. — TROU DE LA MÈRE CLOCHETTE, à ROCHEFORT (Jura). — Entrée Sud. — A, couche Paléolithique; — B, couche Néolithique; — F1, foyer à os carbonisés; — F2, foyer à poteries.

Sud à la même opération, laquelle me donna un front de fouille de 6 mètres de longueur sur 1<sup>m</sup>67 de hauteur: front qui, étant données les dimensions de l'ouverture ( $6 \times 2 = 12^{\text{m}2}$ ), devait rester toujours en bonne lumière pendant l'avancement vers le fond de la grotte.

Dès le début des travaux à l'entrée Sud (Fig. 2), se retrouvèrent des silex magdaléniens, associés à des armes et à des outils en os de la même période. Nombreux au voisinage du plancher, ils se raréfiaient insensiblement en approchant de la surface. A des distances variant entre 0<sup>m</sup>40 et 0<sup>m</sup>70 de celle-ci, on ne relevait plus rien.

A 1<sup>m</sup>50 de l'entrée, la pioche atteignit, reposant sur le roc, un foyer (F1), magdalénien (os carbonisés), avec quantité de petits outils en silex, au-dessus duquel furent relevés avec des objets magdaléniens (silex et os) des débris du renne, un d'ours, des fragments de défense d'*Elephas primigenius*. En même temps, à la

hauteur de 0<sup>m</sup>80 (vers P), se trouvèrent des fragments de poterie, semblable à celle qu'on avait trouvée précédemment; et, comme précédemment, on put, dans deux coups de pioche successifs ou même dans un seul, ramener un rabot magdalénien et un morceau de vase en terre!

Aucune couche stérile ne séparait la terre aux rabots de la terre aux poteries: ce qui ne laissait pas de m'intriguer, car si, comme je le supposais, et avec raison, deux civilisations, séparées par un grand nombre de siècles, s'étaient succédé dans la grotte, on devait nécessairement trouver, outre les deux dépôts archéologiques d'âges différents, une zone stérile correspondant à la période de non-occupation. La solution de ce problème embarrassant devait m'être fournie plus tard, lorsque je pus établir la coupe du terrain, que représente la *Figure 2*.

En poursuivant le travail de déblaiement par banquettes successives, je rencontraï, à moins d'un mètre du point où avait commencé à apparaître le foyer F<sup>1</sup>, et à une hauteur de 0<sup>m</sup>70 au-dessus de celui-ci, un second foyer F<sup>2</sup>, composé de cendres, de morceaux de charbon de bois, de glands carbonisés, au milieu desquels se retrouvaient quantité de morceaux de poterie. Ce second foyer incliné d'avant en arrière, c'est-à-dire en sens contraire du premier, allait atteindre celui-ci à 3<sup>m</sup>50 en arrière. Il séparait nettement le dépôt en deux couches: l'une inférieure A, paléolithique; l'autre B, néolithique, dans laquelle je ne rencontraï, outre les fragments de vase, que quelques morceaux d'andouiller de cerf et des os d'animaux dont les espèces sont actuellement existantes.

Les couches, alors nettement distinctes, ayant été déblayées séparément et avec soin, le résultat obtenu vint absolument confirmer mes prévisions premières.

Je me trouvai cependant encore, pendant cette dernière partie des travaux, en face de l'entrée Sud, en présence d'un cas embarrassant. Au voisinage de l'intersection des deux foyers, alors très rapprochés l'un de l'autre, je relevai au fond du foyer à bois une valve de pétoncle, percée d'un trou. Cette espèce de coquille marine a été, on le sait, trouvée dans un milieu magdalénien (La Madeleine) et aussi dans le Néolithique (sépulture près d'Arvier, vallée d'Aoste). Dès lors à quelle couche fallait-il l'attribuer? Cruelle énigme!

La coupe du terrain que nous donnons par la *Figure 2* fournit l'explication de l'absence de couche stérile entre A et B. Lorsque les Néolithiques vinrent établir un foyer dans la grotte, afin d'augmenter l'espace libre entre le sol et le plafond, ils bousculèrent les terres et les rejetèrent du côté de l'entrée; leur amoncellement de-

vant l'ouverture avait ainsi l'avantage de leur constituer à la fois une défense et un abri, les deux autres entrées laissant pénétrer suffisamment de lumière pour éclairer le refuge.

Sans vouloir d'une façon absolue nier la présence de la poterie dans le paléolithique supérieur, je ne puis m'empêcher, après bien d'autres préhistoriens, de me demander si parfois — et l'erreur aurait pu se produire ici sans la présence du foyer supérieur! — il n'y aurait pas eu confusion entre deux milieux archéologiques superposés, mais non nettement délimités.

M. PAGÈS-ALLARY (Murat, C.) recommande l'emploi de l'*Echelle de Mohs*, pour les *Poteries*.

M. le D<sup>r</sup> BOUCHET n'est pas de l'avis de M. Pagès, qui dit: « On pourrait se servir pour déterminer l'âge des poteries de l'échelle de Mohs, employée à préciser la dureté relative des corps. Comme les poteries les plus récentes sont les plus cuites, elles ont une dureté plus grande. » — Non; car, dans une même fournée de potier, des poteries peuvent être très cuites et d'autres peu ou pas; et les influences atmosphériques, l'humidité, la sécheresse, etc., jouent un rôle.

M. le B<sup>on</sup> DE LOE a suivi avec beaucoup d'intérêt la communication de M. Feuvrier, montrant « comment on peut trouver de la poterie néolithique dans un milieu paléolithique »; mais il n'en est pas moins vrai, dit M. de Loë, qu'en Belgique la poterie apparaît dès l'Aurignacien inférieur. Les trouvailles de poteries paléolithiques ont été faites par des explorateurs consciencieux et avertis (Fraipont, De Pauw, Hublard). M. de Loë a trouvé lui-même cinq petits fragments céramiques à Spy, dans la deuxième couche de la terrasse (Aurignacien moyen). Ils étaient éparpillés dans toute la couche. Celle-ci ne présentait aucune trace de remaniement, pas plus que la couche jaune (Aurignacien supérieur) qui la recouvrait.

M. H. MULLER (Grenoble) est très heureux de voir que M. Feuvrier met en garde les fouilleurs, qui pourraient se laisser influencer par la présence de *tessons* dans des couches paléolithiques. Il rappelle la visite de quelques membres de la 11<sup>e</sup> section de l'A. F. A. S., au Musée de Bruxelles, en 1908, après le Congrès de Nîmes, visite au cours de laquelle nous pûmes nous assurer que les fragments de poteries, exhumés par M. Dupont de couches paléolithiques belges, étaient à classer de la *fin du Néolithique* et à l'*époque romaine*.... — Ce dont M. Rutot a du reste convenu de bonne grâce, en nous signalant qu'il n'était absolument pour rien dans l'extraction de ces documents!

---

**Présentation de Crânes, trouvés dans un milieu  
Néolithique,  
dans les grottes de Courchapon (Doubs).**

PAR M. LE D<sup>r</sup>

**BOUCHET (Gray, H.-S.).**

En 1882, MM. Castan et Vaissier (de Besançon) firent exécuter des fouilles dans la grotte de Courchapon (Doubs).

Cette grotte est située dans la vallée de l'Ognon, à 25 kilomètres à l'Ouest de Besançon.

Creusée dans un banc de calcaire compact, qui ferme une petite vallée, elle est formée d'une chambre, longue de 13 mètres, large de 6, qui se rétrécit en un couloir très étroit, long de 200 mètres environ.

Les fouilles mirent au jour trois couches archéologiques :

1<sup>o</sup> Une assise, avec poteries tournées, amphores, marques de potier et armes en fer ;

2<sup>o</sup> Une assise, avec poteries tournées, lustrées, noires, ornées de traits et de cabochons, épingles, anneaux, bracelets et fibules en bronze ;

3<sup>o</sup> Enfin une assise avec poteries grossières, moulées, haches polies emmanchées dans des bois de cerf, outils en os, silex taillés, fusaïoles et une grande quantité d'ossements d'animaux, restes de cuisine.

Deux crânes furent recueillis dans ces fouilles et déposés au Musée de Besançon.

Malgré les travaux qui durèrent deux ans et les 200 mètres cubes de terre et de roches déplacés, quelques parties de la grotte restaient inexplorées.

C'est ainsi qu'il y a quelques années un de mes amis et moi fîmes de nouvelles fouilles le long de la paroi gauche de la grande salle, sous un rocher surplombant.

Nous fûmes assez heureux pour découvrir, à 2 mètres de profondeur, abrités dans l'angle formé par un rocher s'appuyant contre la paroi, les deux crânes que j'ai l'honneur de vous présenter et dont l'un surtout est extrêmement intéressant (*Fig. 1 et 2*).

A côté de ces crânes, se trouvaient quelques silex taillés et des débris de poteries de deux âges différents.

Les unes, noircies par enfumage et faites au tour, sont des poteries de l'âge du bronze.

Les autres, plus anciennes, n'ont pas été faites au tour, mais par application de plaques d'argile à l'intérieur de corbeilles tressées avec des lanières d'écorce.

Leur face extérieure porte, en effet, l'empreinte quadrillée des nervures de la corbeille servant de moule.

C'est une poterie d'apparence néolithique. Ces deux crânes

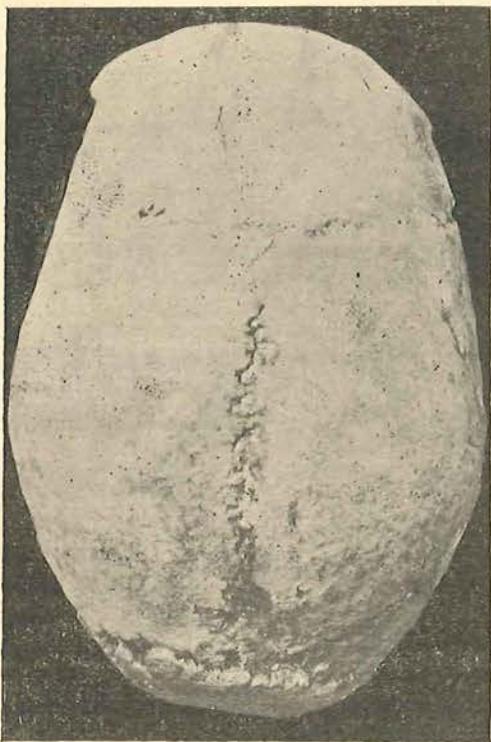


Fig. 1. — CRANE HYPERDOLICHOCÉPHALE, de Courchapon (Doubs). — *Norma verticalis*. —  
Echelle : 1/2 Grandeur environ.

étaient superposés, bloqués dans un limon jaune argileux, couchés sur le côté droit, la face regardant l'entrée de la grotte.

Une remarque nous permet de croire qu'ils étaient bien à la place où ils avaient été inhumés ; c'est que l'un deux, ayant appartenu à un individu jeune, de peu de résistance par conséquent,

n'était pas effondré, bien que la cavité crânienne fut à peu près vide de limon.

Le plus curieux est celui-ci, qui a appartenu probablement à un adulte masculin.

Il est remarquable :

1° Par sa dolichocéphalie exagérée : son indice céphalique, de 69, n'est atteint ni par les autres crânes de Courchapon, ni par les crânes préhistoriques de la région de l'Est, auxquels nous l'avons comparé ;

2° Par sa petite capacité crânienne : 1300<sup>cc</sup> ; les autres crânes de Courchapon, mesurables, jaugent 1415 et 1450<sup>cc</sup> ;

3° Par la forte saillie de l'écaille occipitale, qui se détache vigoureusement des os voisins ;

4° Par son front très étroit et bas : frontal minimum, 0<sup>m</sup>087.

Les sutures sont très simples, les apophyses mastoïdes volumineuses, les insertions musculaires saillantes.

La *norma verticalis* se présente sous la forme d'un ovoïde très allongé (*Fig. 1*).

La suture médio-pariétale est légèrement soulevée en cimier ; les bosses pariétales très saillantes.

Un plan perpendiculaire passant par les bosses pariétales divise ce crâne en deux parties différentes : l'une antérieure, étroite et allongée ; l'autre postérieure, large et courte.

Les débris des orbites et les arcades zygomatiques permettent d'affirmer une face étroite et des orbites microsèmes.

L'ensemble de ces caractères fait de ce crâne un type bien spécial, dont la parenté avec les Dolichocéphales paléolithiques est intéressante.

Comme eux il possède une dolichocéphalie très accentuée, une petite capacité crânienne, un front étroit sans façade, l'écaille frontale allongée, la partie postérieure de la tête très élargie, l'occipital saillant.

Si nous voulons le comparer aux races actuellement vivantes, nous sommes obligés de prendre les indigènes des îles Carolines, ou Fidji, pour trouver un indice céphalique égal au sien.

Le second crâne de nos fouilles a appartenu à un sujet jeune (*Fig. 2*).

Il est asymétrique, mésaticéphale : indice céphalique 78,82. Sa capacité crânienne est de 1450<sup>cc</sup> ; La face est allongée, les orbites basses et rectangulaires sont microsèmes. Les pommettes et les arcades zygomatiques effacées donnent à la face un aspect aplati.

La forme générale de la tête, vue en *norma verticalis*, est celle

d'un large ovoïde aplati dans la région antérieure sans saillie des pariétaux.

Vu en *norma lateralis* ce crâne sans prognathisme, sans arcades sourcillères notables, au front droit et bien développé est délimité dans toute la région cérébrale par une courbe très régulière.

Les os sont minces, les sutures fines, bien enchevêtrées.

Il présente trois os vormiens, deux dans le lambda et un dans le

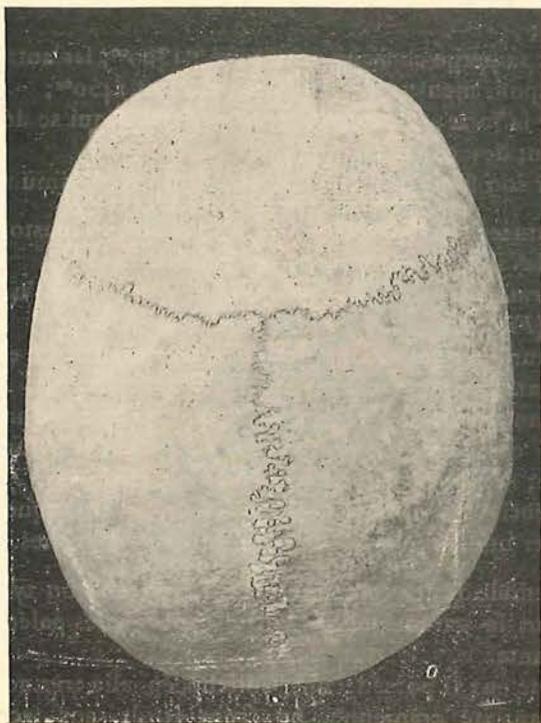


Fig. 2. — CRANE BBACHYCÉPHALE, de Courchapon (Doubs). — Sujet jeune: *Norma verticalis*.  
Echelle: 1/2 Grandeur environ.

pariétal. Les mastoïdes sont très petites et leurs sommets sur un plan supérieur aux condyles occipitaux.

Des deux têtes qui sont au musée de Besançon : l'une est sous dolichocéphale : indice (75,50), a une capacité crânienne de 1915<sup>cc</sup>.

Ses orbites sont rectangulaires et la voûte présente une légère scaphocéphalie.

La *norma verticalis* est un ovale régulier sans saillie des pariétaux.

L'autre a un front bas, la voûte plate, écrasée, son indice céphalique est mesaticéphale 77,96.

La *norma verticalis* est régulièrement ovale avec saillie modérée des pariétaux.

Le premier crâne que nous avons décrit (*Fig. 1*) doit cependant retenir notre attention.

Nous avons trouvé, au Musée de Besançon, un crâne qui présente avec celui de Courchapon de grandes analogies.

C'est une tête qui provient du cimetière marnien des Vareilles (Banlieue de Besançon). La *norma verticalis* est semblable: partie antérieure étroite, postérieure large. Bosses pariétales et écaille occipitale saillantes, front étroit; dolichocéphalie prononcée 71,57; capacité crânienne égale.

En résumé : 1<sup>o</sup> Les poteries et les objets, qui accompagnaient ces crânes, nous permettent de dire qu'ils faisaient partie de Sépultures du bronze III et IV dans un milieu néolithique;

2<sup>o</sup> Cette petite série de crânes est formée de type bien différents.

Elle se compose en effet : d'un hyperdolichocéphale; d'un sous-dolichocéphale et de deux mésaticéphales.

Ce mélange ne doit pas nous étonner, car il est la règle dans cette région de l'Est, où, dans un groupe donné de sépultures pré-historiques, plusieurs types de têtes se rencontrent réunis.

M. le Dr Marcel BAUDOIN. — Je ne crois pas qu'il faille aller aux Iles Carolines pour trouver un crâne *hyperdolichocéphale*, avec un indice de 69.» — J'en possède un, provenant d'une Sépulture *secondaire* d'un Dolmen de Vendée — probablement d'époque *gauloise* —, qui a un indice inférieur à 69.» — Malheureusement, il est *brisé* et n'est pas très démonstratif. — Toutefois, il prouve que l'*hyperdolichocéphalie* existait autrefois en France. — D'ailleurs, la Grotte de *Vendrest* (Néolithique) a donné *trois* crânes de 71.» et 70.» — Il me semble que ces crânes ont un peu de *Déformation*; ils pourraient bien être *Néolithiques*, malgré les conditions de trouvailles.



## Un crâne néolithique anormal.

PAR

L.-G. DAUPHIN (Carcès, Var).

Quelques jours avant le Congrès de Lons-le-Saunier, je recevais de mon ami Edmond Féraud, ancien instituteur au Thoronet (Var), trois morceaux d'un crâne, trouvé par des ouvriers terrassiers dans des déblais d'un abri sous roche, sur la commune du Thoronet. Je l'emportais avec moi et priais M. Baudouin, notre si distingué Secrétaire général de tous nos Congrès, que, quoique non inscrit, de vouloir me permettre de faire la présentation de ces débris, qui parurent intéresser ceux qui les eurent en mains.

Depuis mon retour de Lons-le-Saunier, je me suis occupé de rechercher sur place d'autres débris de ce crâne qui auraient certainement complété cette étude; mais les chercheurs de filons de bauxite avaient passé par là et dénaturé complètement l'état physique du sol.

Le crâne qui nous occupe a été trouvé près des limites des terres du Thoronet et du Cannet-du-Luc, quartier appelé *Codaoussou*, au pied de la colline de Recous sur le sommet de laquelle est l'oppidum du Camp de Tropez; colline qui renferme plusieurs abris sous roche et des cavernes imparfaitement fouillées, où les traces d'habitation sont encore visibles.

Ce lieu a été de tout temps habité car, à proximité, dans un rayon très restreint on trouve :

1° Les trois Puits, à côté les uns des autres, formant triangle et vidés d'après la légende. — Il n'y a pas de doute; c'étaient des Puits FUNÉRAIRES.

2° *La Roche branlante*, dite *Roucas trounant*, une immense pierre plate placée à faux sur d'autres roches, basculante par le propre poids du corps, si on y monte dessus. Il pourrait y avoir là les restes d'un dolmen.

3° Le hameau des Codoul, où l'on trouve des restes d'occupations romaines, ainsi que des inscriptions funéraires.

4° Le plateau de *Cigalas*, où l'on a trouvé des débris de poteries

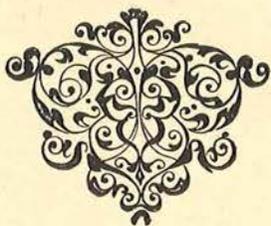
celtiques, romaines et haches polies; quelques silex (tranchets, burins et autres) ont été trouvés à proximité du crâne, qui nous occupe.

Il nous paraît par ces détails que notre affirmation de crâne néolithique ne doit pas être erronée.

Ce crâne est anormal par l'épaisseur des parois. Nous ne possédons malheureusement que le dessus de la boîte crânienne; tout le reste a été égaré par les ouvriers et mutilé.

L'épaisseur des pariétaux à la base de l'occipital est de 0<sup>m</sup>010. Le pariétal gauche à sa cassure près du frontal est de 0<sup>m</sup>012; à sa jonction avec le temporal est seulement de 0<sup>m</sup>006.

Nous constatons également que le développement du crâne est supérieur à la normale.



SÉANCE DU MARDI, 29 JUILLET 1913 (MATIN).

---

Présidence d'honneur de M. MAERTENS (Belgique)  
et de M. le Dr HAACKE (Allemagne).

---

Présidence de M. Léon COUTIL.

---

### III. — NÉOLITHIQUE

[PAYS HORS D'EUROPE].

---

#### **Essai sur l'Age des Haches polies de Mauritanie et leur utilisation ultérieure.**

PAR

**M<sup>me</sup> B. GROVA (Cherbourg, Manche).**

Quand on examine avec attention les instruments recueillis sur les côtes de la Mauritanie Occidentale, surtout dans la presqu'île du Cap Blanc, on remarque que, tout en ayant une grande ressemblance avec ceux du Sahara, ils présentent néanmoins quelques différences avec ces derniers.

1° En premier lieu, il faut remarquer la patine, exceptionnellement brillante et lustrée qui les recouvre et les rend très reconnaissables. Les instruments sahariens, tout en étant fortement patinés, ne le sont pas de la même manière et n'ont pas cet aspect verni.

2° Absence complète en Mauritanie, de pièces chelléennes ou acheuléennes que l'on trouve en assez grande abondance au Sahara.

3° Les haches polies sont de toutes formes, et la hache en boudin, dominante au Sahara est plutôt exceptionnelle en Mauritanie;

---

4° Les pointes de flèches sont d'une beauté encore plus remarquable que dans les stations sahariennes. Certaines formes semblent n'avoir atteint qu'en Mauritanie ce degré de perfection (voir les pointes ogivales, triangulaires à barbelures très longues, hallebardes, etc.).

5° Les haches et marteaux à cavités digitales que je décrirai plus loin n'ont pas, je crois, été encore signalés au Sahara, sauf quelques broyeur à dépressions médianes, décrits par M. Pallary, comme provenant d'Oran et de la province d'Alger. Il les place dans le stade Ibéro-maurusien (1).

6° Il y a au cap Blanc absence presque complète de haches en silex. Je n'en possède que deux exemplaires; la mieux conservée semble préparée pour le polissage; l'autre, en silex rouge, certainement étranger au pays, n'est qu'un fragment très détérioré.

L'examen très attentif des instruments de pierre polie, surtout des haches, m'a suggéré quelques réflexions que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

Il faut tout d'abord remarquer que ces outils portent des *érosions* et des *traces* décelant une utilisation différente de leur usage primitif. Je ne parlerai aujourd'hui que des haches; les broyeurs, pilons, molettes, etc., sur lesquels on voit également ces traces, n'ont pas été encore suffisamment étudiés.

Mes observations portent sur 210 pièces. Avant d'en commencer la description, il est utile de préciser le terme « hache ». Il doit être pris ici dans un sens très large et sert à désigner, soit des haches proprement dites, soit des outils en forme de hache, dont les extrémités sont plus épaisses, surtout le sommet, mais qui, par leur forme, rappellent tout à fait ces instruments (2).

J'ai divisé les objets en plusieurs séries; mais il est difficile d'établir des catégories, le même outil présentant souvent plusieurs marques différentes d'utilisation.

Les Nos 1 et 9 sont des haches, dont le biseau, très accentué, a servi à *broyer* ou à *lisser*. Cette modification se voit sur 7 ou 8 exemplaires et même sur des pièces de forme un peu différente.

Dans une autre série, le tranchant a été modifié pour obtenir une surface plane de 0<sup>m</sup>005 à 0<sup>m</sup>012 de large, régulière comme

(1) PALLARY. — *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le Nord-ouest de l'Afrique*. — Alger, 1909, p. 96-97.

(2) Les deux planches jointes à ce mémoire, représentent quelques instruments typiques différemment utilisés. Les mêmes objets sont photographiés de *face* sur la Planche I et de *profil* sur la Planche II, afin de mettre en lumière certains détails impossibles à rendre, si l'objet n'est vu que d'un seul côté [Voir aussi mon mémoire du XIV<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques (Genève, 1912), Tome II : *Haches et instruments de pierre polie des côtes de Mauritanie*, et les planches qui l'accompagnent].

si l'instrument avait été usé sur une meule (N<sup>os</sup> 3 et 6). Il arrive quelquefois que cette partie émoussée porte des traces de percussion légères ou profondes. Cette disposition semble avoir été utilisée comme *brunissoir*. Ces pièces sont dans la proportion de 8 %.

Dans cette même série, se trouvent aussi des haches et des marteaux à *cavités*. J'ai trouvé de ces cavités sur 25 % des pièces en forme de hache, sans compter les autres instruments. Elles se rencontrent aussi sur un grand nombre d'objets de pierre de toutes dimensions, de tous pays et d'époques diverses. Je n'essaierai pas aujourd'hui d'en faire l'analyse. Bien des mémoires ont été déjà publiés sur ce sujet (1). A côté de cavités destinées évidemment à maintenir les doigts, comme c'est le cas dans certains de nos instruments, il en est d'autres, dont l'usage est encore mal défini.

Je me bornerai à faire remarquer que les creux qui se trouvent sur nos haches sont de deux sortes; soit qu'il s'agisse de traces de *martelage* ou de *compression*, soit que l'on se trouve en présence d'autres cavités. Les premières sont quelquefois peu apparentes, si l'outil a peu servi ou si la patine les a plus ou moins effacées. Elles forment un groupement de coups étoilés, allant en se dispersant vers la périphérie. Ces traces sont toujours plus étendues que profondes, et placées assez irrégulièrement sur l'objet (Voir N<sup>os</sup> 1, 5 et 6).

Dans la seconde série, les cupules sont régulièrement disposées et se correspondent sur les faces et les côtés de l'outil, presque toujours par deux. Elles sont obtenues également par percussion, mais sont mieux limitées et plus régulières (N<sup>os</sup> 2, 3, 4, 8), quelquefois elles sont à peine indiquées (N<sup>os</sup> 5, 7).

Sur les côtés de certains instruments, elles présentent la forme d'un *sillon*, plutôt que d'une cupule, et semblent dans ce cas destinées à maintenir un mode d'attache, de préférence aux doigts (N<sup>os</sup> 4, 8).

Les instruments à excavations, sont de formes très diverses : nous avons la *hache*, ou le *tranchet* (N<sup>o</sup> 2), le *brunissoir*, à sommet

(1) Voir CAPITAN. — Les pierres à cupules (*Revue de l'Ec. d'Anthrop.*, avril 1901).

— Les Cupules de l'époque paléolithique (*Rev. Ec. Anthr.*, juin 1901).

— Pierres et haches à cupules (*Revue Ecole Anthrop.*, mars 1903).

M. BAUDOIN. — Essai de transformation d'une hache polie en maillet à perforations (*Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1906, t. III).

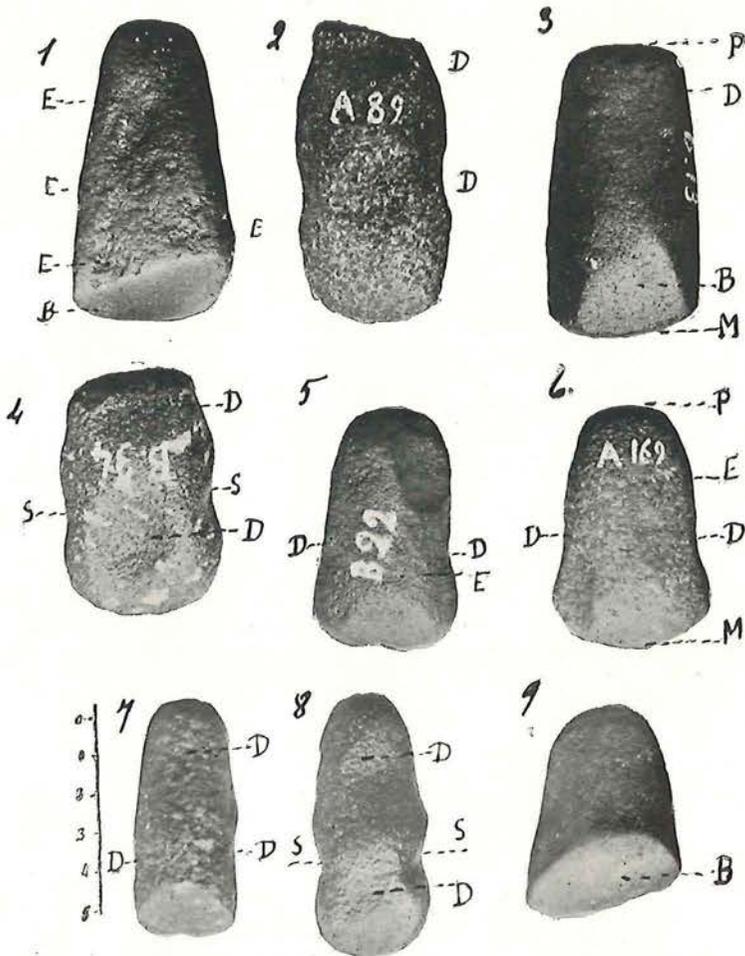
— Les outils néolithiques à excavations digitales (*Bull. S. P. F.*, janv. 1913).

COIFFARD. — Pièces néolithiques de Villebois-la-Valette (*Bull. S. P. F.*, 8 oct. 1912).

LE CONIAT. — *Bull. S. P. F.*, avril 1913.

HACHES ET MARTEAUX DE MAURITANIE

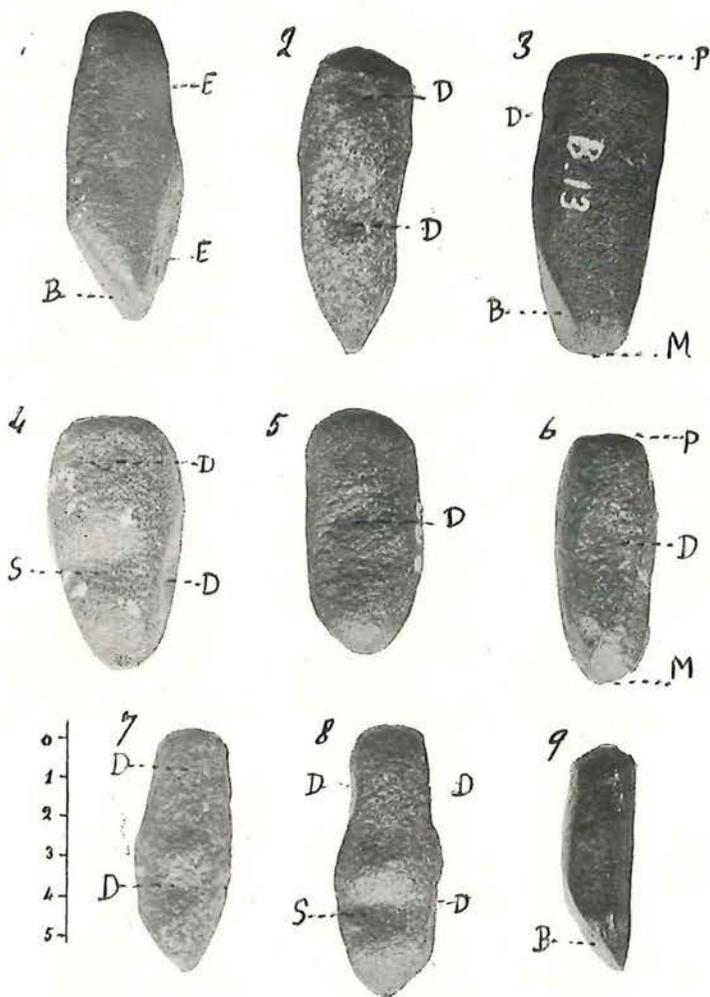
PLANCHE I (Face).



B. Aplatissement en biseau, résultant du travail de broyage ou de lissage; — D. Cavités digitales; — E. Erosions ou cavités résultant d'un martelage répété au même point, ou du travail de compression; — M. Transformation du tranchant en surface mousse pour brunir ou marteler; — P. Talon transformé en pilon par usure; — S. Cavités latérales, en forme de sillon.

HACHES ET MARTEAUX DE MAURITANIE

PLANCHE II (Profil).



B. Aplatissement en biseau, résultant du travail de broyage ou de lissage; — D. Cavités digitales; — E. Erosions ou cavités résultant d'un martelage répété au même point, ou du travail de compression; — M. Transformation du tranchant en surface mousse pour brunir ou marteler; — P. Talon transformé en pilon par usure; — S. Cavités latérales en forme de sillon.

mousse (N<sup>os</sup> 4 et 8); le *lissoir*, qui a peut être servi aussi de broyeur pour substances fines (N<sup>os</sup> 1 et 9). Deux autres pièces sont munies au sommet d'une encoche dont l'usage ne m'est pas connu. La plus petite a le tranchant affûté comme une hache; l'autre plus épaisse a l'aspect d'un marteau ou d'un brunissoir (1).

D'autres haches ont le talon légèrement aplati, pour avoir servi de pilon ou de broyeur (N<sup>os</sup> 3 et 6) et quelquefois, l'on retrouve sur ces talons, des traces de substances colorées.

Pour compléter l'énumération des usages auxquels ont été employées les haches, je dois signaler les traces de matières colorantes jaunes ou rouges, que l'on remarque sur les faces, les côtés, ou aux creux des cupules de 22 %, des instruments.

Comment se fait-il que l'on retrouve tant de haches et autres outils de pierre polie sur cette côte déserte? Les recherches géologiques nous permettant de connaître l'époque à laquelle cette région était encore fertile, pourront seules nous donner quelque indication sur leur âge; car s'il est contestable que les instruments nommés *haches*, ne soient pas uniquement des outils agricoles, ils n'en sont pas moins, tout comme les pilons; molettes, mortiers, broyeurs et autres objets de gros volume, des outils de peuples sédentaires qui se livrent à des industries ou des occupations stables. Or, la région qui nous intéresse, ne peut pas offrir, depuis bien des siècles, des conditions propices à un séjour prolongé pour une agglomération d'individus aussi importante que le décèlent les vestiges abandonnés sur le sol. En 1895, les premiers occupants de l'emplacement où s'est construit Port-Etienne, trouvèrent les ruines d'un petit village dont rien n'a été conservé. La végétation ne se composait que de quelques troncs d'arbres rabougris qui furent promptement coupés pour faire du feu. Tout cela ne permet pas de supposer des ressources naturelles suffisantes pour que de nombreux habitants aient pu y vivre à une époque assez récente. Il faut également considérer ceci : bien que la presqu'île du Cap Blanc, où ont été faites ces récoltes, soit presque uniquement composée de roches gréseuses, l'on ne retrouve aucune hache en grès. Excepté quelques molettes, tous les outils sont faits de roches basiques (porphyrites, diorites, diabases), de granites, de gabbros et de quartz, dont les affleurements sont situés dans l'Adrar Sotof, au Tiris, ou au Tagant, et peut être plus loin encore. Cet outillage a donc été apporté jusqu'à la côte. Il semble avoir subi de nombreuses influences soudanaises, mais sa présence

(1) Un instrument semblable, provenant de la même région, a été présenté à la Société d'Anthropologie de Paris, par le D<sup>r</sup> Deyrolle [DEYROLLE. Présentation d'échantillons de l'industrie néolithique de la Mauritanie. — *Bull. et Mém. de la Soc. d'Antrop., de Paris.* nos 1-2, 19 janv. 1911].

en ces régions paraît le faire remonter à l'époque où la végétation n'en avait pas complètement disparu, et cela nous recule d'un assez grand nombre de siècles.

Les plus récentes explorations, faites au Sud du Maroc par MM. Gautier et Pallary, tendent à prouver que l'énéolithique africain, c'est-à-dire l'époque du silex habilement taillé, serait contemporain de l'occupation romaine.

Or, nous ne savons pas combien de temps a duré cet énéolithique. D'autre part, les anciens auteurs qui citent les peuples de l'Afrique Occidentale ne nous renseignent que très peu sur eux. Il serait trop long d'énumérer ici tous ceux dont parlent Hérodote, Pline, Strabon ou Pomponius Mela, comme vivant à l'Ouest du Sahara, non loin de l'Océan Atlantique. On a pensé qu'il s'agissait surtout de tribus habitant dans le voisinage de l'Atlas. Pline nous dit que « le pays des Farousi s'étendait au Sud et à l'Ouest des déserts jusqu'à l'Océan. Strabon ajoute que « dans le pays des Farousi, les pluies tombent en abondance l'été, et la sécheresse règne en hiver ». Cette indication semble se rapporter beaucoup mieux aux régions mêmes du Sahara, qu'à celles qui sont proches de l'Atlas, dont le climat est différent.

Pomponius Mela nous apprend aussi que « les Farousi vivaient « en arrière du littoral qui est inhabitable, tant à cause de la chaleur que parce qu'il est couvert de sables arides ou infestés de serpents ; et il ajoute « que jadis policés et riches, les Farousi « sont aujourd'hui grossiers et ne possèdent que les troupeaux « dont ils se nourrissent » (de sit orb. LIII. X) (1).

L'examen de ces divers textes ne nous donnent pas d'indications très précises. Il semble toutefois permis de supposer que les peuples cités par les anciens auteurs se servaient encore d'instruments de pierre ; mais il est probable que ceux qui ont employé nos haches à des usages si divers ne sont pas ceux qui les avaient fabriquées.

Les conditions de leur existence étant différentes, ils se sont servi de ces instruments suivant leurs besoins, pour percuter, broyer des graines ou des matières colorantes. Peut-être, ces outils ont-ils servi également de compresseurs pour retoucher par pression les beaux silex que l'on retrouve sur le sol ; les érosions qui ne sont pas des cavités digitales ont bien l'aspect de celles que l'on remarque sur les compresseurs de l'époque magdalénienne (2).

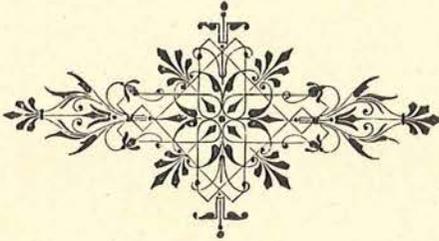
(1) Ces textes sont cités dans le savant mémoire du capitaine Avelot [L'Afrique occidentale au temps des Antonins. Bull. de Geogr. hist. et descript., 1908, p. 59].

(2) V. Musée préhistorique, pl. XXIII, n° 193.

Enfin, ces outils de pierre polie ont été probablement utilisés par la suite, pour le travail des peaux et du cuir, industrie pratiquée encore de nos jours par les tribus marocaines. Ils ont sans doute servi pendant bien des siècles, puisqu'on voit l'outillage lithique encore employé pour divers travaux au Maroc et au Soudan, où il ne cède que peu à peu la place aux outils en fer.

Il n'a plus à ce titre grand intérêt au point de vue préhistorique.

Toutefois, l'étude de ces objets m'a paru digne de quelque attention, car ils proviennent d'un pays et peut être d'une époque sur lesquels les auteurs anciens ne nous donnent que des renseignements qui sont un peu du domaine de la légende.



## **Les Hématites polies du Soudan français.**

PAR

**Fr. de ZELTNER (Paris).**

Dans un certain nombre de localités africaines on a trouvé des haches polies en hématite; cette diffusion s'explique par la dureté de cette roche, sa facilité d'affûtage et de polissage, qui permettent d'en tirer des instruments très tranchants et très durables. On la trouve à l'état brut en divers points de l'Afrique Occidentale Française, mais surtout dans la région montagneuse qui sépare les vallées du Sénégal et du Niger. J'ai pu visiter les gisements qui avoisinent Diamou, petit village de la vallée du Sénégal. L'hématite s'y rencontre en blocs roulés de dimensions variées et faciles à débiter. Elle présente des colorations allant du noir au rouge vif; on voit parfois ces deux couleurs alterner en lits très minces et d'une régularité parfaite. Ce sont probablement ces gisements qui ont fourni la matière première d'un certain nombre de pièces que j'ai recueillies à Kayes et dans la partie septentrionale du Soudan qu'on appelle le Sahel.

Trois points caractérisent cette industrie. D'abord la finesse du poli; ensuite le fait que la plupart de ces instruments semblent avoir été tenus en main et non emmanchés; enfin la prédilection marquée pour la hache plate, de forme carrée.

Le soin apporté au polissage n'a pas lieu de surprendre étant donné que le tranchant en est d'autant meilleur. Les grès susceptibles de servir de polissoirs abondent d'ailleurs dans toute la vallée du Sénégal.

La préhension directe des instruments me paraît prouvée par le soin avec lequel les arêtes qui pouvaient blesser la main ont été écrasées, et par l'usure des parties opposées au tranchant. Il en résulte que les instruments jouaient plutôt le rôle de tranchets ou de racloirs que celui de haches ou de ciseaux.

La forme donnée communément aux instruments est assez inattendue, si on la compare aux haches à section ovale ou circulaire, si communes dans la vallée du Sénégal. Le type le plus

répandu est un carré d'épaisseur assez faible: ce qui tient sans doute à ce que la roche se débite facilement en plaques minces.

Sur les vingt-six objets en hématite polie que je possède, vingt et un présentent cette forme, pour laquelle j'ai proposé le nom de HACHE SÉNÉGALAISE (1); ils ne diffèrent entre eux que par les dimensions (2) et par le plus ou moins d'obliquité du tranchant [N<sup>os</sup> 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15].

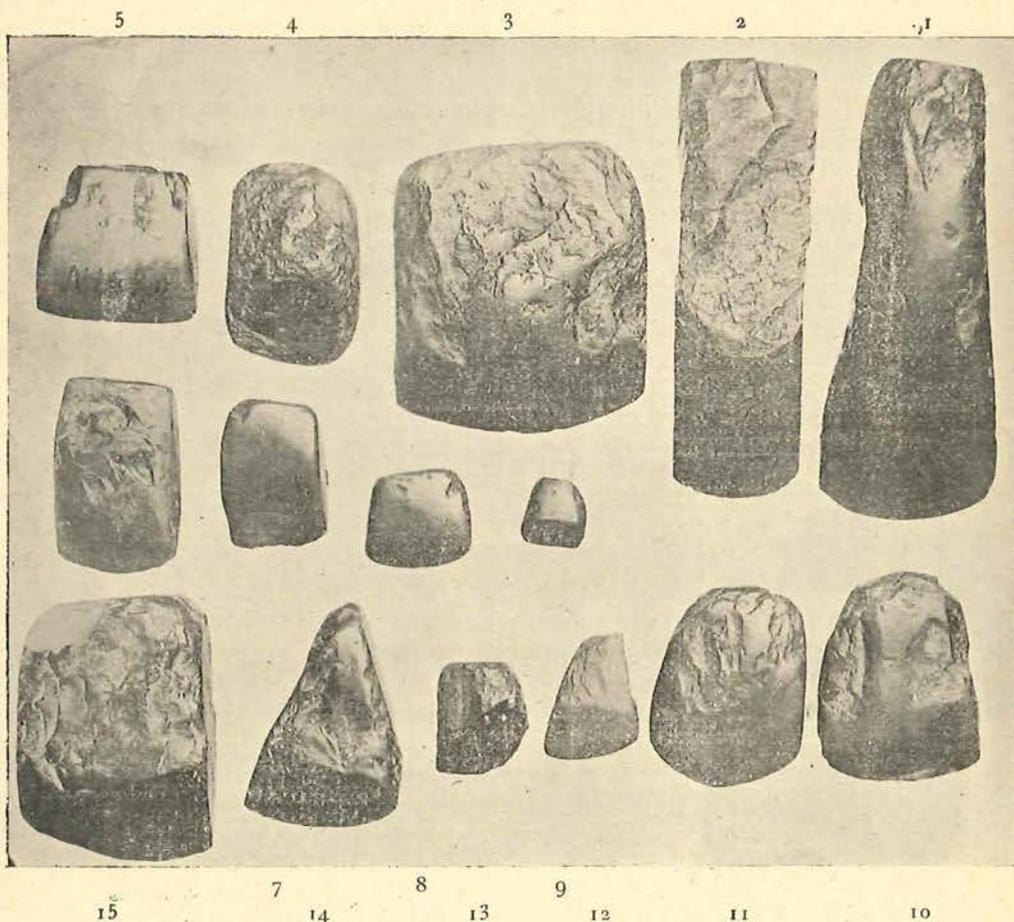


Fig. 1. — HACHES SÉNÉGALAISES EN HÉMATITE.

Comme on peut le voir sur la photogravure ci-jointe (Fig. 1) cette dernière particularité est très nette et avait sans doute pour but de faciliter l'attaque de la matière à travailler. Dans un cas, le tranchant est arrondi (N<sup>o</sup> 11).

(1) Notes sur le Préhistorique soudanais. *L'Anthropologie*, 1907.

(2) Leur poids oscille entre 9 gr. et 400 gr.

Les cinq instruments restants sont les suivants : Une petite hachette triangulaire, plate, assez usée, type assez rare au Soudan, mais qu'on rencontre en Algérie (N° 14).

Deux ciseaux de 0<sup>m</sup>10 de longueur : l'un (N° 1) est épais, à section carrée, les angles sont très soigneusement abattus par martelage et polis par l'usage : le tranchant s'élargit comme dans les haches de métal : l'autre est mince, à section rectangulaire : les angles sont vifs ; il paraît avoir très peu servi (N° 9).

Un marteau (N° 4), qui n'est sans doute qu'une hache dont le tranchant s'est brisé, cas assez fréquent, et dont on a poli la casure, ainsi que le bord opposé. Les plats sont forts soigneusement piquetés, ce qui pouvait donner à penser que l'instrument était emmanché. Il n'est pas rare de trouver des haches dont le tranchant a disparu et qui ont été converties en percuteurs.

Une lame mince de forme allongée, de 0<sup>m</sup>07 de longueur, qui faisait partie d'une pièce beaucoup plus grande et bien polie sur le bord, comme l'atteste une partie de celui-ci qui est conservée. Le reste est taillé à grands éclats sur une seule face, ce qui lui donne quelque ressemblance avec les racloirs moustériens. Les plats semblent avoir subi un commencement de polissage. Si l'on peut considérer cet objet comme une sorte de couteau, il est par contre difficile de dire au dépens de quel instrument poli il a été formé.

On voit par ce qui précède que nous sommes en présence d'une industrie, bien caractérisée au point de vue typologique, également distincte des instruments de forme algérienne, comme la hache à boudin, et des grands instruments en schiste, originaires de la région de Nioro (1). Elle s'est étendue au Sénégal et à la côte d'Ivoire, ainsi que j'ai pu m'en assurer par des collections venues de ces pays.

Ce qui la distingue le plus sûrement des industries similaires, c'est que les objets qui la composent étaient généralement tenus en main et non emmanchés. Ceci exclut nécessairement tous les travaux pénibles, comme le travail du bois. Il faut donc admettre que ces beaux et robustes instruments servaient au dépeçage des animaux et au raclage des peaux.

Il paraîtra peut-être surprenant que j'attribue le poli brillant de certaines de ces pièces à l'action de la main qui les tenait. Mais, pour qui connaît la paume calleuse des noirs, toujours plus ou moins souillée de poussière siliceuse, il n'y a là rien de très ordinaire.

(1) J'ai décrit ceux-ci dans « l'Anthropologie » [*Les Schistes taillés de Nioro*, 1913].

Je possède une mollette en grès dur, que les doigts du noir qui s'en servait pour piler son tabac ont profondément usée sur deux faces.

Ce qui est plus surprenant, c'est de voir que ces outils, qui semblent pourtant bien pratiques, ont disparu de l'outillage actuel des noirs, détrônés par les instruments de fer, de formes bien différentes. Ils n'ont même pas laissé de trace dans leurs souvenirs; et, aujourd'hui, ils sont considérés comme des *pierres de tonnerre*, ainsi que les autres types de haches polies!

M. Edmond HUE rappelle que des haches en hématite, en tout point comparables à certains des modèles de M. de Zeltner, se trouvent au Fouta Djallon.

M. le Comte Paul Guébbard en a recueilli plusieurs échantillons dans les environs de Pitac (Fouta Djallon), qu'il a gracieusement offerts aux Collections de la Société Préhistorique Française. Ces haches ont été publiées dans le Tome II des *Mémoires de la Société Préhistorique Française*.

La Société Préhistorique en possède d'autres exemplaires, recueillis à la Côte d'Ivoire, par M. Roland Guébbard.

M. le B<sup>on</sup> DE LOE signale qu'un Belge, M. le D<sup>r</sup> Grenade, vient de publier une importante monographie sur les instruments en hématite polie, trouvés dans le bassin de l'Uelé (1).

Les renseignements recueillis par celui-ci concordent sur une foule de points avec ceux que M. de Zeltner a pu recueillir, notamment en ce qui concerne l'origine et les propriétés spéciales que les indigènes — à quelque race qu'ils appartiennent — attribuent à ces objets.

(1) GRENADE. — *Les Haches en hématite de l'Ouellé*. — Liège, Poncelet, 1910.



**Pièces préhistoriques de l'Île de Pâques  
(Australie).**

PAR

**BIDAULT DE GRÉSIGNY (Boulay, par Baudrières,  
Saône-et-Loire).**

M. Cartailhac ayant bien voulu me signaler la rareté d'une série d'objets en *obsidienne* qui se trouve dans ma collection, je viens les soumettre à l'examen des membres de ce Congrès. Ils se composent d'une *hache* en coquillage; d'une *lance*; d'un *hachoir*; d'un *couteau* et d'autres menus objets. Ils ont été rapportés de l'*Île de Pâques*, perdue dans l'Océan Pacifique (*Fig. 1*).

P. Loti a appelé l'attention des savants sur cette île, qui renferme de curieux objets de l'époque préhistorique.

M. Cartailhac, qui a visité tous les Musées d'Europe, croit que la lance est un objet unique, des plus intéressants. Comme hachoirs, il n'en connaît que deux ou trois spécimens, dont l'un figure au Musée d'Oxford.

L'île de Pâques ou île Waihou est la terre habitée la plus orientale de l'Océanie. On croit qu'elle fût découverte par David en 1686.

L'*Illustration* nous annonce, dans son n° du 28 septembre 1912, le départ, pour deux ans, du petit navire la *Curieuse*, afin d'étudier des îles inconnues, en contournant l'Australie, notamment l'île de Pâques. Cet îlot renferme de très curieux monuments mégalithiques. Ses menhirs, à figures humaines, pouvaient être considérés comme des géants, doués d'une force et d'une puissance surnaturelles, représentant peut-être, pour ces hommes primitifs, la force, incompréhensible pour eux, des éléments déchaînés: tempêtes, roulements de tonnerre, éclairs, éruptions volcaniques fréquentes dans ces parages. Les jeux d'ombre et de lumière dessinent parfois, sur la roche, des silhouettes, qu'ils auront voulu imiter. L'île se dépeuple rapidement et le jour n'est pas éloigné où la population sera éteinte complètement. Beaucoup d'habitants ont été emportés comme esclaves. On prétend qu'autrefois l'île ne pouvant contenir que 900 habitants; les

habitants tuaient un vieillard de 70 ans pour une naissance; s'il n'y avait pas d'homme de 70 ans, on tuait le nouveau-né. Cette île, une des plus importantes des îles de l'Océanie, est formée

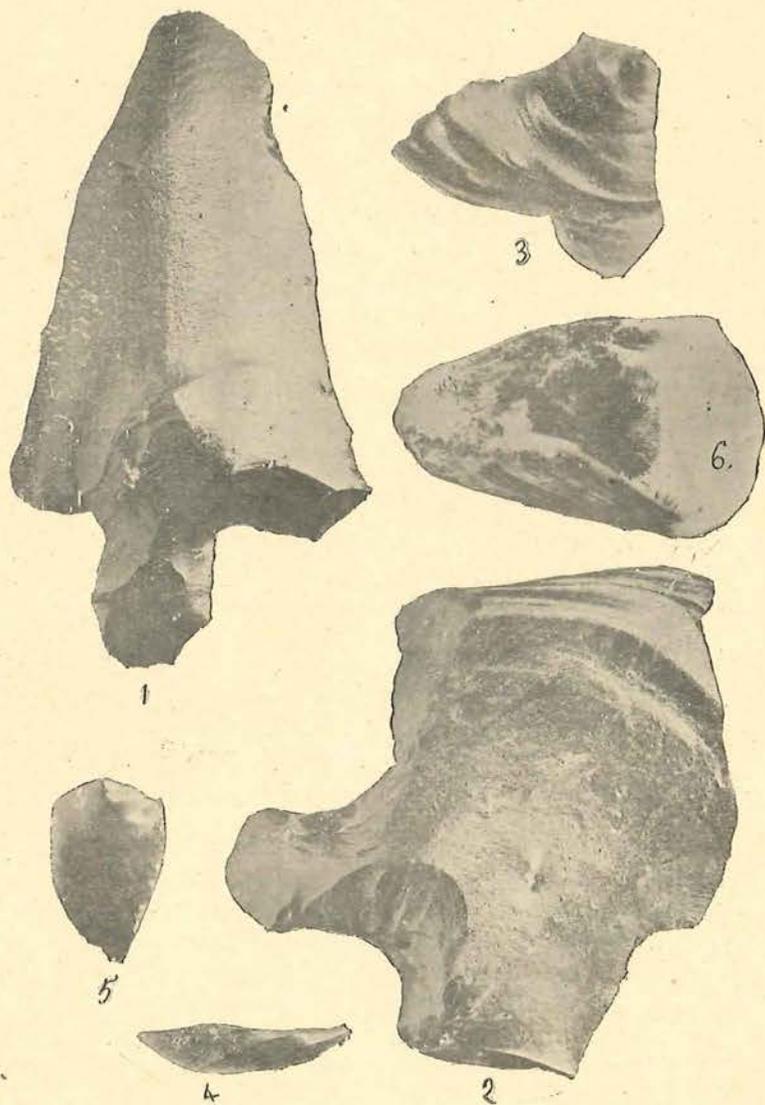


Fig. 1. — Objets en pierre de l'île de Pâques (Océanie). — Légende: 1. Pointe de Lance; — 2, Hachoir; — 6, Hache en Coquillage; — 3 et 4, Couteaux; 5, Grattoir.

tout entière de roches volcaniques et l'obsidienne s'y trouve en abondance. Elle n'a plus de volcans actifs; mais elle a encore deux grands cratères: ceux de Ranororaka et Panokaou.

Les explorateurs ont vu défiler des indigènes munis de haches en fer, mais utilisant encore une hache faite du morceau le plus épais d'un coquillage.

Comme l'île n'a pas de grands arbres, les canots sont faits de morceaux de bois unis et calfatés. Pour ce calfatage, les indigènes employaient encore le tranchant et le talon des haches d'obsidienne. J'ai eu encore quelques détails sur les mœurs des habitants de cette île peu connue. Ils sont gouvernés par un roi, qui, d'héréditaire s'est transformé en chef électif. Un capitaine de navire français, Dutron-Bornier, était devenu, en 1870, chef de l'île. En 1877, Dutron-Bornier étant mort, sa fille, âgée de 6 ans, lui avait succédé sous la régence de la reine Koréto.

Les Européens appelés par Dutron-Bornier ont introduit chevaux, bœufs, chèvres et moutons, qui trouvent à se nourrir dans des pâturages étendus. Auparavant le rat était le seul mammifère indigène. Le climat est salubre et les pluies tombent en toute saison, fournissant la seule eau potable recueillie dans les creux des rochers, car il n'y a pas de sources. L'île a la forme d'un triangle isocèle; sa superficie est de 118 kilomètres carrés, sa longueur 22 kilomètres, sa largeur du Cap Nord au Cap Kai-Kai, 10 kilomètres. Elle est formée tout entière de roches volcaniques, parmi lesquelles le trachyte prédomine. L'île se trouve entre le courant équatorial chaud au Nord et le courant antarctique froid au Sud.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant, c'est que la population actuelle, qui se sert encore d'ustensiles en coquillage et en obsidienne taillée (*Fig. 1*), emploie les instruments n° 3 et 4 de la planche pour la Circoncision. Le n° 1 est une lance; le n° 2 un hachoir; le n° 5 un grattoir.

Cette île a dû être beaucoup plus considérable comme étendue et peut-être reliée à un continent? La population actuelle ne serait plus en état d'exécuter ces grandes statues dont j'ai pu me procurer deux dessins très sommaires; mais je crois intéressant de les soumettre au Congrès, qui peut-être par comparaison pourra en tirer des conclusions utiles pour la science préhistorique.



## L'Industrie Néolithique chez les Canaques en 1873.

PAR

H. AMBAYRAC (Nice, A.-M.).

En 1873, vingt ans après notre prise de possession de leur île, les Canaques de la Nouvelle Calédonie en étaient encore à la période Néolithique de l'Humanité.

Leur costume nul ou très restreint, leur nourriture, faite de quelques fruits et racines, ou demandée à la pêche ou à une chasse peu productive, leurs armes de pierre, d'os ou de bois, leurs mœurs sauvages jusqu'à la pratique habituelle du cannibalisme, avec sacrifices humains aux défunts et craintes superstitieuses, sans religion, le prouvent suffisamment. — Toutefois, la confection, le choix, l'emploi très ingénieux, presque savant de leurs armes, la construction des huttes, l'emploi du feu à la cuisson des aliments, à l'abattage et au travail du bois, même pour la navigation, la culture du sol, le partage judicieux des récoltes, les fêtes données à leur occasion, les présents offerts en signe d'amitié, d'alliance ou de sympathie dans la douleur, l'art de la parure chez la femme ou chez le guerrier, le tressage de quelques tissus, le tannage des écorces, la teinture, les dessins et la sculpture sur bois, le tatouage durable ou momentané, etc... témoignent d'un état intellectuel assez avancé, en l'absence de l'emploi des métaux.

Cela explique avec quelle facilité ces indigènes, au contact des blancs, se sont rapidement formés à leurs habitudes, après l'introduction du Fer dans les outils et les armes, et ont usé de nos animaux domestiques. Malheureusement l'abus du tabac que l'on facilite, l'usage des spiritueux qui les brûlent, celui des vêtements qui les gênent et provoquent des pneumonies avec un travail inaccoutumé, joints au regret de leur indépendance, au découragement devant la supériorité de l'envahisseur (*man oui oui*), s'opposant au cannibalisme habituel (*kaï kaï*), provoquent une dégénérescence très rapide et bientôt peut-être la disparition regrettable de ces indigènes.

### Les Armes des Canaques.

Leurs armes naturelles étaient encore, en 1873 : la pierre brute d'abord, adroitement lancée à la main ; puis la pierre façonnée pour le jet de la fronde, en balles remarquables, dont le Canaque, en temps de guerre, ou de chasse, a toujours la provision en un sachet de ceinture, tandis que la fronde ceint la tête ou les reins et qu'une main tient la massue, le casse-tête, la hache ou la sagaie.

*Massue.* — Celle-ci est la massue d'Hercule, faite d'un bout de tronc raciné ou non, brandon noueux, à long manche, tête renflée.

*Casse-tête.* — Il diffère de la massue, parce que moins agreste, soigné, avec un bout épais, large, disposé en forme de champignon, lourd, parfois durci au feu, même sculpté à rainures et saillies, donc plus terrible pour asséner les coups, avec un manche ordinairement d'une seule pièce (Voir *Fig. 1*).

*Haches.* — La hache de pierre est un éclat de serpentine très dure et polie avec soin, à forme de triangle isocèle épais, la base en tranchant arqué, à section courbe de coin, la pointe en sommet émoussé. Elle est ordinairement fixée au premier tiers arrière, engagée dans l'extrémité fendue d'un manche en bois, avec un solide serrage de liens ; — ou bien la pointe est logée et fixée sur le talon ou dans l'angle d'une branche formant tenon.

Plus rarement la hache de serpentine est à double tranchant arqué avec étranglement intermédiaire qu'embrasse le manche fendu à bouts soigneusement reliés et consolidés par des tresses. Cependant on ne trouve pas de hache percée pour le manche, comme nos haches doubles, bien que le Canaque sache perforer, pour les enfiler en collier, de très dures coquilles, et même le jade.

A défaut de silex, par absence de roches siliceuses tertiaires, telles que nos meulrières, le Canaque y a suppléé par l'emploi de coquilles ou de leurs débris qu'il a su utiliser comme couteaux, racloirs, burins, scies, tranchets, perçoirs, plats, etc.

Il n'a pas usé non plus comme métal du Cuivre natif, fréquent dans l'île.

*Fronde.* — La fronde canaque est employée à la guerre et pour la chasse de la Roussette ou de quelques rares oiseaux indigènes comestibles (*notou, kagou, héron, canards*).

Elle est fabriquée avec des poils de roussette tressés, mais le plus souvent avec des fibres végétales, très fines et souples après rouissage, des feuilles de *Pandanus, Agave, Phormium, Fourcroya*, etc. C'est une cordelette très solide et très flexible, quoique

plate, terminée, d'un bout par une sorte d'anneau où s'engage, soit le médius, soit l'index, — de l'autre par une extrémité en queue de rat qui sera simplement appuyée par le pouce sur l'index. En son milieu, la tresse forme une boutonnière oblique à deux brins sur laquelle s'adaptera en travers, la pierre servant de projectile. La longueur de la fronde tendue, brin double, varie de 0<sup>m</sup>35 à 0<sup>m</sup>45 et 0<sup>m</sup>50, suivant qu'elle doit être maniée par un enfant ou un adulte.

Le projectile, balle, en pierre sédimentaire ou éruptive (*gneiss, calcaire, grès dur, amphibolite, talcschiste, barytine, serpentine*, etc.) est tout particulièrement soigné dans sa forme qui, au dire d'un professeur de tir, est celle du *projectile théorique*, dont ceux de nos armes ne peuvent qu'approcher. C'est une sorte d'ellipsoïde avec ses extrémités aiguës légèrement émoussées, et ordinairement plus large qu'épais au ventre; ses dimensions peuvent aller pour un poids de 40 à 45 ou 50 grammes; en longueur, à 0<sup>m</sup>044, 0<sup>m</sup>056, 0<sup>m</sup>058; largeur 0<sup>m</sup>023 à 0<sup>m</sup>030; épaisseur 0<sup>m</sup>020 à 0<sup>m</sup>022, 0<sup>m</sup>025 et comme pourtour horizontal de 0<sup>m</sup>095 à 0<sup>m</sup>125; pourtour vertical : 0<sup>m</sup>103 à 0<sup>m</sup>128, 0<sup>m</sup>130.

Dans le maniement, le frondeur, en position d'attaque, solidement appuyé sur ses pieds nus, le pied droit en arrière, le talon un peu relevé par flexion du genou, l'autre membre rigide ou à peine infléchi en avant, le corps oblique défilé, porte la fronde armée, en haut, en appuyant du pouce gauche le projectile sur la boutonnière de la corde tendue, dans la position rectiligne de ce bras, à la hauteur de l'œil visant le but, tandis que le bras doit plié maintient fortement tendue la corde doublée dont les deux brins terminaux sont à son index. Au moment propice, le bras gauche abandonne le projectile qui tomberait, mais qui lui est plutôt retiré par un mouvement en arrière et vers le bas, du bras droit. Celui-ci se détend et fait décrire, avec lui, à la main et au projectile, d'un mouvement rapide qui maintient ce dernier bien appuyé par la force centrifuge, d'abord une circonférence verticale, dans le plan du bras droit pendant et autour de l'épaule comme centre; puis, brusquement, quand le projectile tournant est arrivé très sensiblement dans la ligne de visée au point d'où il était parti, le bras droit lui fait décrire avec lui, à cette hauteur, autour de l'œil pris comme centre, une autre circonférence, horizontale, base d'un cône renversé ou oblique dont ce bras, avec la fronde comprise, est comme la génératrice, pour ramener le projectile au point de visée, où il est lâché par l'abandon simultané de la queue de rat. Cela lui permet de partir suivant une direction tangente, mais combinée des deux mouvements reçus, dans celle même du but.

Si le frondeur doit viser en haut, sur un arbre, dans la position du corps incliné en arrière, qui lui est imposée, il vise et manie la fronde en décrivant deux circonférences obliques successives qui doivent se combiner pour l'effet voulu. Le but est rarement manqué, même à bonne distance, grâce à une visée précise et à la vigueur et l'habileté déployées par un frondeur d'ailleurs habitué de bonne heure à cet exercice.

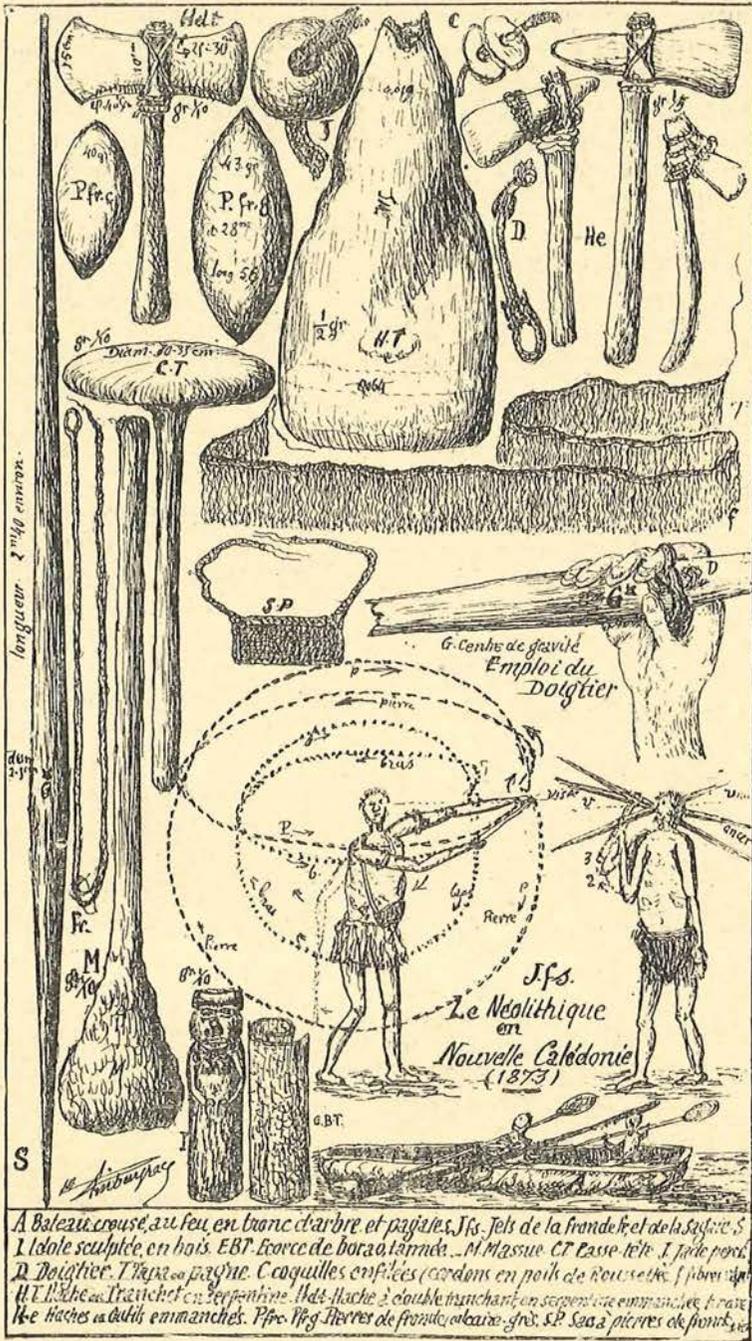
*La Sagaïe.* — Cette arme de guerre est terrible en ses effets, quoique non barbelée, quand elle est maniée avec une force et une adresse suffisantes, même à distance notable (10, 15, 20 mètres). Elle consiste uniquement en une tige droite, de 2 mètres à 2<sup>m</sup>50, rarement 3 mètres ou plus pour celles d'un chef, comme arme d'honneur ou de parade. Elle est d'un bois dur (*Borao, Casuarina* ou *bois de fer, Niaouli, Acajou*, etc.), choisie parmi des pousses droites ou pouvant aisément se redresser au feu. Sa forme, après écorçage, redressement, travail de préparation (affûtage, polissage), est celle d'un *diplocône* à deux parties effilées, réunies par leurs bases, mais différentes ; l'une de 14 à 18 décimètres environ, deux fois plus longue que l'autre à partir du point le plus renflé (de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>02,5 de diamètre), en forme comme la queue ou manche effilé n'ayant plus au bout que 0<sup>m</sup>003 à 0<sup>m</sup>005 ; tandis que l'autre de 0<sup>m</sup>65 à 0<sup>m</sup>85 de long se termine en pointe d'attaque, lourde et pénétrante, souvent même durcie au feu et trempée dans la tige verte d'un bananier.

Le centre de gravité G (*Fig. 1*) est un tant soit peu en arrière du renflement, très approximativement au premier tiers. C'est par là, sans risque de glissement (le renflement formant retenue en avant), que l'arme est saisie ou plutôt mise en main d'une façon particulière, qui va rendre facile le lancement et communiquer à la sagaïe, un mouvement combiné de propulsion et de rotation, avec légère mutation de l'axe, mouvement analogue à celui des projectiles sortant de nos armes rayées, et de ce fait, bien plus apte à la pénétration et à ses effets nuisibles.

Ce mode de lancement consiste dans l'emploi du *doigtier*, que le Canaque porte à la ceinture ou dans un anneau sur le bras gauche.

Le *Doigtier* est une forte chaînette de fibres végétales diverses, solides, très fines, tressées en quatre petits torons spéciaux en section sub-trifoliée, qui sortent visiblement par leur extrémité tressée d'un collier également tressé en poils de roussette, collier qui borde l'anneau du doigtier ; tandis que l'autre bout de la chaînette d'un demi-décimètre de long environ, est disposé en nœud pareillement consolidé de tissu pileux.

L'index passé dans l'anneau jusqu'à la phalange, le guerrier entoure la sagaïe de la chaînette vers le point G où elle est forte-



A Bateau cousu au feu en tronc d'arbre et pagaies. Jfs. Jels de la fronde et de la sauterie. S. I. Idole sculptée en bois. E.B.T. Coque de bora laminée. M. Masue. C.T. Casserole. I. Tige percée. D. Doigtier. T. Tapa ou pagne. C. Coquilles enfilées (cordons en poil de bouc seche). S. Fibres végétales. H. L. Hache à tranchet en serpentine. Hdt. Hache à double tranchant en serpentine emmanchée à deux faces. He. Haches à bûches emmanchées. P.fr.g. Haches de fronts abais-grés. S.P. Sacs à pierres de poids.

Fig. 1. — L'INDUSTRIE DES CANAQUES EN 1873.

ment serrée, se recouvrant elle-même en avant du nœud. De la sorte, dans le desserrage, la sagaïe projetée recevra le mouvement de rotation voulue, sur son axe, à l'instant même où, après un mouvement du bras en arrière et bonne visée, le lancement sera effectué rapidement et avec énergie dans la direction précisée, en même temps que le pouce cessera de presser sur la chaînette qu'il maintenait.

L'effet produit est assez analogue à celui d'une corde de toupie, quand elle s'en dégage.

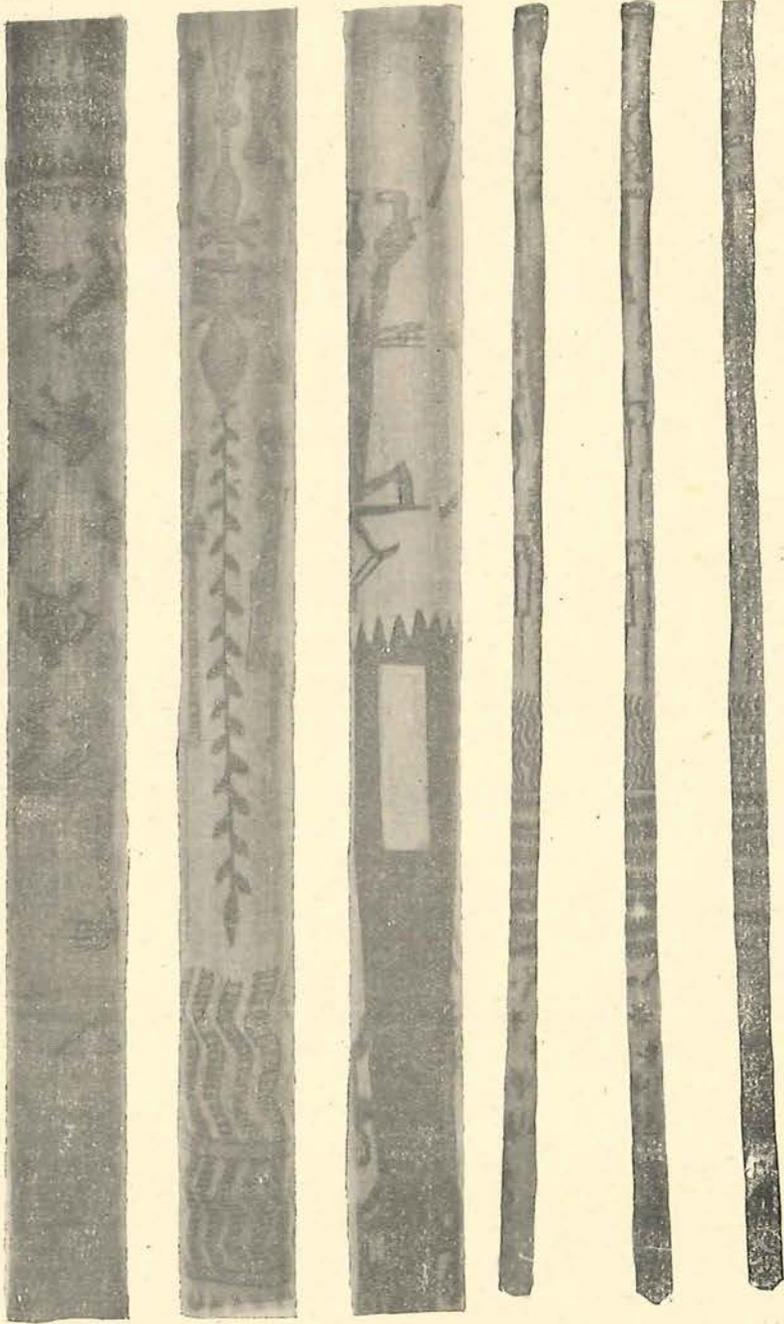
Le guerrier dispose ordinairement de plusieurs sagaïes qu'il tient de l'autre main, et peuvent lui servir d'appui.

En plus des sagaïes de combat, le canaque dispose d'autres de diverses tailles qu'il utilise à la pêche du haut d'un récif ou d'un bateau et qu'il projette avec une adresse remarquable, sachant par habitude la direction et la force à donner pour atteindre son but, avec la réfraction.

En 1873, les Canaques ne se servaient ni de flèches, ni d'arc, seulement employé aux Nouvelles-Hébrides, à Malicolo ; non plus de lances, ni de barbelures ou d'armatures de fer, pas même de boucliers de bois ou d'écorce, pour la défense.

*L'Art canaque.* — Durant un double séjour fait à Oubach, au sein d'une tribu canaque, avec laquelle il eut les meilleures relations, M. A... eut tout loisir d'observer leurs coutumes, constater leur état de civilisation et leurs aptitudes, et en rapporter divers objets assez curieux, caractéristiques de l'art canaque, dont *un bambou gravé*, fragment véritablement couvert de dessins (sans nul doute pyrogravés avec une fine pointe de fer), la plupart exécutés avec un soin minutieux, une finesse remarquable, une grande sûreté de main pour fixer le trait en surface lisse, et j'ajouterai, avec un degré de précision et d'exactitude, qui ne laissent aucun doute sur la nature et jusqu'à l'expression de physionomie des objets ou personnages bien observés que l'artiste a voulu représenter. En plus de la communication du bambou pyrogravé (*Fig. 2*), je puis offrir deux photographies, l'une réduite de l'ensemble, l'autre en grandeur nature des détails, obligeamment obtenues par M. Pierre Goby.

Ce sont: 1° Sujet principal. *Une case* ou *Hutte canaque*, répétée symétriquement, à largeur très réduite, faisant ressortir la porte, le toit cône, exagéré en hauteur, à huit séries parallèles de bandes de recouvrement (de feuilles) avec l'axe ou pilier central (invisible au dedans) mais dépassant, continué par un mât diversement décoré avec, à sa base un renflement, puis des parties alternativement étranglées et renflées (*sculptures probables*), ornées de pen-



*Fig. 2. — L'ART CANAQUE EN 1873.*

dentifs latéraux et un rameau feuillé terminal. Sur chaque côté grimpent, à droite et à gauche, quatre personnages (femmes) à cheveux hérissés, aux yeux profonds, distincts ou non, en barre, au nez large, épaté, la bouche accusée dans une figure vue de face, ronde, ovale ou triangulaire de côté, sans oreilles distinctes, les jambes grimpantes pliées, les mains paraissant s'agripper au toit, et le corps fluet, non vêtu, toutes physionomies bien caractéristiques d'une scène habituelle;

2° Des dessins en zig-zag, parallèles, ou en triangles opposés, sur bande, en dix zones annulaires, y comprise celle de la base des huttes;

3° Une femme canaque hérissée, à face carrée, se mettant le pagne que l'on voit tendu à droite et à gauche par les bras pliés;

4° Un homme à figure carrée, vu de face en bas, la barbe marquée de traits, la tête surmontée d'une coiffure ornée de bandelettes et d'un plumet, le bras droit tenant le manche d'une massue ou hache à tranchant baissé, la gauche tenant des sagaies à la hauteur de la ceinture dont le pagne est pendant, et les mollets renflés, ornés sans doute, sous la cheville, les pieds nus avec leurs doigts marqués;

5° Un homme en marche, à profil voulu, moins réussi, à la tête pourvue d'un couvre-chef singulier en cône de pin, à plumet, le corps sous un vêtement informe d'où sort un bras tenant une coupe;

6° En haut un autre homme en marche, tourné à gauche, à figure cachée, coiffé plumet arrière, le bras droit replié, l'autre tenant le manche, posé sur l'épaule, d'une hache au tranchant relevé, la ceinture ornée, avec sagaies, les mollets bien accusés;

7° Devant lui, deux officiers ou soldats avec tunique de l'époque, képi à visière, même déplacé chez l'un, le premier qui paraît parler; bras absents, mais boutons de tunique, allure de marche;

8° En dessus, un cheval ou mulet, d'allure nette, queue, oreilles très distinctes;

9° Plus bas, une série de dix tortues bien figurées; une tout en bas;

10° En dessous d'elles trois oiseaux huppés (*hérons* ou *kagous*), à belle queue, pattes fortes, pieds à 3-4 doigts, et trois plus petits en bas;

11° Enfin plusieurs fusils, un seul en bas, avec crosse, chien relevé ou abattu, détente marquée, canon. Sept au milieu avec baïonnette.

Soit en tout, sur un pourtour circulaire de  $0^m55 \times 4,6 = 0^m250$  environ, outre les onze séries d'anneaux et les deux cases, jusqu'à treize personnages, onze tortues, six oiseaux, un cheval et quantité d'armes: tous fort bien figurés et sans la moindre confusion!

*Statuette ou Fétiche.* — Une statuette ou fétiche a été sculptée au couteau dans un petit rondin subcylindrique de bois rouge (*Tamanou, Santal* ou *Acajou?*), préalablement scié et dégrossi. Sous une vague coiffure à visière, une rainure correspond à son pourtour, pour en distinguer la tête dont les côtés et la nuque sont assez nets, sans apparence marquée de cheveux, ni d'oreilles. La face, assez bestiale est bien caractéristique de la famille canaque calédonienne. Elle montre les sourcils légèrement arqués, distincts, joints en avant, limitant le front; les paupières encerclant deux yeux en amande, à pupille allongée, au creux pré-nasal en dépression très prononcée. Le nez large, épaté, est particulièrement marqué par une crête en bec de perroquet, à ailes bombées, à cloison nasale antérieure mince, séparée par un sillon de chaque narine saillante, ellipsoïde creusée de même. Les joues sont déprimées vers et en dessous du nez, les pommettes bombées, la lèvre supérieure mince, comme avec des moustaches réduites, inclinées sur les côtés; la bouche bien fendue et le menton à barbiche marquée de rares traits. Un cou bien entaillé sépare la tête du tronc réduit. Des épaules brusques descendent les bras à large attache, puis légèrement obliques, rétrécis au coude, avec l'avant-bras replié qui se termine par une main sans doigts, grossière au milieu de l'abdomen qui présente un semblant d'ombilic. Celui-ci commence très haut à une dépression transversale sub-axillaire, en dessous de deux proéminences figurant une paire de seins sur une poitrine en raccourci. Point de creux épigastrique. Ce n'est qu'une ébauche de personnage, sans jambes, comme certaines vieilles poupées, mais indiquant assez d'observation et rendant bien l'expression de la figure.

*Peigne canaque.* — Un fragment arqué de la paroi d'un bambou présente sur 0<sup>m</sup>14 de large, jusqu'à 24 dents taillées dans le sens longitudinal des fibres sur 0<sup>m</sup>095 de long. Elles sont également espacées, quadratiques, aiguës, et partent régulièrement d'un arc bien tracé qui laisse une bande courbe de 0<sup>m</sup>36 de large en son milieu, décroissant jusqu'à 0<sup>m</sup>32 à chaque bord. Sur cette bande sont des séries régulières de pyrogravures à filets parallèles équidistants et alternes sur les lignes approximatives des dents et de leurs intervalles; ces filets sont réunis à mi-largeur par un cordon en zig-zag, et, près du bord opposé supérieur, par une rainure en chaînette qui relie les denticules parallèles en nombre double, avec portions claires et ombrées. Le tout témoigne d'un véritable goût de la part de l'artiste et de la coquetterie féminine à satisfaire.

*Aiguilles à tricoter.* — Un jeu de trois aiguilles lisses, à tête, en bois dur, analogues à celles que nos ménagères emploient pour le tricot, pouvaient servir de même à fabriquer des nattes, pagnes et sâchets, ou bien d'ornement pour la chevelure crèpue des jeunes belles calédoniennes. Elles sont réunies par un cordonnet en poils de roussette teint en rouge.

*Jade.* — Un bon assemblage de cordonnets teints de même nature comprend enfilée une belle pierre de jade vert céladon, qui a dû servir d'ornement, en exigeant beaucoup de patience pour son forage, comme tant d'autres pierres ainsi employées.

*Colliers et bracelets.* — Les Canaques, hommes et femmes, guerriers et jeunes filles, aiment à parer leur cou, leurs bras, leur tête, les poignets, jambes et pieds, d'ornements brillants, faits tantôt de pierres rares, de plumes, d'amulettes en bois, en écaille de tortue, en os et coquillages variés, particulièrement en anneaux découpés dans des *Cônes* sciés ou usés, des *Ovula* qu'ils travaillent avec un goût tout particulier.

*Habitation.* — La nécessité de s'alimenter par la pêche en mer, récifs ou marécages et par les palmeraies littorales, dut obliger les insulaires à s'éloigner le moins possible du rivage, et s'établir à l'abri des forêts, dans des cirques, en même temps que riches de végétation et de fruits, propres à la défense, auprès des sources ou des cours d'eau.

La plupart de ceux-ci sont d'ailleurs torrentiels, à parcours réduit; la rareté sur leurs bords de massifs calcaires n'a pu leur offrir ni grottes, ni abris sous roche, seules quelques anfractuosités existant dans les roches siluriennes de la baie de Kanala.

Les habitations sont généralement construites avec l'aide des femmes, d'ailleurs chargées des travaux de ménage et de culture (les hommes ne s'occupant guère que des armes, de guerre, chasse ou navigation). Elles offrent la forme de meules constituées par une plantation de piquets ou pieux d'essence diverse, reliés par des entrelacements de bambous et branchages, avec leurs extrémités raccordées à un poteau central que prolongent, en dessus, une série variable d'ornements divers (sculptures, panaches, plumes, etc.). L'extérieur en est revêtu de zones de feuillages, surtout de bananier, pour bien écouler les eaux. L'intérieur est plutôt calfeutré et tapissé de bandes plus ou moins larges de ce tissu délicat et léger que présente l'écorce si mince mais si multipliée du Niaouli (*Melaleuca viridis* et *linarifolia*), jolie myrtacée, prédominante dans l'île et dont un des plus anciens spécimens importés en Europe a été conservé en place dans une des cours du nouveau lycée de Nice. Des lames de la même écorce font office

de literie, concurremment avec celles du Borao, et du Banyan, écorces que l'on peut tanner et assouplir.

La porte, ouverture unique de la hutte, est assez basse, étroite. fermée d'un rideau d'écorce, surtout pour empêcher la rentrée de nuit des terribles moustiques préalablement chassés par un feu à la fumée intense. Aux deux côtés de la porte sont disposés soit des statues grossières, en génies protecteurs, soit des lames d'écorce en forme de boucliers rectangulaires arqués, épais, lisses et ornée de dessins en traits variés.

La case du chef de tribu est toujours plus vaste, plus soignée, construite à son avènement et à son intention, elle ne pourra, par superstition, être quittée qu'à sa mort, quel qu'en soit l'état. Mieux ornée, elle est souvent précédée de poteaux supportant des crânes, dépouilles de l'ennemi.

*Nourriture.* — L'alimentation du Canaque se compose surtout des fruits du Cocotier (*Cocos nucifera*), très abondant sur tous les rivages de l'île, objet même de l'important commerce du Coprah; du Bananier (*Musa ensete* L.), utilisé en toutes ses parties; parfois du Goyavier (*Psidium pyriferum* L.); du Papayer (*Carica papaya* L.) et de l'Anone ou Pomme-Cannelle (*Anona muricata*); des racines cultivées, comestibles après cuisson seulement, du Taro (*Colocasia antiquorum* Sch.) et de l'Igname (*Dioscorea hastifolia* et *D. edulis* L.), aux feuilles comestibles. Ces deux espèces de tubercules donnent lieu à une récolte importante, judicieusement répartie dans chaque tribu et toujours suivie de fêtes et des danses interminables du *pilou-pilou*.

*La Pêche* à la main, au plongeon, à la nasse, à la sagaie, en mer, en récifs, lagunes et cours d'eau, procure au Canaque une provision abondante de poissons divers, tortues, coquillages, et trépangs (*Holothuria elegans* Mull. ou *tubulosa* Cm.), dont il est très friand.

*La Chasse* ne s'applique qu'à la Roussette et à de rares oiseaux : Canards sauvages ; le Notou frugivore (*Carpophagus Goliath*), sorte de pigeon ; le Kagou (*Rhynochetos jubatus*), insectivore des hautes herbes ; un Héron blanc de marais.

*Le Feu.* — Le feu, reconnu peut-être à ses méfaits et à son utilité, à la suite d'un incendie allumé par la foudre, comme une menace et un don d'un Être suprême, joue un rôle des plus importants chez les Canaques, qui le gardent soigneusement.

Ils savent, au besoin, l'obtenir par le frottement énergique de deux morceaux de bois spéciaux : l'un assujéti horizontalement, l'autre très dur, tenu des deux mains vertical et recevant un mouvement rapide et continu de va-et-vient sur le premier plus souple où il détermine bientôt un sillon, dans lequel ce dernier s'émiette

en pellicules que la chaleur progressive développée ne tarde pas à faire roussir, brunir et entrer en ignition. Il brûle dès lors comme de l'amadou et sert de foyer d'origine.

Comme chez les Moïs, sauvages du Laos (Annam), le feu est aussi obtenu par la méthode du *Briquet à air*, au moyen d'un tube de bambou contenant au fond une substance pulvérulente sèche, aisément inflammable, comme du champignon séché du genre amadouvier (*Polyporus ignarius*) de la fine mousse ou des industries hémostatiques de Fougère (employées aussi contre les blessures); en enfonçant vivement dans le tube un piston de bois; comme dans nos bombardes enfantines en sureau, la brusque compression de l'air produit un échauffement, qui détermine l'ignition.

Dans tous les cas, le Canaque s'efforce d'avoir toujours du feu. Il l'entretient, à l'instar des Vestales, soit sous la cendre, soit au moyen de tisons, brandons d'un bois spécial poreux (*Agave, Cocos, Phytolacca, Pinus, etc.*) allumé et qu'il maintient tel pendant la nuit, par crainte superstitieuse des mauvais génies. Il en emporte toujours quand il sort, surtout en voyage, soit pour parer aux besoins culinaires, à quelque travail; mieux encore, depuis l'introduction du tabac, pour allumer sa pipe, dont il ne saurait se séparer.

Des tarots ou ignames cuits par un incendie et trouvés bons, ont pu leur inspirer la *cuisson des aliments*. Pour cuire racines, poisson, gibier, coquillages, le Canaque prépare un feu de bois, plus ou moins intense dans une cavité pratiquée, soit sur le rivage, après la pêche, soit en lieu propice en forêt, près de la hutte, même à l'intérieur. Il introduit dans le brasier des cailloux choisis de roches infusibles, et, quand leur température est à point, en retire une partie dont il garnit l'intérieur du poisson ou gibier vidé placé dans des feuilles de bananier, disposé sur les cailloux du fond du foyer et qu'il recouvre encore d'autres pareillement chauds ou brûlants. Le tout est laissé à mijoter jusqu'à cuisson jugée à point.

*Abattage et travail du bois.* — C'est par le feu que le Canaque abat, déracine, coupe, fragmente, débite les arbres; qu'il affûte les piquets et les pieux, durcit la pointe des sagaies et ses casse-têtes, qu'il fait éclater les blocs de serpentine, à défaut de silex.

*Navigation-Bateaux (Canots ou Pirogues).* — Le feu lui permet encore de creuser en fond de bateau le tronc abattu puis ébranché et réduit d'un arbre, ordinairement du Kaori ou Pin colonnaire (*Dammara australis*). Il en brûle d'abord le dessus, puis conduisant la combustion avec un soin minutieux et une grande patience, il obtient une embarcation sûre, étanche et légère dont il amincit l'avant et l'arrière.

Le bateau *monophyte* est toujours pourvu d'un long balancier transversal fixe, pour en maintenir l'équilibre en mer contre le roulis, indépendamment des pagaies ou des rames. Plus rarement le bateau, mieux aménagé dans ce but, est double par adjonction d'une deuxième coque reliée solidement par une sorte de pont ou claie intermédiaire en bambou; ainsi en est-il à Lifou (Iles Loyalty, voisines), à Malicolo (Nouvelles-Hébrides).

On navigue à la perche, à la pagaie, à la rame, même à la voile faite d'un assemblage de nattes légères tressées de fibres végétales, ou de bandes d'écorces assouplies par tannage et battage.

*Tannage.* — Cette opération se pratique surtout à l'égard de certaines écorces détachées en grandes plaques, comme chez nous celles du chêne-liège (*Quercus suber*), soit sur le Kaori ou Pin colonnaire, sur le Banian (*Ficus prolixa* et *F. microphylla*), le Niaouli et surtout le *Borao*. Ces écorces fraîches sont placées et maintenues plus ou moins pour une sorte de rouissage dans l'eau marécageuse, de préférence auprès des Palétuviers (*Avicennia officinalis*) ou *Rhizophora mangles* L., arbre de marais et rivage, à racines adventives, très riches en tannin et que l'on coupe pour aciduler le bain, en tridacne.

*Battage.* — Analogue au foulage et battage des cuirs, celui-ci se pratique patiemment sur les écorces bien trempées, entre des pierres servant d'appui ou de battoir; l'opération détermine l'essorage, l'extension et la souplesse des écorces que l'on prendrait ensuite pour des tissus feutrés de couleur kaki. Après séchage convenable, elles sont employées comme parement de la hutte, couchettes, couvertures, dépôts d'aliments, etc.

*Tissage et Tressage.* — Ils se pratiquent à la main pour la fabrication d'objets divers et particulièrement avec les fibres végétales du *Vacoua* ou *Pandanus furcatus* Roxb. Ce sont surtout des nattes tressées comme manteaux de pluie avec une partie des fibres pendantes en dehors pour faciliter l'écoulement de l'eau comme sur une toison de chèvre, des nattes de sol, de revêtement, pour voiles de canot, etc., des pagnes ou tapas en forme de cordon ceinture à longues fibres pendantes serrées, qui sont le costume des femmes et de quelques hommes en certaines tribus, cordes de frondes, sachets à balles, doigtiers de sagaie. Les poils de roussette sont tissés ou tressés de même pour cordonnets, colliers, bracelets, ceintures, et souvent adjoints, parce que plus doux, aux tissus de fibres.

*Teinture.* — Les tissus, nattes, cordons, écorces, sacs, ornements divers sont rarement conservés avec leur couleur naturelle. Après leur tannage, battage, avant ou après leur confection, ils sont teints

par immersion dans des bains colorants de teinture dans de gros coquillages coupés ou entiers, tels que les tridacnes assez communes dites Bénitiers (*Tr. gigas*). Le suc d'une Rubiacée analogue à notre garance, le *Morinda* donne une teinture jaune que l'on fait passer au rouge sanguin par addition d'un alcali (lessive) ou par fermentation. Un autre arbre, le Bancoulier fournit une noix donnant une huile tinctoriale noire comme notre brou de noix.

*Tatouage.* — Il n'est pratiqué que par certaines tribus, et tantôt plus spécialement par les hommes ou les femmes, sous formes de cicatrices par blessure ou brûlure sur le front, les joues, les bras, la poitrine, s'y accusant en signes divers.

*Colorations.* — Fréquemment, au lieu de se tatouer, le Canaque se mime par des colorations momentanées, qui disparaîtront assez aisément au lavage. Il trace, d'abord avec une gomme végétale, sur telle région du corps, la face surtout, les dessins qu'il veut accuser et qu'il saupoudre ensuite de charbons, de terres colorées, sanguine ou autres. Ainsi en est-il après un avènement, une victoire, une récolte fructueuse!

*Pilou-Pilou.* — Les guerriers tatoués, tête, cou, bras et jambes couverts d'ornements, une sagaie à la main, se livrent à des danses échevelées, à la lueur des torches, au bruit des écorces promenées et battues par les femmes. Ces fêtes se prolongent des nuits et des jours durant, jusqu'à lassitude, à peine interrompues pour boire, s'exciter, parfois avec repas de cannibales.

*Religion.* — Aucune idée religieuse ne paraissait exister alors chez ces esprits faibles, craintifs, impressionnables, seulement hantés par le retour possible d'amis ou d'ennemis morts, en génies bons ou malfaisants.



SÉANCE DU MARDI 29 JUILLET 1913 (APRÈS-MIDI).

---

Présidence d'honneur de M. MAERTENS (Belgique)  
et VIOLLIER (Suisse).

---

Présidence de M. MICHEL (de Besançon).

---

#### IV. — MÉGALITHIQUE.

---

##### **Une Gravure Rupestre dans l'Autunois.**

PAR

**V. BERTHIER (Autun, S.-et-L.).**

Il existe dans la vallée du Mesvrin une pierre à légende, qui présente des particularités de gravure fort intéressantes, sur lesquelles j'ai l'honneur d'appeler l'attention du Congrès.

C'est la *Pierre-de-la-Dame* ou *Pierre-de-la-Sainte*, située au pied de la Certenue, sur le versant Nord de cette montagne, dans un coin des plus agrestes, dont le nom seul est une évocation : le *Peut-Crôt*. Dans l'Autunois, *peut* est synonyme de laid, de vilain (au propre et au figuré); *crôt* est le patois de Creux. C'est donc le Creux du Vilain ou Creux du Diable; et la superstition populaire est encore si vivace, dans nos campagnes, que bien des gens ne passeraient pas la nuit dans ce lieu, d'ailleurs absolument sauvage et désert.

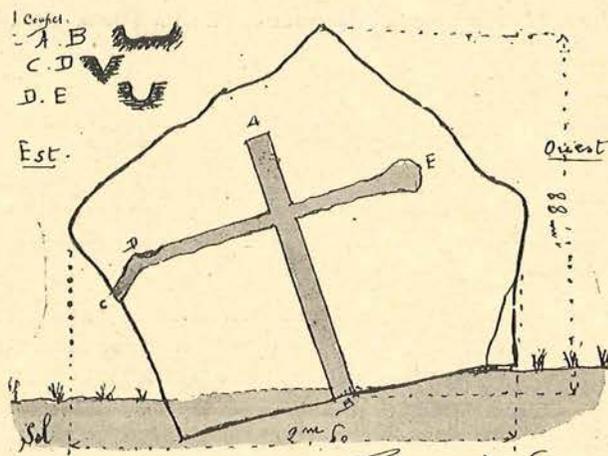
La très mauvaise pâture qui porte ce nom appartient à M. Léon Laconnu, ancien Consul de France, à Calao; elle figure au plan cadastral de Mesvres, sous le n° 85, section D.

La Légende raconte qu'une statue de la Vierge, trouvée par une bergère au sommet de la Certenue, puis transportée au vieux Fougerette, ne voulut jamais rester dans la chapelle de ce château.

A trois reprises on l'y porta; à trois reprises elle revint pendant la nuit à l'endroit où on l'avait découverte et où elle entendait qu'on lui élevât une chapelle. Ce qui fut fait d'ailleurs.

Dans l'une de ses pérégrinations nocturnes, fatiguée elle se reposa sur une pierre, au *Peut-Crôt*; et, pour débarrasser ce lieu maudit des mauvais génies qui la hantaient, elle traça, sur la pierre où elle venait de s'asseoir, le signe de la croix qui s'y grava profondément (*Fig. 1*).

La vérité est que l'on peut voir en cet endroit une pierre brute, assez volumineuse (Hauteur moyenne,  $1^m40$ ; largeur,  $2^m25$ ; épaisseur, 2 mètres), sur la paroi Nord de laquelle est gravée, en creux, une croix, formée d'une branche horizontale, longue de  $1^m52$ , dirigée exactement du levant au couchant et formée d'une sorte de rigole, plutôt sinueuse, ayant en coupe la forme d'un U dans les deux tiers de sa longueur et celle d'un V pour le reste, avec une largeur de  $0^m070$  à  $0^m090$  et une profondeur variant sans cesse entre  $0^m030$  et  $0^m120$ .



*Fig. 1.* — LA PIERRE DE LA DAME, DU PEUT-CRÔT (Autunois).

On sent qu'une main inhabile, munie d'un mauvais outil (peut-être en pierre), a eu beaucoup de peine à produire ce travail. Tandis que la branche verticale, qui mesure  $1^m48$  avec une largeur presque normale de  $0^m110$  et une profondeur de  $0^m020$  à  $0^m030$ , accuse, par sa régularité, un ouvrier adroit et bien outillé. Les lignes sont droites, sensiblement parallèles dans le sens de la hauteur et franchement perpendiculaires en travers. Ces observations me firent penser tout de suite qu'elles avaient dû être faites à des époques distinctes et assez espacées.

Je n'aurais peut-être pas fait davantage attention à cette remarque, si, dans la suite, je n'avais pas été appelé à y attacher une certaine importance. Nous verrons pourquoi tout à l'heure.

En prenant ces mensurations, je ne fus pas peu surpris de reconnaître, sous les mousses et les lichens qui recouvrent la Pierre-de-la-Dame, une Amphibolite verte, dont les gisements les plus rapprochés sont à 6 ou 7 kilomètres de là, à Velay ou à Martigny, communes de Broye et de Saint-Symphorien de Marmagne.

Or, comme toute la montagne de la Certenuie est constituée par une granulite rose (1), cette Pierre avait donc été importée ! Mais dans quel but avait-on transporté de si loin un rocher dont le poids théorique approche de 10.000 kilos, étant donné qu'il était facile d'en trouver d'aussi gros sur place et qu'aucun chemin n'aboutit en ce lieu ?

Un sentiment religieux me parut seul capable de suggérer et de faire exécuter une telle idée. Et, alors j'en arrivai à conclure que je devais être en présence d'une pierre cultuelle, remontant peut-être à une haute antiquité. Et, tenant compte des différences constatées dans la technique de sa gravure, je pensais que, tout d'abord consacrée à un culte idolatrique quelconque, elle dut ensuite être christianisée, comme tant de menhirs, sur lesquels on a gravé ou placé des croix, au lieu de les détruire.

Ainsi s'expliquerait, d'après cette conception, pourquoi la première manifestation cultuelle (celle de la cannelure Est-ouest) était si grossière, si rudimentaire, et la seconde relativement si régulière, celle de l'adjonction d'une branche transversale en faisant une croix.

Cette hypothèse ne semble-t-elle pas confirmée par les deux noms *Pierre-de-la-Dame*, *Pierre-de-la-Sainte*, sous lesquels on désigne encore indifféremment ce monolithe aujourd'hui. La *Dame* n'est-elle pas la survivance de la Fée, de la Dea du paganisme, et la *Sainte*, le diminutif de la Vierge du catholicisme ?

Je livre ces idées à l'appréciation de mes savants Collègues de la Société Préhistorique française, plus habiles que moi à interpréter les gravures rupestres. Et, si quelques-uns désirent se rendre compte *de visu* de ce que je viens de leur signaler, je suis tout à leur disposition pour leur servir de guide : ce qui ne sera pas inutile, le Peut-crôt étant d'un accès difficile, et la Pierre-de-la-Dame n'étant pas facile à trouver, à travers les broussailles qui l'entourent ; elle est, du reste, connue d'un très petit nombre de personnes. Le propriétaire du champ dans lequel elle se trouve, M. Léon Laconnu lui-même, en ignorait l'existence, lorsque je suis allé lui demander des renseignements à ce sujet. C'est son garde, le brave père Charles, qui a eu l'obligeance de me la montrer et de me raconter la légende qui s'y rattache.

(1) Voir Carte géologique détaillée au 1/80.000, (Feuille d'Autun, 136).

Gabriel Bulliot est, je crois, le seul auteur qui ait mentionné cette Pierre (1). Mais, comme il n'en n'a parlé qu'au point de vue légendaire, négligeant le côté pétrographique et se figurant même que le signe sur lequel j'attire l'attention des préhistoriens est le fait du croisement de deux fissures de la roche, j'ai cru bon d'établir qu'il n'en n'est pas ainsi et que : 1° cette Roche est étrangère à la localité; 2° qu'elle y a été transportée d'assez loin; 3° que la croix qui décore l'une de ses faces est le résultat d'un travail *incontestablement* exécuté par l'homme et non par la nature (*Fig. 1*).

On en tirera les conclusions que l'on voudra; je ne fais qu'émettre ici les conjectures inspirées par l'examen de cette curieuse Pierre et le caractère symbolique que je serais tenté de lui reconnaître.

Je m'estimerai heureux si j'ai pu, par cette petite communication, ajouter un peu d'histoire à la légende et contribuer à faire connaître un monolithe intéressant. Les gravures sur rochers sont assez rares dans notre région pour ne pas laisser dans l'oubli le peu qu'on en possède.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je considère la communication de M. Berthier comme des plus intéressantes. Comme il s'agit d'un bloc *transporté*, ayant pu être *remanié* plusieurs fois, je ne puis rien tirer des *Orientations* de la pierre et des sculptures (non indiquées au demeurant), ni des *mesurations* (pas assez détaillées).

Je suis de l'avis de mon excellent collègue : il s'agit très probablement d'un *Rocher* sculpté culturel; et, si j'osais, j'ajouterais bien que la rigole C-D-E au moins me paraît *néolithique* !

S'il est vrai qu'il y ait des croix semblables d'époque néolithique [ce sont des symboles *solaires*, les lignes A-B, et D-E représentant théoriquement au moins les lignes *méridienne et équinoxiale*], je pense, moi aussi, que la ligne A-B est ici plus *récente*. Mais je vais plus loin; je crois qu'ici (*Fig. 1*) le coude C-D pourrait être une amorce de ligne *solsticiale*, greffée sur la ligne équinoxiale D-E. — Voici pourquoi. L'angle E-D-C mesure au rapporteur sur cette *Figure 1* exactement 45°. Or l'*Angle solsticial* est à Autun de  $90^\circ - 53^\circ = 37^\circ$ ; et, au Néolithique, une différence de  $45^\circ - 37^\circ = 8^\circ$  ne compte guère !

Je soulève donc l'hypothèse suivante : La ligne A-B ne serait-elle point que la *retaille* moderne, pour *rectification* par *christianisation* d'époque historique, d'une sculpture *néolithique* (ancienne par conséquent), correspondant à la Méridienne? — Cette idée est même plus logique, à mon sens, que celle de M. Berthier, en vertu de la loi du *moindre effort*.

(1) *La Mission et le Culte de Saint-Martin, dans le pays Eduen*. — Autun, Dejussieu, 1892, un vol. in-8°, p. 308.

**Le Rocher du Chiron de la Vierge,  
à Sculpture pédiforme, de Pitié,  
C<sup>ne</sup> de La Chapelle-Saint-Laurent (D.-S.).**

PAR LE D<sup>r</sup>

Marcel BAUDOUIN (Paris).

INTRODUCTION.

Dans les Deux-Sèvres, commune de La Chapelle-Saint-Laurent, non loin de Parthenay et Moncoutant, existe un ROCHER, très célèbre, où se voit une « EMPREINTE » PÉDIFORME, qui joue encore un rôle très considérable dans le Folklore de cette contrée. On l'appelle le PAS DE LA VIERGE.

Comme, sur cette vraie SCULPTURE préhistorique, s'est greffé un très important PÉLERINAGE, et comme cette manifestation, déjà ancienne, a donné lieu récemment à une CHRISTIANISATION, qui s'est traduite par la construction de MONUMENTS tout à fait considérables, je crois utile d'étudier à fond ce splendide exemple de TRANSFORMATION D'UN CULTE NÉOLITHIQUE.

HISTORIQUE. — Il semble bien que ce soit Charles Arnauld, qui, en 1843, ait signalé, le premier, le *Pas de la Vierge* de Pitié.

On lit, en effet, dans son ouvrage (1) :

« Dans la commune de La Chapelle-Saint-Laurent, l'on peut visiter un ROCHER, très renommé, connu sous le nom de CHIRON DE LA VIERGE (2). Il a 33 ou 34 mètres de longueur sur 21 à 22 mètres de largeur. Sur ce massif, qui va toujours en s'amointrissant du côté Nord-ouest, se trouve une petite *excavation*, que l'on nomme le PAS DE LA VIERGE. — Du côté où le roc sauvage se montre au-dessus du sol, il y a quatre ou cinq *Cavités* (3), car, jadis, le rocher, dit-on, s'AMOLLIT à l'approche du *Diable*, poursuivant la Vierge; les *Griffes* de son ennemi s'y enfoncèrent; et il ne put point monter (4).

« Par une matinée d'automne, froide, sombre et pluvieuse, après avoir mesuré ce rocher célèbre, qui, dans sa plus forte épaisseur a 1<sup>m</sup>25, je regardais et rêvais à ces fortes croyances des temps passés, à ces

(1) Charles ARNAULD. — *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou: 1<sup>re</sup> Série, Département des Deux-Sèvres.* — Niort, 1<sup>re</sup> édition, Robin et C<sup>ie</sup>, 1843, in-4°, planches [Voir p. 12 et p. 23]; — 2<sup>e</sup> édition, Favre, 1877, in-8° [Voir p. 14-15 et 29] [B. N = L<sup>2</sup>K. 1375].

(2) Dénomination en rapport avec la Sculpture: *Le Pas de la Vierge.*

(3) Allusion aux *Bassins*, qui sont très nombreux, et non au nombre de 4 ou 5 seulement

(4) C'est ce qu'on appelle *Les Griffes du Diable.* — En réalité, ces « Griffes » ne sont que des *Rigoles* de « Bassins », atteignant le sommet du rocher, d'ailleurs peu élevé et d'une escalade des plus facile, comme nous le verrons.

hommes qui s'agenouillaient partout, quand, tout à coup, un vieux pâtre aux cheveux plats et longs s'approcha de moi et me dit : « Autrefois, on venait en foule au *Chiron de la Vierge*; la ferveur était grande; il s'accomplissait toujours des MIRACLES; aujourd'hui le zèle a cessé. Aussi plus de miracles. Tout ça, depuis les *Bleus* (1) ! »

« Les Pèlerins, qui vont à Notre-Dame de Pitié, pour y porter leurs vœux, n'oublient jamais le PAS DE LA VIERGE; toujours ils viennent, fervens (*sic*) ou crédules, s'agenouiller, en passant, aux pieds de son ROCHER grisâtre, rempli par eux de religieux souvenirs ».

Cette description, pour être courte, est très précise et très précieuse en raison de sa date, car elle est *antérieure* aux récits dus aux prêtres chrétiens.

2° En 1866 (2), M. l'abbé Albarel (3), aumônier des frères de Poitiers, a publié un très curieux petit volume sur Notre-Dame de Pitié, dont on a eu le grand tort de médire. L'imagination n'y a pas joué un trop grand rôle [quoiqu'ait affirmé un de ses collègues, l'abbé Drochon]. — J'ai recherché cet ouvrage à la Bibliothèque nationale, où je l'ai lu avec le plus vif plaisir, car l'auteur a parfaitement compris l'importance de son sujet et l'a exposé avec toute l'âme naïve d'un ancien paysan, modifiée par une certaine culture intellectuelle.

A parcourir les pages où il dépeint le paysage, on sent qu'il a éprouvé les mêmes sensations que tous ceux qui se complaisent dans les études du Folklore poitevin. Et, à propos de « l'Empreinte pédiforme », il s'exprime ainsi qu'il suit :

« Je me souviendrai toujours de la première visite que j'ai faite au *Pas de la Vierge*. J'étais bien jeune encore.... Après que nous eûmes terminé nos dévotions, notre mère nous conduisit par la main vers le « Pas de la Vierge »; nous suivîmes longtemps un chemin profond, encaissé dans deux haies de vieux chênes et d'aubépines aux grappes rougies par le soleil... Ce sentier (4) m'est resté dans le souvenir, tout imprégné d'une suave poésie... Nous marchâmes dans ce joli sentier l'espace d'un demi kilomètre environ; alors nous aperçûmes, sur notre droite (5), dans un champ de chaume, situé sur le bord du chemin, un large *Rocher*, sur lequel étaient *agenouillés* un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition. Plusieurs même y avaient *passé la nuit* (6)...

Arrivé sur le rocher, je vis bientôt les hommes, les femmes et les enfants ôter leurs chaussures et mettre leurs pieds dans une espèce d'EMPREINTE, profondé-

(1) *Les Républicains* de 1793.

(2) Et non pas en 1856, comme on l'a imprimé par erreur.

(3) ALBAREL (Abbé L.). — *Histoire du Pèlerinage de Notre-Dame de Pitié en Poitou*. — Poitiers, H. Oudin, 1866, un petit vol. in-18°, 224 p. [Voir p. 124-143] [B. N. = LK<sup>7</sup>. 12715].

(4) C'est celui qui part du village de Pitié et descend vers le Sud, à l'Est de la grande route actuelle. — M. Drochon le cite également plus loin.

(5) C'est-à-dire du côté de l'Ouest.

(6) Comme on le sait, tous les *Pèlerinages* débutent à minuit précis, c'est-à-dire pendant la nuit qui précède le jour choisi. — Cela est dû à ce que jadis le jour commençait à *Minuit*, et non à 6 heures du matin.

ment TAILLÉE dans le dur granit... Un ENFANT vint d'abord; je remarquai avec surprise que son petit pied s'emboîtait parfaitement dans le trou, qui semblait avoir été fait juste pour sa mesure. Un homme d'une grande taille vint ensuite; en le voyant approcher, je me disais : « Il ne pourra jamais faire entrer son pied dans la même empreinte »! Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque je vis que la mesure était AUSSI EXACTE pour lui que pour l'enfant (1)! D'autres vinrent encore; ce fut toujours le même PRODIGE (2)!

Notre mère nous dit : « C'est le *Pas de la Sainte Vierge*. Marie a marché ici; elle s'est arrêtée sur ce rocher. » — Après avoir prié quelque temps, je voulus aussi moi mettre le pied dans le Pas de la Vierge; et je fus très heureux de constater que son empreinte n'était ni trop grande ni trop petite pour moi (3).

« Comment exprimer l'impression profonde que je ressentis, lorsque j'eus le bonheur de *toucher* et de *baiser* (4), pour la première fois, la trace de ses pas ..

« Un vieillard nous conduisit vers le *flanc oriental* du rocher, où nous aperçûmes les profondes empreintes des *Griffes du Diable*... Je regardais les effroyables vestiges qui nous avaient été montrés. Une espèce de *mousse* grisâtre, semblable au soufre fondu (5), couvrait une partie des empreintes.... »

Après avoir raconté la légende du Pas, que nous citerons plus loin, l'abbé Albarel a ajouté :

« Je suis retourné depuis ce temps à Pitié, à des époques différentes. J'ai interrogé les vieillards qui appartenaient aux plus anciennes familles de la contrée et qui se trouvaient par là; presque tous m'ont raconté l'origine du Pas, telles qu'un vieillard me l'avait dite jadis (quand j'étais enfant).

« Le rocher sur lequel nous étions est situé au versant de la colline de Pitié; à ses pieds, dans la Prairie, le joli *ruisselet* de LA LOUINE fait mille circuits... et va se jeter dans la Sèvre-Nantaise (6).

« Une bergère me raconta que chaque jour le rocher recevait les visites de quelques pèlerins. Chacun, en s'en allant, *veut emporter une parcelle* de la pierre miraculeuse (7). — Voilà pourquoi on ne voit plus maintenant LE TABOURET DE NOTRE-DAME (8). Nous voulûmes, nous aussi, faire de pieux larcins; mais, comme le granit est extrêmement dur, nous fûmes contraints de nous contenter de quelques grains de *poussière*, que nous emportâmes avec respect (9).

« Je me souviens encore que ce jour là une pluie d'orage avait rempli d'eau l'empreinte vénérée...

(1) C'est dans ce récit qu'apparaît l'âme naïve de l'abbé Albarel. — Il est vrai qu'il raconte ses impressions de tout petit Enfant...

(2) Inutile de faire remarquer qu'il s'agit simplement d'une *illusion*... d'optique ou de... jeunesse!

(3) Même illusion que ci-dessus.

(4) Remarque très importante, qui prouve bien que les Pèlerins *embrassent* le Rocher sacré.

(5) Sans doute, allusion aux *Lichens*, très abondants, qui tapissent les Cavités en question.

(6) Notion très utile à connaître [Rapport possible des *Empreintes* et des *RUISSEAUX*] : L'*Ouïne*, sur les Cartes.

(7) Fait très important, cité par l'abbé Albarel seul.

(8) Je n'ai pas pu savoir de quoi il s'agit ici. Peut-être d'un ancien *Bassin* (ou *Fauteuil*?), sculpture néolithique, détruite par les Pèlerins. — *Notre-Dame*, c'est évidemment la *Vierge*! — Donc il y avait jadis un *Tabouret de la Vierge* sur le rocher. — Aucune autre mention de cette constatation, pourtant très importante, dans les autres auteurs. Aucune trace dans le Folklore actuel.

(9) Réflexion très juste. Le granite, friable (*décomposé*), des bords du rocher, seuls, se délite très facilement.

« Le rocher est par la base un parrallélogramme irrégulier, qui ne couvre pas moins de 500 mq de terrain, et dont la surface supérieure ne s'élève pas à plus de deux pieds au-dessus du sol. L'empreinte du Pas de Marie est situé vers le milieu. Quoiqu'il ait été *dégradé* par les couteaux des Pèlerins (1), il offre encore cependant la forme assez exacte d'un Pied; et l'on distingue même au fond des lignes de *doigts* (2)! Il est dirigé de l'Ouest à l'Est (3). A 3 mètres environ de l'Empreinte, dans la direction indiquée par le Pas, se trouvent les *Griffes du Diable* (4). Elles ont quelques ressemblances avec celles du Lion; mais elles sont beaucoup *plus grandes* (5).

« Plusieurs savants ont étudié ces empreintes et ils ont observé qu'elles n'ont pas pu être taillées dans le roc (6) et qu'elles sont, ou des bizarreries de la Nature (7), ou des effets miraculeux.

« Il est regrettable que ce rocher si plein de souvenirs n'appartienne pas à la fabrique de la Chapelle.... Nous ne partagerions pas l'avis de ceux qui voudraient y bâtir une Chapelle.... Ce serait enlever à ces lieux toute leur poésie et tout leur charme! » (8).

3° En 1880, M. l'abbé Drochon a publié (9), d'après une indication que j'ai trouvée dans B. Ledain (*Dict. top.*) et d'après un ouvrage de cet auteur lui-même en 1890, une notice sur N.-D. de Pitié, dans laquelle il a parlé du *Pas de la Vierge*. — Récemment, j'ai pu me procurer cet important opuscule, qui n'existe pas à la Bibliothèque nationale. — On y lit ce qui suit, relativement à l'Empreinte *pédiforme*.

« *Légende du Pas de la Vierge*. — Jusque vers le milieu de ce siècle [1850], il existait un petit livre, malheureusement *perdu*, qui contenait le récit *imprimé* de la légende. Cet opuscule a été vu par plusieurs personnes... et spécialement par le prédécesseur du curé actuel (10)...

« Nous voici en face d'un immense *Rocher*, qui émerge à peine d'un mètre, et qui s'étend irrégulièrement sur une surface de plus de 500 mètres (11). On dirait un énorme *Poisson*, échoué sur les sables au bord

(1) Aujourd'hui, sur le *Pas*, on ne retrouve pas de ces traces. Mais je sais qu'on *gratte* parfois le pourtour de la cavité, pour avoir de la *Poudre sacrée*.

(2) Affirmation *très risquée* et *sûrement inexacte*, car on ne voit plus trace d'*Orteils*, ni d'un côté ni de l'autre, actuellement.

(3) D'après ce texte, la Plante du Pied se dirigerait vers l'Orient; mais il est peu probable que l'abbé Albarel ait raison [alors, il s'agirait d'un *Pied droit*, et non d'un *Gauche*, comme le dit plus loin M. Forestier].

(4) Les *Griffes* sont à plus de 3 mètres du côté de l'Est. D'après Albarel, *talon* serait, bien entendu, à l'Ouest.

(5) Evidemment, puisque ce sont des *Bassins Néolithiques*!

(6) Erreur absolue des Savants, qui alors, n'avaient jamais étudié les Empreintes *pédiformes*.

(7) Le *Lusus Naturæ* n'est pas soutenable dans ce fait, s'il est réel pour d'autres Cavités *pédiformes*.

(8) Réflexions très justes et pleines de bon sens.

(9) DROCHON (Abbé A. Benoni) (curé de l'Absie). — *Notice historique sur N.-D. de Pitié*. — Poitiers, 1881, Oudin, in-16°, 200 p. [Voir p. 82-86].

(10) Il serait très intéressant de le retrouver [Il ne s'agit pas là du livre de l'abbé Albarel, naturellement]. — Mais l'abbé Drochon *ne l'a pas vu lui-même*, pas plus que l'abbé Albarel, qui l'a cité le premier, d'ailleurs!

(11) Dimensions exagérées, copiées dans Albarel.

de l'Océan (1)... Vers le milieu, un petit trou, qui ressemble à l'empreinte d'un pied : C'est le *Pas de la Vierge*!

« On compterait par centaines de mille les pieds, grands et petits, qui sont venus se mesurer dans cet espace. Sur le revers du rocher et à quelques pas seulement de cette empreinte, AGRANDIE PAR LA DÉVOTION (2), vous en verrez une autre, de forme différente : c'est comme la Griffe d'un Lion, imprimée sur l'argile (3). On l'appelle les *Griffes de Satan*, vulgairement les *Paulcres du Diable* (4), suivant la légende que nous rapportons (5), telle qu'elle est gravée dans la mémoire de tous par la Tradition populaire. »

Puis l'auteur résume un cas de guérison miraculeuse, assez récent, d'une Dame de Vendée, *possédée par le Démon*. — Il ajoute que le *Pas* est en forme de *Nacelle* : ce qui est à peu près exact.

4° Malheureusement, en 1890, dans son grand ouvrage (6), le R. P. Drochon n'a consacré que les quelques lignes suivantes au *Pas de la Vierge*, après avoir résumé tout ce qui a trait à la *Chapelle* et au *Pèlerinage* de Pitié.

« A quelque distance du plateau où s'élèvent le Calvaire et la Chapelle de N.-D. de Pitié, un Rocher, qui émerge de la terre et s'étend sur une surface de *cing cent mètres* environ (7), conserve le souvenir d'une gracieuse APPARITION (8), connue sous le nom de LÉGENDE DU PAS DE LA VIERGE. Ce récit nous entraînerait trop loin (9). Nous renvoyons à la *Monographie*, publiée en 1880, ceux qui voudraient le connaître, ainsi

(1) Image vraiment un peu forcée ; ce serait alors une *sole* ou un *turbot* immense

(2) Cette phrase est *grave*. — Elle laisserait supposer qu'on aurait AGRANDI l'empreinte, *récemment*. Et, plus loin, l'abbé ne dit même plus agrandie, mais *creusée* complètement! — Ce n'est là qu'une affirmation sans aucune preuve, vu l'admirable *Polissage* de l'Empreinte, son *Orientation* et sa *Forme*, que ne légitiment pas les coups de couteaux indiqués par l'abbé Albarel. — Le Polissage n'a pas pu d'ailleurs être produit par les Pèlerins modernes.

(3) En réalité, il y a plusieurs traces de « coups de griffes », et non pas une *seule*.

(4) Terme intéressant, qu'on n'emploie plus. — Ce mot, orthographié *Paucres*, en patois poitevin, signifie, d'après L. Favre (*Gloss. du Poitou*, 1868, in-8°, p. 255) : « Grosse et vilaine main, et des mains maladroites ». — C'est peut-être un diminutif de *Paucrasse*, désignant une perche (en forme de fourche) d'étendoir à linge, car une vilaine main, ou plutôt une *Griffe du Diable*, ressemble assez à une fourche. On a le terme poitevin *Paugriner*, qui signifie « toucher malproprement ou retourner un objet avec les mains », mais qui s'applique surtout aux *Chats* (à cause de leurs griffes). — Je crois que l'étymologie est le Roman *Pauc* (pouce), dérivé de *Polce* (de *Pollex-icis*, latin).

(5) Voir, plus loin, le récit de cette légende.

(6) R. P. Jean-Emmanuel B. DROCHON. — *Histoire illustrée des Pèlerinages français de la Très-Sainte Vierge*, etc. — Paris, Plon, grand in-8°, 1890. [Voir p. 439] [B.-N. = LK<sup>7</sup>. 27177].

(7) 500 mètres carrés correspondent à un carré de 70 mètres de côté ou à un rectangle de 50 mètres sur 100 mètres. — Ces dimensions paraîtront très exagérées, à côté de celles données par Ch. Arnauld (1843). — En réalité, on sera plus près de la vérité en admettant 40<sup>m</sup> × 50<sup>m</sup>; soit 200 mètres carrés.

(8) Il y aurait donc eu, au point de vue Chrétien, une réelle « APPARITION DE LA VIERGE », c'est-à-dire un *Miracle vrai*, sur ce rocher.

(9) Cette phrase indique bien que l'auteur croit, non à une *Légende*, mais à un *MIRACLE*.

que les MIRACLES de GUÉRISONS, tant anciens que récents, obtenus par l'intercession de N.-D. de Pitié (1) ».

C'est trop court et évidemment bien moins intéressant que le texte précédent !

5° Leo Desavire (2), d'après P. Sébillot (3), a écrit :

« Près de La Chapelle-Saint-Laurent (D.-S.), les dévots révèrent le *Pas de la Vierge*, au-dessous duquel on remarque, sur le même rocher naturel, les *Griffes du Maudit*. La Vierge, poursuivie par le Diable, quitta la terre en ce lieu pour s'envoler au Ciel, pendant que le rocher, s'amollissant sous les Griffes du Diable, le retenait prisonnier. »

Il faut noter cette déformation spéciale de la légende [Diable restant englué dans le granite supposé ramolli par lui même].

6° L'abbé Teillet, en 1906 (4), a raconté la légende de la guérison miraculeuse opérée par le *Pas de Pitié*, évidemment d'après le livre de l'abbé Albarel, qu'il cite. — Mais il donne un détail intéressant :

« Les Pèlerins... ne manquent jamais d'aller respectueusement mettre leur pied dans le *Pas de la Vierge*, et de CRACHER, avec mépris, SUR LES MARQUES LAISSÉES PAR LE DÉMON. »

On voit, par cette dernière phrase, combien l'esprit de vengeance est ancré dans la cervelle de nos Chrétiens du Bocage !

7° En 1907, M. Le Forestier (5) a consacré quelques lignes à la *Légende* et à la *Sculpture*.

« Il existe, près de la route de Bressuire, à Secondigny, à 500 mètres du village de Pitié (commune de La Chapelle Saint-Laurent), un vaste Rocher, plat, débordant du sol de un mètre à peine, appelé le *Rocher de la Vierge* ou *Chiron de la Vierge*. — Voici pourquoi.

« Un jour, la *Vierge* était poursuivie par le *Diable*; elle aperçut ce rocher et s'y reposa, sur un pied; puis, sur le point d'être saisie par le Démon, elle s'envola d'un trait, en criant : « *Pitié!* », jusqu'à l'endroit précis où s'élèvent maintenant le village et la *Chapelle*, qui portent le nom de *Pitié*, lieu de pèlerinage célèbre dans toute la Gâtine (6). L'esprit malin, furieux de voir échapper sa proie, saisit alors le rocher si fortement que ses *Griffes* s'y enfoncèrent et firent TROIS RAINURES, longues d'une cinquantaine de centimètres (7)...

(1) Cette affirmation s'explique par les phrases précédentes, bien entendu. — Il faut se reporter, en effet, au petit livre d'Albarel, analysé ci-dessus, pour la question des *Miracles*.

(2) *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 330.

(3) *Le Folklore de France*. — Paris, t. I, 1904 [V. p. 363].

(4) Abbé TEILLET (curé d'Antigny, V.). — *Le Culte de la Sainte Vierge en Vendée*. — Luçon, 1906, in-8° [Voir p. 218-224].

(5) LE FORESTIER (Gabriel). — *Le Diable et la Vierge*. — *La Terre Vendéenne*, Font-le-Comte, 1907, II, n° 7, p. 219-220.

(6) Explication du Pèlerinage actuel; transformation des manifestations culturelles Néolithiques.

(7) Les *Griffes du Diable* sont plus nombreuses en réalité.

« J'ai fort bien vu ces traces sur le rocher, traces qui proviennent de l'érosion faite par les eaux, car le granit était certainement *plus tendre* en cet endroit du Rocher (1).

« Et j'ai vu encore, au milieu, la trace *noire* (2), sur le granit bleu, et profonde de 0<sup>m</sup>03, d'un mignon *PIED DE FEMME*, le *PIED GAUCHE*, *parfaitement accusé*, et dont je n'ai pu m'expliquer la formation. »

8° En 1910, M. Gabillaud (3) a écrit ce qui suit sur cette sculpture.

« 3. *Le Chiron du Pas de la Vierge*. — Ce Rocher attire, tous les ans, au mois de *septembre*, des milliers de *Pèlerins*. — Sur cette vaste plate-forme, on remarque *Cinq* longues *Fissures*, parallèles, *Nord-sud* (4); trois rudiments de *Bassins* (Empreintes des *Griffes du Diable*) (5); et une petite *Cuvette* oblongue (*Le Pas de la Vierge*), dont le grand axe, direction *Est-ouest*, mesure 0<sup>m</sup>24; la largeur est de 0<sup>m</sup>07 à 0<sup>m</sup>08; la profondeur de 0<sup>m</sup>03...

« Le Pieux voyageur, qui *met son pied* dans le *Pas de la Vierge*, se trouve immédiatement *délassé*; de plus, il s'assure une provision de *bonheur* pour toute l'année. »

Ce récit ne cadre pas tout à fait avec celui de M. Forestier, qui ne cite que *trois Rainures*. Mais il mentionne les *Bassins*, qui existent vraiment, et surtout les grandes *Fissures*, qui, comme on le verra, sont très importantes. — C'est là une excellente constatation, faite par M. Gabillaud pour la première fois.

9° D'après E. Boismoreau (1911) (6), « la Chapelle de *Pitié*, dans le département des Deux-Sèvres, est située près d'une *Fontaine*, autour de laquelle un magnifique *Calvaire* a été construit. La Chapelle n'est malheureusement pas terminée. C'est un lieu de *Pèlerinage* dénommé ».

Comme on le voit, cette *Chapelle* semble indépendante de la Sculpture et en rapport avec la *Fontaine*. Mais, en réalité, ce n'est là qu'une apparence. Le tout se tient. C'est encore un exemple de *Christianisation* d'une *Sculpture* et d'une *Fontaine sacrée*. La légende de l'*Envolée de la Vierge* n'a donc été imaginée qu'après coup, lorsqu'on eut découvert le « *Pied* », et cela pour l'expliquer.

Cela prouve que, si cette trouvaille est relativement récente [elle

(1) Inexactitudes : il s'agit là de Sculptures vraies. — Je le prouverai par leur *Orientation*.

(2) Observation très juste, que j'expliquerai plus loin.

(3) N. GABILLAUD. — *Rochers à Cupules, Cuvettes et Bassins de la Sèvre-Nantaise et des Pays voisins*. — *Homme Préhistorique*, Paris, 1910, VIII, n° 10, octobre [Voir p. 293].

(4) Constatation de premier ordre.

(5) En réalité, il y a un plus grand nombre de « *Griffes* » et de « *Bassins* ».

(6) E. BOISMOREAU. — *Cout. méd. et Superst. popul. du Bocage vendéen*. — Paris, H. Champion, 1911, in-8° [Voir p. 90].

n'en date pas moins de l'époque pré-chrétienne]; et c'est bien la FONTAINE, qui est, ici, comme toujours, à l'origine même de ces Pèlerinages.

10° En 1913, M. Henri Gelin (1), enfin, a écrit de son côté: « La Chapelle-Saint-Laurent possède encore sa *Pierre à Dieu* et sa *Grand Pierre à Dieu* (2) (désignée cadastralement sous le vocable dégénéré de *Grand-Père à Dieu*). Elle a, de plus, le *Rocher du Pas de la Vierge*, immense dalle (3) granitique à *Cupules* (4), qui occupe en entier la surface d'un petit enclos (5), près du lieu de Pèlerinage actuel de Pitié. L'une des *Cupules* (6) figure sur l'*Empreinte* du Pied de la Vierge, et une *éraillure*, allongée, les traces des *Griffes du Diable* (7), qui la poursuivait en ces lieux hantés de souvenirs divins. »

§ I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

ÉTUDE INÉDITE PERSONNELLE. — 1° Le *Pas de la Vierge* a été photographié, il y a dix ans, par M. E. Cordier, pharmacien, à Parthenay (Deux-Sèvres), qui en a édité depuis longtemps une Carte postale (n° 104 de sa Collection: *Pitié, Rocher du Pas de la Vierge*). C'est dire qu'il le connaît bien; mais il ne s'est pas préoccupé des *Griffes du Diable* et du *Rocher* lui-même.

L'*Empreinte pédiforme* est très visible sur les deux *épreuves* qu'il m'a communiquées. On voit très bien qu'elle est *isolée* sur la surface plane du vaste rocher, où l'on ne remarque, d'ailleurs, aucune autre cavité de même aspect (*Fig. 1*).

On a l'impression très nette, sur ces photographies, prises l'une parallèlement au grand axe du Pied, l'autre un peu obliquement, à peu près à 45° de cet axe, qu'il s'agit d'une partie très polie et usée de la roche, et d'une *cavité allongée*, assez profonde.

2° D'ailleurs, M. Cordier (8) a eu l'amabilité de faire pour moi une *Empreinte à la cire* de la Cavité: ce qui m'a permis d'exécuter

(1) HENRI GELIN. — *Le Pittoresque dans les Deux-Sèvres. — Pays d'Ouest*, 1913. — Tiré à part, 1913, in-8°, 29 p., fig. [Voir p. 21].

(2) Il est très probable que ces noms sont en rapport avec des *Sculptures sur Rochers* (*Bassins* et peut-être *Pieds*), car elles abondent dans le Pays.

(3) Ce n'est pas une *dalle*, c'est-à-dire une pierre libre, mais un *affleurement* naturel: ce qui est très différent.

(4) Je n'ai pas vu une seule *CUPULE* sur le *Chiron de la Vierge*. Il n'y a, à l'Est, que des *BASSINS*.

(5) En réalité, l'affleurement se trouve dans la partie Est d'un *grand* champ.

(6) Un *Pied* ne peut pas être une *Cupule*; c'est une *Cavité ovoïde*.

(7) En réalité, il y a *plusieurs* (et non une seule) *Griffes du Diable*; ce sont des *RIGOLES* de *Bassins*.

(8) D'après cet observateur, il y aurait un *Tumulus* au voisinage du *Chiron de la Vierge*. — Je n'ai pas encore eu l'occasion de vérifier le fait.

ensuite un excellent *Moulage en plâtre* de cette belle Sculpture sur rocher, de pratiquer des coupes longitudinales et transversales sur ces moulages, etc. Ce qui a permis une étude complète de la sculpture.

3° De plus, en 1913, avec mon excellent ami, M. Lucien Rousseau (de Cheffois, Vendée), j'ai eu l'occasion de visiter moi-même le lieu dit, d'examiner sur place la sculpture, d'en prendre le Décalque et d'en noter l'Orientation précise. Malheureusement, le temps, trop court, dont je disposais, m'a empêché de faire une étude très complète du *Rocher* lui-même, qui est des plus remar-

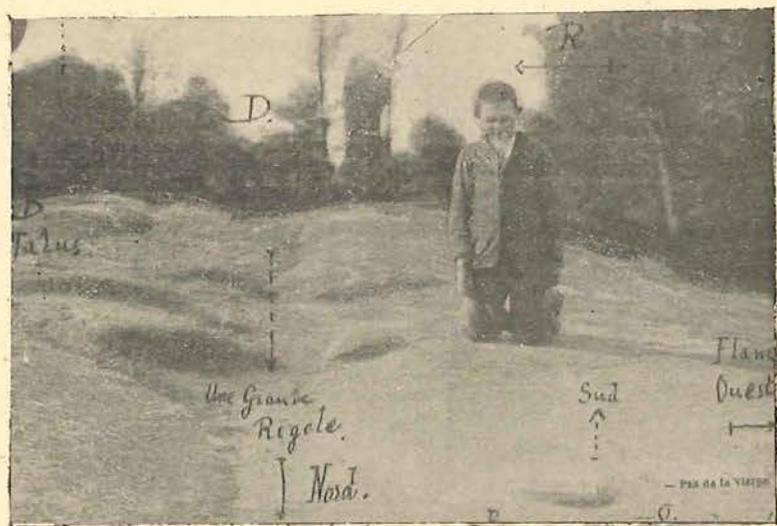


Fig. 1. — LE PAS DE LA VIERGE, sur le *Rocher de Pitié* (Chapelle-Saint-Laurent, Deux-Sèvres). Carte postale : Cliché Cordier (Parthenay). — Légende : O, Ouest; — D, Chemin d'accès venant de la route de Niort (Voir Fig. 2; a, b) et situation de la *Croix de Jérusalem*; — B, Emplacement des *Griffes du Diable* (Bassins).

quables. — Mais ce que j'ai vu est suffisant pour me permettre d'affirmer qu'on est là en présence d'un très important Centre Culturel de l'Époque Néolithique, qui explique l'énorme renommée du Pèlerinage actuel (1).

4° J'ai cru devoir étudier très longuement ces sculptures, parce qu'elles sont sur ROCHER FIXE, c'est-à-dire sur un affleurement de

(1) L'abbé Drochon a signalé en 1880 [Voir *Loc. cit.*, p. 5], qu'en 1877 on avait découvert, à quelques centaines de mètres seulement du Plateau de Pitié, à Chanteloup [Campus Lupi ?], deux amphores, contenant 2.900 pièces de monnaies des Empereurs romains du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. Cela indique, évidemment, le passage des Romains, le long de la grande voie romaine, qui passait tout proche. A La

granite, qui n'a jamais pu changer de place, et que, par conséquent, les indications fournies par les *Orientalisations* sont ici à l'abri de toute critique : ce qui ne peut pas être le cas, on le sait, pour les rochers volants, les pierres libres ou les éléments mégalithiques.

TOPOGRAPHIE. — a) *Situation géographique.* — 1° Ce Rocher à sculptures dépend de la commune de *La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres)* (1), qui se trouve à l'ouest du département et vers sa partie centrale, non loin de la Vendée, à 11 kilomètres au sud de Bressuire, sur la route de poste de Niort, par Secondigny.

Le village de *Pitié* est construit sur une *hauteur*, située à l'est de la route et formant la ligne de partage des eaux entre un affluent de la rive droite ou Est [*L'Ouine*] de la *Sèvre-Nantaise*, qui va de Vernoux-en-Gatine à Chanteloup et un affluent du Thouet.

Ce Plateau du Rocher à sculptures ne va vers l'Ouest que jusqu'à moitié chemin de Moncoutant.

2° *La Latitude* de Pitié est de 47° environ.

3° *L'Altitude* du Rocher au Pas est d'environ 220 mètres ; et ce dernier se trouve sur la rive gauche ou Sud de L'OUINE (2), affluent oriental de la *Sèvre-Nantaise*.

Chapelle-Saint-Laurent, il y a encore une *Motte*, connue depuis longtemps [*Mém. Soc. Antiq. France*, 1817, t. I] et deux *Chatelets*, le *Grand* et le *Petit* [B. Ledain. *Hist. Bressuire*, 1820].

(1) Il existe, dans la même commune de La Chapelle-Saint-Laurent, une pierre, appelée *Timbre aux Chats* [*Terre vendéenne*, 1907, p. 254]. Elle se trouve sur la route de Moncoutant. — Il paraît que les Chats y vont faire le sabbat dans la nuit du Mardi-Gras. — Une légende dit que, quand on la déplace, elle revient.

Or un *timbre*, c'est, en patois local, une auge pleine de liquide, c'est-à-dire une cavité, destinée à *faire boire les animaux*. Cette pierre présente, en effet, une *dépression* en cuvette, qui doit être assez petite, puisque le Peuple en a fait une cavité propre aux *chats*, qui, on le sait, boivent très peu. Ce doit donc être une pierre présentant un petit *bassin*, ou une *écuelle*, ou une *cupule*... D'ailleurs le Mardi-Gras, c'est l'ancienne fête *solaire* de l'*Equinoxe de Printemps*. Tout se tient.

Au demeurant, il existe de nombreux Mégalithes, qui s'appellent *Pierre aux Chats*, *Roche aux Chats*, etc.

Par suite, ce doivent être des Pierres à Sculptures ou à Cavités naturelles (Grès), les simulant.

J'en ai connu, en particulier : à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée) : Dolmen probable, détruit [*Fief aux Chats*] ; à Soullans (Vendée) : *La Roche aux Chats*, Menhir probable, aujourd'hui détruit ; à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord) : Blocs libres près du *Menhir de Rohanno*.

Le *Chat* figure souvent dans les légendes mégalithiques [Légende du Pont d'Yeu : Bocquier, 1906].

(2) Il est possible que ce mot *Ouine* dérive du radical gaulois *Ona*, rivière. Il est à rapprocher du nom d'une commune, voisine au Sud : *Newy-Bouin*, située sur un affluent Sud de l'*Ouine*.

b) *Situation cadastrale.* — Le Rocher au *Pas de la Vierge* correspond au coin Sud-est du champ n° 473, section E, du cadastre de La Chapelle-Saint-Laurent. Il porte le nom de *Champ du Rocher du Pas de la Vierge* (Fig. 2 ; R.). Il correspond à un carrefour de deux chemins (C.), dont l'un mène à l'Ouest à la route de Niort à Bressuire (a, b), et dont l'autre vient, au Nord, du village de Pitié (a', b') (1).

On remarquera que le Rocher à sculptures est, comme Pitié, presque au sommet d'un coteau, au Sud de l'*Ouïne*, c'est-à-dire sur une *hauteur*, suivant l'habitude [*Hæhencultus*]. La situation est donc tout à fait typique et excellemment choisie, comme l'a bien indiqué M. Drochon, dès 1880.

c) *Voies d'accès.* — 1° *Pitié.* — a). On peut se rendre à *Pitié* par une station de chemin de fer : *La Chapelle Saint-Laurent* (2). — Si l'on marche à pied, il faut descendre à cette gare et prendre la route directe qui mène de là à *Pitié* ; on n'a à parcourir

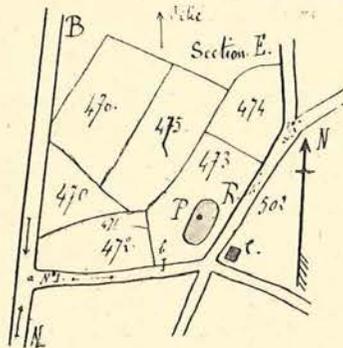


Fig. 2. — SITUATION CADASTRALE du Rocher du Pas de la Vierge, à Pitié, commune de La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres). — Décalque du Cadastre, réduit de 1/2. — Echelle : 1/5.000. — Légende : R, Rocher (Pointement granitique) ; — P, Pas de la Vierge ; — C, Croix de Jérusalem [Calvaire récent] ; — B, Direction de Bressuire ; — N, Direction de Niort par Secondigny ; — a, b, Voie d'accès (N° 1) par la grande route ; — a' b' (N° 2), Voie d'accès, en venant de Pitié par la traverse (3).

qu'un kilomètre environ. — b) Avec une voiture, il est aussi simple et plus pratique de descendre à *Bressuire*.

2° *Le Rocher du Pas de la Vierge.* — a) Il suffit, une fois arrivé au niveau du village de *Pitié* (4), par la route de Niort (11 kilo-

(1) On remarquera qu'il existe, au Cadastre, un champ (n° 471), dont la forme *allongée* E. O. semble indiquer un autre chemin, conduisant jadis de la Route au Rocher. Ce champ doit être inutilisé aujourd'hui comme voie d'accès.

(2) Chemin de fer de Nantes à Poitiers.

(3) Il s'agit évidemment ici de l'ancien Grand Chemin, qui se trouve à l'Est de la grande route actuelle.

(4) Il semble évident que le village de *Pitié* n'a été fondé qu'après la construction de la première Chapelle, c'est-à-dire après le XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, il existe, en France un très grand nombre de Chapelles portant ce nom, tandis qu'il n'y a pas de lieux dits de cette dénomination, semble-t-il, sans trace de Chapelle...

J'ai compté, dans le livre de M. Drochon, *soixante-cinq* autres Chapelles de Notre-Dame de Pitié ; et il n'y a qu'un village, celui des Deux-Sèvres, ainsi appelé ! Il n'y a pas une seule commune de ce nom. D'ailleurs, on sait qu'il y

mètres), de poursuivre, sur cette voie, vers le Sud et de franchir le fond de la petite vallée de l'Ouine. Arrivé à la moitié de la côte opposée, à environ 500 mètres au Sud de Pitié, on aperçoit, à l'Est de la route, sur le flanc du coteau correspondant un *Calvaire* (c'est la *Croix de Jérusalem*) auquel mène un, chemin de traverse assez large. Il n'y a qu'à le suivre pendant 300 mètres (*Fig. 2 ; n° 1 ; a*), pour atteindre la barrière (*b*) d'un champ situé à gauche (Nord), où l'on aperçoit un vaste plateau de granite, incliné vers le couchant : c'est là le *Rocher* ou *Chiron de la Vierge* (R.). — Le calvaire est un peu plus au Sud, vers l'Est (C.).

*b*) Les abbés Albarel et Drochon (1) ont indiqué un autre chemin, lequel est en effet, pris d'ordinaire par les Pèlerins.

« Après avoir salué le *Calvaire* gigantesque [de Pitié], prenons le *large chemin* qui s'ouvre au midi de la place, et par lequel débouchaient autrefois les pèlerins venant de Niort, La Rochelle, et Fontenay. Suivons pendant 12 ou 15 minutes environ ce chemin ombragé de vieux chênes (*Fig. 2 ; n° 2 ; a'*). — Voyez à droite cet *échallier* (*b'*); nous voici en face de l'immense rocher.... »

## § II. — FOLKLORE. — LÉGENDES.

1° LÉGENDES D'ORIGINE. — La Légende du PAS DE LA VIERGE, qui est, en réalité, celle de tout le *Rocher sacré* où il se trouve, a été résumée, comme on l'a vu plus haut, par M. Albarel et par M. Forestier de la façon suivante, au point de vue *Folklore* et *Tradition populaire* vraie, en laissant de côté toute notion religieuse moderne.

1<sup>re</sup> LÉGENDE (Forestier). — Un jour, la VIERGE était poursuivie par le DIABLE. Fatiguée, elle aperçoit ce *rocher* et s'y reposa SUR UN PIED. Puis, sur le point d'être *saisie* par le Démon, elle s'ENVOLA, d'un trait, en criant : *Pitié* (2), jusqu'à l'*endroit précis*, où s'élève maintenant le VILLAGE et la CHAPELLE, qui portent le nom de PITIÉ, lieu de pèlerinage célèbre dans toute la *Gâtine* (3).

avait, dès le *xv<sup>e</sup>* siècle, une chapelle de Notre-Dame de Pitié (Document historique, cité par Drochon).

Cette appellation semble donc être à l'origine de la *Légende* de la chapelle. Ce qui prouverait que cette légende est là au moins assez récente et n'a été imaginée que pour remplacer des traditions antérieures disparues, en ce qui concerne la *Fontaine* de Pitié, sinon le *Chiron de la Vierge*.

(1) DROCHON. — *Loc. cit.*, 1880 [Voir p. 83].

(2) Donc, quand cette légende fut *christianisée*, le village de *Pitié* existait déjà. Et cela nous indique au moins le *XV<sup>e</sup>* siècle, comme on l'a vu plus haut.

(3) L'abbé Albarel et l'abbé Drochon semblent plutôt croire, eux, à une APPARITION, récente et RÉELLE, de la Vierge sur le *Rocher à Empreinte* (1866 et 1880).

Et l'abbé Drochon ne paraît pas faire intervenir le *Diable* dans son nouveau récit (1890). — Ce en quoi il a tort, car il a *altéré* ainsi, *très nettement*, la *Légende populaire*. — Nous verrons d'ailleurs plus loin comment il a transformé, de parti pris, la tradition qu'on raconte partout, en la Christianisant récemment à nouveau.

« L'esprit malin, furieux de voir échapper sa proie, *saisit* alors le rocher si fortement que ses GRIFFES s'y enfoncèrent et firent TROIS RAINURES, longues d'une cinquantaine de centimètres.

« J'ai fort bien vu, ajoute M. Forestier, ces traces sur le rocher, traces qui proviennent de l'érosion faite par les eaux, car le granite était certainement plus tendre en cet endroit du Rocher. Et j'ai vu encore, au milieu, la trace *noire* sur le *granit bleu*, et profonde de 0<sup>m</sup>003 d'un mignon *PIED DE FEMME*, le *PIED GAUCHE*, parfaitement accusé, et dont je n'ai pu m'expliquer la formation. »

C'est là, en somme une histoire imaginée depuis longtemps et n'ayant pour but exclusif qu'une *explication*, théorique et en apparence rationnelle, des faits observés [PAS; RIGOLÉS; BASSINS], *lors de leur découverte*; puis de la *Christianisation* (par la *Chapelle*, etc.), du lieu dit de *Pitié*.

2<sup>e</sup> LÉGENDE (Albarel). — L'abbé Albarel a raconté une autre légende de la façon suivante :

« Comme plusieurs Pèlerins désiraient connaître la raison par laquelle la Sainte Vierge était venue dans ces régions, un homme, au visage triste et rêveur, dont les cheveux avaient blanchi sous le poids de rudes labeurs de la Science (1), leur parla en ces termes : « Avant la création d'Adam, quand la terre était encore *en fusion* (2), sous l'influence du débordement du feu central. Dieu éprouva les Anges en leur présentant *par avance* le Verbe incarné, son fils bien-aimé et la Vierge Marie. Lucifer et ses partisans refusèrent de se soumettre au décret divin et de s'humilier; et, soudain, semblables à la *Foudre* (3), ils tombèrent du Ciel dans les abîmes du feu! Satan leur chef, voulut alors prendre possession de la terre; mais Marie, qui possédait déjà l'univers *par anticipation* (4), lui apparut ici et *brisa sa tête* (5) altière sur les flancs de ce rocher. Voilà pourquoi (6) vous apercevez un *ped* et des *griffes*, empreints dans le granit; ce sont les *trophées* immortels de Marie. [Le fond de cette légende se trouve dans les écrits d'Arnaud et de Poillon (7)]!

« Quand il eut fini de parler, un vieux paysan secoua la tête en signe d'incredulité et s'écria : « Ce n'est pas là la véritable histoire, telle que je la tiens de mes ancêtres et telle quelle est rapportée par les anciens du pays! »

Et il donna alors la légende chrétienne, que nous résumerons plus loin.

(1) Sans doute un vieux prêtre ou un moine.

(2) Ceci, pour expliquer la dépression pédiforme sur un granite non solidifié.

(3) Cette idée sent son « Jupiter » à plein nez...

(4) Cette conception « avant la lettre » est bien curieuse!

(5) La Vierge était donc de taille à fracturer le crâne de Satan?

(6) Ce « Voilà pourquoi » me laisse un peu rêveur. — Je ne comprends pas bien : dans ce cas, le Pied serait alors le *Pied du Diable*, comme les *Griffes*!

(7) J'ignore de quel ouvrage de M. Poillon veut parler l'abbé Albarel. Serait-ce l'auteur du petit *livre perdu*, cité plus haut par Albarel et Drochon? — Un Arnaud est cité plus haut; mais il ne dit pas un mot de cela. Il doit s'agir d'un autre « Arnaud ».

2° THÉORIE DES LÉGENDES ANCIENNES. — a) *Causes*. — Comme l'Homme de la Protohistoire ne comprenait pas le sens et la raison d'être des ACTIONS HUMAINES sur la pierre, il a cherché à se les expliquer, en forgeant une hypothèse ayant pour base les *puissances divines* de son temps : hypothèse qui revient partout et est toujours la même d'ailleurs !

Un *petit Pied* (petit par comparaison avec les autres grandes sculptures pédiformes de la région où elles abondent ; ou par comparaison avec ses propres pieds) lui a suggéré l'idée d'un pied (1) de femme, et par suite d'une Divinité *féminine* païenne (*Fée*, etc.) [devenue plus tard la Divinité chrétienne correspondante : *La Vierge*].

Mais, pour que cette dernière ait pu en imprimer sa trace sur le dur granite, il a fallu qu'elle *fasse UN EFFORT* énorme de SAUT ou d'ENVOL [Les *Fées*, comme les *Anges*, devaient avoir des *ailles*, d'ailleurs] (2).

Pour justifier cette pression violente sur le roc, il a fallu imaginer qu'elle était en *danger immédiat* et poursuivie : d'où l'entrée en scène du *Diable* ! Celui-ci, qui doit toujours être *vaincu* par la *Fée* ou la *Vierge*, lutte contre le rocher (d'où l'explication des *Bassins* et des *Rigoles*) ; et ses *Griffes* restèrent imprimées sur la pierre par le même procédé [Puissance du *Dieu malin*] que pour la *Fée-Vierge*.

b) *Epoque de création*. — La question intéressante à élucider ici est celle de l'*époque de fabrication de la Légende*. En réalité, elle n'a été *modifiée*, pour la circonstance, qu'assez récemment, car la construction de la Chapelle de *Pitié* est du *xiv<sup>e</sup> siècle* (3).

Certes, aucun indice ne semble indiquer, au premier abord, qu'elle soit *préchrétienne*. Mais la *Vierge* a dû pourtant remplacer une *Fée*, là comme ailleurs, et le *Diable*, le *malin esprit* de jadis.

Toutefois, il est impossible d'être affirmatif à ce sujet, car un récit quelconque ne dit pas qu'autrefois c'était là un *Chiron de la Fée*.

Mais il y a d'autres données, fournies par d'autres TRADITIONS POPULAIRES, qui semblent bien prouver que, en réalité, cela est très *antérieur au Christianisme*. — Ce sont celles relatives au *Pouvoir thérapeutique* du *Rocher sacré* et du *Pied sculpté*.

3° POUVOIR THÉRAPEUTIQUE. — 1° *Pied* [*Mise du Pied dans*

(1) A remarquer le texte : *Sur un pied*. — Il prouve qu'il n'y a qu'une sculpture unique, et non « une paire de pieds », comme dans certains endroits.

(2) A noter que l'Empreinte pédiforme, comme d'ordinaire, est sur une *hauteur*, et que *Pitié* est aussi sur une hauteur. — C'est, en somme, un *vol de colline à colline*, de *Sommet à Sommet*, comme dans le cas de *Pégase*, c'est-à-dire du *Cheval (solaire) ailé* !

(3) Le nom de *Pitié* ne peut être que moderne, comme je l'ai dit plus haut.

*l'Empreinte: Pouvoir du Pas*]. — a) En effet, d'après M. Gabilaud, la mise du pied du *voyageur fatigué* (1), dans « l'empreinte, le repose ». Donc cela le *guérit* de son mal, qui est la *fatigue de la Marche*, en l'espèce. — Conclusion : l'empreinte a un pouvoir MIRACULEUX, en vertu de l'adage traditionnel [*Similia similibus curantur*], qui a simplement traduit [*ad usum medicorum*] une remarque populaire. — Tous les malades mettent leurs pieds dans l'Empreinte, comme l'a dit l'abbé Albarel dès 1866.

b) La mise du pied d'un citoyen quelconque dans l'Empreinte lui assure du BONHEUR, *pour toute l'Année*.

On dit « Pour toute l'année », parce que les Pèlerinages à ce Pied n'ont lieu que *tous les ans* désormais. Mais il a pu y avoir des *Pèlerinages païens*, journaliers. « Le Bonheur », c'est évidemment non seulement le *bonheur moral* exclusivement, mais aussi le *bonheur physique*, c'est-à-dire la *Santé*.

Le Pied de la Vierge *guérit* donc ou *prévient toutes les Maladies* ! — C'est bien là le type de la Sculpture douée de propriétés thérapeutiques.

2° *Rocher sacré* [Pouvoir du Rocher]. — a). En 1912, M. Vinaïère (de Cheffois, V.), un de mes anciens camarades d'études secondaires, m'a raconté (2) qu'on va au *Rocher de la Vierge* pour en *casser*, avec un marteau (jadis ce devait être avec un Percuteur), des fragments, qui servent à guérir la COQUELUCHE (3) et les COLIQUES (4), de la même façon que les fragments de la Table du

(1) Cette idée, peut-être assez moderne, est en rapport avec ce fait que le Rocher en question est voisin d'une grande *Voie de communication*, qui existait sans doute dès l'époque romaine ou le moyen âge, comme l'a bien vu l'abbé Drochon !

(2) D'après le dire de son oncle, M. Brémond (des Deux-Sèvres).

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Le traitement traditionaliste de la Coqueluche par la poussière des pierres mégalithiques*. — *Bull. Soc. franç. Hist. Méd.*, Par., 1913, XII, 10 déc., 532-537. — Paris, 1913, in-8°.

(4) Pourquoi ces *Maladies* là plutôt que d'autres ? — Mystère en apparence. En réalité, c'est très simple. C'est le rite du *frottis* (Gaidoz, 1892).

a) En effet, Les *Coliques* sont souvent guéries par les *rochers sacrés*, qu'il s'agisse d'Hommes ou d'Animaux : Le Perron de Saint-Blaise, à Villars (Eure-et-Loir) : *Chevaux (Polissoir)* ; — *Pierre à bassins* de Plumégat (Hommes) ; — Saint-Cenery-sur-Cère (Limousin) (Enfants) ; — Cleguerec (Morbihan) (Enfants) [Tombeau] ; — Saint-Vulbras (Hommes) (tombeau) ; — Ardennes (Belgique) (Hommes) (tombeau).

b) Pour la *Coqueluche*, il n'y a peut-être là qu'un jeu de mots. Peut-être n'y a-t-il que l'idée de *Coq* (maladie qui fait imiter le chant du Coq), derrière ce choix ? Or, le chant du *Coq*, n'est-ce pas le *Soleil Levant* ? — On sait que nombre de Mégalithes s'appellent La Pierre au *Coq*, la *Pierre Jau* (*Jau* = *coq*, en patois et vieux français) ; et que cet oiseau figure dans les légendes *mégolithiques* [Construction de Ponts, etc.].

Le *Coq* est d'ailleurs un animal cher à Esculape, auquel on le sacrifiait encore il y a quelque temps à La Copechagnière (Vendée).

Tout cela nous ramène donc au *Culte solaire*, par l'intermédiaire des Menhirs, Statues du Soleil !

Dolmen de Cheffois. C'est bien là le *pouvoir thérapeutique du Rocher sacré*, de la *Pierre* elle-même, exactement comme au *Pas de Saint-Roch*, à Menomblet (Vendée) (1).

b) C'est ce qu'avait écrit l'abbé Albarel dès 1866. — On casse de petits fragments du rocher, pour les emporter comme *Talismans*.

3° *Culte (Pèlerinage)*. — D'ailleurs, l'existence du PÈLERINAGE est à elle seule suffisante pour affirmer le *Pouvoir thérapeutique* d'un Rocher et d'une Source, etc. Le peuple ne se dérange, pour des cérémonies cultuelles, — même à l'heure actuelle, — que si l'opération doit lui rapporter un bénéfice quelconque, véritable ou imaginaire, bien entendu ; que s'il est alléché par une idée de gain, matériel ou spirituel !

4° ORIGINE PRÉCHRÉTIENNE. — Nous devons donc conclure de ces diverses réflexions que tout porte à croire que la Légende est aussi *préchrétienne, mutatis mutandis*. — Elle a été christianisée, comme le jour du pèlerinage, qui a lieu désormais en septembre [parce que, le 8 septembre, c'est la fête de la *Nativité de la Vierge*] (2).

Jadis donc le Rocher devait s'appeler en réalité le *CHIRON DE LA FÉE* ; et la redécouverte des sculptures est bien préhistorique et de l'Age du Fer au moins. — A cette époque, le Culte néolithique d'origine avait évidemment disparu depuis longtemps.

5° CHRISTIANISATION. — La Christianisation du Rocher sacré est représentée aujourd'hui :

1° Par le *Calvaire*, monumental, de Pitié, voisin de la *Source* ;

2° Par la *Basilique*, non achevée, de Pitié, qui remplace une ancienne *Chapelle* ;

3° Par une grande Croix, dite *Croix de Jérusalem*, très récemment bâtie près le chemin qui mène de la route de Bressuire au *Chiron de la Vierge*, au Sud du rocher, mais non dans la pièce de terre où il se trouve (*Fig. 2 ; C*).

4° Par une *Légende* spéciale, dite *Légende du Miracle du Pas de Dieu*.

Décrivons brièvement ces diverses manifestations du Culte chrétien, dont l'importance s'explique par la renommée du Pèlerinage de Pitié.

A. EGLISES. — a) *Ancienne Chapelle*. — Avant le Calvaire et la Basilique existait à Pitié une *Chapelle*, très ancienne, qui, récem-

(1) Marcel BAUDOIN et E. BOISMOREAU. — *Un Sanctuaire médical païen en Vendée : Le Bois sacré à sculpture de Pied humain (Pas de Saint-Roch) de Menomblet (Vendée)*. — *Bull. Soc. franç. Hist. Méd.*, Paris, 1913, XII, n° 5, janvier, p. 53-80, 2 fig. — Tiré à part, Paris, 1913, in-8°.

(2) Comme au *faux-pied* de la Vierge de N.-D. de Garrau, à La Chapelle-Hermier (Vendée).

ment, a été démolie pour faire place à la *Basilique*, c'est-à-dire à une colossale église. — Nous n'avons, personnellement, aucun nouveau document à citer sur ce primitif lieu de culte. Mais l'abbé Drochon a pu en retrouver des traces intéressantes dans les Archives locales. En effet, comme je l'ai dit plus haut, en 1880, l'abbé Drochon a publié une notice (1) très détaillée sur Notre-Dame de Pitié, appuyée sur des *documents inédits*. Je dois y renvoyer le lecteur ; mais je puis résumer ici ce qu'il a écrit, d'après son ouvrage de 1890 (2), que nous avons cité aussi plus haut.

a) *Origine*. — « Il nous paraît impossible d'assigner une date, même approximative, aux origines du *mouvement religieux* que nous constatons autour de N.-D. de Pitié ; mais l'aspect particulier du Plateau sur lequel est bâtie la *Chapelle*, les larges routes aboutissant à cet immense carrefour, qui ne mesure pas moins d'un hectare et demi, tout nous porte à croire que, DANS L'ANTIQUITÉ LA PLUS RECLÉE, *avant même l'époque de l'invasion des Romains*, ce coin de terre eut un rôle important (3).

*Rôle de la Fontaine*. — « Les Celtes et les Gaulois, nos pères, choisissaient de préférence, pour leurs sacrifices, les LIEUX ÉLEVÉS, sauvages, à proximité des FONTAINES (4). Dans notre pensée, avant d'avoir été consacré à l'honneur de la Mère des Douleurs, ce plateau aurait été dédié à quelque DIVINITÉ PAÏENNE (5). Cette interprétation ne s'éloigne en rien des traditions chrétiennes. Chacun sait que, lorsque la paix fut rendue à l'Église, à mesure que la foi catholique étendait ses pacifiques conquêtes, elle se substituait doucement au Paganisme (6), dont elle se contentait de transformer les temples en les purifiant, pour les consacrer au vrai Dieu. L'histoire de Saint-Martin nous montre que ce fut la pratique constante de cet illustre apôtre de nos régions occidentales ; telle était aussi la conduite de ses disciples et de ses successeurs. — Écoutez maintenant la *Légende*.

b) *Ruines de la Chapelle primitive (Légende)*. — Un jour, on ne sait à quelle époque, un laboureur, en poussant sa charrue sur la colline de Pitié, découvrit au milieu d'un buisson, les restes d'une *antique muraille* (7), dans l'épaisseur de laquelle se trouvait une Statue de la Sainte Vierge, tenant sur ses genoux son fils descendu de la croix. La pieuse image fut l'objet d'un grand respect de la part du laboureur et de ceux auxquels il fit part de sa découverte. D'un commun accord, on convint qu'il fallait la porter dans l'église de la paroisse ; mais elle n'y

(1) DROCHON (Abbé). — *Notice sur N.-D. de Pitié*. — *Loc. cit.*, 1880.

(2) DROCHON (Le R. P.). — *Loc. cit.*, 1890 [Voir p. 431-432].

(3) Idée très juste et que nous avons eu de suite, en visitant les lieux [Voie romaine. Trouvailles de monnaies. Mottes ; etc.].

(4) Ce rapprochement est très exact aussi.

(5) Évidemment la Divinité de la *Fontaine* ou de la *Source* et du *Plateau*.

(6) Très exact également.

(7) Redécouverte spontanée d'un Monument *détruit*, sorti de la mémoire du Peuple [Fait très fréquent] et en ayant très probablement remplacé un autre, *préhistorique*.

*demeura point* (1). Le lendemain, elle fut retrouvée sur le *vieux mur*, au milieu des *épines* : *sicut lilium inter spinas!*

« Par trois fois (2) l'expérience se renouvela la même (3). Parmi la foule accourue pour être témoin du *prodige* (4), une Voix fut entendue qui disait : « *Pitié* ! » — L'endroit dès lors n'eut pas d'autre nom (5) ».

c) *La Chapelle ancienne*. — « Serait-il donc téméraire de dire que les ruines entassées à Pitié étaient l'œuvre des... pillards, qui, sous le nom d'*Albigeois*, furent au XIII<sup>e</sup> siècle, les précurseurs des protestants ? Pour avoir été moins épouvantables que dans le Midi, les ravages de ces sectaires ne laissèrent pas que de se faire ressentir jusque dans l'Ouest de la France. Malheureusement, la légende n'indique pas ce détail ; mais tout le pays *AFFIRME*, par une *TRADITION*, trop répandue pour n'être pas souverainement respectable, que le concours des fidèles recommença à se faire aux pieds d'une *Statue placée dans un mur* ou *sous un arceau*. Si l'on interroge les plus anciennes murailles du Sanctuaire, du côté du chevet, un œil exercé y reconnaît sans peine une construction du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (6) » [Drochon].

d) *Destruction de la Chapelle du XIV<sup>e</sup> siècle (1561) et reconstruction (1579)*. — Ce Sanctuaire nouveau fut *brûlé* en 1561 par un moine apostat, Renye Champagnac. Mais, dès 1579, l'usurpateur du lieu fut condamné à réédifier la Chapelle, et, le 29 novembre 1604, la nouvelle Chapelle était à nouveau *consacrée* (7). Elle a persisté jusqu'à l'époque récente où la Chapelle actuelle fut construite. Le *couronnement de la*

(1) C'est ici seulement que commence, sans doute, la vraie *Légende* ; mais un tel fait peut cependant s'expliquer très bien par un simple transport *clandestin*. — On le retrouve souvent dans les légendes des Chapelles de la Vierge [N.-D. de Beautertre (Touraine) ; N.-D. de Bourgenet (Vendée) ; etc., etc.].

(2) *Chiffre fatidique* caractéristique.

(3) Cette tradition du *Retour, après Déplacement, des Statues de la Vierge*, qu'on retrouve très souvent [Chapelle du Bourgenet, Vendée, etc.], doit avoir pour point de départ une tradition *Mégalithique*, en rapport avec les *Roches consacrées* et les *Menhirs*, qui, comme je l'ai établi, sont des *Statues du Dieu Soleil* [que la Vierge a remplacées] en l'espèce.

En effet, GIRALDUS CAMBRENSIS, au dire de Cambry (*Mon. celt.*, p. 114), dit qu'une pierre de l'île Mona (Angleterre) *revenait toujours à sa place, quelque effort* qu'on fit pour la retenir ailleurs. « Le Comte Hugo Cestrensis (du temps d'Henri II d'Angleterre) voulut se convaincre de la vérité du fait. Il attacha la *pierre merveilleuse* à une pierre beaucoup plus grosse et la fit jeter dans la *mer* [comme la *Vierge de Bourgenet*, etc.]. Et le lendemain, elle occupait sa place accoutumée » !

Cette légende a pour but simplement de montrer que la Pierre est une *DIVINITÉ*, un *DIEU*, puisqu'elle est capable de faire un *MIRACLE*. — Elle corrobore tout à fait ma théorie des Menhirs. [Voir : Marcel Baudouin. — *Les déplacements et les virements des pierres mégalithiques dans la légende*. — *Homme préhist.*, Paris, 1914, n<sup>o</sup> 1, p. 11-16].

(4) Apparition du *Miracle* nécessaire pour créer le Pèlerinage [*Hallucination de l'Ouïe*, classique].

(5) La légende correspond bien ici à ce que nous avons dit plus haut sur l'origine de cette dénomination.

(6) Tout cela peut être *historique*, en effet.

(7) Sur la Carte de Cassini, qui est antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve indiquée : « *La Chapelle de Pitié* ». — On voit qu'il ne s'agissait à cette époque que d'une très *petite* chapelle, d'après le dessin de cette carte.

*Vierge* date du 21 septembre 1873 [On sait qu'il y a des Pèlerinages à *Vierge non couronnée*].

Actuellement, il y a un Pèlerinage à la Pentecôte; mais celui de *Septembre* est bien celui des grandes masses populaires.

De son côté, M. Ledain a écrit (*Dict. top.*, 1892) (1): « La chapelle de Notre-Dame de Pitié est un ancien *pèlerinage*. Ruinée par les protestants en 1561, elle a été réédifiée par ordonnance des grands jours du 6 octobre 1579 et consacrée le 29 novembre 1604 (*Arch. fabrique Chapelle-Saint-Laurent. — Notice hist. sur N.-D. de Pitié*; par l'abbé Drochon, 1881) ».

En 1667, on construisit une *Hôtellerie* pour les Pèlerins, et, pendant tout le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle, le Pèlerinage fut très prospère. Plus tard des Confréries s'y établirent.

B. *Basilique*. — Ces temps derniers, on a voulu faire à Pitié, comme à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), non pas une simple Chapelle pour remplacer l'ancienne, mais une *Basilique*, immense et importante. Malheureusement l'argent a manqué, et la dite Basilique reste toujours inachevée, comme le prouve la carte postale n° 177 de Cordier, qui donne la façade Ouest (porte d'entrée) de cette importante église, toujours en construction. « Qui trop embrasse mal étreint, évidemment », comme le Diable de la légende de Pitié, qui, en voulant saisir la Vierge, ne réussit qu'à embrasser son Chiron...

Il importe de rappeler qu'au chef-lieu de la commune (*La Chapelle-Saint-Laurent*) existe déjà une église, assez vaste (Carte postale n° 74 de Cordier; 10<sup>e</sup> édition), qui aurait dû suffire aux ambitions les plus hautes dans une telle région (2).

C. *Calvaire de Piété*. — a) *Ancienne Croix*. — Il est probable que cette magnifique construction, comparable par le volume, sinon par la valeur artistique, aux célèbres Calvaires bretons, a remplacé, à Pitié même, près de la Fontaine antique et sacrée, une vieille *Croix*, plus modeste.

Deux cartes postales, éditées par M. Cordier (11<sup>e</sup> édit., n° 38; et 12<sup>e</sup> édit., n° 132), en donnent une excellente idée et nous dispensent d'une description circonstanciée. C'est un édicule, en forme de petite tour (ressemblant à une chapelle), flanquée d'une tou-

(1) Belisair LEDAIN. — *Diction. topograph. du Dép. des Deux-Sèvres*, etc., publié par A. Dupond. — Poitiers, 1892, grand in-8° [Art. *Pitié*; voir p. 212].

(2) A noter le nom de cette commune: *La Chapelle*. — Cela prouve qu'il a dû y avoir une Chapelle — probablement en rapport avec la *Fontaine* de Pitié — avant la création de cette paroisse.

Rappelons que *Saint-Laurent-sur-Sèvre* (Vendée) est assez éloigné au Nord-ouest.

relle arrondie (1) : tour carrée supportant une énorme Croix de Pierre et entourée d'une grille avec onze statues de bronze. Il date de 1856 (Drochon).

b) *Pèlerinage*. — 1° *Chapelle*. — Le jour du Pèlerinage, le 8 septembre, à la Nativité de la Vierge, on dit la messe, en plein air, à la porte de cette *Chapelle*, comme le prouve une autre carte postale de M. E. Cordier (n° 101). D'après cet observateur avisé, il s'agit surtout d'un PÈLERINAGE D'HOMMES : ce que démontre d'ailleurs la photographie des assistants à la messe, où j'ai compté des centaines d'hommes pour une trentaine de femmes...

2° *Rocher*. — D'ailleurs, M. Gabillaud, après Albarel et Drochon, a écrit : « Le rocher attire, tous les ans, des milliers de Pèlerins ». Ce qui semblerait indiquer aussi surtout des Hommes ; mais il ne dit pas pourquoi, sauf peut-être par ces mots : « Le pieux voyageur ». Peut-être, est-ce surtout un pèlerinage pour Voyageurs, en rapport avec l'idée de *fatigue* et, par suite, celle de *Pied fatigué*.

L'abbé Teillet (2) a écrit de son côté : « Si l'on passe sur les routes avoisinantes, de nuit (3) et de jour, soit en été, soit en hiver, assez souvent on rencontre des pèlerins, marchant (4) en silence, un chapelet à la main et la prière sur les lèvres ». Il n'est pas difficile de deviner où ils vont. Les *petits enfants* portent à leur cou la médaille achetée au dernier pèlerinage... »

D. *Croix de Jérusalem*. — Le clergé catholique, dans l'impossibilité de terminer la basilique de Pitié, n'a pas voulu rester sur cet échec et a fait récemment élever, près du *Chiron de la Vierge*, une grande *Croix de bois*, plantée sur un cône tronqué imposant, tout en maçonnerie et en granite. Sur les petites branches de cette croix ou calvaire de bois, on lit : CROIX DE JÉRUSALEM (5). — C'est là, en réalité, la vraie christianisation, sur place même, du *Pas de la Vierge*; et il n'est pas douteux que ce monument frappera très vivement tous les pèlerins qui viendront au Rocher sacré.

(1) Un personnage ailé la surmonte [*Ange* ou *Vierge ailée*].

(2) Abbé TEILLET. — *Loc. cit.*, Voir p. 218.

(3) Le *Pèlerinage* commence à minuit, comme nous l'avons vu.

(4) Ceci explique le *Voyage*, comme on dit en Vendée; et c'est un « Voyage » à pied. — Le rôle du *Pied* est donc net en l'espèce.

(5) J'ignore la signification précise, en l'espèce, de ce mot *Jérusalem*. — Mais on me permettra de rappeler qu'il existe, précisément à Jérusalem, un *Pied de Jésus-Christ*, qui est manifestement en rapport avec le *Mythe de l'Ascension*. — On sait qu'un mythe analogue (*l'Assomption*) existe pour la Vierge.

Tout cela, comme je l'ai prouvé, est en rapport avec les Sculptures pédi-formes [Marcel Baudouin. *Les mythes de l'Ascension et de l'Apparition expliqués par les Empreintes de Pieds humains*. — *Paris médical*, 1913, n° 6, 1<sup>er</sup> janvier, p. V-IX, 4 figures].

6° MIRACLES. — De nombreux MIRACLES se sont produits à Pitié même... C'est indiscutable. Mais l'Eglise ne les a pas encore admis.

Ils ont été étudiés par l'abbé Drochon (1880) et je renvoie à son livre. Mais tous sont explicables par la Pathologie nerveuse actuelle.

A. MIRACLES ET SCULPTURES. — Ce qu'il faut retenir du Pèlerinage et des Miracles de Pitié, au point de vue du *Pas de la Vierge*, qui seul nous intéresse ici, ce sont les faits suivants :

1° Le Pèlerinage [VOYAGE AU ROCHER] doit être fait à *Pied*, et autant que possible *Pieds nus*, d'après la tradition (xvii<sup>e</sup> siècle). Cela prouve nettement que ce voyage est en rapport avec la *Sculpture pédiforme*, et non pas avec la *Source* ou la *Chapelle* de Pitié.

2° Nombre de malades, venus et guéris (1) à Pitié, sont des PARALYTIQUES, c'est-à-dire des sujets souffrant du *membre inférieur* (et dans l'impossibilité de marcher); autrement dit des personnes impotentes du *PIED*; des *léthargiques*, etc. Là encore l'influence de la Sculpture est manifeste !

C'est donc bien la CAVITÉ PÉDIFORME qui est à l'origine de toute cette affaire, en Folklore.

B. LÉGENDE DU MIRACLE DU PAS DE DIEU [*Apparition de la Vierge*]. — Mais un MIRACLE (2) spécial, dit légendaire, qui a dû être, sinon inventé, du moins rédigé par le clergé catholique, un peu dans le but de remplacer la tradition populaire païenne, se rapporte spécialement à la Sculpture. Il a pour base un fait, qui se serait produit assez récemment et aurait bien eu lieu au *Pas de la Vierge* même. Il a été raconté pour la première fois par l'abbé Albarel en 1866, rapporté à sa façon par l'abbé Drochon en 1880, et cité en 1906 par l'abbé Teillet. — Mais ce MIRACLE, D'AILLEURS TRÈS POSSIBLE, ne paraît pas avoir reçu cependant la sanction des autorités ecclésiastiques, car on ne le donne que comme une Légende (Albarel; Drochon; etc.), et non comme un *fait historique*. — Ne s'agirait-il donc que d'une *Déformation*, voulue, de la *Légende d'origine*?

En tout cas, le voici en résumé, d'après l'abbé Albarel.

a) *Texte d'Albarel*. — « Une jeune Châtelaine, atteinte d'une maladie terrible, était, en réalité *possédée du Démon*. Elle avait des crises terribles, des hallucinations, et semblait parfois morte (3). Un jour, la

(1) Le premier miracle, *historiquement* connu, date de 1596 [Paralysie totale chez une femme hystérique].

(2) Mais la *surdi-mutité*, le *sommeil pathologique*, la *cécité*, l'*hystérie*, etc., ont été souvent guéris à Pitié [Témoignages de personnes dignes de foi].

(3) On reconnaîtra là tous les signes de la *Grande Hystérie* de Charcot.

malheureuse malade demanda qu'on la conduisit au *Pas de Pitié*. Elle y alla *pieds nus* (1), ainsi que ses parents. On alla à la *Chapelle* (2) et y resta *neuf jours* (3) en prières; mais en vain.

« Déjà les parents désolés retournaient avec la malade dans leur pays... Ils étaient arrivés *près d'un Rocher* (4), distant d'un kilomètre à peu près, quand la jeune fille demanda à se reposer. Elle *apercevait encore la Chapelle* (5). Elle se jeta à genoux, et, tendant vers le sanctuaire ses mains suppliantes, elle s'écria de toute sa force : « Oh ! Notre-Dame de Pitié, délivrez-moi. A mon secours... ».

« Elle avait à peine prononcé ces mots qu'une *grande lumière* (6) remplit soudain l'endroit où elle se trouvait, et, dans cette clarté resplendissante, Marie elle-même apparut *aux regards de toute la famille* (7) *éplorée*. Son *Pied virginal se posa sur le Rocher*, où il laissa une *Empreinte* profonde (8), et elle ordonna au *Démon* de s'enfuir. A cet ordre, Satan sortit du corps de la jeune Chatelaine (9), avec un *bruit si épouvantable* que la terre en *trembla* (10); et il devint tellement furieux de se voir ainsi chassé qu'il *enfonça ses pattes monstrueuses dans le roc*, où les traces de ces griffes (11) sont encore visibles » (12).

b) *Texte de l'abbé Drochon* (1881). — Mais l'abbé Drochon — qui prétend (13) que l'abbé Albarel « a dû maintes fois suppléer, par sa brillante imagination, aux certitudes de l'Histoire », — a cru devoir ne pas suivre, à la fin de son récit, le texte précédent, et n'a pas hésité à dénaturer lui-même complètement la tradition populaire courante, pour une raison facile à soupçonner. Il a voulu faire le

(1) Détail important, montrant l'intensité de la Foi religieuse.

(2) Donc le fait est récent.

(3) Chiffre fatidique ( $3 \times 3 = 9$ ).

(4) Il semblerait qu'on *découvrit* ce jour-là le rocher sacré, avec une telle réédification ! — Mais le *Pas de la Vierge* existait pourtant bien, comme lieu de *Pèlerinage*, depuis des siècles, puisque la *Chapelle* existait déjà. — Il apparaît donc bien ici qu'on a voulu altérer, par un tel récit, les *faits historiques*, s'ils ont existé, au détriment du Folklore ancien.

(5) Donc le fait est bien récent. — Malheureusement, du Rocher du *Pas de la Vierge*, on ne peut pas apercevoir la Chapelle...

(6) Hallucination de la vue : *Apparition de la Vierge*.

(7) *Hallucination* d'ensemble [*Famille suggestionnée* par les déclarations de la malade].

(8) Ceci, pour expliquer la formation de l'Empreinte.— Il n'y a qu'un malheur: c'est qu'elle existait déjà [Chapelle, etc.]! — Contradiction cependant jugée nécessaire pour bien *authentifier* le *Miracle* [intervention d'une puissance *divine* capable, comme d'usage, d'*amollir* la roche].

(9) *Exorcisation* spontanée de la Malade: souvenir des *Exorcismes* religieux du moyen âge.

(10) La terre tremble toujours, lors de miracles !

(11) Le *Démon* n'est là que pour expliquer les Bassins à Rigoles.

(12) Il est très possible qu'une jeune fille hystérique ait été *guérie* par un pèlerinage au *Pas de Dieu*. — Le clergé pourrait donc très bien admettre la réalité du prétendu Miracle, à condition de refaire un texte de légende, basé sur la Science.

(13) *Loc. cit.*, 1880 [Voir p. XI].

savant, en n'ayant pas l'air d'admettre les croyances du Peuple, dans leur naïveté primitive; et il n'a fait preuve ainsi que de fausse science (1).

Voici ce qu'il a écrit (2), en ce qui concerne l'*Apparition de la Vierge* :

« Marie *daigna venir* sur ce rocher. *Son Pied s'y reposa*; avec cette majorité sereine, qu'avait autrefois son fils sur la terre, elle *ordonna* au *Démon de s'enfuir*, en laissant en paix la servante de Dieu. Devant cette Voix, qui commandait en souveraine, mais, *avec rage*, et enfonçant sa *griffe* dans le rocher, il y laissa pour toujours la preuve de son obéissance (3), comme de son impuissante colère. La malade fut guérie, et, d'année en année, elle revenait remercier N.-D. de Pitié. En passant près du rocher, elle rappelait le miracle de sa guérison, en disant : « Ici, la Sainte Vierge s'est *arrêtée* un instant; là, elle a disparu (4); de l'autre côté le Diable s'est enfui ».

« Sur le témoignage souvent répété de la miraculée, ON CREUSA DANS LE GRANIT LE PETIT TROU, EN FORME DE NACELLE, appelé *le Pas de la Vierge*. — Tel est le naïf récit qui se transmet de génération en génération dans notre Bocage... »

C'est cette dernière phrase qui est *très grave*, car elle affirme qu'on prétend, dans le *Peuple*, QU'ON A CREUSÉ le *Pas de la Vierge* DEPUIS QUE LA MIRACULÉE DE FONTENAY-LE-COMTE Y A ÉTÉ GUÉRIE, c'est-à-dire depuis l'époque HISTORIQUE, à laquelle remonte cette ville!

Or jamais les Paysans n'ont fait allusion à une telle explication. Et nous en trouvons la preuve dans le récit de l'abbé Albarel (1866) lui-même, qui dit nettement : « Le *ped virginal* laissa une EMPREINTE profonde » ! L'abbé Drochon a donc récemment altéré le texte de 1866, dont il s'est servi pourtant plus haut (puisque les mots employés sont les mêmes). — Ce creusement « moderne » est imaginé de toutes pièces et cela exclusivement dans le but d'éviter une critique d'ordre scientifique : à savoir que ce que racontait le Peuple était *impossible* à admettre.

Mais, en réalité, c'est le Peuple qui a raison, car le *Pas de la Vierge* est bien antérieur à la création de la ville de Fontenay-le-Comte, puisqu'il est *préhistorique*. C'est en voulant trop bien faire qu'on se trompe..... Il ne faut donc jamais « corriger » et

(1) D'ailleurs, l'abbé Drochon n'hésite pas à déclarer qu'il a assisté à des « *exorcismes*, pratiqués sur l'ordre de l'évêque de Poitiers sur une personne [possédée du Démon], qui mourut depuis en odeur de sainteté » ..

(2) *Loc. cit.*, 1880 [Voir p. 84-86].

(3) Malade de *Fontenay-le-Comte* (V.), d'après cet abbé.

(4) Donc, elle aurait *marché* sur le rocher ..

« arranger » à sa guise (même sous un prétexte scientifique) la *Tradition populaire*!

Il vous en cuit toujours... En voilà une évidente preuve.

REMARQUE. — Il faut absolument rapprocher N.-D. de Pitié (de La Chapelle-Saint-Laurent) de N.-D. de Pitié, à Ranton (Vienne). — En effet, cette Chapelle de Ranton a probablement aussi, malgré la légende, christianisé, sinon une *Empreinte pédiforme* du voisinage, du moins une *Rivière*.

En effet, à Ranton, a écrit le R. P. Drochon [*Loc. cit.*, 1880, p. 425], « dès l'époque romaine, le passage de la *Dive* (1), au pays de Loudun, était si redouté pour ses marais profonds que les voyageurs l'avaient mis sous la protection du Dieu le plus célèbre du paganisme lui-même, le *Passage de Jupiter*, dont l'usage a fait PAS-DE-JEU (D.-S.) : petit bourg, qui, sur la rive gauche du marais, a conservé ce souvenir. Les premières prédications de l'Évangile convertirent l'autel de Jupiter en celui de Marie ».

### § III. — LE ROCHER DU PAS DE LA VIERGE.

DESCRIPTION. — Nous avons à décrire : I° le Pointement rocheux qui constitue le ROCHER SACRÉ. II° les SCULPTURES, que nous y avons relevées, à savoir : 1° Les GRANDES RIGOLES, méridiennes ; 2° Les BASSINS à petites *rigoles*, de forme classique ; 3° L'*Empreinte pédiforme* ou PAS DE LA VIERGE.

#### I. — ROCHER SACRÉ.

Le pointement rocheux porte le nom de *Chiron de la Vierge*, « Chiron » voulant dire ici, comme on le sait, *affleurement* d'une roche primitive.

a) *Description*. — Il se présente sous la forme d'un vaste *Plateau*, bien exposé, de 45 à 50 mètres de longueur Nord-sud et de 35 à 40 mètres de largeur Est-ouest au moins (2). — A l'Est, il fait une saillie de 1 mètre à 1<sup>m</sup>25 sur le sol ; mais son bord est un peu *incliné* vers l'Est et non à pic. — A l'Ouest, au Nord et au Sud, il disparaît en pente très douce sur la terre arable. La surface visible est de 40 × 35 ; soit de 200 mètres carrés, au minimum (*Fig. 3*).

b) *Géologie*. — La roche qui le constitue est très friable parfois. C'est un *granite* à très gros grains, qui se désagrège facilement et montre des quartiers énormes de *feldspath orthose*, très rosé, atteignant souvent les dimensions d'une noix. Les sculptures, certes, ne

(1) *Dive*, rivière sacrée à l'époque gauloise, comme la *Divonne*, etc. — C'est peut-être d'ailleurs parce qu'elle était dangereuse, qu'elle est devenue sacrée.

(2) Les Guides donnent : 33<sup>m</sup>, 21<sup>m</sup> et 1<sup>m</sup>12 (Joanne. Conty, Centre, p. 315). Ce sont des chiffres trop faibles.

sont pas difficiles à faire, quand le grain est aussi peu serré ; mais les cavités creusées *s'altèrent très vite*, quand elles ne sont pas très *bien polies*. Le *Polissage* de ces gros grains de feldspath doit d'ailleurs être difficile à obtenir avec une telle roche (1).

Ces faits sont très importants à souligner, car ils expliquent qu'on ne pouvait pas, sur ce granite, exécuter de fines gravures (comme sur la granulite de Saint-Aubin-de-Baubigné, par exemple); qu'on ne pouvait y faire que des *sculptures grossières*; et que, puisque celles qu'on y voit sont extrêmement polies, elles sont certainement *authentiques*.

L'*érosion* n'est pas capable, quoiqu'on ait dit, d'avoir creusé les *rigoles* et les *bassins* de ce rocher ! Quand elle opère, elle désagrège partout; et on n'a alors que des cavités irrégulières, au lieu de superbes sculptures, comme celle du *Pas de la Vierge*. Il est facile d'ailleurs de le constater au niveau de failles naturelles, dont quelques-unes se voient du côté Sud du pointement.

## II. — SCULPTURES.

Ce qui m'a frappé de suite, en arrivant sur ce plateau rocheux par son côté Sud (Fig. 2), c'est l'existence d'une *grande Rigole* Nord-sud, qui le traverse de part en part, du côté du *Levant* (Fig. 3).

1° GRANDES RIGOLES. — A première vue, je crus avoir affaire à un phénomène d'*érosion spontanée* de la face supérieure du granite, d'ailleurs très lisse, et réellement *aplanie* par les eaux de pluie, comme l'a dit M. Gabriel Forestier (1907).

a) *Rigoles en général*. — Mais, bientôt, je remarquai, à l'Ouest de cette grande rigole principale, d'autres rigoles, plus petites, mais à peu près parallèles, surtout marquées au *côté Sud* [Soleil à Midi] et disparaissant presque vers le Nord, sauf la première; et, cela, sans aucune cause apparente. — Ce sont là « les *Cinq longues Fissures*, parallèles Nord-sud », signalées en 1910 par M. Gabillaud.

b) *Rigole principale*. — Je pris alors l'Orientation de la grande « fissure » principale, qui attira surtout mon attention; et je constatai qu'elle faisait un angle de 20° *Nord-est* avec la ligne Nord-sud

(1) Ce granite est l'analogue du *Granite de Siclon*, près Bazoges-en-Pareds (Vendée), dit *porphyroïde*, où « de grands cristaux d'orthose rose peuvent atteindre plusieurs centimètres de diamètre dans toutes les directions et où les grains de quartz ont eux-mêmes un centimètre de diamètre » (*Carte Géol. Serv. Mines*, feuille La Roche-sur-Yon).

D'après la feuille de la *Carte Géol. Serv. des Mines* de Cholet, ce granite, à *orthose rosée*, en cristaux colossaux parfois, doit constituer une roche à part.

Les cristaux sont plus *formidables* encore du côté de Largeasse, c'est-à-dire un peu au Sud.

de la Boussole magnétique. Immédiatement ce chiffre me frappa beaucoup, car je le note souvent, pour la *Ligne méridienne*, dans mes recherches relatives aux Sculptures sur rochers en Vendée et ailleurs (Fig. 3; G. Ri).

Je constatai, d'autre part, que cette *grande Rigole*, qui a presque 30 à 35 mètres de longueur, avait 0<sup>m</sup>50 de large environ à son fond et 0<sup>m</sup>30 de profondeur sur presque toute son étendue ; qu'elle était située à environ 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>75 du bord Est, presque à pic, du plateau

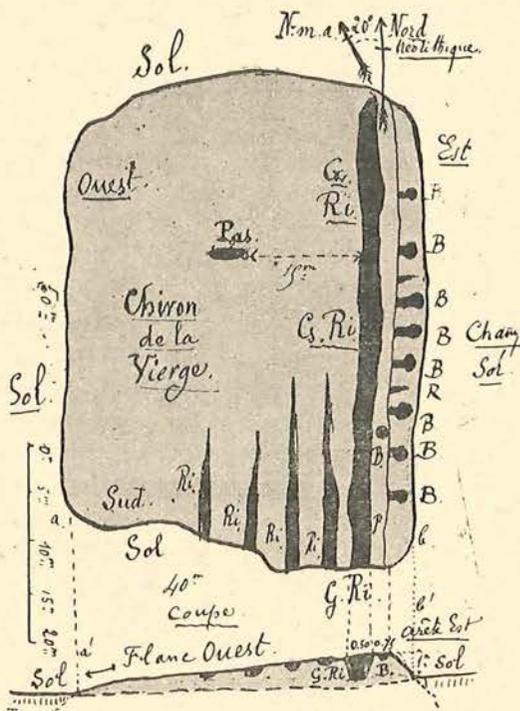


Fig. 3. — Aspect général des SCULPTURES du Rocher de Pitié (Schéma, et non Décalque). — Echelle : 1/1000 environ. — I. Plan du Rocher. — B. Bassins à Rigoles (Griffes du Diable); — Ri, Rigoles; — G. Ri, grande Rigole; — II. Coupe verticale (schématique) du Rocher (Est-Ouest). — a, a', b', b, limites Sud, Ouest et Est.

rocheux, mais qu'elle ne lui était pas exactement parallèle ; qu'elle était plus large à son ouverture (0<sup>m</sup>70 à 0<sup>m</sup>80, au lieu de 0<sup>m</sup>50) qu'à son fond ; et que le fond, aplati et comme poli, ne correspondait pas du tout à une faille du rocher, comme on pouvait le supposer, au moins dans tous les points et sur toute son étendue (1).

(1) On remarquera que la plus grande Rigole est du Coré EST du Chiron. Cela semble en rapport avec l'idée « SOLEIL LEVANT », que nous retrouverons d'ailleurs pour toutes les Sculptures de ce plateau rocheux.

J'en conclus, de suite, qu'une telle Rigole ne pouvait être que le résultat d'un TRAVAIL HUMAIN, utilisant, certes, par endroits, des failles et des fissures naturelles, mais en grande partie exécuté suivant une Direction voulue et une *Orientation donnée*, devant correspondre à la Méridienne astronomique de l'époque, puisque la déviation de la boussole est là de 15° environ et que la différence de 5° [20° — 15° = 5°] donne dès lors la Déviation de la Méridienne depuis l'époque de fabrication, et s'explique par ce fait qu'on a affaire à une sculpture vraie de l'époque *néolithique*. Au demeurant, on connaît ailleurs des rigoles presque aussi larges (Hypogée du Castellet, Bouches-du-Rhône; — Vosges; etc.).

Les autres rigoles, moins nettes, moins démonstratives et moins longues, me paraissent de même nature, quoique bien moins importantes (Fig. 3; Ri); je n'y insiste pas ici.

2° BASSINS A RIGOLES. — Ma conviction s'affermir dès qu'on me montra les « *Paucre*s ou *Griffes du Diable* », d'ailleurs en nombre assez considérable, sur le FLANC EST du Rocher et sur une petite *plateforme* séparant la *granderigole* ci-dessus de ce flanc oriental. (Fig. 3; B). Je reconnus de suite l'existence, en ce point précis, de plusieurs BASSINS typiques, pourvus presque tous d'une *Rigole*, longue de 0<sup>m</sup>50, large de 0<sup>m</sup>50 à 0<sup>m</sup>55, profonde de 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>08, dirigée de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est. — La plupart de ces bassins, plus ou moins *allongés* aussi de l'Est à l'Ouest, sont placés sur le *flanc, oblique*, du Rocher; et, par conséquent, ils n'ont pu être produits par l'érosion ou le séjour des eaux ou même leur passage dans des fissures ou des failles [qui n'ont jamais existé d'ailleurs, car on n'en voit aucune trace à leur niveau].

Ce sont là les « *trois Rainures* de 0<sup>m</sup>50 de M. Forestier » (en réalité, il y en a plus d'une quinzaine); « les *trois rudiments* de Bassins (empreintes des *Griffes du Diable*) de M. Gabillaud »; « les quatre et cinq cavités » de Arnould, etc., etc.

Pour quiconque est accoutumé à voir des sculptures sur rochers, le doute n'est pas possible un instant. Il s'agit bien là de vrais *Bassins*, car toutes leurs *rigoles* sont parallèles et précisément disposées à 90° sur la *grande Rigole* de l'Est (suivant par conséquent des *Lignes équinoxiales*). — On voit donc réapparaître ici l'Idée du SOLEIL LEVANT, puisque *tout est* à l'Est de la grande Rigole et du côté Est du Chiron.

### III. — EMPREINTE PÉDIFORME : LE PAS DE LA VIERGE.

SITUATION. — Le *Pas de la Vierge* se trouve à environ 15 mètres à l'Ouest de la *Grande Rigole* et à environ 20 à 25 mètres de l'extrémité Nord du plateau; par conséquent il n'est pas tout à fait en

son milieu et est rapproché du coin Nord-Ouest. Il a été creusé sur le flanc Ouest du rocher, en un point où le granite, assez résistant, forme une vaste plage, presque horizontale (1). Aussi, quand il pleut, l'Empreinte pédiforme reste-t-elle constamment *pleine d'eau*, comme les auteurs l'ont remarqué (Albarel, etc.). — Malgré cela, elle a été *si bien polie* et la roche est si dense en ce point que nulle désagrégation du granite ne s'y remarque, malgré l'antiquité du travail humain (Fig. 1 et 3).

ORIENTATION. — Le grand axe de la sculpture est, grosso modo, *Ouest-Est*. — Mais, quand on le détermine avec la précision voulue à la *boussole* (2), on constate qu'en réalité il fait, avec la ligne magnétique Ouest-Est, un angle de 20° Ouest ou Nord-Ouest ; par conséquent il se dirige sur le *Cercle azimuthal*, à 70° Nord-Ouest.

Cette direction correspond à 110° Est-Sud-Est, très exactement. Ce chiffre de 20° [ $110^\circ - 90^\circ = 20^\circ$ ] me frappa immédiatement, car il est précisément le même que celui observé pour la *Grande Rigole*, étudiée plus haut !

J'en ai conclu immédiatement que ces deux Cavités étaient deux vraies Sculptures de la *même époque*, puisque l'une, indiscutable technologiquement parlant, venait ainsi justifier l'autre et l'authentifier.

De plus, l'axe en question est *parallèle* aux lignes formées par les *Bassins à courtes rigoles* du flanc *Est* du Rocher : ce qui vient à son tour authentifier les dits *Bassins*.

Il résulte de là que la sculpture pédiforme a été exécutée pour représenter la *Ligne Equinoxiale* de 90°, puisque  $70^\circ + 15^\circ = 85^\circ$  et que la différence des Méridiennes est ainsi de :  $90^\circ - 85^\circ = 5^\circ$ .

La Méridienne néolithique s'est donc déplacée, là aussi, de 5° depuis l'époque de fabrication. — Ce qui classe ce *Travail humain* comme *Néolithique*, forcément !

FORME. — La cavité, ainsi que l'ont remarqué tous les observateurs, a la forme d'une « *Empreinte de PAS* ». D'où le nom populaire qu'on lui donne, en l'attribuant à la *VIERGE* ; d'où le terme « *mignon pied de femme*, parfaitement accusé », employé par G. Forestier ; et celui de « *petite cuvette oblongue*, à grand axe Est-ouest », de Gabillaud (Fig. 3).

(1) Cette localisation [*Ouest et Nord-ouest*], semble voulue.

(2) Quand on opère sur un tel affleurement de granite, formant une masse aussi énorme, il ne faut pas placer la boussole sur le rocher lui-même, car le granite contient parfois des masses de *fer*, assez volumineuses, qui affolent l'aiguille. — J'ai pu le vérifier, non loin de Pitié. — J'ai donc pris ici les précautions nécessaires pour faire disparaître cette cause d'erreur, en opérant à une *distance suffisante en hauteur*, et en contrôlant les observations à l'aide de deux boussoles, opérant en même temps, à deux niveaux : en haut et en bas.

C'est le type de la Cupule ovoïde ou pédiiforme, que nous avons signalée jadis pour l'Île d'Yeu (Roche-aux-Fras, etc.). C'est la

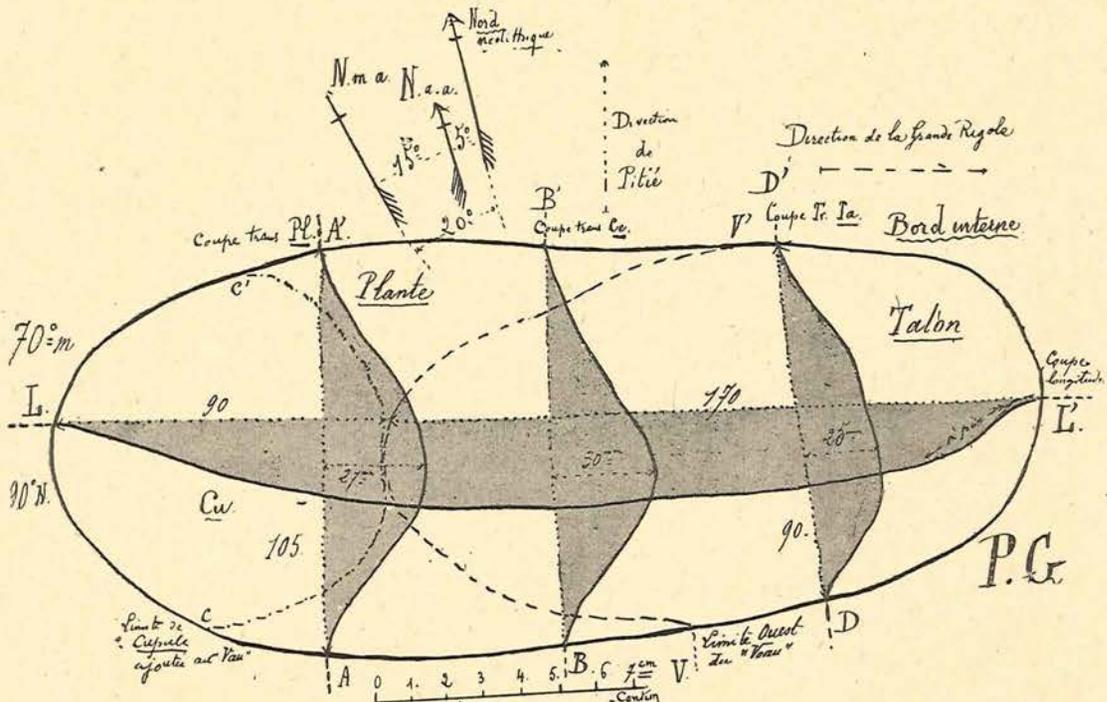


Fig. 4. — Le PAS DE LA VIERGE du Rocher de Pitié, La Chapelle-Saint-Laurent (D. S.). — DÉCALQUE direct du Rocher [réduit de 1/2]. — Echelle : 1/2 Grandeur. — Légende : V, V', limite de la zone noire (Vau); — P. G., Pied gauche; — C, C', limite de la cupule Cu, surajoutée au Vau. — Pl., Plante. — Les parties en Grisé représentent la Coupe longitudinale de la cavité (L-L'); et trois Coupes transversales : au niveau du Talon (D-D'), du Centre (B-B'), et de la Plante (A-A').

sculpture, en forme de pied, la plus primitive ou à peu près, au point de vue technologique.

L'abbé Albarel a prétendu que, jadis, on y voyait du côté de l'Est, des traces de Doigts. Je me permets d'en douter fortement, puisque

maintenant on ne voit rien à ce niveau (1) et que cette extrémité même correspondant à un « Vau » du granite ! — D'ailleurs je me méfie un peu de l'imagination, réelle, de cet auteur.

COTÉ DU PIED. — D'après G. Forestier, c'est une Empreinte de « PIED GAUCHE ».

Pour mon compte, je suis de son avis. Je ne crois pas que la plante soit à l'Est, comme l'a dit Albarel (2) (Fig. 4).

En effet, on constate que le bord de cette ovoïde ou cavité oblongue, LE PLUS EXCAVÉ, est celui qui regarde le NORD. Comme ce bord correspond au *bord interne* du pied, si le talon est bien du côté de l'Est, la figure est forcément celle d'un *Pied gauche*.

On reconnaît, d'ordinaire, le côté du talon, à ce qu'il est LE MOINS LARGE, LE PLUS PROFOND et LE PLUS TAILLÉ A PIC. Si on applique ici cette règle, on est obligé d'incliner pour le Pied gauche. Il résulterait de là que le *Pied* SE DIRIGERAIT DE L'EST VERS L'OUEST, c'est-à-dire du *Levant au Couchant* : fait capital (Fig. 4).

Cette sculpture étant supposée inversée, ce serait, alors, en réalité, un PIED DROIT, avec *Plante à l'Ouest*.

CONSTITUTION DE LA CAVITÉ. — M. G. Forestier a fait une remarque très juste. — Il a écrit : « J'ai vu une *trace noire* sur le granite bleu... ». En effet, de l'Est à 0<sup>m</sup>17 vers l'Ouest, le fond de la cavité est recouvert par une *substance noirâtre* et foncée, formant une sorte de *vernis*, très lisse, recouvrant le granite.

a) *Cavité naturelle (Vau)*. — Comment expliquer cette formation insolite ? Cela est très simple. C'est ce que les carriers du pays appellent la *Coque d'un Vau*, c'est-à-dire une sorte d'enveloppe, qui parfois isole, dans la masse du granite, certains *Noyaux ovoïdes*, nommés *Vaux* (3), constitués par une roche un peu spéciale, résultat de « concentrations plus basiques » [de Lapparent].

b) *Travail humain (Cupule additionnelle)*. — L'un de ces *Vaux* s'étant détaché, sans doute spontanément, comme le grand axe de

(1) Cette hypothèse serait assez séduisante, car, parfois, les pieds anciens (c'est-à-dire à 5° de déviation méridienne) ont bien leur *plante à l'Est*. — Ce sont d'ordinaire des *gauches*, et non des *droits*.

(2) Si cela était certain, cela trancherait à question du *côté du Pied*. — Mais il est impossible de tenir compte ici de cette donnée.

(3) Ce sont les *Enclaves* classiques des géologues, bien connues pour les granites de Normandie (utilisés pour la construction des trottoirs de Paris, par exemple).

Sur tous les trottoirs de la Capitale, on voit de ces *enclaves* en place, mais *usées* et *polies*. Quand elles se détachent, leurs cavités simulent parfois à s'y méprendre des *Cupules néolithiques* (Par exemple, rue de Bruxelles, rue Linné, etc., en 1913). — Mais il serait fort possible qu'il y ait aussi de vraies *Cupules* sur les trottoirs de Paris... Nous croyons en avoir trouvé, qui ont, en effet, la fameuse *Commune mesure intercupulaire*, typique!

cette Cavité avait presque la direction voulue, on l'a utilisé pour la transformer en Cavité pédiforme, en *ajoutant*, vers la pointe, une *Cupule, presque circulaire* (1), rectifiant la direction du Pied en position *voulue* (2), et en régularisant ensuite le tout par un intensif *polissage* (3) (Fig. 4).

Cette *addition*, très nette dans ce cas, montre bien, *à elle seule*, que ces Empreintes pédiformes représentent un vrai travail humain, à *idée directrice* indiscutable. — Sans cela, évidemment, les Néolithiques n'auraient pas éprouvé le besoin d'allonger sans raison une Cavité, spontanément ovoïde, de par sa formation même. — Ils l'auraient utilisée telle quelle !

c) *Polissage*. — Pour toute la partie qui ne correspond pas à la *tache noire* et où se montre les gros fragments de feldspath du granite, ainsi que sur tout le pourtour de la Cavité ovoïde, où les bords sont manifestement étalés et arrondis par *usure, de façon voulue*, on constate l'existence d'un admirable *Polissage* : travail impossible à réaliser à l'heure présente dans de telles conditions de lieu. Le doigt glisse là-dessus comme sur une glace ; et on n'y peut sentir la moindre saillie du plus petit grain de quartz ou de feldspath (4).

Le travail humain est donc certain et merveilleux même à la pointe du pied, sur une étendue de 0<sup>m</sup>10 au moins, et sur tout le pourtour de la Cavité. — Tout l'intérieur est extrêmement lisse, sans la moindre fissure.

DIMENSIONS. — L'empreinte a 0<sup>m</sup>260 de *longueur* maximum (M. Gabillaud a donné une mesure trop courte : 0<sup>m</sup>240). — La *largeur* à l'*Est* est de 0<sup>m</sup>095 et à l'*Ouest* de 0<sup>m</sup>105 (et non de 0<sup>m</sup>070

(1) En effet, les Cavités ovoïdes *pédiformes* sont le résultat de la juxtaposition de trois Cupules circulaires ou de deux Ovoïdes [Voir nos recherches pour celles de la Roche aux Fras, à l'Île d'Yeu, V.).

(2) L'angle de cette rectification est de 160° sur la Fig. 4. — Ce chiffre est vraiment significatif, car il donne, en somme, 20° [180° — 160° = 20° de différence *également*].

(3) Si l'on calcule quel diamètre longitudinal devait avoir cette Cupule surajoutée au « Veau », on constate qu'elle devait avoir 0<sup>m</sup>090 [260 — 170 = 90<sup>mm</sup> en effet]. — Or, la profondeur étant de 0<sup>m</sup>030, on avait une Cupule ayant pour *Indice de profondeur* : 30 × 100 : 90 = 33,33. Et cet indice est bien, en effet, celui des Cupules de cet aspect.

La largeur est d'ailleurs de 0<sup>m</sup>100, au lieu de 0<sup>m</sup>090 de longueur ; c'est donc presque l'identité.

(4) Il est certain que la *pose du pied* dans la Cavité par les milliers de Pèlerins ne peut que contribuer à accentuer et à maintenir ce *Polissage* ! — Mais cette cause ne saurait suffire à l'expliquer, avec le seul *Vau* (cavité naturelle) comme point de départ de cette coutume.

D'ailleurs, l'addition d'une *partie travaillée* à l'Ouest du *Vau* (coque noire) est un criterium, *infaillible*, en faveur de l'existence d'une vraie sculpture néolithique, sans parler de l'*Orientalion*, typique ici.

à 0<sup>m</sup>080, comme l'a dit M. Gabillaud, qui n'a pas tenu compte de l'*usure*, réelle, des bords arrondis). Le talon est donc bien à l'Est.

Par suite l'*indice soléo-podalique* est :  $205 \times 100 : 260 = 40,39$  ; l'*indice talo-podalique* :  $95 \times 100 : 260 = 36,92$ , et l'*indice talo-soléen* : 90,47.

Les deux derniers *indices* [36, pour 27 ; et 90, pour 73] montrent nettement que le *talon* est *trop large* pour la *plante*, comme dans tous les cas de CAVITÉ ovoïde ; mais l'*indice podalique* (40,39) est tout à fait normal (40,39 pour 40).

La *profondeur* varie. Au talon, elle est de 0<sup>m</sup>020 ; au centre elle est de 0<sup>m</sup>027 et même de 0<sup>m</sup>030 par place (comme l'ont noté MM. Forestier et Gabillaud) (*Fig. 4*).

Pour se faire une idée exacte de cette profondeur, il faut, comme nous le faisons toujours, la mesurer sur des Coupes, transversales et longitudinales, de Moulages en plâtre des sculptures. La coupe longitudinale (*Fig. 4* ; L. — L'.) montre l'*apic* du talus presque brusque à l'Est (*Talon*), et, au contraire, l'espèce de *terrasse*, *en pente douce*, qui va de la pointe du pied au centre de la figure, partie la plus profonde, du côté de l'Ouest (*Plante*).

On remarquera, sur les coupes transversales (*Fig. 4* ; A, B, D), qu'au centre les parois sont *également inclinées* et qu'à la pointe Ouest (seule partie exécutée par l'homme), la Cupule additionnelle a été très bien exécutée, de façon à rectifier de 20° l'axe général de figure du *Pied*.

En somme, nous sommes là en présence d'une CAVITÉ ovoïde, ébauchant déjà la forme d'un *Pied*, mais sans apparition du moindre orteil, avec *bord interne* Nord et *talon* Est, assez facilement reconnaissables. Il existe d'ailleurs, en particulier à l'Île d'Yeu (*Roche aux Fras*, etc.), des Cavités pédiformes encore plus frustes (sans bord interne ni talon visibles), ainsi que dans les Deux-Sèvres même, sur les bords de l'Hière (affluent de la Sèvre-Nantaise) (1).

ÉPOQUE DE FABRICATION. — Nous avons vu que la Déviation de la Méridienne de l'époque de Fabrication n'est ici que de 5°. Or, de par le phénomène de la Précession des Equinoxes, cela fournit comme date 9.000 ans environ avant J.-C. (2).

(1) Une cavité pédiforme, le *Pied de la Vierge* [voisin de celui de Sainte-Anne], à Buno (Seine-et-Marne), ressemble assez à cette empreinte, comme forme et orientation. En effet, c'est un Pied, sans orteil, presque une Cavité ovoïde, orienté à l'Equinoxe, avec Talon à l'Est, comme ici ; et il s'agit aussi d'un *Pied gauche* en apparence.

Mais la Sculpture est plus ancienne, car la Déviation de la Méridienne est à Buno, nulle (0°) et presque *négative*.

(2) On remarquera que le *Pas de Saint Roch* (de Menomblet, Vendée), qui est très fruste aussi, mais formé de deux *Cupules*, bien isolées, toutes deux faites

Cette sculpture serait donc *une des plus vieilles* connues, avec celles de Lessac (Charente), etc. — Ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'elle correspond à la forme la plus primitive, et même la plus fruste, des Cavités en forme de Pied. Cela nous reporte à 11.600 ans avant J.-C., c'est-à-dire au *début* de la Période du *Polissage* et au commencement même de l'Ere néolithique.

La Déviation de la Méridienne étant aussi de 5° pour la GRANDE RIGOLE (1), celle-ci est forcément aussi de 9.000 ans avant J.-C., c'est-à-dire de la même époque. Cette constatation ne doit pas nous étonner, car il est bien certain qu'il était aussi facile de creuser une telle rigole que débaucher une petite sculpture en forme de pied, surtout en utilisant un « Vau » du granite, du moment que le temps ne comptait pas...

SIGNIFICATION DES SCULPTURES. — De par ce que nous savons désormais des sculptures sur rochers néolithiques, il apparaît que le *Chiron de la Vierge* fut alors un Rocher consacré au DIEU SOLEIL.

A) *Rocher sacré [Culte solaire]*. — La sculpture pédiforme est la représentation du PIED DROIT DU SOLEIL ANTHROPOMORPHISÉ, à l'époque du *Soleil Levant* aux *Equinoxes*, puisque la trace vient de l'Est (2) et *va vers l'Ouest* (3).

1° Les grandes *Rigoles* Nord-sud sont la représentation de la *Ligne méridienne néolithique*, c'est-à-dire des traces que ferait sur le rocher le *Soleil à Midi* (c'est-à-dire à son apogée dans le ciel), si, au lieu de se diriger ensuite vers l'Ouest, il venait directement vers le *Chiron* et le Rocher sacré. Ce sont des sculptures aussi anciennes que le Pied.

3° Les nombreux *Bassins à Rigoles*, situés exclusivement sur le *flanc Est* du Rocher, représentent une série de situations du *Soleil*

par l'homme, ne donne que 7° de déviation et correspond à 8.500 avant J.-C. — Tout concorde donc très bien.

Les sculptures pédiformes bien mieux faites, telles que celles de *Fontaillé* d'Avrillé (Vendée), de la *Demoiselle*, à Menomblet, indiquent d'ailleurs une période bien *plus récente*, puisque leur Déviation peut aller jusqu'à 21°!

(1) On peut, dans une certaine mesure, comparer cette rigole à celle du Castellet (Grotte de la Source) [B.-du-R.]; et à celle du Rocher de Sainte-Anne, à Buno (S.-et-M.), minuscule en comparaison, et en rapport avec la ligne équinoxiale.

(2) On doit admettre qu'il représente le *Lever* par le *Talon*, pour la Ligne équinoxiale.

(3) Au *Rocher aux Pieds*, à Lessac (Charente), il y a aussi une Sculpture de Pied (Pied n° II), qui se trouve dans les mêmes conditions (plante à l'Ouest). Elle correspond de même à l'*Equinoxe*. — Il ne faut pas s'étonner si elle donne une différence de 10°40 pour la *Méridienne*, car l'orientation au *Soleil Levant* a persisté longtemps.

En effet, le culte du *Lever*, d'après les Dolmens, est *plus ancien* que celui du *Coucher*. Or, le *Pas de Pitié* est très ancien, de par sa technique et son orientation [Voir notre mémoire sur le *Rocher aux Pieds*, de Lessac (Charente)].

(*Bassins*), à l'époque du LEVER et aussi à l'*Equinoxe* (1). Et les *Rigoles* sont les traces que feraient sur le Rocher les dits SOLEILS LEVANTS, s'ils s'avançaient directement vers lui, au lieu d'aller vers Sud [*Soleil à Midi*].

Les Bassins aussi doivent être de l'époque des *grandes Rigoles*.

Tout désormais est très clair ; et on comprend fort bien que les Néolithiques aient voulu de la sorte consacrer à leur Dieu [*Le Soleil*] un Rocher, fort important et fort curieux géologiquement parlant : rocher qui, de bonne heure, dut retenir leur attention, cela environ 9.000 ans avant J.-C.

B. *Fontaine sacrée*. — Mais pourquoi avoir choisi ce lieu, ce pointement de granite, plutôt qu'un autre, dans cette région où il y en a un assez grand nombre ? Là, comme ailleurs (Avrillé, Menomblet ; *Le Pas de la Mule*, près Confolens, etc.), je crois que, derrière le Rocher, il faut chercher, non seulement le LIEU ÉLEVÉ, mais peut-être aussi la SOURCE et la FONTAINE !

Le fait a d'ailleurs été à peu près soupçonné par le R. P. Drochon et indiqué par le D<sup>r</sup> E. Boismoreau, qui, le premier, a insisté sur l'existence, à Pitié, d'une FONTAINE. Ce serait elle qui aurait été christianisée d'abord par un *Monument primitif* inconnu (dont la primitive *Statue de la Vierge* était un vestige) ; puis par la Chapelle et enfin par le splendide Calvaire et la Basilique.

a) C'est probablement cette *Source*, qu'a voulu indiquer la légende du *Pas*, en disant que la *Vierge* du Chiron *s'envola vers Pitié*, « à l'endroit précis où s'élèvent maintenant le *village* et la *Chapelle* ». — Le doute n'est guère permis dans une telle circonstance ; sans cela, la *Vierge* se serait envolée, comme saint Roch à Menomblet, vers l'*église* de la paroisse voisine, c'est-à-dire *La Chapelle-Saint-Laurent*, d'ailleurs située dans la direction Nord (2).

J'ai essayé de me procurer des détails sur cette *Fontaine christianisée* ; mais jusqu'à présent je n'ai rien pu trouver.

b) L'examen des lieux explique assez bien ces rapports, supposés, du *Rocher sacré* avec la dite *Source*, jadis miraculeuse, mais qui

(1) Cette indication vient confirmer ce que nous avons dit ci-dessus pour le Pied.

(2) En réalité, *Pitié* est au Nord néolithique du Chiron de la *Vierge*. Or le *Pied* se dirige vers le Sud-ouest, venant de l'Est (ou vers le Nord-est, si on n'admet pas notre interprétation pour la situation du talon).

Dans ces conditions, la Légende semble se tromper nettement, puisqu'elle dit que la *Vierge s'envola* du Chiron vers *Pitié* !

Cela pourrait être invoqué pour prétendre qu'il n'y avait pas de rapport jadis entre la *Sculpture* pédiforme et la *Fontaine* de *Pitié*. — Mais cela prouverait alors que le Peuple a voulu, par la Légende, rapprocher et confondre deux LIEUX SACRÉS, distincts et assez voisins.

semble avoir maintenant été totalement remplacée par le *Pas de la Vierge*, comme élément thérapeutique *tradionaliste* au moins.

En effet, le *Chiron de la Vierge* est à l'extrémité *Est* d'un coteau séparé de Pitié seulement par une petite *Vallée*; il correspond donc à une *Hauteur*, d'où la vue s'étend assez loin, au *Nord*, par dessus cette dépression de terrain. D'autre part le village de la Pitié est sur un HAUT PLATEAU, élevé, où se trouve aussi la *Source*. Jadis, on pouvait donc voir à la rigueur le Rocher de la Source et réciproquement, à 500-600 mètres environ; et une telle distance n'a rien d'exagéré.

CONCLUSIONS. — Quoiqu'il en soit de ces relations, il n'en reste pas moins acquis que le *Chiron de la Vierge* fut, à l'époque néolithique, un ROCHER CONSACRÉ AU CULTE DU SOLEIL LEVANT et qu'on y voit des traces manifestes du culte du *Soleil à Midi* (*Grandes Rigoles*) et du *Soleil Levant à l'Equinoxe* (*Bassins et Pied*).

D'autre part, le *Pas de la Vierge* est une sculpture pédiforme indiscutable, d'une constitution toute spéciale, qui a été, grâce probablement à une *Source* voisine (1), CHRISTIANISÉE avec une intensité et un résultat rares, les autres sculptures ayant par contre échappé à la légende et aux traditions populaires.

Cet ensemble cultuel, désormais *sous la protection du Christianisme le plus fervent*, ne court, par suite, aucun danger. Qu'il soit classe ou non, il est certain de son avenir. On est sûr qu'il sera conservé, car je ne crois pas qu'un propriétaire pourrait avoir l'idée de laisser détruire ce Rocher, sans courir de grands risques ! Il n'y a pas sur cette terre de moyen de protection plus efficace que la Foi religieuse; et ici elle a *atteint*, comme à Lourdes, le maximum possible.

(1) Il est très possible, d'ailleurs, qu'il ait existé, à l'Époque néolithique, une autre *Source miraculeuse*, aujourd'hui disparue, au côté Ouest du *Chiron de la Vierge*, à l'origine de la petite *Vallée* citée, entre ce point et Pitié.

Si cette hypothèse était la bonne, à la disparition de cette source, la LÉGENDE se serait *rabattue* sur l'autre source, la Fontaine de Pitié, malgré le changement de direction de l'*Envol*, ne cadrant plus avec le grand axe du *Pas de la Vierge*.



**Le Pas de la Vierge de l'Allée Couverte  
de Pierrefolle, à Commequiers (Vendée):  
Sculpture pédiforme à Orteils.**

PAR LE D<sup>r</sup>

Marcel BAUDOUIN (Paris).

§ I. — INTRODUCTION.

DÉFINITION. — Dans un mémoire antérieur (1), un peu influencé, d'une part, par mon entourage, et, d'autre part, par les idées qui régnaient alors; enfin, et, surtout, parce que je n'avais pas encore étudié à fond cette question des *Sculptures pédiformes*, ma conviction ne s'étant faite à ce sujet qu'après mes découvertes de l'Île d'Yeu (Vendée) en 1907 et 1908, j'ai décrit, en 1903, comme CAVITÉ NATURELLE (2), « l'EMPREINTE PÉDIFORME », d'aspect blanchâtre, qu'on voit sur l'une des Tables de l'ALLÉE COUVERTE DE PIERREFOLLE, à *Commequiers (Vendée)*.

Je me demande, à l'heure présente, comment j'ai pu commettre *pareille erreur*, étant donné la finesse et la beauté de cette Sculpture, la plus typique de la Vendée! — *Trop de prudence... GÉOLOGIQUE nuit à LA PRÉHISTOIRE*. En voilà une preuve indéniable.

En tout cas, cela démontre qu'on peut être très influencé, en mal comme en bien, et dans un sens comme dans l'autre, si l'on ne sait pas *résister* aux suggestions et idées préconçues, comme cela se passe encore aujourd'hui trop souvent dans l'esprit de nombreux Géologues, et surtout si l'on n'est pas renseigné, comme il convient, sur les questions qu'on étudie.

ÉTUDE PERSONNELLE. — Cette *Sculpture pédiforme* m'est connue depuis bien longtemps. Je l'ai examinée, pour la première fois, moi-même, en 1886; mais je ne l'ai *étudiée* qu'en 1901. Or, c'est en

(1) Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *L'Allée couverte de Pierrefolle (Commequiers). Restauration et jouille de 1901*. — Paris, A. F. A. S., 1902, Congrès de Montauban. — Paris, 1903, in-8°, 87 p., 31 fig. [Voir p. 36-38].

(2) Toutes les autres Cavités décrites (*Pied du Diable*, etc.) sont, par contre, absolument *naturelles*. — Il n'y a pas de doute possible...

1909 seulement que j'en ai apprécié l'intérêt; que je l'ai DÉCALQUÉE, PHOTOGRAPHIÉE, et MOULÉE AU PLATRE, pour en faire une étude détaillée, soit sur des *Moulages entiers*, soit sur des *Coupes* de ces Moulages (1).

DÉNOMINATION. — On lui donne, dans le pays, le nom de PAS ou PIED DE LA VIERGE (2) ou de PIED DE L'ENFANT-JÉSUS (3).

SITUATION. — Elle se voit sur la *face supérieure* de la *Table* du fond (Ouest) du MÉGALITHE et au coin Nord; et « l'Empreinte » a l'apparence d'un PIED DROIT (4), supposé *enfoncé* dans le Rocher comme dans de la cire molle ou de la vase un peu dure.

HISTORIQUE. — 1° *Découverte* (1847). — A. *Empreinte*. — C'est M. Vandier, premier conservateur du Musée de Nantes, qui me paraît avoir vu en 1847 et signalé le premier (1848) l'*Empreinte pédiforme* de Pierre folle, de Commequiers. — En effet, on lit ce qui suit dans le *procès-verbal* de la séance du 4 février 1848 de la *Soc. arch. de Nantes* (5) :

« M. Vandier lit une notice (6) sur un monument celtique, qu'il a observé et mesuré avec soin dans la commune de Commequiers (Vendée). Ce monument se compose, selon lui, de deux Dolmens et de douze pierres renversées (7). Sur l'une d'elles, on remarque deux empreintes : l'une blanche, et l'autre noire; le Pied de la Sainte-Vierge et celui du Diable, à n'en pas douter (8); et, delà, une légende naïve, que M. Vandier tient des paysans même, voisins des Pierres folles (9). »

A la suite de cette communication, une discussion s'éleva sur la dénomination de *Pierres folles* et sur l'orientation des Dolmens.

(1) D'ordinaire je pratique une Coupe *longitudinale médiane*; puis trois Coupes *transversales* [Talon; Plante; Milieu du Pied].

(2) Dénomination enregistrée par l'abbé F. Baudry en 1864.

(3) Dénomination admise aussi dans le Pays [Voir, plus loin, la *Légende* rapportée par M<sup>e</sup> Buet].

(4) C'est à tort que Baudry a dit *Pied gauche* (au moins en apparence). Pourtant nous démontrerons plus tard qu'en somme il s'agit d'un *Pied droit* renversé, c'est-à-dire d'un PIED GAUCHE, en réalité.

(5) *Bulletin de la Société Archéol. de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1859, T. I, Nantes, in-8° [Voir p. 186].

(6) Cette note n'est pas indiquée dans mon *Mémoire* de 1903. — J'en ignorais l'existence à cette époque.

(7) En 1842, on connaissait pourtant déjà 14 pierres (A. Rivière).

(8) En réalité, les deux *Pieds* en question ne sont pas sur la même table. Il y a donc là une erreur manifeste. — L'empreinte du *Pied de la Vierge* est dite *blanche*, parce que les *lichens* n'y poussent pas (par suite de l'accumulation des eaux de pluie); l'autre est dite *noire*, à cause des *lichens* qui y prospèrent.

(9) Actuellement, on dit « *Pierre folle* », du nom de la ferme voisine [Cadastré et Cartes].

M. Le Ray fit remarquer que M. Vandier s'était trop hâté, en croyant trouver *deux Dolmens* (1) !

Le *manuscrit* (2) de M. Vandier ne me paraissant pas avoir été publié depuis, j'écrivis alors à M. l'Archiviste de la *Soc. arch. de Nantes* de vouloir bien le faire rechercher dans les *Archives* et de me le faire copier (3). — On m'a de suite donné satisfaction: ce dont

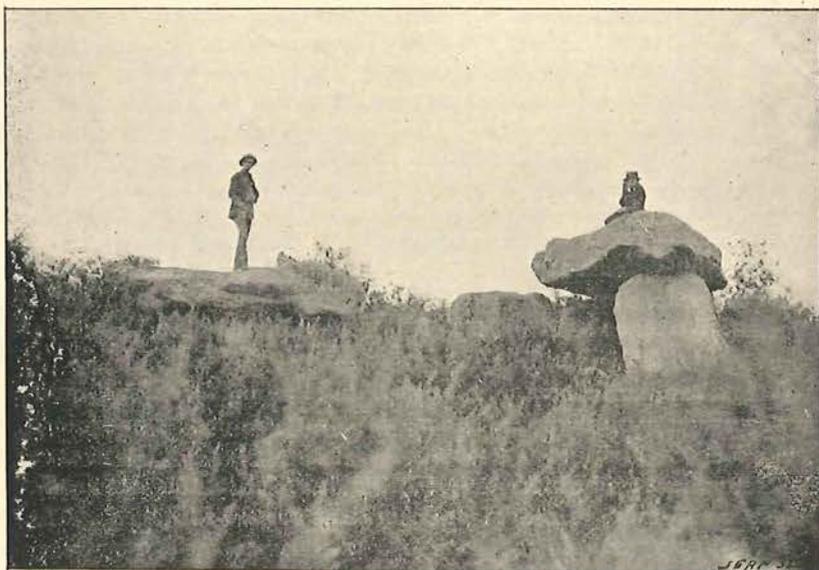


Fig. 1. — L'ALLÉE COUVERTE DE PIERRE FOLLE, au milieu d'un Bois, à Commequiers (Vendée). — Photographie Marcel BAUDOIN, faite en 1886, avant le *dégagement* et la fouille du *Mégalithe*, lors de mes premières visites. — Vue des Tables Ouest (N° VIII) et Est (N° X). — Le personnage, DEBOUT, se trouve sur la Table OUEST, au niveau du même PIED DE LA VIERGE.

je suis très reconnaissant à mon collègue de cette société, M. Souillard.

Voici ce qu'on lit dans le *Manuscrit*, en ce qui concerne les « *Empreintes* » sur les pierres.

« A la face supérieure de la Table (4) [Dolmen en regard du village de Villeneuve], on distingue, sur le fond *gris sombre* de la pierre, l'empreinte *blanche* (5) d'un PIED HUMAIN, qui, par ses dimensions, semble appartenir à un *Enfant*, de dix à douze ans. »

(1) Avec beaucoup de raison, car il n'y a là qu'une seule Allée couverte !

(2) En effet, M. Vandier avait écrit, dès 1852 [*Revue des Provinces de l'Ouest*, t. I, 1852-53, p. 252] que ce *manuscrit* avait bien été *déposé* aux Archives de cette Société.

(3) Le *manuscrit* rectifie bien ici le procès-verbal, cité ci-dessus. — Dans ce texte, les « *Empreintes* » sont bien sur *deux tables différentes*.

(4) Table de l'Ouest ou n° I.

(5) Distinctions très justes (Observation excellente).

Il s'agit là, évidemment, du *Pied gravé* que nous avons à décrire. L'auteur ajoute

« La [face] supérieure [de la *Table de l'Est*] présente l'empreinte, indistincte, d'une *patte d'animal*, armée de *Griffes*. Cette empreinte est d'une *couleur gris sombre*, comme la couleur de la table ».

Il est question ici d'une *fausse gravure*, c'est-à-dire d'une Cavité naturelle, que nous avons déjà signalée en 1903 et sur laquelle il n'y a pas ici à revenir.

Plus loin, M. Vandier a écrit encore : « J'ai parlé de *deux Empreintes* sur les Tables des Dolmens : une *blanche* et une *noire* ou *gris sombre*. Dans l'opinion publique, ces *Empreintes* ont une signification. L'*Empreinte blanche* est le *Pied de la Sainte Vierge* ; l'*empreinte noire* est la *Griffe du Diable*. Voilà ce que j'ai appris, dans mon voyage sur les lieux, le 3 septembre 1847 » (1).

La *Légende* qu'il raconte ensuite, chose extraordinaire, n'a pas de rapport avec ces *Empreintes* ! — Ce n'est que celle, amplifiée au demeurant, que nous avons déjà publiée, sous le titre de « *Légende de Destruction du Mégalithe* » (M<sup>e</sup> Buet).

B. *Légende de l'Empreinte*. — 1<sup>o</sup> C'est l'abbé F. Baudry qui, le premier, a publié en 1864 (2) la *Légende* de cette « *Empreinte*, ayant la forme d'un *ped*, qui aurait 0<sup>m</sup>19 de longueur et 0<sup>m</sup>05 de profondeur » (3).

Evidemment, c'est cette dimension même, c'est-à-dire la *faible longueur de la Cavité*, qui l'a fait attribuer d'abord à la *Vierge*, c'est-à-dire à une *Femme* ; puis même à un *Enfant* (*L'Enfant Jésus*), car elle est évidemment trop petite pour appartenir même à une *femme adulte* et même à une mère de famille (*Marie*) ! — C'est l'abbé F. Baudry encore qui, en 1864, a dit le premier qu'il s'agissait du « *Pied* » GAUCHE (4).

2<sup>o</sup> *Bibliographie*. — 1<sup>o</sup> Depuis, H. Renaud n'a fait que reproduire ce qu'avait écrit l'abbé Baudry (5).

2<sup>o</sup> Je signale plus loin les articles postérieurs à mon Mémoire de 1903, déjà cité (Jehan de la Chesnaye, 1903 ; H. Bourgeois, 1909).

(1) L'auteur a cru que la roche était du *granite* très dur ; ce qui est une erreur. — Il a vu là *deux*, et même *quatre* dolmens : autre idée fautive, reprise plus tard pour d'autres auteurs (F. Baudry).

(2) Abbé F. BAUDRY. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1864, X, p. 253.

(3) Dimensions un peu inexactes [190<sup>mm</sup>, au lieu de 205 ; 50<sup>mm</sup>, au lieu 45].

(4) Abbé F. BAUDRY. — *Les Monuments de l'Age de la Pierre en Vendée*. — *Congr. Arch. France*, Fontenay-le-Comte, 1864. — Tiré à part, Niort, 1865, in-8<sup>o</sup> [Voir p. 12].

(5) *Guide illustré à Saint-Gilles-sur-Vie*. — 1897, in-18<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> Edit. [V. p. 150-152].

PÉTROGRAPHIE. — Le Bloc de pierre, sur lequel se trouve la sculpture, est un morceau de Grès, qui paraît avoir été seulement *soulevé sur place* même en l'air, sans avoir été renversé, ni avoir subi de bascule de 180°, pour entrer dans la constitution du Mégalithe et constituer la *table Ouest* ou de fond de l'*Allée couverte de Pierre folle*.

Mais qu'est-ce que ce Grès? Ici les avis diffèrent, aujourd'hui comme en 1901; et la question n'est pas résolue complètement!

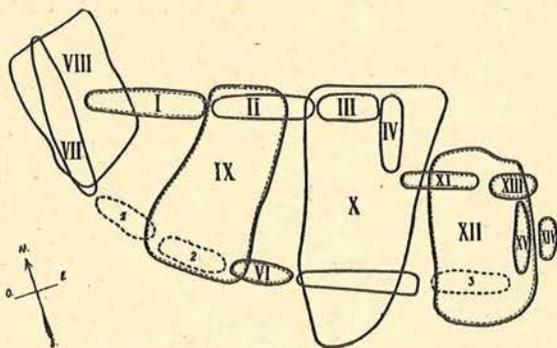


Fig. 2. — Plan de l'*Allée couverte* de la PIERRE FOLLE, à Commequiers (V.) [Reconstitution théorique]. — Echelle: 1/100. — Légende: VIII, IX, X, XII, Les quatre tables de l'Allée; — 1, 2, 3, Piliers disparus. — I à XIV, Piliers debout ou tombés (1). — La sculpture de *Plante de Pied humain* se trouve sur la *Table Ouest* (n° VIII) (2).

Il est peu probable qu'il s'agisse de Blocs transportés de loin, comme je l'ai cru autrefois. — Désormais, je suis convaincu qu'il s'agit d'un GRÈS LOCAL, s'étant, par suite, formé sur place (3), au milieu des *Sables rouges* de la région, et qu'aujourd'hui on considère comme CÉNOMANIENS (4).

En tout cas, c'est un grès à très gros grains de quartz, assez résistant et *difficile à travailler* (5).

(1) Pour le Pilier n° VIII, la face *lit de carrière* est à l'extérieur, et non à l'intérieur. C'est le contraire de ce qui s'observe avec la *Granulite*. — Le Pilier n° VI est tombé par contre sur sa face *lit de carrière*.

(2) Actuellement (1913), la Table n° VIII a glissé vers le Sud et déborde le n° VII. — Elle a aussi dérapé un peu vers l'Est, car elle s'appuie sur le milieu du Pilier N° I, en même temps que sur le Coin Sud du n° VII.

(3) Marcel BAUDOIN. — *Découverte de quatre Polissoirs sur quatre des Éléments Mégalithiques de l'Allée couverte de Pierre folle, à Commequiers (Vendée)*. — Bull. Soc. Préh. France, Paris, 1913, X, n° 6, 16 Juin, 349-366, 5 Fig. — Tiré à part, 1913, in-8° 18 p., 5 Fig.

(4) Certains Géologues (P<sup>r</sup> Welsch) en font du SÉNONIEN.

(5) Voir, sur la nature de ce Grès: Marcel BAUDOIN. — *Découverte de quatre Polissoirs... de l'Allée couverte de Pierrefolle, à Commequiers* [Loc. cit., 1913].

§ II. — ETUDE DE LA SCULPTURE.

1° EMPREINTE.

DESCRIPTION. — La Table d'*Allée couverte* en question représente une plaquette de Grès, ayant  $3^m70 \times 1^m75 \times 0^m50$ . Elle cube  $3^m$  et pèse 9.000 kilogrammes environ (Fig. 1, 2 et 3).

a) *Situation.* — La *face supérieure* sur laquelle se trouve la sculpture, à son coin *Nord*, est la face du Grès, qui était *superficielle*, avant son utilisation comme élément de Mégalithe, ainsi que cela s'observe d'ordinaire (Fig. 3).

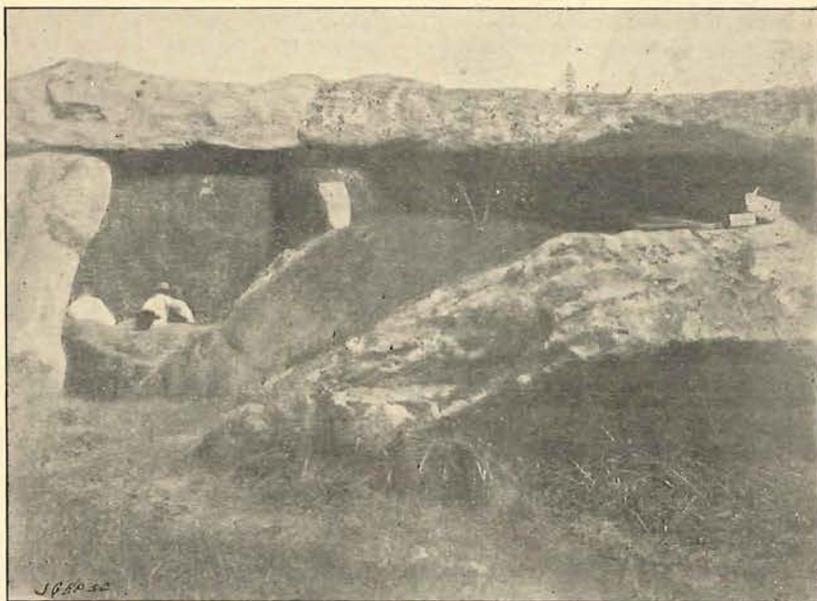


Fig. 3. — La TABLE DE L'OUEST de Pierre folle (N° VIII), sur laquelle est la GRAVURE [Côté droit]. — Ligne E. S. E. — Vue de la Pierre de fond (N° VII) et de la Paroi Nord.

L'EMPREINTE PÉDIFORME est à  $0^m25$  du Coin Nord [ $0^m24 = 0^m06 \times 4$ ]; et à  $0^m55$  du bord Ouest [ $0^m54 = 0^m06 \times 9$ ] (1) de cette Table, étant donné la position qu'elle occupe actuellement. Mais, comme cette table semble être déplacée depuis la disparition du Tumulus qui la recouvrait, son Orientation d'origine n'a plus en l'espèce le moindre intérêt.

b) *Direction de l'axe.* — La *pointe* du pied est tournée du côté du

(1) A noter l'apparition ici de la *Commune Mesure* [ $0^m06 =$  un pouce] des Pierres à Cupules.

*Nord*. Le grand axe de l'Empreinte est nettement *Nord-Sud magnétique*. Le talon est donc situé au *Sud*, du côté du *centre* de la table. L'axe est bien parallèle au bord Ouest : ce qui semble voulu!

On dirait donc que « la Vierge s'enfuit, désormais, vers le Nord, après avoir traversé ou plutôt après avoir franchi le Mégalithe, sur lequel un de ses pieds (le droit) se serait appuyé (1) ». La table a en

réalité obliqué vers l'*Ouest* de 45° au moins ; par suite, jadis, le pied devait regarder l'*Est* ou le *Nord-est* (2) : ce qui est intéressant à noter, provisoirement au moins (3).

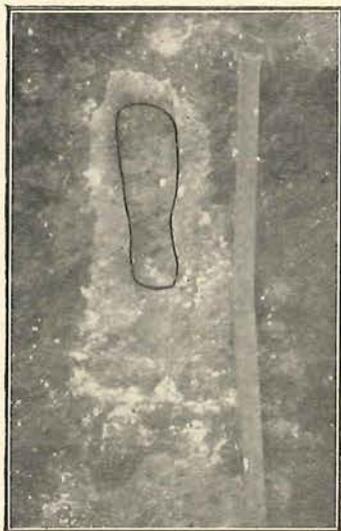


Fig 4. — Le PAS DE LA VIERGE, de l'Allée couverte de Pierrefolle, à Commequiers (Vendée). — [Photographie Marcel Baudouin]. — Echelle : 1/10 grandeur environ. — D'après une Photographie, faite normalement à la Sculpture, à l'aide d'un Appareil spécial, disposé sur la face superficielle de la Table, le moulage venant d'être terminé. — Mètre, pour l'échelle.

FORME. — La sculpture pédiforme est très creuse relativement, et très profonde.

Aussi doit-on y distinguer trois parties : a) le plan *profond*, correspondant au Fond de la cavité ; b) l'*Ouverture* de cette cavité, qui se trouve au niveau de la *face superficielle* du bloc de Grès ; c) une *Dépression*, qui l'entoure (Fig.4).

A. Aspect. — Comme la profondeur de la Cavité est en moyenne de 0<sup>m</sup>035, et que les bords de la Sculpture ne sont pas taillés absolument à pic, mais un peu *inclinés* en

dehors, on conçoit que les deux *décalques* des Contours du *fond*

(1) D'où la Légende : La Vierge POURSUIVANT le Diable. — Ici c'est le Diable qui va devant et se sauve le premier. — Ne pas oublier que, vers le *Nord-Ouest*, se trouve d'ailleurs le *Pont d'Yeu*, où le Diable a travaillé, d'après la Légende des autres Mégalithes du Pays.

(2) La Table repose désormais (Fig. 2 et 3) sur le Pilier N° I (1913) ; le calage en bois anciennement décrit a donc disparu ou a été enlevé. — L'inclinaison du pilier N° VII (Pierre de fond) est actuellement d'au moins 45° vers l'*Ouest* ; comme la Table laisse au Nord 2<sup>m</sup>80 de ce pilier de libre, il est à craindre qu'elle ne finisse par tomber à terre du côté Sud, par chute au Sud du Pilier N° I. Actuellement cette table déborde d'ailleurs au Sud le pilier N° VII de 0<sup>m</sup>20 au moins.

Il y aurait donc urgence à consolider le fond du Monument!

(3) En effet, si nous supposons que la *table* étant en place, la pointe du Pied regardait le *Nord-est* magnétique (40°), on pourrait supposer que la table a été

et de la *surface* ne soient pas superposables et ne soient pas les mêmes du tout. — La différence est même considérable, si bien que l'un rentre dans l'autre (*Fig. 5*).

1° Pour prendre le *décalque du Fond*, il nous a suffi d'utiliser la *contre-empreinte* en plâtre, prise au Moulage; 2° Le *décalque de l'Ouverture* a été obtenu au contraire sur la *Table* même du Mégalithe, ainsi que celui de la *Dépression*, qui l'entoure (*Fig. 4*).

B. *Profondeur*. — Avant de donner les dimensions et les caractères de la sculpture, disons que, pour la profondeur de la Cavité, nous notons: au niveau du *talon*, 0<sup>m</sup>045; au niveau des orteils, 0<sup>m</sup>030; au milieu, environ 0<sup>m</sup>040. D'où il faut conclure que le pied est *plus profond* au talon (1), et que la moyenne est de 0<sup>m</sup>035.

L'*Indice de profondeur* est par suite:  $0^m035 \times 100 : 205 = 17,07$ . Il est donc relativement *très faible*.

DIMENSIONS. — A. OUVERTURE. — Le *Décalque d'Ouverture* donne les dimensions suivantes :

1° *Dimensions*. — *Longueur* maximum : 0,205.

*Largeur* minima (Talon) : 0,055.

— maximum (Plante) : 0,082.

2° *Indices*. — C'est ce décalque qu'il faut suivre, d'ordinaire, pour le Calcul des Indices; mais à ceux-ci nous avons cru bon pourtant de préférer ici ceux du fond, vu, dans le cas particulier, la profondeur de la sculpture: ce qui change un peu la forme.

*Indice Plante-Longueur* ou *Podalique* :  $0,082 \times 100 : 0,205 = 40$ . »

*Indice Talon-Longueur* ou du *Talon* :  $0,055 \times 100 : 0,205 = 21,95$ .

*Indice Talon-Plante* :  $0,055 \times 100 : 0,082 = 67,07$ .

B. FOND. — Le *Décalque du Fond* nous donne les chiffres ci-dessous, qui doivent seuls être retenus, croyons-nous.

1° *Dimensions*. — Ce sont les suivants :

*Longueur* maximum : 0,140.

prise sur le Sol même et simplement soulevée sur place pour faire le Dolmen, sans déplacement d'axes. — Dans ce cas, cela reporterait le Nord néolithique au Soleil Levant du Solstice d'Été [puisque :  $40^\circ + 15^\circ = 55^\circ$  et que le Soleil se lève à  $54^\circ$  environ]. — Dès lors, il n'y aurait qu'une déviation de  $1^\circ$  de la Méridienne depuis le Néolithique: ce qui indiquerait une Sculpture assez ancienne (9.000 ans environ av. J.-C.). — Evidemment, à la base de ce raisonnement, il reste une hypothèse non vérifiable. Mais il faut remarquer que ce résultat concorde absolument avec l'Age du Mégalithe, qui date de 7.700 av. J.-C.

(1) Cela a peut-être été voulu; mais ce n'est pas certain, quoiqu'il en soit souvent ainsi (TALON plus marqué et plus creusé que la PLANTE) [Par exemple: *Pierre à Mulot*, dans les Vosges, etc.].

En tout cas, cela explique les *légendes*, où il est question de *Saut*, de *Chute* sur la pierre, car il est évident qu'un pied, vigoureusement appliqué sur une substance, sensément ramollie (par *action divine*, en l'espèce), s'enfonce plus au niveau du talon qu'à sa pointe, car l'habitude de tomber sur les orteils est un fait très moderne et appris.

Largeur minimum (Talon) : 0,030.  
 — moyenne (milieu) : 0,040.  
 — maximum (Plante) : 0,050.

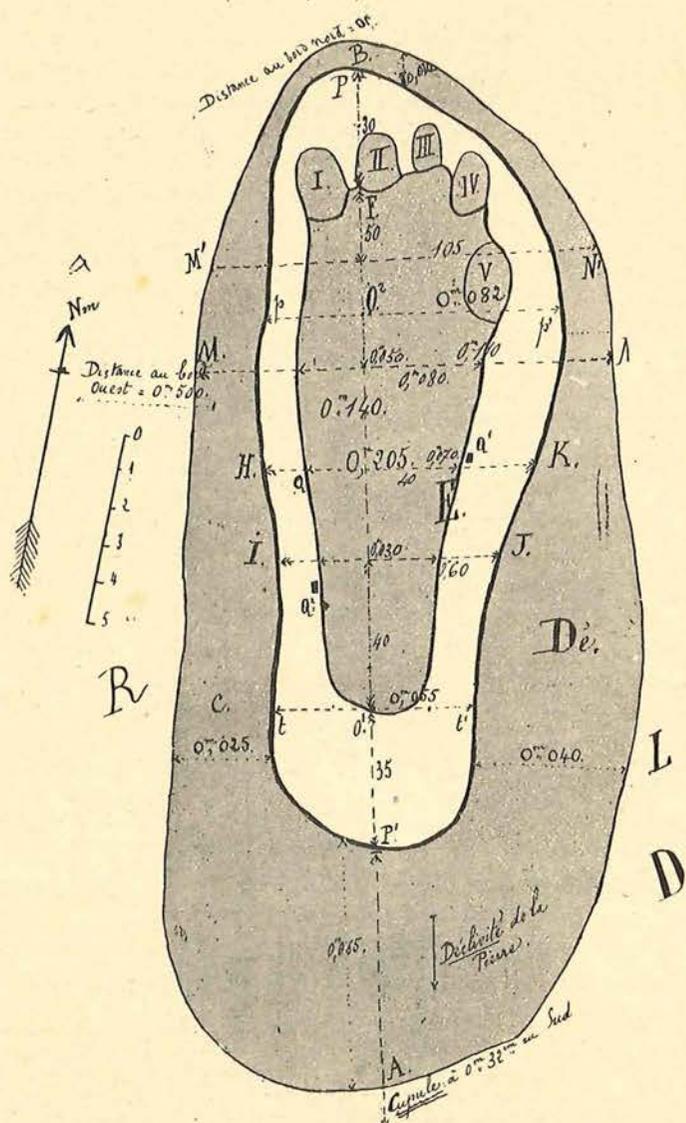


Fig. 5. — Le PAS DE LA VIERGE de Pierre folle, à Commequiers (V.). — DÉCALQUE de la Sculpture [Réduit de 1/2]. — Echelle : 1/2 Grandeur. — Légende : L, R, surface de la Table de l'Allée Couverte ; — D, Pied droit ; — Dé, Dépression polie ; — C, Talon ; — P, K, J, P1, I, H, Ouverture de la Cavité pédiforme ; — B, N, L, A, M, M', limites de la Dépression, entourant le Pied ; — FO1, fond de la Cavité ; — I, II, III, IV, V, Les cinq Orteils ; — HK, IJ, pp', tt', diamètres de l'Ouverture ; — MN', MN, diamètres de la Dépression [Coupes : Fig. 6]. — Q, Q1, Q2, grains de quartz, saillants et polis ; — O1, O2, F., diamètre longitudinal (Coupe de la Fig. 6) ; — E, Ensemble de la sculpture.

En comparant ces chiffres avec les précédents on peut se rendre compte de l'*inclinaison accentuée* des bords ; surtout au niveau de la Plante et des Orteils, on a une différence de deux et trois centimètres, pour une profondeur de quatre à cinq : soit 1/2 environ.

2° *Indices*. — Les *Indices* du *Plan profond* nous paraissent seuls à considérer, car ils correspondent aux dimensions minimum.

*Indice Plante-Longueur* ou *Podalique* :  $0,050 \times 100 : 0,140 = 35,71$ .

*Indice Talon-Longueur* :  $0,030 \times 100 : 0,140 = 21,42$ .

*Indice Talon-Plante* ou *Talon-plantaire* :  $0,30 \times 100 : 0,50 = 60$ . »

Ces indices sont donc notablement plus faibles que les précédents.

3° *Orteils*. — Le *Décalque du Fond* de la cavité montre très nettement qu'au niveau de la pointe il y a des traces d'*Orteils*, très réelles, sous forme de petites *dépressions*, creusées sur la paroi presque à *pic* de l'avant, qui est incliné à 45° (*Fig. 5* ; I-V).

On les voit très bien d'ailleurs : et sur le *moulage en plâtre*, et surtout sur la *Contre-empreinte du moulage*, où elles sont transformées en saillies, grosses comme des pois ou des noisettes ! A chaque pulpe des cinq orteils correspond une *Dépression*, en forme de très petite Cupulette ovalaire, comme si la face palmaire de l'orteil se fut enfoncée dans de la cire (*Fig. 5*).

Les *Cinq Orteils* y sont représentés à leur place normale, au niveau du fond même ou plutôt sur la *paroi presque verticale* de la cavité (l'angle est de 45°), qui correspond au bord antérieur ou ligne des Orteils. Celle-ci est d'ailleurs oblique d'avant en arrière et de gauche à droite, comme normalement.

Les dimensions de ces Orteils (1) sont les suivantes, leur profondeur ne dépassant pas 1 à 2 millimètres.

ORTEILS	HAUTEUR	LARGEUR
Gros Orteil n° I.....	20	13
Orteil n° II.....	15	12
Orteil n° III.....	12	8
Orteil n° IV.....	17	10
Petit Orteil n° V.....	21	12

(1) La longueur du gros orteil, par rapport à la longueur du pied (fond) est tout à fait normale, puisqu'on a 20 pour 140 [C'est-à-dire 1/7 : Rapport anatomique normal].



ques, pourrait-on dire (si l'on suppose que le Grès est de la cire molle), ont été respectées.

Tout cela, vraiment, est fort remarquable pour l'époque.

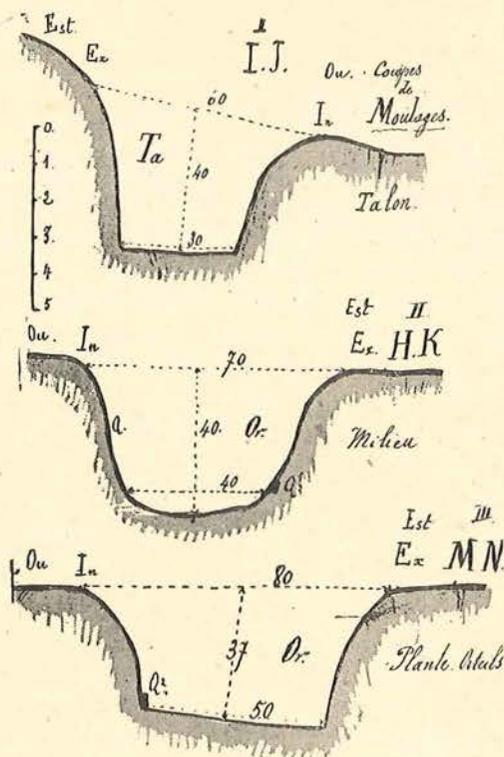


Fig. 7. — COUPES TRANSVERSALES d'un Moulage en plâtre du PAS DE LA VIERGE de Pierre folle (Commequières, Vendée). [Voir Fig. 6 pour l'emplacement de ces COUPES]. — Echelle: 1/2 Grandeur. — Légende: I, Coupe I. J., montrant l'aspect du Talon [Côté Talon] (1); — II, Coupe H K, correspondant au Milieu du Pied [Côté Orteil] (2); — III, Coupe MN, montrant l'aspect de la Plante [Côté Orteil] (3); — In, Bord interne; — Ex., Bord externe; — Q, Paroi; — Q<sup>1</sup>, Grain de quartz cassé; — Q<sup>2</sup>, Grain de quartz saillant; — Dimensions en millimètres.

GRANDE DÉPRESSION PÉRIPHÉRIQUE. — Tout autour de la Sculpture existe une zone, un peu *déprimée*, beaucoup plus étendue au Sud, à l'arrière, c'est-à-dire du côté du *Talon*, qu'au Nord (Fig. 5; Dé). A la *pointe*, elle ne dépasse le pied que d'un centimètre; au talon, elle atteint 0<sup>m</sup>065 d'étendue au Sud et 0,025 e 0<sup>m</sup>040 sur les bords Est et Ouest.

Elle représente une *surface, légèrement polie*, de la pierre; mais

(1) A 0<sup>m</sup>040 du fond du Talon.

(2) A 0<sup>m</sup>050 du fond de la plante, à partir des Orteils.

(3) Au milieu du fond, à 0<sup>m</sup>065 du talon.

on voit, à son niveau encore, quelques grains de quartz saillants (1). Le travail a donc été incomplet (*Fig. 5*; *Dé*).

Ses dimensions générales sont :  $0,280 \times 0,120$  ; et l'*Indice soléopodalique* est : 42.85.

En réalité, cette dépression continue nettement, à l'extérieur, la *cavité de l'Empreinte* et en fait partie. Celle-ci, l'hiver, est toujours pleine d'eau ; et cette eau-là déborde, alors, de façon à remplir cette dépression, qui, par suite, ne présente pas trace des lichens noirâtres, croissant sur tout le reste de la face superficielle de la Table. Aussi l'Empreinte paraît-elle blanche, comme l'a bien remarqué Vandier dès 1848 (2).

Cette zone est plus large vers le centre de la pierre. La table est d'ailleurs inclinée de ce côté, c'est-à-dire au Sud-est ; et, par suite, l'eau de pluie s'écoule de ce côté Sud-est, quand la cavité pédiforme, trop pleine, déborde (3).

Cette Dépression représente les extrêmes limites de la première attaque de la Pierre, lors du creusement de la cavité centrale, cela par piquage ou percussion. Elle n'a été polie, après terminaison de l'Empreinte, que d'une façon relative (4).

DÉPRESSIONS ANNEXES. — TRACES. — Il semble qu'il existe, au sommet du gros *Orteil* et à la partie interne du *Talon*, au niveau de la *Cavité d'ouverture*, deux DÉPRESSIONS, en triangle équilatéral et à bords arrondis ; elles sont plus profondes près du pied. Elles ressemblent à des sortes de courtes et larges *rigoles*, ou tout au moins à des amorces de *rigoles*, profondes au maximum, en P et en C (*Fig. 5*), de  $0^m010$ , larges et longues de  $0^m030$  ( $0^m060 : 2 = 0^m030$ ) (5).

(1) Sur les parois latérales externe et interne, existent deux particularités à souligner (*Fig. 7*; *Q*).

a) Sur le bord externe (Côté Est), à  $0^m06$  du *petit orteil*, on voit un grain de quartz, nettement cassé (*Q*<sup>1</sup>).

b) Sur le bord interne (Côté Ouest), à  $0^m10$  du *gros Orteil* environ, on remarque qu'un assez gros grain de quartz est nettement saillant (*Q*<sup>2</sup>). — Je ne sais pourquoi ce grain n'a pas été enlevé à la sculpture ; on a craint sans doute des dégâts, comme en *Q*<sup>1</sup> ; et on s'est arrêté en route.

(2) Les lichens, qui poussent sur le grès et paraissent en effet noirâtres, accentuent la coloration grise naturelle de la roche et la rendent blanche. — Sur le Pied du Diable de la Table de l'Est, qui est une cavité naturelle, au contraire les lichens poussent quand même, parce que l'eau de pluie ne séjourne pas. Aussi ce trou a-t-il paru noir à Vandier en 1848. Il l'est toujours.

(3) Il existe, à quelques centimètres au Nord-est du Pied, une Dépression, qui est une *Cavité naturelle* du Grès. — Il suffit de la comparer au Pas de la Vierge pour constater la grande différence, qui existe entre ces deux creux. Le pied a des surfaces très bien polies, nettement usées et bien arrondies, surtout au niveau des bords.

(4) En effet, à gauche et à droite et un peu au Sud du talon, la roche est désagrégée par le séjour de l'eau en deux points, où l'on constate nettement la saillie, non polie, de divers petits éléments (grains de quartz), constitutifs du Grès en question.

(5) Moitié de la *Commune Mesure*.

C'est ce que j'ai appelé des TRACES, d'arrivée et de départ, du Pied ! — En réalité, au talon seulement, cette cavité pourrait représenter une telle idée. — Je crois qu'à l'Orteil (1) elle constitue seulement un GROS ORTEIL fruste, ISOLÉ, tout comme à la *Pierre à Mulot* (Vosges), au *Pas de Sainte-Madeleine* (Lessac, Charente), etc. (2).

REMARQUES. — En raison de la Dépression périphérique, ce pied, extrêmement remarquable, démontre bien comment un tel travail était exécuté et justifie de plus certains rapprochements.

A. *Formes et dimensions.* — En effet, on peut le décomposer en trois parties. — 1° L'Ovale, ou plutôt l'Ovoïde SUPERFICIEL [DÉPRESSION PÉRIPHÉRIQUE], représente l'ouverture des Cavités, dites en *demi-boudin*, qu'on trouve au *Pied de Pitié* (D.-S.) et à la *Roche aux Fras* (Ile d'Yeu), entr'autres.

Le tableau ci-après le prouve, en effet, car les dimensions sont absolument comparables, sans parler de la forme.

	LONG. max.	LARG. max.	PROF. max.	INDICE spodaliq.	
A SCULPTURES OVOÏDES.	1° <i>Cuvette superficielle</i> (Commequiers).....	280	120	45	42.85
	2° <i>Roche aux Fras</i> (Cavités ovoïdes).....	280	110	30	39.28
	3° <i>Pied de Pitié</i> (Cavité ovoïde).....	260	105	25	40.39
B. GRAND PIED D'HOMME ADULTE..... (Ile d'Yeu) ( <i>Devalée</i> ).	320	110	27	34.37	

On commença donc ces sculptures par cette Cavité en *demi-boudin* [1<sup>re</sup> Phase du travail] (3).

2° L'OUVERTURE du Pied, proprement dite, peut être comparée aux Pieds de la *Roche aux Pieds*, en Savoie; à ceux de la *Pierre à Mulot* dans les Vosges; voire même au *Pied de Gatine* (Ile d'Yeu), etc. Là, l'*Empreinte pédiforme* est bien dessinée et creusée [2<sup>e</sup> Phase]. — Le doute n'est plus possible.

(1) A moins que ces *gros Orteils*-là ne soient aussi que des *Traces* de Départ (Rigoles).

(2) Ces « traces » sont très visibles sur le Moulage offert par moi et déposé au Musée de la Soc. Préh. franç.

(3) Ce point est TRÈS IMPORTANT pour l'étude des CAVITÉS PÉDIFORMES frustes.

3° Le *FOND du Pied*, où les *Cinq Orteils* sont indiqués, peut être rapproché des autres *Pieds à Orteils connus*, et sur lesquels tout le monde est d'accord.

Cette troisième partie du travail, toute spéciale, est d'ailleurs d'une technique telle qu'on a peine à l'admettre pour l'âge de la *Pierre*, quoique cela ne soit pas absolument impossible!

B. *Indices*. — a) Il résulte de là que, pour ce qui concerne la figure du *FOND* de la Sculpture, on a plutôt l'impression d'un pied de *Femme* que d'un pied d'*Homme*. — Le Peuple ne s'y est pas trompé et y a vu la trace de la *Vierge*

En effet, l'*Indice podalique* d'une femme moderne étant d'environ 36, on voit que l'*Empreinte* du fond devait donner l'apparence d'un *pied féminin*, puisque nous n'avons ici que 35,71! Mais une femme moderne, de 1<sup>m</sup>64 de taille, a un pied qui atteint 0<sup>m</sup>230, au lieu de 0<sup>m</sup>205 (*ouverture*). Par suite, la Sculpture ne pouvait plus correspondre qu'à une femme de taille beaucoup plus *petite*, et partant à une *JEUNE FILLE*: ce qu'il était intéressant de démontrer en l'espèce.

b) Par contre, pour ce qui concerne l'*Ouverture* de la sculpture, les indices sont plutôt en rapport avec ceux d'un *Homme adulte*. En effet, on a, pour l'Homme adulte, les indices suivants (1):

<i>Indice podalique</i> .....	40,00
<i>Indice de Talon</i> .....	27,33
<i>Indice Talon-Plante</i> .....	73,30

Ici encore les différences sont sans grand intérêt (40, au lieu de 40; 27,50, au lieu de 27,33; 67,07 au lieu de 77,30).

Que conclure de là? Evidemment que le *Sculpteur Néolithique* a commencé son œuvre avec l'*idée* de représenter un *PIED d'HOMME*; mais il a poussé trop loin son travail, a trop creusé la pierre, et n'a réussi finalement qu'à faire un pied, qui, pour les populations *post-néolithiques*, non initiées à l'idée directrice, ne pouvait plus être qu'un pied de *femme*!

## II°. — ANNEXES.

*CUPULETTE*. — Il existe, en arrière, c'est-à-dire au sud du talon, sur le *grand axe même du pied* prolongé, une petite *Cupulette*, que nous considérons comme due aussi à un travail de l'Homme, quoiqu'elle soit *très fruste*.

Elle mesure 0<sup>m</sup>040 de diamètre pour une profondeur de 0<sup>m</sup>002 environ. Elle est située à 0<sup>m</sup>32 du pied, si l'on mesure la distance

(1) Ces données proviennent d'un pied mesuré à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

entre les bords de la Cupule et le talon. Mais, si l'on mesure du centre de la Cupule au centre de la cavité pédiforme, on trouve  $0^m43$ . Or  $0^m42 = 0^m06 \times 7$  : ce qui veut dire que cette longueur représente sept fois la *Commune Mesure intercupulaire*, que j'ai déjà fait connaître.

Ces deux faits : a) *Grand axe du Pied et Cupule, sur même ligne Nord-sud magn.* ; b) *Distance intercupulaire* concordante, ont entraîné ma conviction et m'ont fait admettre qu'il s'agit bien d'une  *vraie Cupule*, certes petite et incomplète, *néolithique*. — Mais il en existe d'aussi petites et d'aussi douteuses en apparence.

Dans l'orientation primitive du Bloc de Grès, que la pointe du pied regardât l'Est (1) ou le Nord (2), la Cupule était *derrière* lui, c'est-à-dire du côté du Talon, à peu près comme pour le *Sabot d'Equidé gravé sur Rocher au Grand Chiron des Chauvitelières* à l'Île d'Yeu (V.), et comme pour nombre d'autres Pieds humains [Savoie ; Vosges, etc.]. — Tout concorde donc très bien.

### § III. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

AGE DE LA SCULPTURE. — 1° Comme tout porte à croire que cette *Allée couverte* était, comme les autres, *sous tumulus*, il en résulte que la Table de l'Ouest (fond) était *recouverte de terre*, et que par suite la sculpture était complètement *cachée*, non seulement à ceux qui pénétraient dans l'intérieur du Caveau sépulcral, mais aussi aux contemporains, ayant utilisé le Monument.

Par suite, il faut admettre — on n'aurait pas pris la peine en effet de l'exécuter, pour la dérober *immédiatement* aux yeux ! — qu'elle est probablement *ANTÉRIEURE* à la construction du MÉGALITHE lui-même. — Elle aurait donc été faite sur le *bloc de Grès*, alors qu'il était encore *ROCHER* naturel, en *place*, c'est-à-dire en *position géologique*. — Elle se trouve bien, d'ailleurs, sur sa *face superficielle*, comme d'ordinaire.

2° Comme cette Allée couverte a donné, à la *fouille*, non seulement, des pièces d'aspect *NÉOLITHIQUE* [Eclats de silex ; Dent de Loup perforée ; etc], mais aussi une pièce en *Cuivre pur* (Epingle), on pourrait dire — et nous l'avons cru longtemps — que ce Monument était de la fin de *l'âge du Cuivre*. Mais cette Epingle n'est *guère datable*, en réalité (3). — Et, comme la sculpture est antérieure, elle ne peut même pas être du *Début de l'âge du Cuivre*, ni

(1) Comme au *Pied de la Demoiselle*, à Menomblet (J.) [Cupule à la *pointe*].

(2) Comme au *Pas de Saint-Roch*, à Menomblet (V.) [Cupule à la *pointe*].

(3) De plus, elle peut avoir été *perdue* dans le Dolmen, après attaque, etc., etc.

même de la fin du Néolithique, car le Monument est bien du *Néolithique* ancien [*Orientation* (1) ; *Cupule*; etc.].

3° En raison de ses *caractères* propres, on pourrait admettre que la sculpture n'a pu être terminée et « figulée », si l'on peut ainsi dire, qu'avec de *petits outils* en *métal*. Mais, quoiqu'elle n'ait pas la forme des sculptures pédiformes nettement *néolithiques*, pas plus d'ailleurs que celle des *Empreintes, dites du Début de l'âge du Bronze* (sans doute à tort), force est de la croire *Néolithique* (2).

Au demeurant, il est établi aujourd'hui que la paire de Pieds à *Orteils en relief*, du Dolmen du Petit-Mont n'est pas du tout de l'Époque du Bronze, comme on l'avait dit, mais bien du milieu du Néolithique. Dans ces conditions, le Pied de Commequiers ne peut être lui-même — puisque sa technique est bien *plus primitive* encore, et puisqu'il se trouve également sur un élément du mégalithe funéraire, lui aussi! — que de l'*Époque Néolithique*.

Toutefois, une autre hypothèse pourrait être émise. Le tumulus s'étant affaissé en partie, la face superficielle de la Table, restée en place, aurait pu devenir visible à l'époque du Cuivre ou des Métaux; et on y aurait alors gravé le pied. — Mais aucun fait ne peut être invoqué pour défendre une telle explication, qui serait vraiment trop risquée; et je n'insiste pas.

Concluons donc, jusqu'à nouvel ordre, que le Monument étant *Néolithique* (9.500 ans), la Sculpture pédiforme l'est aussi, et même lui est *antérieure*, malgré sa finesse et sa technologie très particulière. — Elle a donc de 9.600 à 10.000 ans au moins.

INTERPRÉTATION. — Dans un autre Mémoire (3), nous avons montré que, pour les Sculptures pédiformes, dans lesquelles il n'y a qu'un *seul pied* représenté, il devait y avoir *INVERSION*, comme dans les cas de Sculptures d'une *Paire de Pieds* sur rochers fixes.

a) *COTÉ*. — Si cette théorie est exacte, le *PIED DROIT*, que nous venons de décrire, serait en réalité un *PIED GAUCHE*. En l'espèce,

(1) *L'Allée couverte de Pierre Folle* est orientée exactement à 115° de la Boussole, c'est-à-dire à l'*Equinoxe*. — Si nous retranchons les 15° de la déclinaison magnétique, restent 100°. Comme le soleil se lève aux Equinoxes à 90°, la différence est : 100° — 90° = 10°. — La déviation de la Méridienne indique donc ici comme date 7.700 ans avant J.-C., c'est-à-dire 9.500 ans.

Le *Pied* étant forcément plus ancien, cela donne près de 10.000 ans.

(2) On a signalé, comme possibles, des *Habitations lacustres* (?) sur les bords de la Vie, non loin de là, près du *Grand Village*, où se trouvait jadis *Saint-Christol*. — En effet, on raconte que, dans des anciens abreuvoirs, qui semblent correspondre à de petits étangs, on retrouve souvent des *pieux énormes* et des troncs d'arbres. — Peut-être n'y eut-il là, en réalité, que des Huttes en bois [Mardelles] ?

(3) Marcel BAUDOIN. — *Les Sculptures Pédiformes*. — A. F. A. S., Tunis, 1913. Paris, in-8°.

cette inversion ne présente pas d'intérêt, car il s'agit d'une pierre LIBRE, où, par conséquent, toute notion d'ORIENTATION réelle fait défaut actuellement. Mais nous ne pouvons pas ne pas souligner ce fait.

b) SIGNIFICATION. — Que signifie cette sculpture? — La pierre qui la présente n'étant plus en sa place primitive, n'ayant plus son orientation du début, et n'étant plus dans les mêmes conditions que quand le travail fut exécuté, il ne servirait à rien, dans ce cas particulier, de faire des rapprochements et de raisonner par analogie.

Il vaut mieux déclarer qu'ici nous n'avons aucun élément scientifique de discussion, pour essayer d'élucider ce problème. Il faut par suite ne pas insister, nous bornant à renvoyer à nos autres Mémoires, décrivant des *Empreintes pédiformes*, trouvées encore en place sur des Rochers FIXES (1).

#### § IV. — FOLKLORE.

I. TEXTE DES LÉGENDES. — A. LÉGENDE CHRÉTIENNE. — La première mention des légendes relatives au Mégalithe n'a été faite que par M. Vandier (1848) et que par l'abbé F. Baudry (1864) (H. Renaud s'est borné à le reproduire), qui y a insisté, comme nous l'avons rappelé, en ces termes :

a) *Résumé*. — « Ici, ce n'est pas à Saint Martin que le Diable a eu affaire : c'est à la *Sainte-Vierge* (Marie) en personne. D'après la légende, la Sainte Vierge *poursuivait Satan* d'un vol rapide. En passant, elle appuya l'un de ses pieds sur la grande table; la pâte quartzeuse *s'amollit* et l'empreinte y resta gravée à 0<sup>m</sup>05 de profondeur comme preuve de son passage. Cette empreinte, qui se voit encore sur la pierre, se nomme le *Pas de la Vierge* (2) ».

Les gens du pays qui, en 1886, me montrèrent cette empreinte,

(1) Marcel BAUDOIN. — *Les Sculptures Pédiformes*. — A. F. A. S., Tunis, 1913. Paris, in-8°.

(2) C'est un *Pas de Vierge*, à cause de sa forme et de ses petites dimensions.

C'est ici la *Vierge*, comme ailleurs c'est la *Pucelle*. Mais il n'y a pas de *Saut*, quoiqu'il s'agisse d'une Table de Dolmen, un peu surelevée [Voir l'explication dans le récit détaillé].

Avant la *Christianisation* de cette légende qui, par suite, remonte avant l'Époque romaine en réalité, le Diable était le *Mauvais-Génie*, l'*Esprit malin* ou tentateur; en somme, l'*Amoureux*, poursuivant la *Vierge pure*. — Au début, ce n'était donc que la *Légende d'Amour*, absolument classique [Voir, à ce propos, le récit, imaginaire, de Jehan de la Chesnaye (*Rev. du Bas-Poitou*, 1903, p. 90), qui se termine ainsi : « Le *Vieux DRUIDE* aimait la *Jeune VIERGE* de la *Pierre folle* ». — Notre ami a eu, ainsi, l'INTUITION de la Vérité, en ne faisant que de la Littérature !

me signalèrent aussi le *Piéd* et la *Main du diable* [Griffe], qu'on voit sur les autres tables et qui sont de fausses gravures (*Cavités naturelles*), déjà décrites dans mon premier Mémoire.

b) *Récit complet*. — Le texte ci-dessus, extrait de mon Mémoire de 1903, est un peu trop succinct pour être bien compréhensible. — Aussi je crois utile de signaler qu'il y a un document bien plus complet, celui de M. Henri Bourgeois (1), qui a publié, récemment, un récit très détaillé de toute la *Légende des Pierres folles*, auquel je renvoie; car je n'en reproduis ici que ce qui a trait au *Pas de la Vierge*.

« ... Ce fut la *Sainte-Vierge*, elle-même, qui chassa le Diable des *Pierres-folles*.

Après la mort de Saint Martin [de Vertou] (2), le Diable recommença à faire des siennes à Commequiers. Du coteau de *Pierres folles*, où il avait établi son quartier général (3), il portait la désolation partout. Ne pouvant rien sur les *âmes* des habitants, auxquels Saint Martin avait inculqué une foi inébranlable, il se vengeait en s'en prenant à leurs *corps* et à leurs *biens*. Après avoir *vainement* invoqué Saint Martin, les pauvres gens du pays s'adressèrent à la *Sainte-Vierge*; et celle-ci ne demeura pas sourde à leurs supplications.

Une certaine nuit (4), que le Diable était allé jeter un *mauvais sort* dans un *village* de Saint-Hilaire-de-Riez, la *Sainte-Vierge*, qui le guettait de l'*Ile d'Yeu* (5), franchit d'un *bond* la mer et arriva tout à coup le surprendre. — Le Malin, qui la reconnut du premier coup, prit ses cliques et ses claques, et, déployant ses longues *ailes* (6), se mit à *voler* vers *Pierres folles*.

Le vent qu'il faisait en *volant* était si impétueux qu'il déchaîna sur son passage un véritable cyclone... Heureusement la *Sainte-Vierge*, qui s'était lancée à sa poursuite, ramena le calme en passant à son

(1) HENRI BOURGEOIS. — *Les Pierres folles de Commequiers. Le Réveil populaire*, 1909, 24 avril. — *Les Mille et une Nuits Vendéennes*. Luçon, 1908. — *Curiosités Hist. et Arch. du Bas-Poitou*, 1<sup>re</sup> série. Luçon, 1909, in-12° [Voir p. 44-48].

(2) Voir [loc. cit. ci-dessus] le début de la Légende: « Construction des Pierres Folles ».

(3) Les Mégalithes sont, en effet, des *lieux hantés* par le Diable, etc.

(4) De tels événements ont toujours lieu *la nuit*!

(5) On voit ici apparaître, comme toujours dans les légendes de la côte Vendéenne, la fameuse *Ile d'Yeu*, avec son *Pont*, qui ne manque jamais d'intervenir, à chaque fois qu'il est question de Saint-Martin-de-Vertou! C'est cette légende [elle nous a mis sur la voie de l'époque de la *Séparation de l'Ile d'Yeu du Continent*, phénomène géologique du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.], qui impressionna si vivement les gens de l'Époque. — Peut-être cet *envol* de la Vierge, au départ de l'*Ile d'Yeu*, est-il en rapport avec les nombreuses *Sculptures pédiformes* de cette Ile?

(6) Le Diable n'a des *ailes* que quand il faut qu'il marche vite et qu'il aille rapidement. Alors il vole, bien entendu. — C'est l'analogie du Cheval *ailé* et des *Anges*, etc.

tour : sans quoi pas une maison ne serait restée debout de la côte à Commequiers (1)

La Sainte-Vierge et le fuyard atteignirent en même temps les *Pierres folles*. Mais le Diable n'en pouvait plus. *Il tomba* en arrivant (2); et sa *main droite* porta sur l'une des pierres.

Posant alors le pied sur une pierre voisine, la Sainte-Vierge souffla sur Satan, qui s'enfonça dans le sol subitement *entr'ouvert* (3), tandis qu'elle même *remontait*, en *souriant*, vers le *Ciel* (4)!

Depuis ce temps, le Diable n'a jamais reparu aux *Pierres folles*, qui furent ainsi nommées parce que, dit-on, elles avaient *dansé* une véritable sarabande et s'étaient ensuite renversées, au moment où le sol s'était *entr'ouvert* pour engloûtir le Maudit (5).

Deux seulement de ces pierres demeurent dans leur *position primitive* : ce sont les deux (6) sur lesquelles la Sainte-Vierge et le Diable avaient posé, l'une, son *pied* virginal; l'autre, sa *main* crochue. »

« A l'appui de cette tradition, on montre, sur la première de ces deux pierres, l'Empreinte du *Pas de la Vierge* victorieux; et sur l'autre, la trace de la *Main du Diable*, vaincu (7). »

Les Deux *Cartes postales* de l'Allée couverte de Pierre folle publiées [Poupin (n° 104), Mortagne; Boutain, Croix-de-Vie], rappellent, au demeurant, cette légende (8) du *Pas de la Vierge*.

B. LÉGENDE DE DESTRUCTION DU MÉGALITHE (MODERNE). — Nous venons d'expliquer la légende ancienne et primitive; mais il en existe une autre, beaucoup plus récente, et relative à la *tentative* de destruction du Monument. — En voici deux textes différents.

(1) Addition au récit (tempête), rappelant la fréquence des Tempêtes et des vents dominants (Vents d'Ouest, soufflant sur les marais de la région). — Idée très poétique et pittoresque.

(2) *Chute* nécessaire pour expliquer la pseudo-empreinte de *main*!

(3) Le Diable, en effet, doit retourner aux *Enfers*, qui se trouvent dans l'intérieur de la terre. — Explication du bouleversement des Blocs mégalithiques [voir plus loin] par ce phénomène *miraculeux* [Cf. le *Pas de Pitié*, D.-S.].

(4) Rappel du Mythe de l'*Assomption*, qu'on voit apparaître, dès qu'il est question de la Vierge et d'une *Cavité pédiforme* très petite.

(5) Les Pierres qui *gambadent*, qui remuent, qui tournent, etc. — En réalité, dénomination justifiée par leur *instabilité* et leurs *chutes* sous des influences diverses et leur rapport avec le *Culte solaire*.

(6) *Tables* du mégalithe, dont une seule, en réalité, n'a pas remué [celle de l'Est, à la Main du Diable]; la table où est le Pied de la Vierge n'est pas en sa vraie place.

Mais la légende fait, en réalité, ici allusion aux seules pierres restées *horizontales*, c'est-à-dire n'ayant pas été redressées par l'Homme.

(7) Ce fait prouve bien que le Peuple qui a inventé ces Légendes n'a pas connu celui qui a exécuté les Sculptures sur rochers, puisqu'il confond les sculptures vraies (Empreinte de Pied) avec les Cavités naturelles (Fausses sculptures de la Main du Diable). — La *Légende* est donc beaucoup *plus récente* que la *Sculpture*.

(8) Celle de M. Poupin reproduit le sens du texte de H. Bourgeois; celle de M<sup>e</sup> Boutain, celui du texte de l'abbé Baudry.

a) *Récit récent* (1901). — M<sup>me</sup> veuve Buet (d'Aizenay), par l'intermédiaire de ses fils, propriétaires actuels de Pierre-Folle, a bien voulu rédiger pour moi le texte de cette autre légende, plus moderne et très intéressante.

« Autrefois, pour battre le blé, les paysans se servaient d'un instrument nommé Manège; des bœufs le mettaient en mouvement et par leur travail faisaient sortir le grain de l'épi. Pour nos campagnards, ce jour-là était l'occasion de fêtes amusantes (1).

Un jour qu'à la ferme de Pierre-Folle ils étaient à battre le blé, les moissonneurs résolurent d'essayer de renverser les pierres énormes placées depuis si longtemps dans le village. Pendant qu'ils se livraient à cet exercice, une *tempête* survint tout à coup (2). Le vent fut si violent qu'il renversa dans sa course tous les paysans et dispersa de tous côtés leurs épis de blé. La récolte fut perdue; ils défendirent alors de toucher au Dolmen de Pierre-Folle. Depuis ce jour, on put voir, sur la pierre placée à droite, la *Main du Diable*, et, sur celle de gauche, le *Pied de l'Enfant Jésus* » (3).

Cette dernière légende n'a sans doute pour *base* qu'un souvenir historique précis et qu'un fait véritable; mais elle est destinée, évidemment, à *expliquer* la DESTRUCTION de l'*Allée couverte* par les hommes; *tentative* qui est très *certaine* (vu l'état actuel du Monument), mais qui remonte sans doute à une époque bien plus ancienne encore et n'est probablement due qu'à une *intervention religieuse* (4) de la fin du Moyen Age.

b) *Récit ancien* (*Texte Vandier*, 1847). — En réalité, c'est M. Vandier qui, le premier, en 1847 (5), a recueilli cette légende de la bouche des fermiers de Pierre-folle! — On lit, en effet, dans le manuscrit cité plus haut un récit plus long, mais, en somme, à peine plus explicite que le précédent.

« Je soupçonnai dès lors une légende, une vieille tradition, un de ces contes populaires légués par les vieux âges à des temps qui associent volontiers la crédulité au savoir, et que l'imagination accepte quand la

(1) J'ai assisté dans ma jeunesse (1864-1865) à semblables fêtes à la Barre de Mont (Vendée).

(2) *Vengeance* de la Divinité, pour *punir* les paysans d'avoir touché à des *restes sacrés*.

(3) Légende de création *tout à fait moderne*, où n'existe que l'idée *religieuse* (Un *petit pied* ne peut être que celui de l'*Enfant Jésus*).

(4) Ne pas oublier que la paroisse du bourg de Commequiers, qui ne date que du Moyen âge, est consacré à SAINT PIERRE, comme ce a se voit souvent là où il y a des *Gravures sur Rochers*, objets de pèlerinage. — La destruction, dans ces conditions, serait postérieure à la légende de l'an mille [Cf. les *pièces de monnaie*, trouvées au cours des fouilles].

(5) Voyage du 3 septembre 1847, à Commequiers.

raison les répudie. J'interrogeai plusieurs habitants, et l'un deux, paysan âgé et intelligent, me fit le récit suivant :

« Nos grands pères nous ont dit tenir de leurs grands pères que c'était le Diable qui avait apporté les pierres que vous voyez. Il en avait dressé une partie, quand la Sainte-Vierge vint à passer par là : ce qui lui fit interrompre son travail.

Ces pierres, dressées par le Diable, sont si solidement plantées qu'il n'y a point de force d'homme capable de les renverser, et l'on dit qu'il arriverait malheur à celui qui y essayerait. C'est bien croyable, d'après ce qui est arrivé au fermier de la ferme des Pierres-Folles.

Je ne peux vous dire précisément combien il y a d'années de cela; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est bien vieux, bien vieux.

C'était, à ce qu'on dit, dans le temps des récoltes. Le fermier, des Pierres-Folles venait de battre sa dernière airée et son grain était en tas dans l'aire.

La coutume du pays est que, quand la moisson est faite, le fermier donne un régal à ses domestiques, à ses hommes de journées, à tout son monde enfin.

Le régal fini, et chacun ayant bien bu, voilà le fermier dont la tête était perdue, qui se met à dire à ses gens : « Enfants, voulez-vous que nous jetions à bas les Pierres du Diable? — Maître, nous le voulons bien, répondirent les autres ». — La partie faite, on se mit à l'ouvrage, et pas un seul de tous ces gens-là n'eut peur de s'attaquer au Diable!

Dans ce temps-là, il y avait 16 bœufs à la ferme des Pierres-Folles, qui était une plus grosse ferme qu'aujourd'hui. On les attela les 15 bœufs à l'une des Pierres du Diable, et, pendant que les bœufs tiraient sur cette pierre, les hommes la poussaient avec des leviers. Vous vous imaginez bien que c'était une grande force tout cela.

Eh bien, malgré tout, les hommes et les bœufs ne purent pas faire pencher tant soit peu la pierre.

Pendant que les bêtes et les gens poussaient et tiraient tant qu'ils pouvaient, voilà que tout d'un coup on entendit un grand *coup de tonnerre* et qu'il tomba un déluge d'eau.

Pour lors, la peur prit au fermier et à ses gens. Ils se sauvèrent à la ferme en courant; mais ils y trouvèrent bien du changement. Il n'y avait plus un seul grain de blé dans l'aire! L'eau, qui coulait comme une rivière, l'avait emporté avec la paille, les fléaux, les fourches, les charrues, les charettes, enfin tout ce qui était dans la cour; et rien ne se retrouva ni auprès, ni au loin.

Et ce qui vous fera bien croire que c'était le Diable en personne qui s'était vengé du fermier, c'est que les champs d'à côté n'eurent pas une goutte d'eau et que les voisins n'entendirent seulement pas le tonnerre et que personne ne vit pleuvoir! »

« Telle est la tradition. Elle est fort accréditée et il est probable qu'aucun des esprits forts du canton n'oserait hasarder une plaisanterie sur les *Pierres du Diable*. Il m'a semblé que les habitants les regardaient avec une crainte respectueuse; et je crois qu'il en est peu parmi eux qui consentissent à s'en approcher pendant les ténèbres de la nuit » [Nantes, 22 janvier 1848, VANDIER].

Comme on le voit, il est certain que cette tradition a pour base la *Destruction du Monument*, que nous avons constatée lors des fouilles de 1901 et dont il est toujours possible de se rendre compte, en visitant les lieux. Mais c'est tout ce qu'on peut en dire et il est

nécessaire de remarquer, en terminant, que cette légende ne s'applique plus du tout au *Pas de la Vierge*, mais seulement et exclusivement au Mégalithe funéraire. Ce point seul suffit à montrer qu'elle est bien plus récente, relativement très moderne, et postérieure à la précédente, puisque déjà l'amas des blocs de grès constituaient les *Pierres du Diable*!

II. EXPLICATION [*Psychologie*]. — Il est certain que la sculpture pédiforme a dû être remarquée dès que le *Mégalithe a été mis à découvert* par la disparition de son *Tumulus*.

Elle frappa immédiatement les hommes de cette époque. Ceux-ci, ne pouvant se l'expliquer [puisque leurs contemporains ne se livraient pas à de pareils travaux sur rochers!], y virent de suite la résultante d'une *Action Divine*.

A. *Légende d'Origine*. — Il est certain que cette trouvaille est *préchrétienne*, car, ici, la légende d'origine est classique. Nous supposons donc qu'elle est d'origine anté-chrétienne, et probablement de l'Age du Fer (1).

a) En voyant la forme de la sculpture, on reconnut de suite qu'elle représentait une *Empreinte de Pied*. Comme ce Pied était trop petit pour correspondre à celui d'un *Dieu masculin* [Soleil?], on l'attribua à une *Fée* et à une jeune fille vierge. Plus tard, il devint le *Pied de Marie* [ou de *Jésus-Christ, encore Enfant*]. Il n'y avait d'ailleurs qu'une *Divinité*, qui pouvait avoir la possibilité de marquer ainsi son *passage*, en ramollissant la *roche sous ses Pas*!

Comme la sculpture est très profonde, il fallut, dans la Légende d'origine, supposer un *EFFORT* très *VIOLENT* ou un *poids considérable*, ayant permis un tel *enfouissement* du pied. D'où l'idée de *Mouvement* (et par suite de *Poursuite*) d'un fol *Amoureux*, puis d'un *Diable*, pour expliquer une telle profondeur d'empreinte.

b) La seconde Légende, beaucoup plus récente, n'ayant ici aucun intérêt au point de vue psychologique, je n'y insiste pas.

B. *Christianisation*. — Le Phénomène le plus curieux, en ce qui concerne cette « *Empreinte* » *pédiforme*, est le mode de *Chris-*

(1) L'addition des *Ailes* à l'Homme, comme l'addition d'ailes au Cheval (*Pégase*), est sans doute *très antérieure* à la religion chrétienne; mais cela est assez difficile à prouver. — En tout cas, l'*antériorité* est indiscutable. — En effet, une statue d'*Eros* et une autre d'*Eros citharède* ont été trouvées en Tunisie [A. F. A. S., Congrès de Tunis, t. I, fig. 1 et 5, p. 35 et p. 39] et elles sont attribuées au premier siècle avant J.-C. — Or, ces *Eros* portent des *ailes d'Ange*s, splendides!

Le mythe de l'*Envol des Fées* et du *Mauvais Esprit* est donc sûrement pré-chrétien.

tianisation de la Légende. Disons, tout d'abord, qu'elle semble correspondre à la période, dont on a gardé dans le pays un souvenir si vivace : celle de l'Apostolat de *Saint-Martin-de-Vertou*, qui évangélisa le pays.

On n'a pas construit de Chapelle pour *christianiser* cette sculpture, sans doute parce qu'il n'y avait plus de *Fontaine* païenne à côté [comme avant le Mégalithe funéraire], ayant créé un *Pèlerinage*, comme à Réaumur, à Avrillé, à Menomblet, etc. On s'est borné à christianiser les *Pierres folles*, en donnant pour patron à la paroisse du village voisin SAINT PIERRE, comme à Avrillé et à Réaumur de reste, en souvenance de l'adage fameux : *Tu es Petrus et super hanc petram...* (1).

Je me suis demandé un instant si l'Eglise, disparue depuis longtemps et qui exista jadis entre le bourg de Commequiers et Notre-Dame-de-Riez, entre *Pierre folle* et la Palissonnière, et appelée *Saint-Pierre-de-Cristol*, n'avait pas de rapport avec les *Pierres folles* (*Empreinte de Pied*) et ne correspondait pas au début de leur christianisation. Mais je n'ai rien pu découvrir, quoique cette Eglise soit citée dans des chartes de 1080, 1110, 1195, 1539, etc. Ce *Christolum*, dérivé, paraît-il, de *Cristogilum*, reste indéchiffrable.

En tout cas, c'est la *paroisse* la plus ancienne (2) de la commune de Commequiers ; elle était *très rapprochée* du Mégalithe, sur lequel se trouve le *Pied de la Vierge* [au *Grand village* actuel, éloigné de un kilomètre seulement au Nord-ouest] ; et elle eut, la première, pour patron *Saint Pierre* (3) ! — Toutes ces coïncidences sont évidemment fort remarquables.

C. *Phénomène géologique concomitant*. — Chose curieuse, c'est au moment où cette christianisation eut lieu que l'île d'Yeu, jadis le *Promontorium Pictonum*, se sépara du continent ; et ce cataclysme impressionna aussi vivement l'imagination populaire.

C'est ce qui explique pourquoi les deux événements sont là si intimement mêlés, comme dans toutes les traditions du littoral vendéen, remontant à cette époque.

(1) Il existe, à la Chapelle Hermier, commune de la même région, un faux *Pas de la Vierge*, christianisé par la Chapelle de Notre-Dame-de-Garreau, avec *Pèlerinage* célèbre, près d'une *fontaine*. -- Or, précisément, La Chapelle-Hermier a aussi pour patron Saint Pierre ! — On retrouve Saint-Pierre à la *Roche-sur-Yon* (*Roca super Oyonem*, etc.).

(2) Le Prieuré du bourg de Commequiers (par suite dédié aussi à *Saint Pierre*) remonte très haut. Il est connu par un document de 1136 [*Pouillé de Luçon*].

(3) On dit qu'au Grand Village passait, au moyen âge, le *Chemin des Coquilliers* [marchand de coquillages, c'est-à-dire des mollusques de la côte] : voie très large [peut-être ancienne voie romaine], allant à Apremont, en suivant la rive Nord de la Vie.

## Pierres à gravures et Pierres à légendes dans le Lot et le Tarn-et-Garonne.

PAR

Armand VIRÉ (Lacave, Lot).

Le nombre des pierres à légendes paraît être assez considérable sur le territoire de l'ancien Quercy.

Dans son « Répertoire archéologique de Tarn-et-Garonne », Devais aîné cite, sans en donner d'ailleurs de description, quelques roches dénommées la *Piada de Roland* (Pied de Roland). Ils sont situées : 1° commune de Faurous, près du moulin à vent de Peyrecoul; 2° commune de Toufailles, au hameau de la Piada de Roland; 3° commune de Saint-Amans-de-Montaigu; 4° commune de Belvèze, près de l'église de Sept-Albres, et au Casal-Blanc; 5° commune de Roquecor; toutes celles-ci dans le Tarn-et-Garonne.

M. L. de Valon dans son « Prieuré de Catus » cite une autre *Piada*, près du hameau du Cavalier, commune de Catus (Lot).

Nous avons vu en outre la *Piada* de Valprionde (Lot), la Pierre de las Maoudinas, à Bouloc (Tarn-et-Garonne), et le Pied de Saint-Martin, à Padirac (Lot).

Nous avons entrepris une enquête sur toutes ces roches et nous ne décrivons ici que celles que nous avons déjà vues; car notre prospection est loin d'être terminée, ces rochers se trouvant dans un pays mal desservi, peu peuplé et ce n'est que grâce à l'amabilité de M. Lapeyre, avoué à Moissac, qui nous a transporté dans son auto, que nous avons pu en voir un certain nombre.

Il est à remarquer que les territoires où gisent ces pierres sont limitrophes les uns des autres et forment un petit groupe au Nord de l'arrondissement de Moissac (Tarn-et-Garonne) et au Sud de celui de Gourdon (Lot) ?

Doit-on en conclure qu'il y eut là un centre où la légende de Roland fut un moment particulièrement ancrée, ou bien le hasard a-t-il voulu que là seulement la tradition s'en soit conservée ?

C'est à cette dernière hypothèse qu'il faut, je crois, s'arrêter; car nous pensons que des recherches suivies en feront plus tard trouver d'autres.

Mais que sont ces « Piada ? » — Cavités naturelles du rocher ou gravures artificielles ? — C'est ce qu'il fallait tout d'abord établir.

1° *La Piada de Roland, de Touffailles.* — C'est une pierre calcaire portant une empreinte purement naturelle rappelant la forme d'un pied.

Elle se trouve sur un bloc de 0<sup>m</sup>70 × 0<sup>m</sup>47 × 0<sup>m</sup>50, cassé à sa partie inférieure, et adossé à une grange.

L'empreinte, très rugueuse, simule le talon d'un pied de 0<sup>m</sup>20 de large, sur 0<sup>m</sup>35 de long, le reste ayant été emporté par la cassure. La légende est celle-ci : « Roland sauta de la Piada de Touffailles à celle de Sept Arbres, et si vivement qu'il en perdit son bonnet dans la prairie de la Bonnette, près du moulin de la Pistoule, à égale distance de ces deux pierres. » La Pierre de la Bonnette existe encore. Menhir, Dolmen ou tout autre ? C'est encore une pierre à voir.

La Piada de Roland était jadis dans l'étable contiguë. Mais à la suite de la mort d'une vache, un sorcier consulté conseilla de briser la pierre et d'en sortir les débris, ce que fut fait incontinent, il y a une trentaine d'années seulement !

2° *La Piada de Roland, de Sept Arbres.* — L'église de Sept-Arbres (que les cartes modernes dénomment savamment Sept-Arbres), est une chapelle entièrement isolée au milieu des champs et de laquelle on n'aperçoit pas une habitation. Elle s'élève à 300 mètres à l'Est de la route de Lauzerte à Montaigu, sur la commune de Belvèze.

A 250 mètres Sud-Est de ladite église, au bord d'un petit chemin d'exploitation, lieu dit la *Piada de Roland*, existait un rocher posé à plat sur le sol, qui fut brisé il y a peu d'années. Les morceaux en furent mis dans le talus du chemin et forment encore les éléments d'une sorte de caniveau pour l'écoulement des eaux.

Elle nous réservait une heureuse surprise. Ce n'était plus, comme à Touffailles, une empreinte naturelle d'érosion, mais un rocher gravé d'un pied humain. L'empreinte est incomplète cependant ; et il n'en reste que le talon.

Il est creusé dans un bloc de calcaire aquitainien, roche qui forme le sommet du plateau.

La longueur de la partie restante est de 0<sup>m</sup>195, la largeur de 0<sup>m</sup>095 à 0<sup>m</sup>04 du sommet du talon et de 0<sup>m</sup>115 à 0<sup>m</sup>14 du même point. La profondeur va de 0<sup>m</sup>025 au talon, à 0<sup>m</sup>07 vers la partie cassée.

Il semble avoir été obtenu par *raclage* ; et il paraît, au toucher, que la partie profonde ait été polie. Mais la nature de la roche,

attaquable par les agents atmosphériques, ne permet pas d'être absolument affirmatif à cet égard.

Il en est de même pour une sorte de *cupule* peu profonde, allongée d'à peine un centimètre de profondeur sur 0<sup>m</sup>10 de diamètre dont le centre se trouve à 0<sup>m</sup>10 de l'extrémité cassée du pied.

Le bloc ayant été déplacé, il est par suite impossible de parler ici d'orientation.

Tel est ce rocher qui, malgré son état de mutilation et son déplacement, constitue encore un document capital pour la préhistoire du Quercy, et le seul de ceux que nous avons vus, qui établisse l'existence chez nous de pierres gravées, analogues à celles que Marcel Baudouin et quelques-uns de nos collègues ont signalées sur divers points de la France. Nous espérons que l'étude des pierres que nous n'avons encore pu visiter nous réservera quelque autre bonne surprise.

La *Piada de Cazal Blanc* serait, d'après Devals, une seconde pierre, voisine de la précédente. Le Cazal Blanc ou les Cazalous est un hameau assez proche de Sept-Albres et dont les terres viennent jusqu'à l'église même. Un propriétaire, né aux Cazalous et qui a toujours habité ce lieu, qui a vu la *Piada* de Roland avant qu'elle ne fût brisée, nous a assuré n'avoir jamais eu connaissance d'une seconde *Piada* dans la même commune.

Il semble, d'après cela, que Devals ait dédoublé pour les appliquer à deux pierres différentes, des renseignements qui lui seront venus de plusieurs côtés, mais qui ne s'appliquaient qu'à la seule pierre des Sept-Albres.

3° La *Piada de Valprionde* (Lot). — Entre la Longagne, commune de Valprionde (Lot) et les Lobies, commune de Belvèze (Tarn-et-Garonne) à peu près aux limites des deux départements, lieu dit aux *Termes-Grands* ou aux *Pardzous*, est une roche dite la *Piada* qui nous a été signalée par M. Fournié, buraliste à Belvèze.

Elle se trouve au sommet d'un mamelon assez boisé et se compose d'un bloc de calcaire d'environ 0<sup>m</sup>50 dans tous les sens, creusé d'un assez grand nombre de cavités naturelles, dont une passe pour l'empreinte du pied de Roland.

Bien qu'elle semble avoir été transportée là de main d'homme, elle ne nous a paru présenter aucun travail humain.

Tout à côté sont deux amas de pierres qui semblent être deux tumulus.

Le *Sol des Fées* (*Sol de las Fatsillieras*). — Pour mémoire, citons tout à côté, sur le monticule que précède immédiatement celui qui porte la pierre précédente, un emplacement circulaire dont le sol est absolument dénudé sur un diamètre de 10 à 12<sup>m</sup>,

sauf au centre où existe un rond de gazon de deux mètres environ de diamètre. Ce lieu passe pour être le rendez-vous des Fatsillières ou Fées.

4° *Pierre de las Maoudinas* ou de la *Botte de Sept lieues*, commune de Bouloc, n° 768, section A du plan cadastral, près du *Pech Marius* et de la *Fon Toupine*. — C'est une pierre de *stalagmite* très cristallisée, rapportée sur un sol calcaire, haute de 0<sup>m</sup>25, longue de 0<sup>m</sup>70, large de 0<sup>m</sup>50 creusée naturellement d'une cavité rappelant un peu la forme d'un talon de botte.

C'est l'empreinte du pied droit de Roland, lorsque le gauche était sur la pierre de Sept-Albres. Ce roc m'a été également indiqué par M. Fournié.

5° *Pied de Saint-Martin, à Padirac (Lot)*. — Au bord du célèbre gouffre de Padirac, sur le côté Ouest du pourtour rocheux, près du bureau d'entrée des touristes, est une Empreinte, rappelant d'assez près la forme et les dimensions d'un pied de cheval. C'est une cavité *purement naturelle*, mais qui est pourvue de la légende suivante : « Satan et Saint-Martin parcouraient tous deux le Quercy en même temps, mais doués de buts différents. » Epiant chaque agonie, l'un voulait emporter les âmes tout droit en paradis, l'autre au contraire, dans les sombres profondeurs de l'enfer. Mais tel était l'état des consciences que pas la moindre petite âme n'agitait les parois du sac de saint Martin, tandis que celui de Satan était gonflé à déborder. Tout joyeux, le Diable allait regagner les Enfers par le Puits de Padirac, qui de toute antiquité lui servait de chemin direct, mais ne présentait pas encore les grandes dimensions que nous lui voyons aujourd'hui, lorsque saint Martin se présenta.

Celui-ci, connaissant de longue date le caractère de joueur *en-diable* de Messer Satanus lui proposa une partie dont le sac du Diable serait l'enjeu. Malgré d'héroïques tricheries, Satan perdit la partie. Furieux, jurant, frappant du pied, il ébranle les rochers et forme un gouffre énorme où il espère engloutir saint Martin.

Mais celui-ci invoque les Puissances Célestes, saute sur sa mule, la pique, l'excite tant et si bien que, prenant son élan, elle franchit l'abîme et conduit toute sa charge en paradis, ne laissant, pour l'édification des âmes pieuses, que l'empreinte de son sabot sur le roc ».

C'est depuis ce temps qu'il n'y a plus que de braves gens à Padirac.



## **Idéographie des Cavités pédiformes.**

PAR

**J. GAURICHON (Tours, I.-et-L.).**

Les Mégalithes, par suite des découvertes que la constance de leur étude a produites, des théories auxquelles ils ont donné lieu et des discussions qui en ont été la conséquence, ont acquis un intérêt tout nouveau. Après une longue suite de siècles, pendant lesquels ils étaient demeurés lettre morte pour l'Archéologie, la Préhistoire vient de les rajeunir, en perçant de plus en plus les mystères qui les enveloppaient.

Non seulement le chercheur a trouvé dans cette étude la satisfaction d'une légitime curiosité et des aperçus nouveaux sur les âges reculés, qui nous les ont légués; mais ils ont encore fourni à l'Anthropologie les plus précieux renseignements.

Mais ces études ne peuvent se baser que sur des faits observés et leurs progrès est en raison directe des matériaux dont elles disposent. Pour augmenter, dans la mesure de nos forces, le nombre de ces matériaux, on a pensé que l'étude des gravures rupestres pouvait être des plus utiles.

Mettant à profit les savantes communications de mes précurseurs dans cette voie, en signalant quelques signes lapidaires, on a cherché à généraliser ici la question toute spéciale des Cavités pédiformes.

*Définition.* — Il importe de définir ce qu'il faut entendre par Cavités pédiformes. On applique généralement cette dénomination à des vides existant dans la pierre et affectant la forme générique d'un pied.

Certains auteurs<sup>(1)</sup>, cependant, se référant à l'étymologie propre du mot, semblent lui attribuer une signification tout autre. A les entendre, les termes Cavités Pédiformes s'appliqueraient à des dessins en forme de bâton recourbé ou Pedum. — Pour éviter toute confusion, il paraît préférable de réserver à ces derniers dessins le nom, déjà usité, de *Crosses*; ce sera aussi plus logique.

(1) DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéologie préhistorique.* — 1908, Tome I, p. 607 et 609.

Les cavités pédiformes ne sont pas non plus ni des sculptures ni des empreintes.

En effet, dans le langage courant, le mot sculpture sert à désigner les différentes branches de l'art, qui consiste à reproduire en relief et au moyen d'une matière plus ou moins durable les formes d'êtres ou d'objets.

L'empreinte peut évidemment être une trace en creux, laissée sur une surface. Mais encore faut-il que cette surface soit apte à recevoir et à conserver la trace; or, à moins d'admettre la fusion de la roche, qui serait alors ramollie, aucun corps, si dur soit-il, ne pourra imprimer sa forme sur celle-ci.

Il faut donc considérer les cavités pédiformes comme des gravures en creux, dans le sens le plus large du mot, c'est-à-dire en ne rejetant ni l'hypothèse de la gravure à l'aide du burin en silex, en os ou en métal, ni celle à l'aide d'un acide minéral ou végétal ou de tout autre procédé. C'est de la véritable glyptique.

*Variétés dans les Cavités pédiformes.* — Il faut distinguer les cavités se rapportant à l'homme de celles ayant trait aux animaux.

Au lieu d'appeler les premières *pièdes humains*, il sera plus précis de dire *plantés*. En effet, la partie inférieure du membre pelvien ne peut soutenir aucune comparaison; mais seulement la face inférieure de celui-ci, autrement dit la plante des pieds.

Remarquons, en passant, que cette plante chez l'homme est creusée en forme de voûte reposant sur le sol par trois points d'appui; en arrière, le talon; en avant, les extrémités antérieures du cinquième et du premier métatarsien; nous retrouverons ces particularités dans les cavités, qu'on devrait donc appeler plantiformes. Il était nécessaire de bien préciser ce point, car parfois les Néolithiques se contentaient de graver le talon. Tel est le cas cité par M. Camille Viré, qui, après avoir signalé une plante de pied de femme en Seine-et-Marne, mentionne qu'il existait à côté une cupule, avec talon humain.

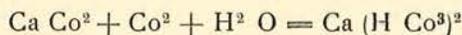
Pas plus que chez l'homme, le qualificatif pédiforme ne peut s'appliquer aux cavités rappelant les animaux, car le pied, en zootechnie, ne comprend que l'extrémité du membre recouverte par les onglons ou le sabot. Le sabot lui-même, comme on sait, comprend à son tour plusieurs parties principales: la paroi ou muraille, la sole, les barres et la fourchette. La paroi est la partie visible du sabot, lorsque le pied est à terre; les autres sont en contact avec le sol; en raison de la pluralité de celles-ci, on serait amené à donner à ces cavités un nom rappelant l'origine du sabot. Dans le bord inférieur de la paroi on distingue, en même temps que sur la surface, diverses régions qui sont, en allant d'avant en

arrière et de chaque côté : la pince, les mamelles, les quartiers et les talons. Arrivée au talon, la corne de la paroi se replie suivant un angle aigu de chaque côté pour venir se rencontrer avec le prolongement replié du côté opposé; ce sont ces deux replis qui constituent les barres et qui laissent entre eux un espace triangulaire ouvert en arrière, et dans lequel est logée la fourchette, sorte de coussinet en éventail, d'une corne plus élastique. Parfois les gravures rupestres se réduisent à la pince des équidés et alors la cavité pédiforme n'est plus que celle d'un fer à cheval.

*Glyptique.* — Les renseignements sont très vagues sur la manière de graver des Néolithiques.

Tout d'abord, ils devaient rechercher les cavités naturelles, qui pouvaient leur servir et diminuer d'autant leur travail. Du reste, ils avaient certainement dû être frappés par la vue des cupules naturelles; celles-ci sont réparties un peu partout et il ne saurait en être autrement. Les phénomènes naturels, qui les produisent, se renouvellent constamment et voici comment. On n'ignore pas que, lorsqu'un corps tombe en chute libre, ce corps, par suite des lois de la gravitation et de la résistance du milieu ambiant, rend la forme pour laquelle, pour un volume donné, il présente le minimum de surface. C'est ainsi que les corps fluides ou semi-fluides, abandonnés à eux-mêmes, prennent l'état sphérique.

Si l'on considère une goutte de pluie tombant d'une certaine hauteur, sur une roche, cette goutte d'eau, après avoir dans sa chute dissout de l'acide carbonique contenu dans l'air atmosphérique, viendra s'écraser sur la roche; elle y laissera apercevoir sa trace qui sera une circonférence. Suivant le volume de cette goutte d'eau, le diamètre du cercle pourra varier de quelques millimètres et atteindre un ou deux centimètres. Or, le carbonate de chaux, totalement insoluble dans l'eau, est soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique suivant la réaction :



Si donc, plusieurs gouttes de pluie viennent à tomber au même endroit, sur une pierre calcaire, par exemple, une petite cavité se produira dans la masse. Bientôt, alors, toute la surface externe sera attaquée et présentera uniformément des phénomènes de dégradation.

Supposons maintenant la présence d'une roche siliceuse. Si, à la suite de certains phénomènes géologiques, les cavités, produites par l'échappement des gaz au refroidissement, se sont remplies de calcaire, ce dernier corps, sous l'effet de la goutte d'eau, chargée d'acide carbonique, se dissoudra comme la pierre calcaire et il ne restera que le squelette siliceux.

Les cavités ainsi creusées naturellement pourront affecter des formes circulaires, ellipsoïdes et les dimensions de ces cavités correspondront aux dimensions initiales de la cavité siliceuse.

On conçoit aisément combien il était avantageux alors de profiter de ces cavités, auxquelles il suffisait, pour leur donner la grandeur désirée, d'entamer la couronne siliceuse.

Telle, du reste, paraît être, en général, l'origine des nombreuses cavités de toutes sortes (cupules, écuelles ou bassins), artificielles, dont la gravure a été relevée soit sur les Mégalithes, soit sur des rochers fixes.

A défaut de cavités naturelles, les Néolithiques devaient rechercher, de préférence, une roche dure (gneiss) et dont la surface, plane autant que possible, pouvait faciliter le travail sans crainte de bris ; au besoin, par un grossier polissage, ils aplanissaient toutes les aspérités. Tous ces préparatifs terminés, les Néolithiques devaient commencer leur cupule tout d'abord avec un poinçon en silex ; on en a retrouvé en os et en bois de renne ; puis, à l'aide de grattoirs et de percuteurs, ils finissaient par obtenir un évidement, permettant de loger un corps dur dont la rotation rapide creusait la cupule. L'inachèvement de ces cupules produisait, dans les cavités, des cercles concentriques ; on en remarque de semblables à Sikley, comté d'York (Angleterre).

On a objecté qu'à l'époque néolithique on n'aurait pu entailler ces cavités, dans des roches si dures, sans le secours du métal. Mais, en présence des marteaux en diorite des palafites de Suisse de l'âge de la pierre polie, si admirablement perforée, on s'est assuré par des expériences qu'on peut aussi creuser des cavités, cuvettes, etc., au moyen d'un marteau de bois et du silex.

Lors donc que, sous l'action d'un corps dur, animé d'un mouvement rotatif, apparaissait la cavité, les Néolithiques considéraient les abords de celle-ci et ils s'efforçaient, paraît-il du moins, de rechercher le fil de la pierre ; puis, dans le sens contraire à celui-ci, mais cependant aussi obliquement que possible par rapport aux veines (quartz) des blocs, ils creusaient, à distance convenable, une seconde cupule. Ces précautions leur évitaient l'éclatement toujours à craindre de la pierre et ultérieurement la dérivation du tracé ; dans ce dernier cas, il se produisait une cavité en *grain d'orge*, offrant quelque analogie avec celles qu'on remarque sur les polissoirs. Les cavités de la Chaise au Diable d'Hamlers en sont un exemple frappant (1).

Une fois les deux cupules terminées, il s'agissait de les réunir

(1) Emile MOREAU. — *Monuments mégalithiques d'Hamlers et de Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne)*. — 1875.

pour donner au tout un aspect pédiforme ; c'était, sans doute, la partie la plus difficile du travail ; aux lignes courbes obtenues mécaniquement à l'aide d'une sorte de tourillon, il fallait adjoindre des lignes droites et obliques. L'artiste improvisé, pour terminer son travail et atteindre le but désiré, ne devait pas se contenter d'une cavité pédiforme quelconque ; il fallait donner à cette plante de pied les particularités intimement liées à chaque sexe ; il fallait distinguer les inflexions des côtés droit et gauche. Enfin, s'il s'agissait de reproduire la gravure d'une empreinte animal (le sabot d'un équidé, par exemple), il fallait encore tenir compte s'il appartenait à l'avant ou à l'arrière-train de l'animal.

Pour réunir donc les deux cupules, l'ouvrier primitif gravait de simples traits d'une cupule à l'autre ; la réunion d'un certain nombre de ces traits finissait par former des chenaux, des canaux ; des rigoles ; le travail continuait ainsi jusqu'au moment où se dessinait soit la plante du pied humain, soit les mamelles et les quartiers de l'équidé.

Il est à remarquer que l'ouvrier profitait de son expérience de la première cupule pour en faire d'autres à côté ; et il est bien rare de ne pas trouver divers groupes de cavités pédiformes au même endroit et parfois sur la même pierre, lorsque cette pierre n'aura pas été abîmée. En les examinant de plus près, on reconnaîtra que le plus souvent ces cavités sont accouplées deux à deux. Dans l'arrondissement de Fougères, surtout dans les communes de Louvigné et de Saint-Germain-en-Coglais, des blocs de pierre portant des cavités artificielles sont extrêmement communs. Dans bien d'autres contrées, il en est de même, sauf peut-être en Bretagne.

*Identité.* — Il arrive souvent que les Mégalithes ou autres blocs sont couverts d'inscription et de signes divers. Pour distinguer les gravures préhistoriques des pétroglyphes modernes, il suffira de se souvenir que les gravures rupestres de nos ancêtres ont bien lisses le fond et les parois des cavités, rappelant ceux des polissoirs ; ces cavités, en effet, ne provenaient pas, comme il vient d'être expliqué, d'un creusement par arrachage de particules consécutives, mais-elles étaient dues à l'effet du frottement d'un corps dur, à la suite d'un mouvement alternatif et prolongé de translation.

Ces gravures en creux ont, de plus, les traits profondément incisés, en talus à pic.

Pour distinguer les cavités creusées par la main de l'homme des cavités naturelles, c'est plus facile ; les premières se distinguent par une forme trop régulière ; leurs parois sont trop bien taillées pour que la reconnaissance soit contestable.

*Ancienneté.* — Le seul doute qui puisse s'élever est celui de la

coexistence de ces cavités avec les Mégalithes eux-mêmes sur lesquels elles sont gravées parfois. N'ont-elles pas été creusées bien postérieurement à l'érection, soit pour servir à un usage inconnu, soit même par le simple caprice d'un ouvrier ? Il faut avouer que, dans ce cas, la peine eût surpassé le plaisir d'une distraction passagère, car des excavations, taillées en plein roc ont dû exiger un travail de plusieurs jours; il serait donc difficile d'admettre un caprice de ce genre et on ne peut qu'incliner à penser que ces cavités ont eu un but utilitaire. Du reste, la gravure de pieds date de toutes les époques, depuis le Néolithique jusqu'aux Romains.

Cependant, pendant cette longue série de siècles, l'époque mégalithique paraît être la plus riche en gravures de ce genre. Il faut en attribuer l'origine aux faits suivants :

1° Leur coexistence sur le même rocher naturel fixe aussi bien que sur des pierres dolmeniques et des allées couvertes ;

2° L'aspect de la gravure ne présente pas les caractères techniques des cavités exécutées avec des outils en métal ; mais, au contraire, les caractères des gravures néolithiques, en forme de rigoles et de canaux ;

3° L'absence de cupules et de cavités pédiformes au voisinage des régions très habitées à l'époque du bronze.

*Emplacements.* — Les pierres à cavités pédiformes se retrouvent dans beaucoup de pays.

En Suède, on les nomme Bollersteen (1) ; en Suisse, Schaalens-teine.

D'après les renseignements fournis de tous côtés par les chercheurs, on peut conclure que, le plus souvent, la roche qui supporte ces cavités est à ras du sol et est fixe, au bord des chemins et des rivières, en des points élevés et facile à repérer.

*Orientation.* — Alors que les Mégalithes ont ordinairement une orientation du Nord au Sud, les cavités pédiformes semblent le plus souvent orientées de l'Est à l'Ouest.

Pour les gravures de sabots d'équidés, il a été constaté (2) déjà scientifiquement que, si l'on mène le grand axe du sabot, c'est-à-dire celui passant par la pince (sommets) et par le milieu des talons, que cet axe, parallèle à celui du corps de l'animal modèle, se dirige vers l'Est, c'est-à-dire vers le Soleil levant ; c'est donc une orientation sidérale.

*Folklore.* — Les pieds gravés, de même que les cupules, n'ont

(1) MORLOT. — *Revue archéologique*, 1864, n° 10, p. 25.

(2) Marcel BAUDOUIN. — Découverte d'une gravure de sabot de cheval de l'époque néolithique sur le rocher du Grand Chiron, à l'île d'Yeu (Vendée). — *B. S. P. F.*, 1909, p. 242.

le plus souvent de légendes que quand ils se trouvent sur des lieux élevés ou sur des pierres célèbres, bien en vue, et connues depuis longtemps (1).

Dans le voisinage d'un groupe de blocs à cavités pédiformes situé sur la butte Dolent, près Fougères, on a découvert plusieurs haches de bronze. D'après les dictons populaires locaux, ces cavités auraient servi à des libations dans l'antiquité (2).

En Suède, on attribue aux cavités pédiformes un caractère sacré et quelques habitants vont encore y déposer des offrandes (3).

En France, les légendes de Gargantua, de Roland, etc., sont trop connues pour y revenir.

*Idéographie.* — Depuis longtemps, on a cherché à interpréter la signification des cavités pédiformes et bien nombreuses sont les solutions présentées, sans que le sujet soit épuisé.

Certains auteurs ont cherché à démontrer que ces signes présentaient un caractère alphabétique, en les rapprochant des lettres phéniciennes, celtibériennes, coptes, étrusques (3).

D'autres auteurs n'y voient pas autre chose que la massue ou le casse-tête utilisé dans l'écriture égyptienne pour figurer l'action de force, de combat, de domination, de frapper, gravée sur les dolmens (4); ils indiqueraient que la sépulture est relative à des guerriers tués dans un combat; il s'agirait même de célébrer un combat victorieux.

D'autres encore (5) voient dans les signes pédiformes l'image d'un manche de hache bretonne; comme ces sortes de haches n'ont pas de gaine d'emmanchement, ce manche présente du côté de l'outil, une extrémité relevée en forme de crosse. On a rencontré ce signe sur la poitrine des idoles de Collorgues. M. A. de Mortillet y voit une sorte de sceptre. On a prétendu aussi que les cavités pédiformes indiquaient la place où se tenait un homme, et les cupules voisines, l'endroit où on sacrifiait aux mânes des morts du cimetière (6).

La théorie la plus généralement admise de nos jours, grâce aux travaux de notre éminent collègue et excellent ami, M. le Dr Marcel Baudouin, est que les cavités pédiformes étaient le symbole du Dieu-Soleil anthropomorphisé. Leur gravure sur un rocher consacrait celui-ci à la redoutable Divinité, en signe de reconnaissance

(1) Marcel BAUDOUIN. — *B. S. P. F.*, 1909, p. 241.

(2) Dr WILSON. — Squier et Davis, cités par S. J. Lubbok.

(3) MORLOT. — *Revue archéologique*, 1864, T. I, p. 25.

(4) DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéologie préhistorique*, 1908, T. I, p. 608.

(5) H. PENY-HIRMENÉGH. — *B. S. P. F.*, 1907, p. 470.

(6) Dr DEYROLLE. — *B. S. P. F.*, 1909, p. 262. — Rappelle le « Journal de route » de H. Duveyrier, publié et annoté par Ch. Maunoir et H. Schrimmer en 1905.

pour ses bienfaits, tels que points d'eau (sources ou fontaines) du voisinage, dont la vertu était efficace contre la stérilité.

De là à chercher une interprétation des cavités pédiformes dans les constellations stellaires, il n'y avait qu'un pas à franchir.

On a trouvé aussi, en Espagne, des idoles en pierre, dont la projection verticale prenait tout à fait l'aspect de cavités pédiformes (1).

A mon avis, partagé par plusieurs préhistoriens, il faut surtout voir, dans les cavités pédiformes, une intention de *Direction*; et, dans cette idée que je vais développer, j'ai été précédé par M. le Dr Marcel Baudouin (2). C'est dans ce sens que les hypothèses les plus admissibles peuvent être émises pour pénétrer ces caractères hiéroglyphiques.

Une question se pose ici en Préhistoire qui ne semble pas encore avoir été traitée, c'est de savoir quel a pu être, entre les groupes d'habitations et même entre les populations néolithiques des contrées voisines, le mode de viabilité. Il n'existait évidemment que de simples itinéraires en ligne droite; mais encore fallait-il en retrouver les traces, ne serait-ce que pour justifier les emplacements parfois problématiques de ces assemblages de demeures.

Sur ce point, il y a des indices esquissant même de longues lignes qui, plus tard, sont devenues des routes gauloises, puis transformées en voies romaines, ont existé ensuite au moyen âge et presque jusqu'à nos jours. A l'un ou l'autre titre de voirie « vicinale » ou de plus grand parcours, on pourrait citer maint vieux chemin, bordant auprès de villes et de villages, l'emplacement d'une station qui réunit les conditions d'un atelier spécial, d'une sorte de manufacture pour confection d'instruments de pierre — silex et fibrolite — et, grâce au chemin, celle de la vente de ses produits.

Nous n'avons naturellement que des rebuts de fabrique, mais suffisamment significatifs : éclats de silex, morceaux de fibrolite bruts ou ébauchés, d'autres avec essai de polissage et de sciage; haches brisées, propres à être recoupées et auxquels se joignent quelques outils pour la fabrication : percuteurs, polissoirs, scies en silex, broyeurs. Des morceaux de poteries d'époques successives jusqu'à la fin de l'ère romaine y montrent qu'après l'industrie néolithique, des habitations subsistèrent en ces endroits favorisés par le passage de chemins.

A l'égard de plus longs parcours, des souvenirs préhistoriques jalonnent nos routes (menhirs, trilithes).

(1) DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéologie*, 1908, T. I, p. 599, fig. 233.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *B. S. P. F.*, 1909, p. 243.

Les époques suivantes y laissèrent aussi leurs empreintes, exemple pour l'âge du bronze; non loin de telles ou telles routes, dans une cachette, pacotille d'objets de bronze d'un marchand ambulante.

On ne peut attribuer qu'à l'invocation des « esprits » des chemins certaines cavités pédiformes gravées sur pierre aux bords des chemins ou près de ces voies. L'une d'elles, près du chemin de Puy au Forez, entre Vorez et Vestaure, recevait naguère encore des voyageurs quelques offrandes de menues pièces de monnaie.

Dans un ordre plus élevé d'observations, il n'est pas inutile d'indiquer quel pouvait être l'état social des populations dans cette même période néolithique si remarquable, comme on sait, par sa civilisation ascendante et relativement développée. Une de ses conséquences avait dû être des concentrations de peuples : induction qu'il est possible d'étayer par des témoignages matériels du territoire. S'ils satisfont aux conditions du problème, il n'y aurait plus ensuite qu'à rechercher toutes autres convenances d'organisme social, en particulier le régime religieux et l'existence des castes, de conformité à ce que nous apprend l'histoire des plus anciennes nations, telles que la primitive Egypte théocratique, la Babylone et la Chaldée, sans omettre la Gaule préromaine.

Au premier degré de l'échelle de toute nationalité primordiale, est le clan ou la tribu, dont il s'agit de retrouver sur place les signes indélébiles ou monuments de démarcation territoriale. On peut l'espérer, en ayant égard à la prolongation très probable de primitifs districts dans la suite des temps, peut-être même jusqu'à nos jours. Ne serait-ce pas, en effet, une circonscription de ce genre qui représentait l'ancienne *paroisse*, issue du vicus romain et celui-ci du petit pagus gaulois, car les régimes politiques avaient dû laisser à peu près immuable cette inférieure circonscription comme ils l'avaient fait, d'ailleurs, pour les grands pagi gaulois, devenus les civitates des Romains et puis, sauf quelques modifications, diocèses ? A ces questions répondent biens certains monuments de pierre recouverts de cavités pédiformes. Il en existe fréquemment aux limites des vieilles paroisses ; et, comme les périmètres de celles-ci sont devenus ceux des communes actuelles, ces rochers à cavités sont désignés aussi dans les procès-verbaux des délimitations communales par leurs appellations traditionnelles.

On en distingue deux sortes : les uns et les autres rochers sont empreints de signes soit naturels soit artificiels.

Les premiers, ordinairement connus sous les vocables de pierres des pezades, pierre chevalade, pierre mule, chevalmar (dont le suffixe *mar*, au moins celtique, paraît signifier limite), etc.,

présentent surtout pour signes des figures simulants plus ou moins des pieds de cheval (pesades), qui, à la longue, ont été sur quelques pierres transformées en fer à cheval.

La deuxième catégorie comprend de préférence les pierres dolmeniques ; à côté de cupules, d'écuelles, de cuvettes et de bassins, on trouve aussi des gravures de plante de pied, dont le caractère préhistorique vient d'être démontré.

Dès le principe, ces roches, d'une structure qui les faisait remarquer, ont pu être tout à fait brutes ; mais le respect qu'elles commandaient leur valut une certaine vénération qui en fit la résidence de puissances mystérieuses et la représentation matérielle de ces divins esprits.

Elles devinrent ainsi des fétiches qui, suivant les habitudes des peuples sauvages, reçurent des hommages et dans des cavités avec enchevêtrement de rigoles, des libations, sacrifices, imbibitions et onctions.

Des peuples d'une civilisation plus avancée conservèrent de pareilles pratiques religieuses. On le voit aux coupes ou cratères des cippes et autels romains.

C'est pourquoi les traditions chrétiennes ayant rapport à des tentatives de destruction de ces monuments superstitieux les appellent entre autres qualificatifs : Cuisine du diable, pierre infernale, pierre, pas ou pied de saint Martin, du nom du thaumaturge célèbre par son hostilité contre le culte des pierres, des arbres, des eaux, etc. Nous n'en citerons qu'un exemple des plus remarquables : celui d'un groupe dit les Pierres de Saint-Martin situé au sommet du mont Malavas, près du Puy (Haute-Loire). Il est formé de trois rocs granitiques, à cavités pédiformes accouplées ; ce groupe limite un égal nombre de communes : celles de Lavoûte-sur-Loire, de Beaulieu et de Chaspignac. Voilà donc trois vieilles paroisses dont les pierres limitantes, entre bien d'autres analogues, aident à confirmer mes inductions concernant la configuration territoriale de primitives tribus.

Voyons maintenant ce que les pierres à cavités pédiformes donnent encore à penser au point de vue de la religiosité, dont le développement, d'après les justes remarques de M. de Mortillet, s'accentua dans la période néolithique. Objets de mystiques croyances, ces monuments ne sanctifiaient pas seulement des confins ; leurs cavités consacraient des sépultures sur les pierres dolmeniques, des actes commémoratifs sur les menhirs, de divination aux pierres branlantes, de vénération des eaux aux pierres de sources, de sécurité des chemins aux pierres à offrandes, etc. Partout aussi les mêmes cavités figurent sur des blocs erratiques

et sur d'autres roches de structure mystérieuse; le roc imposant de Corneille près du Puy (Haute-Loire) en est un bel exemple; là les cavités pédiformes sont accompagnées de réduits pour luminaires et d'entailles et de grès pour en faciliter l'accès.

Ces cavités acquièrent même une signification tellement sacrée qu'elles en viennent à se disséminer, au seul titre de symbole, comme les cupules, aux parois verticales des roches et des menhirs et même à la face intérieure des dalles des dolmens.

La plupart des plus anciens actes de l'Eglise catholique interdisent le culte des pierres, des arbres et des fontaines, surtout depuis le concile d'Arles en 452 jusqu'à celui de Septime en 743. Charlemagne, enfin, en 789, dans un capitulaire daté d'Aix-la-Chapelle, ordonna d'abolir, sous peine d'anathème, l'usage qu'avaient conservé quelques insensés d'aller allumer des chandelles et de pratiquer d'autres rites odieux près des arbres, des pierres et des fontaines antiques.

Toutefois, ces détenses furent impuissantes en beaucoup de lieux où ces pratiques ont persisté. Il est même étrange qu'au moyen âge elles aient fini par s'implanter aux églises elles-mêmes, dont les parois extérieures en Saxe et autres contrées de l'Allemagne offrent des cavités pédiformes et des Cupules pareillement symboliques (1).

Monuments d'origine immémoriale, les pierres à cavités pédiformes ou à cupules ont dû être pendant longtemps d'un usage universel, car elles n'existent pas uniquement en Europe; l'Asie en a aussi, surtout l'Indoustan, où des cupules nombreuses sont normalement affectées encore à des libations, tandis que d'autres creux pédiformes, presque semblables mais symboliques, figurent au pourtour des colonnes de temples (2).

L'Amérique ne semble même pas y être restée étrangère; on le suppose d'après une pierre dessinée à Copan, dans le Honduras, par M. L. Adam et dont le sommet présente, à côté d'une cavité pédiforme, un signe religieux, le Tai-ki, le plus vénéré des symboles de la Chine: ce qui fait présumer l'importation de ce genre de monuments de Chine ou du Japon en Amérique par la mer Pacifique (3).

Par une coïncidence qui n'est peut-être que fortuite, les cupules, qu'en Ecosse on observe sur certains dolmens, sont pareillement

(1) Baronne de BOXBURG. — 1898. [Traduction d'un article scientifique reproduit par la *Gazette de Leipzig*].

(2) J. CARREY. — *Les pierres à écuelles*. Genève, 1878. — L'auteur cite les savants anglais qui ont recueilli ces faits sur les lieux.

(3) M. HAMY. — *Journal le Temps* du 5 juillet 1886.

entourées de traits combinés dans un dessin de mystérieuse signification et se rapprochant de l'aspect pédiforme. Dans tous les cas, la fréquence de ces cavités, en Ecosse comme en France, assigne à leur origine la période néolithique.

Toutes les cavités pédiformes dont il vient d'être question étaient à destination publique. Mais des objets personnellement religieux — simulacres de divinités et de sanctuaires — ont existé de tout temps et chez tous les peuples. L'âge du Néolithé devait avoir aussi à l'usage de la famille des fétiches représentant les pierres et les roches saintes; leurs types, qui nous paraissent révéler quelques spécimens découverts dans les Pyrénées, est celui de petits blocs de pierre brute portant soit un fer à cheval, soit un sabot, irrégulièrement pyramidaux et ayant pour la pose la face inférieure à peu près plane. Deux sont des galets siliceux jaunâtres. Ils ont ainsi en commun leur nature minérale, et, comme on va le voir, une analogie de forme des cavités; bien que ces spécimens soient de provenances différentes, deux ont été recueillis près de la grotte préhistorique des Spélugnes, à Lourdes (Hautes-Pyrénées) et l'autre à Bagnères-de-Bigorre. Le plus caractérisé, haut de 0<sup>m</sup>18, à base large de 0<sup>m</sup>28 et épaisse de 0<sup>m</sup>11, a 8 cavités, dont 5 à la face devant et 3 à la postérieure. Ces creux sont ronds; quelques-uns, plus élargis, pénètrent obliquement dans la pierre comme pour figurer la pince du sabot; leur diamètre varie de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>03 et la profondeur est de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>04.

Le deuxième spécimen, trouvé à Lourdes, est plus petit, n'ayant que 0<sup>m</sup>13 de haut, 0<sup>m</sup>13 de large et 0<sup>m</sup>06 d'épaisseur à la base. Une seule cavité, qui est à la face principale, a été de même obliquement creusée dans la pierre pour figurer un sabot; elle a un diamètre de 0<sup>m</sup>02 et 0<sup>m</sup>04 de profondeur. Même travail de perforation que pour les creux précédents.

Le spécimen, trouvé à Bagnères-de-Bigorre, diffère des précédents par sa matière qui est basaltique, variété rugueuse, par sa hauteur de 0<sup>m</sup>22, et sa largeur et épaisseur au bas de 0<sup>m</sup>22 à 0<sup>m</sup>26, ainsi que par la configuration de ses cavités, composées d'assez larges échancrures et se reliant à cinq ou six trous ronds ou pédiformes d'un diamètre de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>05, dont la plupart ouverts à la face supérieure étroite et presque plane de la pierre. Le plus large des trous pédiformes traverse la pierre, vers son centre, de haut en bas. Il en est de même d'un plus petit auprès de l'un des bords. Ces dispositions intentionnelles se prêtaient bien à des libations, dont on voulait ainsi imbiber l'esprit divin du fétiche.

Ces pierres à creux, idoles dans la famille comme elles l'étaient pour le culte public, dénonceraient donc un sentiment général de

religiosité, et même si accentué qui s'appliquait aussi à des roches dépourvues de cavités, mais remarquables par leur structure et connues également sous des noms qui, pour les premiers chrétiens, exprimaient l'horreur d'inférieurs usages : telles sont entre autres les *Chaires du diable*, du *Drac*, des *Lutins*, de la *Dame*, etc., sans parler d'autres roches simulant de grandioses figures, comme à Salins (Jura), les découpures du roc de Cornabœuf, du roc de Corneille au Puy, dont des documents rappellent leur vieille désignation de *tête de géant* (1), toutes manifestations du culte de la nature basé sur l'adoration des monts, des rocs, des forêts, des sources, des cours d'eaux.

Les monuments de pierre qui, sous la forme de cupules, de pieds, de sabots, en sont resté la persistante expression, ont été, depuis quelque temps signalés en si grand nombre que l'auteur a jugé utile d'apporter aussi sa modeste collaboration à leur étude.

Des quantités de ces signes ont exercé la sagacité des préhistoriens désireux de connaître la signification de ces naïfs sujets de décor. Les investigations, particulièrement intéressantes de notre distingué collègue, M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, avec sa méthode d'examen par les indices podaliques [soléo-podalique, talo-soléen et talo-podalique] (2), constituent une excellente voie à suivre pour entreprendre de nouvelles recherches. Le mouvement est déjà commencé et nos collègues, MM. D<sup>r</sup> Atgier (3) et L. Jacquot (4) (de Grenoble), nous ont fourni de précieuses indications.

Malgré tous nos travaux, la signification des cavités pédiformes ne paraît pas encore définitivement établie et on les peut considérer comme des énigmes qui attendent encore leur Œdipe.

Loin de moi la pensée d'être ici cet Œdipe, ni le nouveau Champollion, qu'appelle de ses vœux le D<sup>r</sup> Atgier. J'ai tenu surtout à démontrer sous quels points de vue le problème pouvait être envisagé. Pour le solutionner, pour y apporter quelque lumière nouvelle, la seule marche à suivre est d'observer et de classer les faits. Lorsque tous auront été étudiés, si quelques points demeurent encore obscurs, la science préhistorique aura du moins l'honneur d'avoir atteint, sur les cavités pédiformes, le plus haut degré de certitude auquel il lui soit donné de prétendre.

(1) *Annales de la Société académique du Puy*, t. XXII, p. 315. [Le géant du rocher de Corneille].

(2) M. BAUDOUIN. — *B. S. P. F.*, 1907, p. 244; 1909, p. 238.

(3) D<sup>r</sup> ATGIER. — *B. S. P. F.*, 1900, p. 260.

(4) L. JACQUOT. — *B. S. P. F.*, 1909, p. 525.

M. L. SCHAUDEL. — A l'occasion de ce travail sur les Gravures pédiformes, je crois devoir appeler l'attention sur un monument, qui présente dans la question une importance extrême. C'est le *Rocher aux Pieds de Lanslevillard* (Savoie), que j'ai découvert il y a une dizaine d'années et publié dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, dans le *Compte rendu du Congrès préhistorique d'Autun*, et enfin dans la brochure, offerte par l'Académie de Savoie, en 1908, aux membres du Congrès de Chambéry.

Ce monument, par le nombre de ses gravures de plantes de pieds humains disposés par paires, et par la beauté et la disposition des cupules qui les accompagnent, est unique en France et je crois même en Europe.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'appuie la remarque de mon excellent ami, M. L. Schaudel. C'est sa belle découverte de Lans-le-Villard, qui m'a engagé à étudier les Sculptures pédiformes; et c'est avec son dossier bibliographique, généreusement remis, que j'ai commencé mes recherches sur la *distribution géographique* des Empreintes pédiformes. — On verra bientôt qu'il y en a dans le monde entier et que c'est là une manifestation de l'Esprit humain encore plus générale que l'*Écriture!*

Un *Culte* seul est capable d'avoir provoqué de telles œuvres d'Art. Je prouverai, avant peu, qu'il date du début du Robenhau-sien.



**Le Dolmen de la Pierre Soupèze,  
Commune de La Trimouille (Vienne),**

PAR LE D<sup>r</sup>

**Louis GOBILLOT (La Trimouille, V.).**

L'existence du Dolmen qui fait l'objet de cette étude m'était complètement inconnue en 1910, lorsque je présentai, au Congrès de Tours, une étude d'ensemble sur l'Archéologie préhistorique du Montmorillonnais et spécialement sur celle du canton de la Trimouille.

Ce mégalithe, le premier que j'ai rencontré en place dans la commune de La Trimouille, a été étudié par moi d'une façon aussi complète que possible ; et, si je n'y ai pas fait de découverte mobilière bien intéressante, il m'a cependant paru utile de publier les diverses particularités que j'ai remarquées au cours de mes fouilles.

C'est en cherchant, de parti pris, sur le cadastre, les désignations de lieux dits plus ou moins intéressants pour l'archéologue, que mon attention a été éveillée dès l'abord par l'appellation, assez commune en Poitou et en Limousin, de *Pierre Soupèze*.

Nous avons, en effet, un Dolmen de la Pierre Soupèze à proximité de Bourg-Archambault, dans le canton de Montmorillon (v. *Bulletin de la Société Archéologique de Bellac*, 1907, n° 2, p. 50) ; un autre du même nom auprès de Peyrat de Bellac (*Ibid.*, 1906, n° 1, p. 9) ; enfin un Dolmen de la Pierre-Pèze auprès de Civray (Vienne) [Géographie de De Longuemar].

La Pierre Soupèze est située sur le territoire de la commune de La Trimouille, dans la section E du plan Cadastral, feuille n° 1 (partie Sud-est de la feuille).

Ce mégalithe est à proximité (200 mètres) du chemin de grande communication n° 32, de La Trimouille à Lussac-les-Eglises, à peu de distance de la descente pittoresque de Condac et du bois de l'Augère, sur le flanc d'un coteau, orienté du Nord-ouest au Sud-est, qui domine la rivière de Benaize, à une altitude d'environ 140 mètres.

\*  
\*\*

Bien que par son étymologie le mot de Pierre Soupèze évoquât l'idée d'un Mégalithe en place, on peut voir, par l'examen des figures 1 et 2, qu'à première vue il était impossible de l'affirmer.

On trouvait, en effet, à l'endroit indiqué deux blocs de pierre, dont le grand axe était orienté de l'Est à l'Ouest, séparés par un buisson marquant la limite de deux champs, appartenant à MM. Guillemain et Berneron.

Le premier examen pratiqué me permit de reconnaître facilement sous la mousse qui les recouvrait leur nature minéralogique ; il s'agissait de deux tables de granite, placées là artificiellement sans doute, car la Carte géologique (feuille de Poitiers) n'indiquait aucun affleurement granitique en cet endroit. Le sol de la pièce était constitué par des sables et argiles sidérolithiques, recouvrant des bancs de grès tertiaire. Le granite en question était à gros éléments, avec mica noir et cristaux d'orthose disséminés dans la masse. On en pouvait conclure qu'il s'agissait de deux blocs appartenant non à une roche locale, mais à une roche existant dans un périmètre assez rapproché (Bords de la Benaise, Vaugelade, Condac) (environ 500 mètres). La conclusion logique était évidemment que ces deux blocs, primitivement placés au voisinage immédiat de la rivière, avaient été transportés là par la main de l'homme.

Leur appellation traditionnelle me confirmait de plus dans la pensée qu'il s'agissait bien là d'une table de Dolmen.

\*  
\* \*

Le 9 août 1911, je commençai donc, avec deux ouvriers, les nommés Couturier et Dallais, domiciliés au village de Martreuil, la fouille méthodique du Monument mégalithique. Je fis creuser une tranchée circulaire de 3 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup>50 de profondeur, en prenant la précaution de tamiser soigneusement et le plus souvent moi-même la terre sableuse provenant des fouilles.

Les premiers travaux me démontrèrent vite que je n'avais pas affaire à des blocs ou à des affleurements mégalithoïdes, comme j'en ai souvent rencontré dans la contrée (un en particulier à Vaugelade, au confluent de l'Asse et de la Benaise, fort curieux et auquel je réserve plus tard une étude particulière).

Il s'agissait bien d'une table granitique, fragmentée, mais primitivement unique, comme l'indiquaient les caractères minéralogiques et le parallélisme des lignes de cassure. Les angles de cette table étaient arrondis, les bords comme usés par les eaux.

Ces deux fragments de table reposaient sur trois autres blocs granitiques, moins volumineux, posés de champ, formant les piliers.

Entre ces piliers, une dalle de fond, plate et assez mince, en grès argileux grossier, mesurant 1<sup>m</sup>46 de long  $\times$  0<sup>m</sup>90 de large, présentant deux rainures, à peu près parallèles à son grand axe, recouvre un blocage absolument distinct, garnissant tout le fond de la tranchée.

Ce blocage est constitué par des fragments anguleux de roches locales, du volume d'une tête d'adulte environ : silex grossier ou grès argileux, noyés dans un mortier très homogène de terre battue. Le périmètre de ce blocage est de 15 mètres environ. Il repose sur une sorte de tuf argilo-sableux, sorte de sable assez dur, comprimé et poreux passant au grès argileux dont on retrouve plusieurs affleurements plus bas dans le même pièce.

Le pilier gauche était encore en place et soutenait encore faiblement un des fragments de la table; celui de droite, par suite d'un affaissement ancien ne supportait plus rien.

Un troisième bloc, en granite, plus mince et destiné à servir de porte, était complètement couché sur le sol.

Le bouleversement des diverses parties constituant de ce dolmen donne à penser que, si la rupture de deux fragments de la table n'est pas intentionnelle et due à la cupidité de deux précédents propriétaires ou à toute autre préoccupation, elle peut être accidentelle, consécutive à l'affaissement des piliers. Celui-ci a eu pour cause à peu près certaine les affouillements des lapins de garenne, qui avaient établi leur terrier dans le Dolmen. Je sais du reste par la déclaration d'un témoin, M. Lerpinière, qu'il y a cinquante ans le mégalithe était encore en place; que la chambre y existait encore et qu'il lui avait été possible de s'y introduire avec un autre enfant de son âge. En somme, c'est un Dolmen parfaitement bien caractérisé, aujourd'hui en ruines; et dont la violation est absolument certaine. Avant d'entrer dans d'autres détails sur les particularités que présente la table du dolmen de la Pierre Soupèze, il me reste à donner quelques renseignements sur l'orientation du mégalithe.

Le grand axe des deux fragments de table, sensiblement parallèles, est dirigé de l'Est à l'Ouest, les deux piliers sont placés l'un au Nord-ouest, l'autre au Sud; la porte est à l'Ouest; le grand axe de la dalle de fond dirigé du Nord au Sud.

A part leur forme trapue, pyramidale, les piliers de ce dolmen ne présentent rien d'intéressant.

Il n'en est pas de même de la face supérieure des deux fragments de table, qui offrent un certain nombre de rainures et de cupules, méritant une description.

*Fig. 1.* — 1<sup>o</sup> *Fragment A.* — Après un nettoyage et un broissage minutieux, il présente une rainure *a. b.*, qui paraît avoir

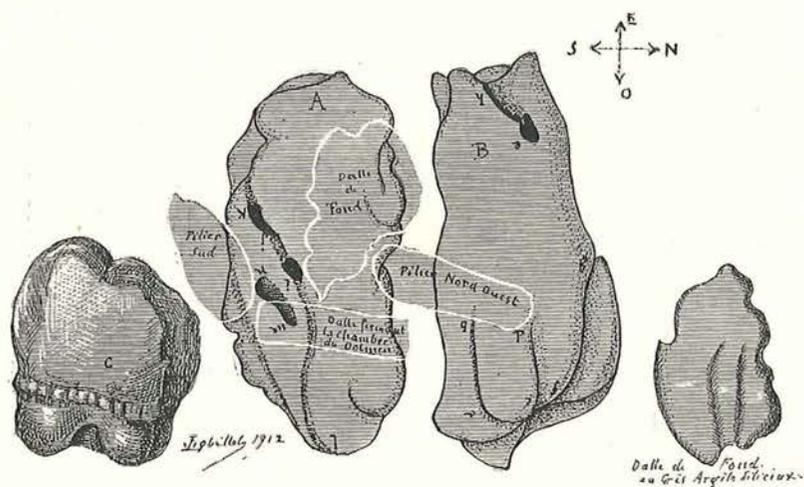


Fig. 1. — A, B, Fragments de la table du dolmen de la Pierre Soupèze (face supérieure). — Figure schématique (Détails). — Le tracé blanc indique schématiquement la projection des piliers dans leur position respective au moment des fouilles. — C, Pilier Est en granite non figuré sur le plan (mesurant 2 mètres  $\times$  1<sup>m</sup>80  $\times$  0<sup>m</sup>40); — L'échelle est très approximativement 2,5 0/0 (1).



Fig. 2. — DOLMEN DE LA PIERRE SOUPÈZE. — Aspect des travaux pendant les fouilles.

(1) ERRATA. — Le fragment B. doit porter la lettre A et le fragment A. la lettre B.

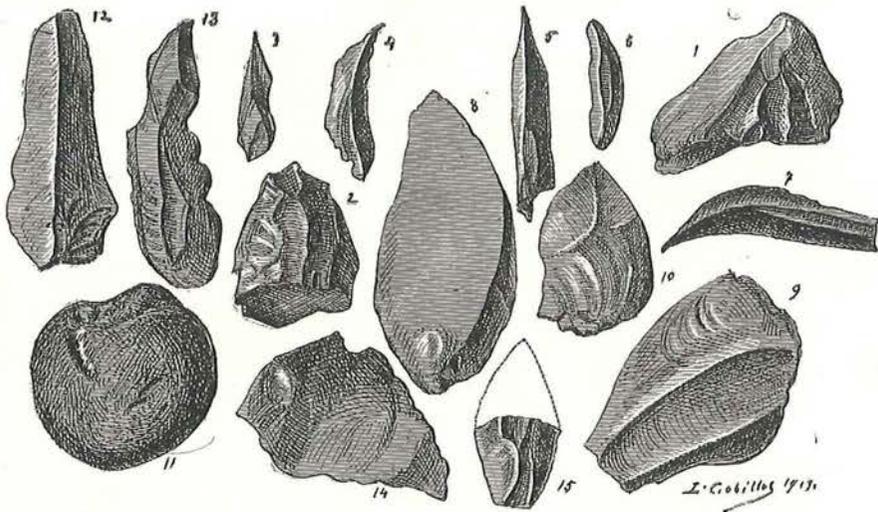


Fig. 3. — DOLMEN DE LA PIERRE SOUPÈZE. — 1 et 2. Petits Nucléi en silex; — 3, 4, 5, 6, 7. Petites lames de silex retouchées; — 8, 9, 10. Fragments de haches polies (rite funéraire); — 11. Petit galet de quartz mâché ayant pu servir de Compresseur ou de Briquet (rite); — 12, 13, 14, 15. Lames de silex retouchées.

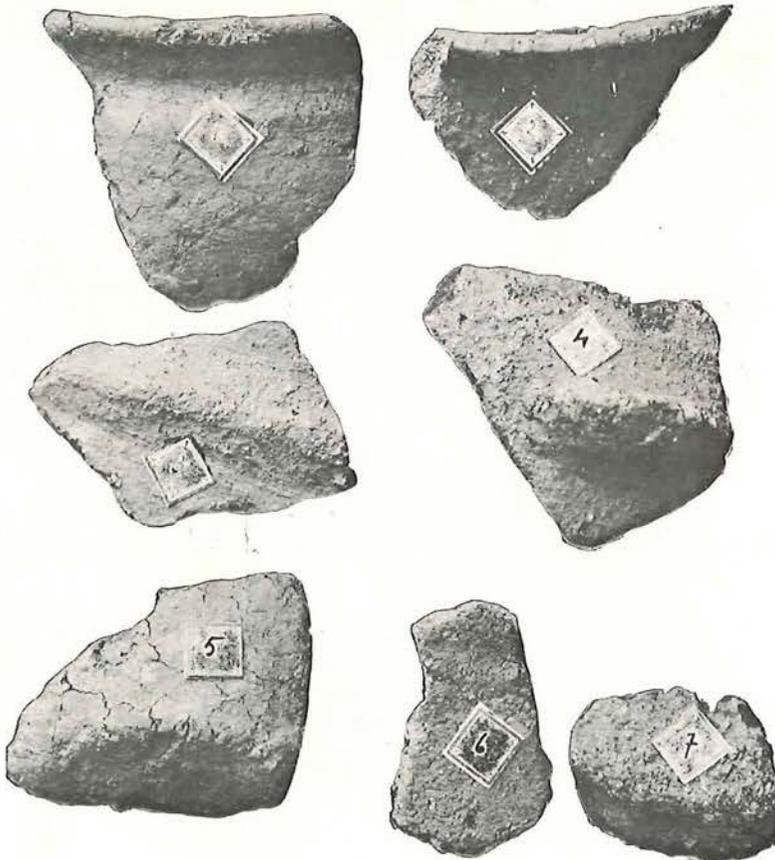


Fig. 4. — (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7). Tessons de poterie grossière (Néolithique) provenant des fouilles du DOLMEN DE LA PIERRE SOUPÈZE (Grandeur naturelle); — 8. Essai de reconstitution du vase Néolithique, (réduction au 8<sup>e</sup>); — [Phot. E. Perraguin Phot.].



Fig. 5. — DOLMÉN DE LA PIERRE SOUPÈZE (Commune de la Trimouille). — Aspect de deux fragments de table pendant les travaux; — Face occidentale;  
— C. Elève (Phot.).



*Fig. 6. — DOLMEN DE LA PIERRE SOUPÈZE. — Aspect de la Fouille terminée (face orientale); — Le Pilier Est paraît en avant); — C. Elève (Phot.).*

été creusée intentionnellement une seconde *c. d.*, parallèle, qui paraît avoir été pratiquée d'une façon identique; une troisième, en *f. g.*, au contraire un peu divergente, plus longue, et qui semble pouvoir être attribuée à l'action des eaux.

En *e* se trouve une cuvette au niveau de laquelle le granite présente une usure particulière, qui donne à penser qu'elle a pu être utilisée au polissage grossier d'instruments en roches tendres, roches cristallophylliennes. Cette cuvette se continue jusqu'en *h* par une rainure.

2° *Fragments B.* — Le second fragment présente, en *i. j. k.*, deux cuvettes, dont la plus grande présente 0<sup>m</sup>08 de large sur 0<sup>m</sup>30 de long. Ces cuvettes ont tous les caractères d'une usure intentionnelle et se continuent par une rigole, de moins en moins perceptible jusqu'en *l*. Enfin, en *m. n.*, se trouve une autre concavité beaucoup moins nette, dont l'utilisation ne me paraît pas très certaine.

MOBILIER DU DOLMEN. — A part l'indication de deux coins (1) de cuivre, trouvés à l'intérieur de la chambre du Dolmen, il y a cinquante ans environ par un habitant de la Trimouille, M. François Lerpinière, découverte qui n'a pu être contrôlée et qui aurait son intérêt en raison de la rareté extrême de la présence des objets de bronze dans l'arrondissement de Montmorillon, mes fouilles de 1911 ont été assez peu fructueuses.

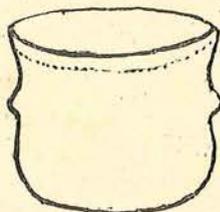


Fig. 7. — Vase néolithique, reconstitué.

Cependant, il me paraît intéressant d'en consigner le résultat ici, pour donner à l'étude du Mégalithe Trimouillais tout son caractère et toute son originalité, par comparaison avec les nombreux mégalithes fouillés jadis dans la Vienne.

Pour simplifier et abrégé l'exposé du résultat de mes fouilles, je crois utile d'adopter la forme d'un tableau synoptique, en faisant connaître, dès à présent, qu'il a été soumis au savant contrôle du Dr Marcel Baudouin.

(1) N. B. — Je dis Coins en Cuivre, parce que d'après les dires de l'auteur de la découverte, ces objets brillaient comme de l'or, après avoir été débarrassés de leur patine, et coins parce qu'il s'agissait sans doute de haches cunéiformes.

Je n'ai pu avoir de renseignements plus précis et les deux objets ont été abandonnés par lui dans le champ voisin, où ils sont peut-être encore. L'opinion du Dr Marcel BAUDOUIN est qu'il s'agit bien là d'un Dolmen du type néolithique et que des haches en cuivre ont pu n'y être déposées qu'après coup.

ORGANIQUE.	Absence de débris humain. Une dent d'Ovidé.											
	<i>Roches autres que le silex.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 polissoir ou lissoir grès argileux.</li> <li>1 bloc pyramidal grès, perforé.</li> <li>1 galet granite à usure (polissoir ?).</li> <li>1 galet quartz roulé (perceur).</li> <li>1 petit galet quartz roulé, mâché sur les bords. — Briques ?</li> </ul>										
		Nuclei.	<table border="0"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">A</td> <td style="padding-left: 5px;">143 gr. silex blond.</td> <td rowspan="4" style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">} (Ritespécial).</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">B</td> <td style="padding-left: 5px;">27 gr. silex blanchâtre.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">C</td> <td style="padding-left: 5px;">28 gr. silex jaspoide.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">D</td> <td style="padding-left: 5px;">32 gr. id.</td> </tr> </table>	A	143 gr. silex blond.	} (Ritespécial).	B	27 gr. silex blanchâtre.	C	28 gr. silex jaspoide.	D	32 gr. id.
A	143 gr. silex blond.	} (Ritespécial).										
B	27 gr. silex blanchâtre.											
C	28 gr. silex jaspoide.											
D	32 gr. id.											
LITHIQUE.												
	<i>Silex.</i>	Lames retouchées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 gros éclat pointe courbe, retouché sur un bord. 117 gr.</li> <li>2 pointe retouchée à encoche. 7 gr.</li> <li>3 1 couteau. 3 gr.</li> <li>4 1 lame mince. 4 gr. (Couteau).</li> <li>5 1 gros éclat, ébauche de taille.</li> </ul>									
		Fragments de haches polies.	<table border="0"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1</td> <td style="padding-left: 5px;">23 gr.</td> <td rowspan="3" style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">} appartenant à la même hache. (Rite spécial).</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">2</td> <td style="padding-left: 5px;">12 gr.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">3</td> <td style="padding-left: 5px;">6 gr.</td> </tr> </table>	1	23 gr.	} appartenant à la même hache. (Rite spécial).	2	12 gr.	3	6 gr.		
1	23 gr.	} appartenant à la même hache. (Rite spécial).										
2	12 gr.											
3	6 gr.											
		Lames non utilisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 éclat craquelé et chauffé. (Rite spécial).</li> <li>3 éclats sans utilisation aucune, à forme vague de grattoirs.</li> </ul>									
	<i>Néolithique.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>7 fragments poterie noire fumée, grossière et épaisse, non faite au tour, cuite au milieu réducteur avec engobe rouge brique extérieure (Fig. 6 et 7).</li> </ul>									
	<i>Gauloise.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>1 assiette pâte noire fumée, grossière, à intérieur rougeâtre (faite au tour) (tendre).</li> <li>5 fragments poterie rouge, grossière (peut-être gourde), avec traces de matière colorante noire (Vin ?), très cuite.</li> </ul>									
CÉRAMIQUE.												
	<i>Gallo-romaine.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>1 tesson pseudo-samien, gris à enduit rouge vernissé.</li> <li>8 fragments poterie grise, mince, dure.</li> <li>3 fragments poterie rouge mince, à vernis noir.</li> <li>5 fragments d'une poterie blanche, dure, à pâte fine, à décor ocre rouge (350 ans après J.-C.).</li> </ul>									
	<i>Mérovingienne.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>1 fragment verre bleu, semblable à celui des urnes à incinération.</li> </ul>									

CONCLUSION. — De l'exposé de ces divers détails, il est possible de tirer un certain nombre de conclusions intéressantes, que j'énumérerai brièvement ici. C'est d'abord qu'on se trouve incontestablement en présence d'un Dolmen Néolithique, présentant un grand nombre de particularités déjà signalées dans la Vienne (Cf. Brouillet, *Epoque Antéhistorique du Poitou*, 1865), en particulier le blocage de la base, les cupules et les rigoles de la table.

Le caractère morphologique des objets de silex permet de croire qu'il appartient à la fin du Néolithique, car les lames et les petits éclats n'ont rien de Tardenoisien. Ils permettent de plus de conclure à l'observation d'un certain nombre de rites relevés du reste ailleurs : Orientation du dolmen et de son entrée (culte du soleil couchant) ; culte du feu et de la hache. La préoccupation d'y joindre des nuclei, provision de lames ou de pointes, un percuteur, quelques simulacres de lames ou de grattoirs, la dent d'Ovidé, ont également une signification certaine. La présence des haches cunéiformes, de cuivre ou de bronze, permettrait de croire à une première violation, très postérieure à l'époque de la construction du mégalithe et peut être contemporaine de l'évacuation des sépultures.

Depuis lors, il se serait produit des violations successives à l'époque gauloise et gallo-romaine ; ces violations sont datées par les tessons retirés du sable et de la terre, tamisés au cours de mes fouilles ; et celles-ci constituent l'ultime profanation.



**Description de l'Allée Couverte  
et des Menhirs Satellites  
de La Planche à Puare, à l'Île d'Yeu (V.).**

PAR LE D<sup>r</sup>

**Marcel BAUDOUIN (Paris).**

I. — INTRODUCTION.

DÉFINITION. — On connaît, depuis assez longtemps, à l'Île d'Yeu (Vendée), un MÉGALITHE, aujourd'hui classé comme *Monument historique* et appelé *La Planche à Puare*.

C'est une ALLÉE COUVERTE, d'un type assez primitif, qui était restée VIERGE ou à peu près jusqu'à la fouille, *scientifique*, qui en fut faite, en 1883, par M. Auger, juge de paix, à l'Île d'Yeu.

Mais, comme la *description* technique, qui en a été publiée à cette époque, ne me paraît pas suffisamment *détaillée* pour les besoins de la Science, je crois utile de refaire, aujourd'hui, l'histoire du *Monument* lui-même, et de l'étudier à fond, pour qu'on n'ait pas besoin d'y revenir plus tard : cela surtout, parce que je crains que, d'ici peu d'années, il soit détruit complètement et disparaisse dans les *flots de l'Océan*. La falaise à pic, qui le supporte, est, en effet, tous les jours, rongée de plus en plus par les vagues, qui l'attaquent sur la petite plage voisine et qui finiront par le faire disparaître, comme cela s'est produit récemment à l'Herbaudière, en Noirmoutier (Vendée).

D'autre part, j'ai découvert, au voisinage, des Menhirs *inédits*, très importants au point de vue théorique, qu'il importe de faire connaître.

HISTORIQUE. — A. PÉRIODE D'IGNORANCE. — Il est d'abord un fait curieux et fort *intéressant* à souligner. C'est qu'en 1755 l'abbé Ch. L. Joussemet, qui savait pourtant très bien ce qu'était un *Mégalithe* (puisque dans son Mémoire il parle du *Dolmen*, voisin, de *La Gournaise* et d'un *Tumulus*), ne dit pas un mot de ce Monument, le plus important de l'île pourtant !

A mon sens, cela ne peut être dû qu'à un fait : à savoir qu'à cette

époque cette *Allée couverte* était encore CACHÉE, non seulement par son propre *Tumulus*, mais aussi par un *Amas de Sable* marin, c'est-à-dire une sorte de *Dune*, en raison de son voisinage avec la mer et la plage voisine... Il est certain, en effet, qu'à ce moment elle était encore sous son *tumulus* primitif et des plus probable qu'une petite *dune* la recouvrait: dune qui ne pouvait pas attirer spécialement l'attention de l'abbé Joussemet, bien entendu !

B. DÉCOUVERTE. — a) Le premier auteur, qui semble avoir mentionné le Mégalithe, est le savant Naturaliste B. de La Pylaie, venu à l'Île d'Yeu pour des recherches d'ichtyologie. — En 1834 (1), il écrivait, en effet, ce qui suit :

« L'Île est remplie de Monuments druidiques; le rocher de granit, qui compose le fond du sol, les forme tous (2) : il y a... trois Dolmens (3).

« Le plus remarquable est celui qu'on nomme PIERRE-PLANCHE-À-PIERRE. Il est à système croisé ».

C'est court, mais parfaitement observé. — La remarque, faite par de La Pylaie, que le Monument est à *système croisé* [c'est-à-dire à *chambres latérales*], montre que ce savant était très averti en Pré-histoire, et aussi qu'à cette époque la calotte du *Tumulus* primitif qui le recouvrait, et surtout le sable de la *Dune*, qui a dû le dérober aux regards de l'abbé Joussemet, avaient plus ou moins complètement *disparu*, laissant bien à nu quelques-uns des éléments mégalithiques (*Tables de recouvrement*), visibles aujourd'hui, et connus depuis assez longtemps, puisque le terme PIERRE entraînait déjà dans la dénomination *populaire* du Monument !

b) *Bibliographie de la Découverte*. — 1° En 1837, A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré (4) n'a fait que reproduire le mot de « *La Pierre-Planche-à-Pierre* », c'est-à-dire le terme même employé par B. de La Pylaie.

2° L'abbé F. Baudry (du Bernard), qui a tant écrit sur les Mégalithes de Vendée, devait être très peu au courant de ceux de l'Île d'Yeu, qu'il n'a probablement pas vus (5). En 1864 (6), il n'a d'ailleurs consacré que quelques mots à ce Dolmen.

(1) B. DE LA PYLAIE. — *Précis sur l'Île-Dieu (Partie Archéologique)*. Congrès scient. de France, 2<sup>e</sup> session, Poitiers, 1834. — Poitiers, 1835, in-8° [V. p. 183].

(2) Rien n'est plus exact.

(3) En réalité, il y en avait alors bien davantage.

(4) A.-D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ. — *Notice sur l'Île Dieu (Vendée)*. — *Rev. Anglo-franç.*, 1837, t. IV. — Tiré à part, Paris, 1837, in-8° [Voir p. 5, note 1].

(5) F. BAUDRY. — *Antiquités celt. de la Vendée [Arr. des Sables-d'Olonne]*. *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1864. Nap.-V., t. X, 1<sup>re</sup> série, 1865, p. 244. — Tiré à part, Napol.-Vendée, in-8°.

(6) Il a dû être renseigné par un curé de l'Île d'Yeu, vers cette époque.

« Le *Dolmen du Nord* (1), orienté au *Nord-est* (2), repose sur *deux* blocs (3), de 1<sup>m</sup>50 d'élévation; la table a 2<sup>m</sup> mètres de long, sur moins de 1 mètre de large... (4) ».

Il y a une erreur d'interprétation considérable, dans ces lignes ! Il est étonnant d'ailleurs, que F. Baudry ait ignoré le texte de B. de La Pylaie... Le pilier VI (Caveau Ouest) n'est d'ailleurs élevé aujourd'hui au-dessus du sol, que de 0<sup>m</sup>80, au lieu d'un mètre cinquante. — Peut-être du sable a-t-il pénétré dans cette partie depuis 1864 ?

3° Un peu plus tard, mais toujours en 1864, au Congrès de Fontenay-le-Comte, l'abbé F. Baudry (5) a d'ailleurs été encore moins explicite, en se bornant à ces quelques mots et en ajoutant une inexactitude nouvelle (celle-ci théorique) aux précédentes : « Le *Dolmen du Nord* repose sur *deux pierres* et est du nombre de ceux qu'on appelle *Lichavens* (6) ».

Ces erreurs d'interprétation de l'Abbé F. Baudry ont cependant du bon ! En effet, s'il a bien voulu parler ici de *La Planche-à-Puare* [et non des *Petits Fradets*] (7) : ce qui est certain, ces inexactitudes ne peuvent s'expliquer qu'avec une seule hypothèse. C'est qu'en 1864 on ne distinguait guère du Mégalithe, à nouveau caché sous une dune récente comme je l'ai dit plus haut, qu'une petite partie; et en l'espèce qu'une *seule Table*, placée sur *deux Piliers*, et correspondant au *Caveau de l'Ouest* de ce Monument. En 1864, ce dernier seul devait donc être visible ! — Et, comme en 1833, de La Pylaie avait vu déjà un MÉGALITHE EN CROIX, il faut conclure, pour

(1) Dénomination qui se justifie assez mal, puisque le Dolmen est au *Nord-ouest* de l'île, et surtout qui prête à confusion, car il y a un autre Dolmen au *Nord* même [*Dolmen de La Gournaise* ou des *Petits Fradets*]. Dénomination inventée par l'abbé F. Baudry et reprise par ses commentateurs [E. Louis; etc.].

(2) Erreur. — Ce qui est orienté du *Nord-est* au *Sud-ouest*, c'est le *petit axe* du Monument, c'est-à-dire la ligne des Caveaux annexes, et non pas le grand axe. — La même erreur sera commise par O. J. Richard en 1883.

(3) Ce texte prouve qu'on ne distinguait alors que le *côté Sud* du *Caveau Ouest* déjà ouvert; c'est ce côté qu'on a pris alors pour l'entrée !

(4) Dimensions d'ailleurs inexactes. — La Table en question (qui a 2<sup>m</sup>20 et 1<sup>m</sup>50) est la Table E (Fig. 5); et les piliers, les n<sup>os</sup> VIII et VI (*Caveau de l'Ouest*). — En réalité cette table repose sur trois piliers.

(5) Abbé F. BAUDRY. — *Quels Monuments de l'Age de la Pierre rencontre-t-on en Bas-Poitou? Dresser la liste de ces Monuments.* — Congrès archéologique de France, XXXI<sup>e</sup> session, Fontenay-le-Comte, 1864. — Paris, 1865, in-8<sup>o</sup> [Voir p. 42].

(6) En effet, le *lichaven* est tout autre chose ! — F. Baudry a pris pour l'entrée ce qu'on voyait alors : la paroi Sud du *Caveau Ouest* (Pl. III).

(7) Dans son Mémoire, F. Baudry ne parle pas du tout des *Petits Fradets*, si bien que dans son esprit, les termes « *Dolmen du Nord* » pourrait correspondre, en réalité, à tout autre chose qu'à *La Planche à Puare* ! — Mais sa description ne s'applique pas du tout au *Mégalithe des Petits Fradets*.

ce point de la côte, à d'importants mouvements des sables, ayant recouvert les extrémités Ouest et Est du Monument.

4° L'abbé du Tressay, en 1869 (1), d'après des notes manuscrites de l'abbé Simonneau, a cité ce Mégalithe sous son véritable nom, local et scientifique : « L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE », sans insister davantage.

En 1869, donc, la plupart des tables du centre du Monument étaient à nouveau bien visibles ; sans cela, évidemment, un tel diagnostic « d'Allée couverte » n'aurait pas pu être porté. — Les mouvements des sables maritimes sont ainsi mis, par ces données, très nettement en évidence !

5° Le *Dictionnaire Archéologique des Gaules*, paru en 1878, ne mentionne qu'en ces termes le Monument (2) :

« Au Nord, un Dolmen, composé de deux supports, et d'une Table » (3).

Il faut conclure de ce texte, répétition d'un précédent, que le correspondant de cette publication était sûrement l'abbé F. Baudry (4), et qu'en 1878 il n'était pas beaucoup mieux renseigné qu'en 1864 !

6° Sur la carte (1879) au 1/50.000 de l'*Atlas cantonal* de la Vendée (5), il n'y a aucune indication relative aux Mégalithes pour l'Île d'Yeu.

7° L'Inventaire de la *Société d'Anthropologie de Paris*, paru en 1880 (6), semble mentionner le Dolmen de La Planche à Puare, sans doute d'après le *Dict. Arch. des Gaules*.

8° MM. les P<sup>rs</sup> Viaud-Grand-Maraïs et Ménier, en 1878 (7), ont écrit quelques lignes à propos de ce Mégalithe.

« La pointe de la Gournaise, et la pointe du But... *Far West* de l'Île, où les légendes côtoient l'histoire et qu'une génération éteinte a couvert de Monuments Mégalithiques.

« A l'Anse des Broches, séparée de celle qui la suit (8) par la Pointe

(1) DU TRESSAY. — *Quelques mots sur l'Île d'Yeu*. — Luçon, Cochard-Tremblay, 1869, in-32°, 62 p. [Voir p. 10].

(2) SALMON. — *Dict. Arch. des Gaules*. — Paris, 1878, in-4° [Voir Article : *Isle (sic) d'Yeu*, p. 43].

(3) Même interprétation inexacte que ci-dessus.

(4) En effet, cette note reproduit le texte de 1864 de cet auteur, avec les mêmes erreurs [mais non celui qu'il a publiée en 1864, au *Congrès archéologique de France*, session de Fontenay [Voir p. 42].

(5) PRÉVOTEAU, LECLERC et DÉSIRY. — *Atlas cantonal de la Vendée* [Canton de l'Île d'Yeu]. Paris, in-4°, 1879, Ehrard, feuille 23. — Mon exemplaire porte une indication, *manuscrite*, de A. Bitton, d'ailleurs inexacte. — Le Dolmen y est placé à l'Est des Tabernaudes, au lieu de l'Ouest.

(6) *Bull. Soc. Anthr. Par.*, 1880 [Voir p. 69].

(7) MÉNIER et VIAUD GRAND-MARAÏS. — *Excursions botaniques à l'Île d'Yeu* en août 1876 et mai 1877. — *Bull. de la Soc. Bot. de France*, 1878. — Nantes, 1878, Mellinet, in-8° [Voir p. 5, 51, 52, 53].

(8) Il y a d'autres petites anses, entre ces deux grandes,

de *Perre-Nère* ou de *Pierre-Noire*, se trouve La *Planche à Puare* ou à *Pierre*, Dolmen dégradé..., que nous visitons. ».

C'est évidemment un peu bref, comme description, d'autant plus qu'à ce moment encore la Sépulture était vierge et l'Allée pleine d'un mobilier important !

9° En 1881, E. Louis (1) n'a fait que citer le *Dolmen du Nord*, sans aucun détail. Il a dû prendre cette indication dans le travail de l'abbé F. Baudry; mais il a eu soin de citer aussi le *Chiron des Petits-Fradets*: ce qui prouve bien que *ce n'est pas ce dernier Monument auquel l'abbé Baudry a donné le nom de « Dolmen du Nord »*.

C. DESCRIPTION. — a) La première description un peu précise du Monument que j'étudie est due à O.-J. Richard (2). — Voici ce qu'il a publié à ce sujet en 1883.

« LA PLANCHE-A-PUARE, désignée aussi sous le nom de *Dolmen de l'Anse des Broches* (3). Le mot *Puare* ou *Piare*, en patois, signifie *Pierre*.

Située au Nord-Ouest (4) de l'Anse des Broches, à douze mètres (5) du rivage. C'est un Dolmen en assez mauvais état. Les pierres de support et celles de recouvrement, le tout formant *Croix*, sont maintenant (6) au niveau du sol. Des *pierres debout* se voyaient encore, en 1859 (7), à trois des extrémités de la Croix: au *Nord-Est*; au *Midi* (8); et au *Nord-Ouest*, fermant aussi l'extrémité de chaque *bras*! Au *Sud*, au contraire, on ne rencontre aucun vestige de pierres à l'extrémité du quatrième

(1) Eugène LOUIS. — *Une petite Ile française de l'Océan : Description et Histoire de l'Ile d'Yeu*. — *L'Investigateur*, Paris, XLVII, 1881, septembre-octobre, p. 227-233 [Voir p. 227].

(2) O.-J. RICHARD. — *L'Ile d'Yeu d'autrefois et l'Ile d'Yeu d'aujourd'hui*. — *Ann. Soc. d'Emul. Vendée*, 1883, La Roche-sur-Yon [Voir p. 124 et 125 et planche hors texte XI, n° 4].

(3) O.-J. Richard donne seul cette dénomination, qu'il paraît avoir inventée de toute pièce; mais elle est très exacte au demeurant (Fig. 3).

(4) En réalité au Sud-Ouest de l'Anse des Broches; mais bien au Nord-Ouest de l'Ile!

(5) Actuellement, il y a de 5 mètres à 3 mètres, suivant les points. 6 mètres de falaise auraient-ils donc disparu en vingt ans! — C'est très possible, mais non démontré. O.-J. Richard n'a pas dû prendre une mesure exacte, en l'espèce. — En tout cas, cela prouve que la falaise se détruit peu à peu, comme nous y insisterons plus loin (Fig. 4).

(6) Ce terme indique bien qu'autrefois il devait y avoir du *Sable*, ou un *Tumulus*, recouvrant les Tables.

(7) *Donnée historique* TRÈS IMPORTANTE, dont nous discuterons plus loin la signification.

(8) Il faut lire, au *NORD*, et non pas *Midi*, en raison de la phrase qui suit, où il est dit qu'au *Sud* [c'est-à-dire au *Sud-Est*], il n'y avait « pas de pierres... » En effet, il n'y en a pas, au Sud-Est. — La pierre du *Nord* indiquée ici doit être le *Menhir H* (Fig. 5).

bras; c'est de ce côté que se trouve l'Entrée (1). Celle-ci a 1<sup>m</sup>40 de hauteur (2), 0<sup>m</sup>40 de haut d'un côté, et 0<sup>m</sup>60 de l'autre (3).

« Le monument, au-dessus de l'entrée (4), a une longueur de 6 mètres; chaque bras a une longueur de 2 mètres (5). La surface supérieure est composée de six pierres (6); mais les deux situées au Nord-Est paraissent n'en avoir fait qu'une autrefois (7). La pierre principale du milieu

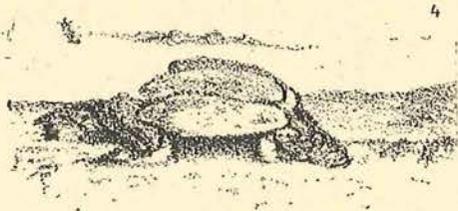


Fig. 1. — Le MÉGALITHE DE LA PLANCHE A PUARE en 1882 [D'après la Lithographie de O.-J. Richard, exécutée d'après une Photographie de M. J. Richard fils]. — Légende : Très probablement, *Vue de la Ligne Sud du Caveau de l'Ouest [Fausse entrée]*, d'après une photographie faite à l'Ouest (Cf. Fig. 12). — On voit, de chaque côté, le fond et l'entrée, les tables D et E (Fig. 13). — Le fond et l'entrée de l'Allée ne sont pas dégagés et par suite sont peu visibles.

mesure une étendue de 3 mètres (8). Elles sont élevées de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>40, au-dessus du sol. On pouvait, autrefois, pénétrer par l'entrée (9), qui est maintenant en partie obstruée par les sables (10). Cependant on distingue encore très bien les pierres de support. »

Dans la dernière partie de son mémoire, O.-J. Richard (11) est revenu sur le *Dolmen de la Planche à Puare*, et y a annoncé les fouilles que venait de faire M. Auger (Décembre 1883). Il indique seulement que le Monument avait un PAVAGE, en PIERRES PLATES informes, formant une *surface unie*.

b) *Lithographie*. — L'Etat du Monument, en 1882 ou quelques années avant, nous est donné par un *dessin lithographié* (12), publié

(1) Excellente observation non précisée jusqu'ici; mais ce n'est pas de ce côté là qu'est l'Entrée. — Ce quatrième bras est le *Caveau de l'Ouest*. O.-J. Richard a fait la même erreur que l'abbé F. Baudry.

(2) Il faut lire ici *largeur*, et non hauteur, en raison de la fin de la phrase.

(3) Ces dimensions correspondent à la paroi *Sud* du *Caveau de l'Ouest*, et non à l'Entrée vraie [Voir Fig. 5]. — Ce n'est pas du tout l'Entrée néolithique.

(4) Cette phrase montre que O.-J. Richard n'a pas reconnu le grand axe d'érection du Mégalithe; ceci est le *petit axe*. — Ce n'est pas là l'Entrée.

(5) Ce qu'il appelle les bras forment le *fond* et l'*entrée*. Il englobe le *couloir central* dans le chiffre de 6 mètres, qui correspond, exactement, d'après Auger lui-même, au petit axe.

(6) Toutes les pierres horizontales étaient donc visibles en 1883, même A (Fig. 5).

(7) Sans doute *Nord-Est* pour *Nord-Ouest* [Voir l'explication de Auger pour A et B; puis la nôtre, très différente].

(8) Table. — Elle seule mesure, en effet, 3 mètres.

(9) Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, par nouvelle *disparition* de Sable maritime.

(10) Donnée *historique* très intéressante et à retenir. Mais on entrait alors par le *Caveau Ouest*, et non par l'Entrée vraie

(11) *Loc. cit.* [Voir p. 353] et Tiré à part [V. p. 251, d'après Auger].

(12) Voir *Planche n° 4*, hors texte, du Mémoire de 1883.

par O.-J. Richard en 1883. Il montre une ALLÉE COUVERTE à trois tables seulement, nettement visibles, dirigées du Nord au Sud, avec des Amas de pierres très peu distinctes et semblant renversées (ceci est en effet assez flou). Mais déjà le Mégalithe était ouvert, assez dégagé et très reconnaissable, la dune et la partie supérieure (calotte) du Tumulus sus-Mégalithique ayant disparu (Fig. 1).

Il est vrai que les trois tables alors visibles étaient celles du Caveau de l'Ouest (E), du Sud du Couloir central (D), et du Caveau de l'Est (F). On n'aperçoit pas encore les Tables du Fond du Monument (B et C) (Fig. 5).

On a donc pris jusque là [Pervinquière (1872) y compris] le diamètre transversal pour le grand diamètre du Monument ! Et O.-J. Richard, comme les autres, se trompa, en plaçant l'entrée au Sud du Caveau Ouest, et non pas là où elle se trouve en réalité (1).

D. ATTAQUE DU MÉGALITHE [1859-1864]. — On doit conclure de là que de 1859 [époque où on voyait encore des pierres debout (O.-J. Richard) (2) autour du Monument] et 1864 (où il n'y en avait plus, et où on pouvait déjà entrer par le Caveau Ouest), il a dû y avoir une certaine TENTATIVE D'ATTAQUE ou de Démolition de La Planche à Puare; sans cela, on ne s'expliquerait pas les textes de de La Pylaie (1833), époque où le Monument était complètement fermé; celui de Richard (1859) [Pierres debout], et celui de Baudry (1864) (Caveau de l'Ouest à ouverture, simulant une entrée, invisible en 1833)!

E. FOUILLE SCIENTIFIQUE. — C'est en décembre 1883 que ce Mégalithe, resté presque intact jusque-là, a été fouillé scientifiquement par M. Auger, juge de paix à l'Île-d'Yeu. Ce dernier a publié, en 1884, un bref résumé des travaux effectués, auxquels nous renvoyons (3), car il est inutile à reproduire ici. Je me borne à ajouter que, dans d'autres Mémoires, je reviendrai sur le Mobilier funéraire et les Ossements qui y furent découverts, et qu'ici nous ne comparerons que, chemin faisant et au fur et à mesure de notre description, les données d'ordre tectonique recueillies par Auger et les nôtres.

D'ailleurs, la lecture complète de ce travail (4) est indispensable; et, pour la saine compréhension de ce Mémoire, il faut absolument avoir sous les yeux le court récit de l'avisé juge de paix Auger.

(1) Cela prouve bien que, de 1864 à 1883, les choses ont peu changé d'aspect!

(2) En particulier le Menhir H (Fig. 5), peut-être.

(3) AUGER. — *Les Fouilles du Dolmen de la Planche à Puare, à l'Île d'Yeu* (V.). — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1884. — La Roche-sur-Yon, tiré à part, 1884, in-8°, 10 p.

(4) C'est Auger qui, le premier, a reconnu l'Orientation réelle de l'Allée couverte et la situation précise de l'Entrée. Mais il a eu tort d'employer les mots Sud et Nord, au lieu de Nord-Nord-Ouest, Sud-Sud-Est, seuls exacts,

Je n'insisterai ici que sur une seule phrase de M. Auger ; c'est celle-ci : « Caveau Nord (1). *La pierre qui le recouvrait avait été brisée par la foudre*, dit l'abbé Joussemet ». Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de cette *cassure*, qui n'existe pas d'ailleurs.

Mais nous devons faire remarquer de suite, ici, que C. L. Joussemet n'ayant pas dit un mot du Monument de La *Planche à Puare*, il est impossible qu'il ait exprimé une telle idée dans son ouvrage!

D'ailleurs, il m'a été facile de retrouver, au cours d'une lecture complète, l'origine de cette erreur de M. Auger. La phrase en question est bien dans Joussemet; mais elle s'applique au *Mégalithe des Petits-Fradets* de la *Pointe de la Gournaise*, et non pas à La *Planche à Puare!* — Il n'y a donc plus lieu de discuter ici cette opinion. Nous en reparlerons ailleurs (2).

F. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE. — 1° En 1890, O.-J. Richard, dans les *Paysages et Monuments du Poitou* (3), où l'éditeur, M. J. Robuchon, a intercalé une magnifique héliogravure représentant ce Dolmen (4) en tête de l'article (5), a condensé sa note de 1883 et résumé la fouille de 1883 de M. Auger. Je ne citerai que quelques réflexions ou passages, non déjà connus ou inexacts : « Dolmen le plus remarquable [de l'île]... Il est orienté de l'Est à l'Ouest (6)... Aucun vestige de pierre du Côté Nord (7)... Quant au Caveau Nord (8), dont la Pierre de recouvrement avait été jadis brisée par la foudre, comme l'a dit Joussemet (9)..., etc., etc. »

(1) Fond du Monument en réalité. — D'après cette hypothèse, les pierres A et B ne seraient que deux fragments de la Table de fond de l'Allée couverte [ce qui est impossible à admettre, comme nous le prouverons plus loin].

(2) Marcel BAUDOVIN. — *L'Allée couverte des Petits Fradets à l'Île d'Yeu* (V.). [Mémoire inédit].

(3) O.-J. RICHARD. — Art. *Île d'Yeu*; in *Mon. et Pays. du Poitou*, Paris, in-4°, 1890 [Voir pages 1 et 11-12].

(4) Photographie splendide de Jules Robuchon. Héliogravure Dujardin. — Elle représente la vue *Sud-Est* du Mégalithe, c'est-à-dire l'*Entrée vraie*. — M. J. Robuchon s'est servi de ce cliché pour éditer une *Carte postale*, actuellement en vente, représentant ce Monument.

(5) Article illustré d'un dessin de G. Girault, qui ne paraît pas être fantaisiste, même en ce qui concerne le *Squelette* étendu sous le Mégalithe. Il correspond aussi à la vue *Sud-Est* et a été exécuté, sans doute, d'après une photographie de M. J. Robuchon (*Squelette* ajouté après coup, bien entendu).

Ce dessin à la plume (hauteur : 0<sup>m</sup>,218; long., : 0<sup>m</sup>,34) est déposé au Musée de Poitiers (*Bull. Soc. Ant. Ouest*, 1908, p. 285).

(6) Erreur totale, impardonnable après la fouille de 1883, qui ne peut s'expliquer en 1890 que par un simple souvenir du manuscrit de Pervinquièrre (1872).

(7) Erreur d'impression. — C'est *Sud* qu'il aurait fallu écrire (Voir le texte de 1883).

(8) C'est le fond du Monument.

(9) Cette affirmation, prise dans le texte de M. Auger, ne se comprend pas plus en 1890 qu'en 1883. — Mais elle n'est due qu'à M. Auger lui-même, comme on l'a vu plus haut.

En réalité, cette nouvelle description, faite sans doute de mémoire, contredit souvent la première de 1883 et est bien plus inexacte.

2<sup>o</sup> En 1896, notre excellent confrère, M. le Pr Volkov (de Saint-Pétersbourg), a vu ce Monument au cours d'un voyage à l'Île d'Yeu, en compagnie de notre collègue, M. le Pr Pokrowsky (de Karkow) (1). J'extrais seulement de sa trop brève description les lignes suivantes, qui sont la justification même de celle, bien plus détaillée, que je donne dans ce Mémoire.

« L'article [de M. Auger], n'étant accompagné ni d'un plan ni d'un dessin, j'ai cru utile de le compléter, en faisant des *photographies* (avec l'aide de notre collègue, M. A. Pokrowsky) (2), et en prenant le

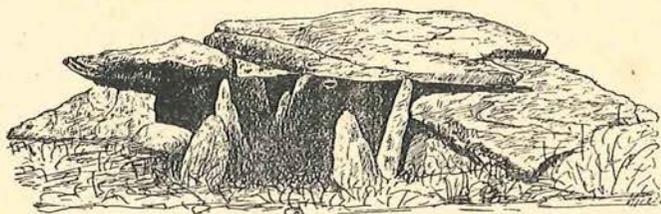


Fig. 2. — Le Mégalithe de LA PLANCHE A PÛJARE EN 1896 [D'après le dessin de M. Volkov, exécuté d'après une photographie de M. Pokrowski]. — Vue de la ligne Sud-est, d'après une photographie faite au Sud-est. — On aperçoit bien l'ENTRÉE véritable de l'Allée couverte, bien dégagée depuis la fouille Auger (1884).

*croquis du plan* de ce Monument. L'état peu solide, dans lequel se trouve à présent une partie de ce Dolmen, ne m'encourageait pas beaucoup à pénétrer dans son intérieur, pour le mesurer pierre à pierre; et je me vis obligé de me contenter d'un croquis approximatif. » (Fig. 2).

Comme le *plan*, indiqué ci-dessus, n'a jamais été publié, et comme le dit *Croquis approximatif* n'est plus à la Société d'Anthropologie de Paris (3), j'ai donc cru, à mon tour, utile de le refaire, et de le publier, avec quelques photographies, *scientifiquement prises*. — De plus, l'état du Dolmen n'étant pas si précaire que l'a cru, en 1896, M. le Pr Volkov, j'ai pu, en 1909, *mesurer* très facilement *toutes les pierres* et établir un plan définitif, qui a un très gros intérêt, comme on le verra.

3<sup>o</sup> Dans son *Guide*, en 1897, A. Viaud Grand-Marais (4) a parlé

(1) Th. VOLKOV. — *Dolmens de l'Île d'Yeu*. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1896, t. VII, 4<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, p. 241-246, 3 fig.

(2) Aucune de ces photographies n'a encore été publiée, mais seulement un dessin (Fig. 2).

(3) Je l'y ai en vain recherché aux Archives, après avoir écrit à M. Volkov, pour lui demander où se trouvait ce plan, et après que ce savant m'eut répondu qu'il l'avait *déposé* sur le bureau de cette Société, en 1896.

(4) Dr VIAUD GRAND-MARAIS. — *Guide du Voyageur à l'Île d'Yeu*. — R. Guis-thau, Nantes, 1897, 11-12<sup>o</sup>, cartes, 106 p. [Voir p. 83-86].

longuement de La *Planche-à-Puare*, d'après la brochure de son ami Auger.

Nous ne citerons de ce passage que les phrases suivantes, personnelles à l'auteur cité.

« La *Planche à Puare* ou à *Pierre*, malgré son peu d'apparence et sa faible élévation au-dessus du sol (1), est un Monument mégalithique aussi intéressant que les *Grottes à fées* de Plouharnel... Elle devait être recouverte par un *Tumulus* et n'émerge du sol que de 0<sup>m</sup>25 à 0<sup>m</sup>45 (2). Elle est disposée en forme de *Croix*; les bras sont rapprochés de l'entrée. L'orientation est du *Sud* au *Nord* (3). Le corps principal mesurait extérieurement 8 mètres, les annexes 6 mètres (4)..... »

4<sup>o</sup> M. A. Dumont, en 1897 (5), a dit à la *Société d'Anthropologie de Paris* :

« J'ai trouvé du *quartz* au Dolmen de La *Planche à Puare* (Ile d'Yeu) que j'ai fouillé il y a *quinze ans* [c'est-à-dire en 1882] ! »

Cette affirmation, quand nous l'avons rencontrée au hasard de nos lectures, n'a pas manqué de nous étonner, étant donné ce qu'a écrit M. O. Richard en 1883 et surtout ce qu'a fait, en 1884, M. Auger ! Il est certain que M. A. Dumont n'a pas fouillé le Monument de La *Planche à Puare*, puisqu'il était intact en 1884 ; c'est tout au plus s'il a dû gratter dans le sable du voisinage !

Mais il a pu y trouver du *quartz*, même taillé (6), puisqu'il y a, à l'Ile d'Yeu, un pointement important d'un filon de *quartz* laiteux, dit *Le Caillou Blanc*, qui est voisin.

5<sup>o</sup> M. Durieu (7) n'a fait que citer la *Planche-à-Pierre* et les *fouilles* de M. Auger. Il mentionne la découverte d'un squelette seulement.

6<sup>o</sup> Dans la nouvelle Édition de son Guide, A. Viaud Grand-Maraïs, en 1908 (8), a publié la *photographie* de La *Planche à*

(1) Réflexion très exacte.

(2) Actuellement, le Monument fait une saillie plus ou moins grande, au moins du côté Sud et du côté Ouest, par suite de la disparition du sable qui l'entourait.

(3) Encore une inexactitude (L'orientation est en réalité du *Nord-ouest* au *Sud-est*). — Mais, cependant, le grand axe du Monument est cette fois bien celui-là !

(4) Chiffres de M. Auger.

(5) A. DUMONT. — [Discussion sur les Outils Néolithiques en Grès]. — *Bull. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1897, 7 octobre, p. 427.

(6) Pour mon compte, j'ai trouvé de nombreux Outils Néolithiques en quartz blanc ou en quartz jaune à l'Ile d'Yeu. Mais M. Auger n'en a pas cité pour La *Planche à Puare*.

(7) Jules DURIEU. — *Autour de l'Ile d'Yeu*. — Bordeaux, in-8°, 1905, 27 p., fig.

(8) A. VIAUD GRAND-MARAÏS. — *Guide du Voyageur à l'Ile d'Yeu, avec Cartes*

*Puare*, vue du *Sud-est*, c'est-à-dire du côté de l'entrée véritable (1), et reproduit son texte de 1897 ou à peu près. Il a ajouté la phrase suivante : « Elle laissait bien des secrets, que M. Baudouin vient de mettre au jour ».

7° En 1910, A. Pawłowski (2) n'a fait que citer *La Planche à Puare*.

G. DOCUMENT INÉDIT. — Le Mégalithe de *La Planche à Puare* a été indiqué et vu, en 1872-73, par M. Pervinquière, l'auteur des Notes Manuscrites, provenant de la Collection B. Fillon, et léguées par Dugast-Matifeux, à la Bibliothèque Municipale de Nantes.

On y lit, en effet :

« En allant vers l'Ouest, on trouve à la suite de l'Anse de la Gournaise, celle des Broches. Dans cette anse, à 500 ou 600 mètres des *Petits Fradets* (3), on voit une *triple* (4) ALLÉE (5) Druidique, établie sur la Falaise, à cinq ou six mètres de la mer. Les Allées sont orientées à peu près de l'Est à l'Ouest (6). Ce Monument porte le nom de *Roche-à-Puare* ou *Puhard* (7), car on écrit des deux façons. Il n'y a plus qu'une *table* (8), qui repose sur ces supports. Comme à la Gournaise, c'est très bas d'étage (9) ».

et Gravures. — Nantes, A. Dumas, 2<sup>e</sup> Edit., 1908, 83 p. [Voir p. 74-76], 1 figure [p. 71].

(1) Cette photogravure se trouve p. 71 ; mais la légende est erronée. La véritable se lit au-dessous de la figure de la page 74. — En réalité, il y a *intervention* de légendes pour les deux Dolmens figurés.

(2) A. PAWŁOWSKI. — *L'Île d'Yeu à travers les Ages*. — *Bull. de Géogr. histor. et descriptive*, Paris, 1910, n° 3, p. 380-393 [Voir p. 383, note 6].

(3) Monument Mégalithique voisin, situé au Nord de l'Île.

(4) Ce terme trois s'explique par la façon dont M. Pervinquière a considéré ce Monument. — Comme en 1872-1873 il était encore, *sinon sous Tumulus*, du moins recouvert par des *Sables* de la Falaise (il n'a été fouillé et mis à nu complètement qu'en 1883), cet auteur, comme les autres savants, a pris son diamètre transversal pour son grand axe longitudinal ; et il a considéré comme trois choses différentes les trois parties du Mégalithe : 1° *La Chambre du fond* ; 2° *Les Chambres Est et Ouest* ; 3° *Le Vestibule d'Entrée*.

Mais, cela prouve qu'en 1872 les *tables* de recouvrement étaient déjà toutes *visibles* !

(5) Il a bien noté, par contre, qu'il s'agissait d'une ALLÉE COUVERTE.

(6) Cette phrase s'explique par la note 4, M. Pervinquière, comme tous ses devanciers, ayant pris pour le *grand axe* le petit axe se prolongeant par les deux *Chambres latérales*. — D'où son erreur, puisque, au contraire, le grand axe est presque Nord-ouest-Sud-est.

(7) En réalité, on n'a jamais employé ce nom (*Puhard*) que dans les publications savantes citées ci-dessus.

(8) Erreur (car il y a plusieurs Tables sur des Supports!). Mais cette phrase s'explique par ce fait qu'en 1872, comme auparavant, quoique toutes les Tables fussent visibles, il n'y avait que les Supports d'une seule (celle du Caveau de l'Ouest ou E), qu'on put alors distinguer (*Fig. 1*).

(9) Réflexion très exacte, d'autant plus qu'en 1872 le Monument n'avait pas encore été fouillé, c'est-à-dire *vidé*. — Mais c'est encore « plus bas d'étage qu'à La Gournaise », du moins à l'heure présente (1909), même après fouille complète des deux Mégalithes.

FOLKLORE. — Il est très remarquable de voir qu'aucune Légende n'existe pour La *Planche à Puare*, alors qu'il y en a une, très nette et très typique, pour le *Mégalithe des Petits Fradets*, très voisin (500 mètres).

C'est là une preuve évidente, en faveur de l'hypothèse avancée plus haut, à savoir qu'avant 1833, et surtout avant 1755 [époque du plus ancien Document Archéologique sur l'Île], ce Monument n'était pas du tout *visible* [ce qui explique le silence total, en 1755, de l'abbé Ch.-L. Joussemet]. Et, comme les légendes sont presque toutes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur absence, ici, ne doit donc pas nous étonner.

Tant qu'on a confondu le Tumulus de ce Mégalithe avec une *Dune* vulgaire (confusion d'autant plus facile en l'espèce qu'il devait y avoir du sable marin recouvrant sa calotte), il ne pouvait se développer de *Légende Mégalithique* ! Et, quand les pierres se sont montrées, avant 1833, il était trop tard : La Révolution avait déjà passé par là !

SYNONYMIE. — Actuellement, la dénomination courante à l'Île d'Yeu est *Planche à Puare*.

Mais il est indiscutable que *Puare*, qu'on a, à tort, écrit *Puard* ou *Puhard*, n'est que la prononciation locale du mot patois vendéen *Piarre*, pour *Pierre* [O.-J. Richard] (1).

Le terme *Piarre* était français en 1472 [abb. de Nouaillé (Vienne), 56], puisque *La Pierre Levée* de Saint-Pierre-d'Excideuil (Vienne) s'appelait alors « *La Piarre levée* ».

Si donc, nous avons *Pierre Planche-à-Pierre* [de la Pylaie, 1833], c'est parce que cet auteur a voulu traduire alors *Puare* en français (Pierre), au lieu de conserver le vrai mot local : *Planche à Puare* (2).

Pour expliquer le terme *Roche-à-Puare* ou *Puhard* (3) [Pervinquière, 1872], il suffit de se rappeler qu'une *Pierre* est à l'Île d'Yeu, une *Roche*, et qu'on remplace souvent un mot par l'autre !

Pour ce Mégalithe, O.-J. Richard a employé le terme : *Dolmen*

(1) Nous avons une preuve que, dans l'Ouest, avant la Révolution, on prononçait *piarre* pour « pierre ». — Elle nous est fournie par une chanson très célèbre du Poitou [*In jou en aubant de Nuville*]. Le 2<sup>e</sup> couplet commence ainsi :

« I avisis in homme de *piarre* [statue], « Tot au mitan d'in grand quierea » [Quairny].

[Chanson publiée en 1829, dans *la Vendée poët. et pitt.* de Massé-Isidore, t. II, Suppl., p. 44].

(2) Une *Table* aurait été alors une *Planche* (Pont) en *Pierre* !

(3) Carte du Bureau de l'inscription Maritime à l'Île d'Yeu. Sur cette carte, il y a en, effet, la *Raie de La Planche-à-Puard*, citée d'ailleurs par Auger lui-même [Anse de La *Planche à Puare*].

de l'Anse des Broches, qui est très exact, mais insuffisant (1) et à abandonner.

Celui de *Dolmen du Nord* l'est moins et doit être rejeté, malgré le nom de son auteur (F. Baudry, 1864).

MONUMENT HISTORIQUE. — D'après les déclarations faites en 1896 par M. Th. Volkov, le Mégalithe de La *Planche à Puare* n'aurait pas encore été classé à cette date (2). Aussi ce savant demanda-t-il alors à la *Sous-Commission des Monuments Mégalithiques* de le faire classer comme Monument historique le plus tôt possible.

Mais c'était une erreur. Le classement était, en réalité, réalisé dès 1887 (3).

1° *Classement*. — J'ai appris en effet, que le nécessaire avait bien été fait en 1887, d'autant plus facilement que le Monument s'élève sur un terrain *public* (Commune). Et l'on peut considérer aujourd'hui ce classement comme effectué, d'autant plus qu'à la révision de ce classement pour l'Île d'Yeu (dont le dossier primitif avait été égaré aux Beaux-Arts), j'ai indiqué comme étant déjà classé ce Monument de La *Planche à Puare*.

2° *Restauration*. — Mais la *Restauration* scientifique définitive, que demandait en 1896 M. Volkov, n'a pas pu encore être effectuée, car elle est presque impossible à mener à bien à l'Île d'Yeu [où il n'y a pas un outillage suffisant pour remettre à leur place les tables de recouvrement qui ont été déplacées], tant qu'on ne disposera pas d'un budget suffisant pour ce travail important (4).

3° *Protection*. — D'ailleurs, ce qui presse le plus, à l'heure présente, ce n'est pas cette *Restauration* scientifique; mais bien la CONSOLIDATION DE LA FALAISE Est, sur laquelle s'élève le Mégalithe, et qui s'effrite tous les jours sous l'influence des vagues d'hiver de l'Anse des Broches. — Il faudrait faire construire en ce point, un *perré* protecteur, en ciment, par l'Administration des Ponts et Chaussées: perré qui devrait avoir au moins une dizaine de mètres de long et une hauteur de quelques mètres. Sans cela, peu à peu, la Falaise s'effondrera, comme à l'Herbaudière, en Noirmoutier (5); et, peu à peu, les éléments du Mégalithe tomberont sur la plage (6),

(1) En effet, il y a d'autres Dolmens (ceux des Tabernaudes), au voisinage de l'Anse des Broches.

(2) Volkov. — *Loc. cit.* [Voir p. 246].

(3) Voir la brochure publiée en 1889 [*Monuments historiques*, 1889, in-16°. Voir p. 36], indiquant qu'à l'Île d'Yeu, en 1887, il y avait trois Dolmens classés. [*Planche à Puare*; Gournaise; Landes].

(4) Il faudrait au moins: 1° Remettre les *Tables B et D en place*; 2° Consolider les *piliers du Vestibule*; 3° *Dégager les Caveaux* et la *Chambre du fond*; 4° *Obturer le Caveau Ouest*, 5° Redresser le Menhir indicateur de fond.

(5) Monument classé pourtant et *démoli* aujourd'hui!

(6) En veut-on une preuve matérielle, d'ordre *historique*? En 1872, M. L.

où bientôt le sable fin de l'Anse des Broches les ensevelira, après leur éparpillement au gré des flots puissants de cette côte sauvage des Chiens Perrins.

ÉTYMOLOGIE (*Origine du terme*).— a) Le nom de PLANCHE A PUARE s'est-il appliqué tout d'abord au *Mégalithe*, c'est-à-dire à l'une de ses *Tables* ? On pourrait le croire, à la lecture des notes publiées déjà, d'autant que l'étymologie de *Puare*, donnée ci-dessus, peut absolument se soutenir et est très vraisemblable.

b) Pourtant, d'après une carte marine inédite, que nous avons pu consulter à l'Île d'Yeu (1), il semble que ce nom ait été donné d'abord à des *Rochers, entourés d'eau*, situés sur la limite de la plage correspondante à la falaise, sur laquelle se dresse le Monument. — Dans ces conditions, l'appellation du *Mégalithe* serait tirée de celle du *lieu dit*, au lieu d'avoir été ultérieurement la cause de la dénomination des dits rochers.

Il est difficile de résoudre cette question, faute de documents ; mais il est évident qu'on peut très bien considérer ces rochers, comme une sorte de *Pont* (par analogie avec ce qu'on sait pour le *Pont d'Yeu*) ou de *Planche en Pierre*, entre la Falaise à pic et d'autres Rochers situés plus au large, par exemple ceux des *Grand et Petit Champs* (Fig. 3), surtout étant donné qu'autrefois ces rochers étaient plus saillants et moins rongés par les flots.

## II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

I. — TOPOGRAPHIE. — 1° SITUATION. — a) *Actuelle*. — Le *Mégalithe* est situé à l'extrême pointe Nord-ouest de l'île, au voisinage des *Chiens Perrins* et des *Grand et Petit Champs*, sur le bord même de la *Falaise* qui limite au Sud l'*Anse des Broches*, à 3 kilomètres de Port-Joinville (Fig. 3).

a) D'une façon plus précise encore, il se voit à 50 mètres au Nord-ouest du fond de l'*Anse des Broches*, et se trouve presque à l'extrémité d'un petit promontoire qui sépare cette *Anse des Broches* de l'*Anse de La Planche à Puare*, d'après Auger lui-même, ou « *Raie* (2) de *La Planche à Puard* », comme on peut le lire sur une

Pervinquière a dit que le Monument était à 5 ou 6 mètres de la mer. En 1882, c'est-à-dire dix ans plus tard, O.-J. Richard écrivait qu'il était à douze mètres.

L'un de ces auteurs s'est trompé, évidemment ! Mais, étant donné qu'aujourd'hui (1909) la distance est de 5 à 3 mètres, je suis obligé d'admettre que les mesures de M. Pervinquière sont les seules à retenir. Dans ces conditions, en réalité, en quarante ans, la Falaise s'est effondrée au moins de deux mètres (5 — 3 = 2 mètres). Cette constatation a d'ailleurs une importance d'autant plus grande qu'elle a été faite sans parti pris, à un moment où l'on ne pouvait pas soupçonner l'usage que j'en ferais aujourd'hui !

(1) Carte citée ci-dessus.

(2) A l'Île d'Yeu, on appelle *Raie* une petite Anse, étroite et allongée, semblable à un rayon de roue.



plombe de quelques mètres les rochers plats du rivage, recouverts de sable fin, au fond de l'Anse des Broches. — C'est donc un type du *Mégalithe de Falaise*, à l'heure présente.

c) Le terrain sur lequel il se trouve semblerait dépendre de l'Etat, puisqu'il borde la côte; mais M. Auger a déclaré (1883) que le sol appartenait à la *Commune*.

b) *Epoque de construction*. — A l'époque de l'édification du Mégalithe, la configuration du sol n'était pas du tout la même en

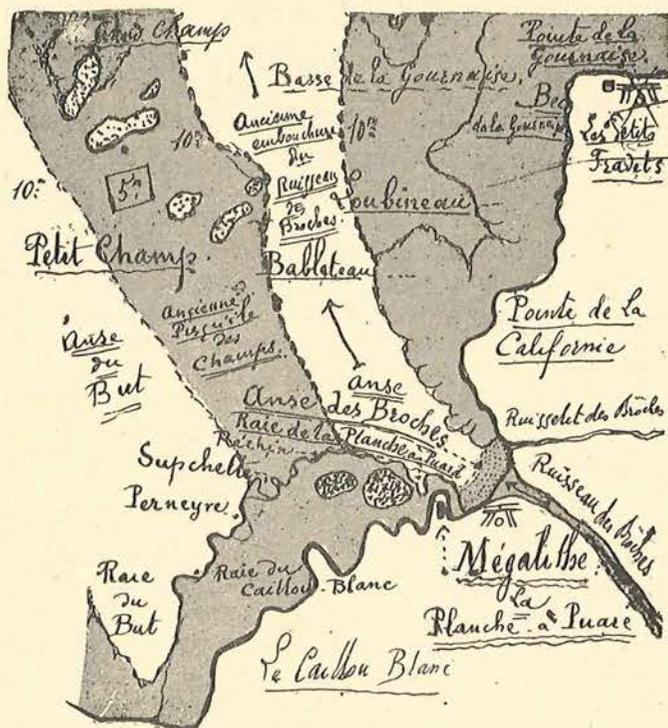


Fig. 4. — SITUATION du Mégalithe de La Planche à Puare (Ile d'Yeu, Vendée), à l'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE. — Aspect de l'Anse des Broches à ce moment. — Echelle : 1/10.000. — Les parties grisées représentent les fonds sous-marins actuels de cinq mètres, supposés relevés à niveau. — Le Mégalithe était alors sur la Rive du Ruisseau des Broches.

ce point du rivage français. La côte était reportée bien plus au large, vers des fonds sous-marins ayant actuellement au moins 30 mètres, sinon plus (1).

Par suite, la Vallée sous-marine de l'Anse des Broches (Fig. 4), qui poursuit, sous l'Océan, le cours de l'ancien Ruisseau des Bro-

(1) On sait, en effet, aujourd'hui, que les fonds de 10 mètres de la Côte Orientale de l'Ile sont de l'Époque Gallo-Romaine seulement.

ches (1), désormais ensablé [d'où le *Marais des Broches*], était alors une *Vallée terrestre*. Par conséquent, le Monument de La *Planche à Puare* se trouvait alors sur le flanc Nord du petit coteau, correspondant à la rive Sud de ce petit fleuve, à une distance d'au moins 1 kilomètre de la mer (au lieu d'en être à 3 mètres, comme aujourd'hui!), et à une altitude d'au moins 35 à 40 mètres. — Il importait donc d'insister sur le changement opéré.

2° L'ALTITUDE, par contre, n'est aujourd'hui que de quelques mètres au-dessus du niveau des basses mers (5 à 6 mètres environ).

3° VOIE D'ACCÈS. — Rien n'est plus facile que d'atteindre du Port de l'Île (Port-Joinville) le Mégalithe de La *Planche à Puare*. — La grande route, ou Chemin n° 1, qui traverse toute l'île du Nord-ouest aux Corbeaux, y mène directement. On peut même aller l'été en voiture jusqu'au pied du Monument, le sable n'étant pas trop mouvant au passage du Ruisseau des Broches (*Fig. 3*).

On s'y rendra directement en passant, bien entendu, par le Centre néolithique des *Tabernaudes*, qui se trouve à l'Est, sur le bord même du chemin, 500 mètres environ auparavant. On n'a plus ensuite qu'à traverser l'ancienne embouchure ensablée du Ruisseau des Broches et à monter sur le promontoire (2), où l'on aperçoit, au loin, les Tables du Dolmen.

4° GÉOLOGIE. — Le sous-sol, abstraction faite du *Sable maritime* qui le recouvre, est constitué par le *Granite schisteux* de l'île, appelé parfois « Gneiss granulitique ». — On le voit en coupe, très nettement, à 3 mètres à l'Est, sur la Falaise de l'Anse des Broches même.

5° ÉTUDE DU TUMULUS. — I. BUTTE SOUS-MÉGALITHIQUE. — a) DUNE NÉOLITHIQUE. — M. Auger dit que le Monument est sur « un petit *Tumulus*, qui devait être autrefois plus élevé ». En réalité, il n'est que sur une petite *butte de sable*, qui paraît naturelle (DUNE NÉOLITHIQUE) et qui recouvre le rocher de la falaise en ce point (3).

b) SAILLIE ROCHEUSE. — Cette butte correspond, évidemment, à la partie la plus saillante du promontoire, situé entre les deux anses citées, promontoire plus rapproché de l'Anse des Broches, comme le montrent bien la vue d'ensemble Ouest du Monument (*Fig. 7*; Pl. I).

(1) Entre l'ancienne *Presqu'île des Champs*, comparable alors à celle actuelle du *Châtelet*, et le *Cap de la Gournaise* [*Banc de la Gournaise*].

(2) De ce promontoire on distingue très bien les Rochers du *Caillou Blanc*, au Sud-Ouest.

(3) Cette dune est comparable à celle que nous avons décrite et notée pour l'Anse du *Sablia* et la falaise de *Barbe* [Marcel Baudouin. — *Découverte d'un petit Cromlech à Barbe, en l'Île d'Yeu* (V.). — A. F. A. S., Toulouse, 1910. — Paris, 1911, in-8°, 8 p., 3 fig.].

II. TUMULUS D'ORIGINE SUS-MÉGALITHIQUE. — 1° DUNE RÉCENTE. — Il est certain qu'à l'origine le Mégalithe était sous-*Tumulus*. — Ce dernier a dû même, à un moment donné, être dissimulé par la formation d'une petite *Dune Maritime*, à son niveau (1). S'il n'en avait pas été ainsi, l'abbé Joussemet, en 1755, aurait sûrement soupçonné et signalé son existence (2)!

2° MOUVEMENT DES SABLES MARINS. — Ce n'est qu'après la disparition de cette Dune, déplacée sans doute peu à peu par les vents, que le sommet de ce tumulus s'effrita, sous l'influence des pluies et du vent, disparut et laissa émerger du sable les *Tables* des Caveaux latéraux et du *Centre*. Cela se passait avant 1833; car, lorsqu'à cette époque B. de La Pylaie visita l'île, il reconnut de suite l'existence du Mégalithe à la disposition en *Croix des Pierres*.

Nous avons, pour ainsi dire, plusieurs preuves *historiques* de ce *Mouvement des Sables* sur cette partie du rivage, et surtout de l'importance réelle de ce phénomène.

En effet, l'abbé F. Baudry semble avoir donné l'état du Tumulus en 1864. Or, à cette époque (postérieure de 5 ans à une date de 1859, donnée par O.-J. Richard à un autre point de vue), il semble qu'on ne voyait plus les *pierres debout* des fonds, mais seulement la fausse entrée par le *Caveau de l'Ouest*. Tout le reste était donc à nouveau recouvert par des *Sables*! — S'il en est bien ainsi, tout concorde parfaitement.

En 1909, M. le D<sup>r</sup> Viaud (de Bordeaux), ancien médecin de l'île, se trouvant avec nous à l'Île d'Yeu, nous a raconté, d'ailleurs, qu'en 1883, lors de la fouille à laquelle il assista, on n'apercevait, sur la butte, que la *face supérieure des Tables de recouvrement* (3); les piliers n'étaient pas reconnaissables, enfouis qu'ils étaient dans le *sable*, quoique ait dessiné O.-J. Richard à cette époque (*Fig. 1*).

C'est donc que des sables avaient à nouveau recouverts le *Caveau Ouest*, depuis 1864!

D'ailleurs, la dernière phrase de Richard, citée plus haut, est caractéristique; cet auteur a indiqué lui-même, en 1883, la cause de l'*obstruction* du point où il croyait qu'était l'entrée.

3° ETAT DU TUMULUS AVANT LA FOUILLE SCIENTIFIQUE. — Mais alors, puisqu'en 1859, on voyait *debout* les *piliers de fonds* et qu'on pouvait entrer en 1864 dans le monument par le *Caveau de l'Ouest*, et qu'en 1833 il n'en était pas ainsi, c'est donc que,

(1) Puisqu'il l'était encore en 1755.

(2) Sans cela, il y aurait une *Légende mégalithique* pour ce Monument.

(3) D'après lui, c'est pour cela que la butte était appelée la *Planche de Pierre*; mais cette explication ne me semble pas valoir celle que j'ai donnée précédemment.

de 1833 à 1859, le Mégalithe a été *fortement dégarni du Sable* marin ou de la terre du Tumulus, qui en cachait les éléments! A quoi cela est-il dû? Evidemment en grande partie aux vents et aux pluies, dont le rôle est grand à l'Île d'Yeu; mais je crois aussi à une tentative d'*Attaque* pour démolition simple du Monument de 1859 à 1864, aucun Archéologue n'ayant fait des recherches dans l'île à ce moment, et l'état de la Sépulture, lors de la fouille de 1883, indiquant qu'elle était restée à peu près vierge. En effet, avant 1864, le tumulus semble avoir été attaqué à l'Ouest.

En 1872, M. L. Pervinquière crut encore que le grand axe du Monument était *Est-ouest!* Or cela veut dire qu'à cette époque le fond Nord et surtout l'*Entrée* Sud-est étaient encore en grande partie, au moins, cachés par les sables, par suite des mouvements nouveaux survenus dans la petite dune.

4° ASPECT GÉNÉRAL. — Le *Tumulus* devait avoir au moins 10 à 12 mètres de diamètre et peut-être plus dans le sens Nord-sud, car la plus grande longueur du Mégalithe est de 8 mètres. Peut-être était-il toutefois un peu moins large et ne dépassait-il pas de beaucoup les 6 mètres notés par Auger (*Fig. 5*).

Sa hauteur à partir du sol du Monument ne devait pas dépasser 1<sup>m</sup>50, car, à l'heure présente, les pierres font à peine une saillie de 1<sup>m</sup>20.

Nous avons dit ailleurs (1) que, sur le flanc Sud de cette butte, dans un endroit qui les protégeait des vents, les Néolithiques avaient constitué un *Kjökkenmödding*, à peine *postérieur* à la Sépulture. — Nous n'avons pas à y revenir ici.

*Menhirs péritaphiques.* — Mais il nous faut insister sur une phrase de O.-J. Richard, qui va nous expliquer la présence des blocs voisins du Mégalithe et justifier les dimensions ci-dessus données pour la délimitation du Tumulus mégalithique.

En effet, O.-J. Richard a écrit en 1883 : « En 1859, des *pierres debout* se voyaient encore, à trois des extrémités de la *Croix*, au *Nord-est*, au Midi [en réalité au *Nord*] et au *Nord-ouest*, fermant ainsi l'extrémité de chaque bras. Au *Sud*, au contraire, on ne rencontrait aucun vestige de pierres, à l'extrémité du quatrième bras ».

Qu'est-ce que Richard a voulu désigner par ces mots? A-t-il voulu toujours parler des *PILIERS*, fermant le Caveau *Est* et le fond *Nord* de l'*Allée*? C'est *possible*; mais ces pierres sont encore aujourd'hui (1909) debout et *EN PLACE*. Dès lors, il faut

(1) Marcel BAUDOIN. — *Découverte et fouille d'un Kjökkenmödding Néolithique aux Tabernaues, à l'Île d'Yeu.* — Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris. — Paris, 1910, in-8°, 48 p. [Voir p. 44].

admettre que, de 1859 à 1883, ces piliers étaient *recouverts de Sable* et complètement cachés aux yeux. Et cela indique bien l'importance du mouvement des Sables marins et des Dunes de ce point de la côte de l'Île.

Mais alors qu'a voulu dire, par le mot « *Midi ou Nord* », O.-J. Richard? A mon sens, il a voulu désigner ainsi au moins un élément du CERCLE PÉRITAPHIQUE de la base du Tumulus, dont aujourd'hui on retrouve la trace (Pierres XXII à XXV). Mais la phrase : « *fermant ainsi de l'extrémité de chaque bras* » doit rendre circonspect et empêche de conclure de façon ferme. Pourtant les « pierres » en question de O.-J. Richard peuvent très bien être certains blocs actuels : n° XXV-G (*Nord-est*), n° XXII-H (*Nord*), et n°s XXIII-XXIV, I et K (*Nord-ouest*) (Fig. 5), car cet auteur a pu prendre pour un pilier le Bloc H (*Nord*) (1).

Dans ces conditions, le n° XXII-H aurait pu être *debout* en 1859, et serait alors tombé en place de 1859 à 1864. — Même réflexion pour le n° XXV!

Tant qu'aux pierres XXII-XXIV, il m'est difficile d'admettre qu'elles aient pu être *debout* jadis. Mais peut-être, autrefois, ces deux blocs ne faisaient-ils qu'une pierre, cassée lors de l'attaque du Caveau Ouest? En tout cas, cela est très possible, comme nous le montrerons tout à l'heure, en étudiant avec précision ces débris, qui vont devenir dès lors fort intéressants (2).

### III. — DESCRIPTION DU MÉGALITHE.

#### 1° ETUDE D'ENSEMBLE DU MONUMENT.

##### [ARCHITECTONIQUE GÉNÉRALE].

Le MÉGALITHE FUNÉRAIRE de La PLANCHE A PUARE, envisagé dans son ensemble, c'est-à-dire indépendant de la Butte sur laquelle il repose (Dos d'âne d'un *Promontoire* rocheux, allongé entre deux anses, et *Petite Dune Néolithique*) et de celle qui le recouvrait jadis [*Tumulus sus-mégalthique* dû à l'homme, et *petite Dune* de formation spontanée], représente le Dolmen le plus important, — et de beaucoup, — de l'Île d'Yeu. — Et c'est, en somme, le mieux conservé, car il présente encore toutes ses Tables de recouvrement, qui manquent, toutes, au *Tumulus de La Guette*.

Il mérite donc une description approfondie, d'autant plus qu'il est désormais classé comme *Monument historique* et qu'il possède un système de Menhirs péri-tumulaires, très curieux, inconnus jusqu'à nos recherches.

(1) Voir, plus haut, ce que nous disons de la Table A.

(2) C'est cette étude qui a entraîné notre conviction à propos de cette interprétation du texte de O.-J. Richard.



Falaise », à 5 ou 6 mètres (1) de la mer. Les *Allées* sont orientées à peu près de l'*Est* à l'*Ouest* (2) ». — Mais cet auteur prenait l'accessoire pour le principal !

Après O.-J. Richard (1883), Auger a dit : « Pierres disposées en forme de Croix, les bras rapprochés de l'Entrée » ; réflexion très exacte, comme on le verra, mais disposition dûe uniquement à la situation des Caveaux latéraux.

En réalité, le Mégalithe de La *Planche à Puare* est une ALLÉE COUVERTE, *rectangulaire*, assez allongée, puisqu'elle atteignait près de 8 mètres de long, pourvue de DEUX CAVEAUX LATÉRAUX (situés à peu près en son milieu), et ayant 6 mètres de largeur maximum, à leur niveau.

2° ORIENTATION. — Dans ces conditions, l'Orientation générale du Monument est donnée par le grand axe, allant du Fond à l'Entrée. Cette ligne aurait été à peu près *Nord-est-Sud-ouest*, au dire de tous les auteurs [O.-J. Richard ; Pervinquière ; etc.]. — C'est une erreur. — Seul, M. Auger, après la fouille d'ailleurs, a vu à peu près juste, en disant *Nord-sud*.

1° Or. *Magnétique*. — En réalité, la direction de ce grand axe, déterminé avec la plus grande précision possible, m'a donné, à la boussole magnétique, le *Nord-Nord-ouest-Sud-Sud-est*, et plus exactement encore : 150° S.-S.-E., exactement comme le Mégalithe du *Tumulus de La Guette* (3), situé au Sud de l'île [Observation de 1909].

2° *Corrections*. — Comme, en ces temps derniers, on considère la Déclinaison magnétique de l'île d'Yeu comme égale à 17°, nous avons en réalité : 150° — 17° = 133° S.-E. astronomique.

Cette orientation actuelle ne correspondant pas exactement à un *Point solaire*, puisque le lever au Solstice d'Hiver se fait à l'île d'Yeu (c'est-à-dire pour une latitude de 46°43'), à environ 126°, il en résulte qu'il y a eu une *Déviatiion de la Méridienne, à droite*, de 133° — 126° = 7°, depuis l'époque de la Construction du Mégalithe, supposé orienté au *Soleil Levant* [on sait que, dans ces conditions, le soleil ne se lève que de 54° à 126°, en passant par les 90° des *Equinoxes*] du *Solstice d'Hiver*.

1° AGE DU MONUMENT. — Cette déviation de la Méridienne, de 7°,

qu'une croix à quatre branches ! Mais, en 1872, l'Entrée n'était pas visible (d'où le mot *Triple*). — Elle n'a d'ailleurs pas de *Table*.

(1) Actuellement, elle n'est guère qu'à 3 mètres de la mer au Nord.

(2) Cette Orientation correspond aux *Caveaux latéraux* (Petit axe), et non pas à l'*Allée* elle-même (Grand axe).

(3) On remarquera que le *Mégalithe de La Guette* possède également un *Caveau latéral*, situé près de l'Entrée et du Côté *Ouest*. — La disposition des *Caveaux*, par suite, semble *volue* et doit avoir une signification quelconque.

correspond à peu près, comme nous l'avons indiqué ailleurs (1), à environ 8.500 ans avant J.-C. — Le Mégalithe aurait donc été construit il y a environ 10.500 ans. C'est, par suite, l'un des plus anciens de l'île.

Les pierres qui le constituent, comme à La Guette (2), ne possédant aucune *Sculpture sur rochers*, cette date est très admissible.

4° DESCRIPTION. — La Chambre sépulcrale se compose d'une grande allée Nord-Sud et de deux Caveaux Ouest et Est (*Pl. II*). Voici les dimensions de cet ensemble.

1° ALLÉE CENTRALE. — Actuellement, du fond de l'allée au bord sud du pilier d'entrée, il n'y a que 6<sup>m</sup>50. Mais il est probable que jadis le tumulus s'avancait plus au Sud de 0<sup>m</sup>50 au moins, car le *dallage* dépassait le pilier n° XXI, qui persiste en place, de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40. Il semble donc qu'il manque à l'entrée deux piliers au moins, et que par suite le Mégalithe avait en réalité une longueur totale de près de 8 mètres. C'est d'ailleurs là le chiffre fourni par Auger, lors de la fouille, qui indique aussi, comme hauteur maximum, 1<sup>m</sup>30 (*Fig. 5*).

En réalité, cette Allée, à son fond Nord, a 1<sup>m</sup>80 de large au maximum (et non 2 mètres), d'après mes propres mensurations. A l'entrée, elle n'a plus que 0<sup>m</sup>80. Mais, dès les caveaux latéraux, la largeur descend à 1 mètre, au lieu de 1<sup>m</sup>80.

a) CHAMBRE DE FOND. — Il résulte de là que la *Chambre de fond* ou *Caveau Nord-Sud* magn. est très bien délimitée par le rétrécissement de son entrée (1 mètre) [*Porte*]. Elle a donc au fond 1<sup>m</sup>80; elle a 1<sup>m</sup>60 seulement, près de son Entrée; mais sa porte ne mesure guère que 1 mètre de large (*Fig. 5; P<sup>1</sup>*).

La hauteur, au-dessus du dallage, qui a disparu aujourd'hui, n'est désormais que de 1<sup>m</sup>10, au lieu de 1<sup>m</sup>30 (Auger). Elle est limitée au fond par le pilier n° I, à l'Est par le n° II, et à l'Ouest par les piliers n°s III et IV. La *Porte* est constituée par les piliers transversaux n°s XIV et XV. La superficie de la Chambre de fond est  $3 \times 1,70 = 5^{\text{m}^2} 10$ ; son cube de 5<sup>m</sup> environ (*Fig. 10; Pl. II*).

M. Volkov (1896, p. 243) a repris, à son compte, les inexactitudes de M. Auger, en écrivant : « La Chambre du Nord, quoique endommagée aussi, est relativement en meilleur état. Une des pierres plates, qui la recouvraient, brisée, dit-on, par la foudre, et

(1) Marcel BAUDOUIN. — *De l'Orientalion des Dolmens et de ses rapports avec le Culte solaire*. — Genève, 1913, in-8°.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte, Fouille et Restauration du Mégalithe sous Tumulus de La Guette à l'île d'Yeu (Vendée)*. — VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, Nîmes, 1911. — Paris, 1912, in-8°, 41 p., 13 fig.

affaissée sur le sol intérieur de la Chambre, fut retirée pendant la fouille par M. Auger et placée hors du Monument. »

En réalité, c'est cette Chambre du fond, qui, à mon sens, est la plus atteinte, sa première table de recouvrement n'étant pas en place, tout en étant cependant encore placée sur les piliers I et III. — J'ai dit déjà que Auger s'était trompé dans cette « histoire de foudre » ; et je montrerai plus loin ce qu'est en réalité la partie, prétendue brisée, de cette table !

b) COULOIR CENTRAL. — Entre les deux caveaux latéraux, l'Allée forme un COULOIR *central*, rétréci, dont la largeur n'est que d'un mètre. La hauteur, au-dessus du pavage, n'est que de 1 mètre à 1<sup>m</sup>30 (Auger). Les parois de ce couloir sont en réalité constituées par les deux parois intérieures des deux Caveaux, que nous allons décrire ; elles ont 2 mètres de long environ.

2° ENTRÉE. — L'Entrée est constituée par une sorte de VESTIBULE, formé de deux piliers (n<sup>os</sup> XVIII et XXI), écartés de 0<sup>m</sup>80 et longs de 1<sup>m</sup>80. En ce point encore, l'allée était *dallée*. Cette entrée est bien un vrai vestibule, et non une portion de l'allée elle-même, car il n'y a jamais eu de table de recouvrement en ce point (1). Le vestibule a 0<sup>m</sup>80 de longueur environ (Fig. 8 ; Pl. I).

L'ensemble de ces deux parties a une surface de 3<sup>m</sup>80 × 1 mètre = 3<sup>m</sup>80 ; et un cube de 3<sup>m</sup>80 × 1 m. = 3<sup>m</sup>80 (Fig. 13 ; Pl. III).

3° CAVEAU DE L'OUEST. — Le Caveau de l'Ouest mesure 1<sup>m</sup>40 de large à son fond et a une largeur de 1<sup>m</sup>10 à l'entrée également. Sa longueur est de 2<sup>m</sup>40 environ ; sa hauteur est de 1 mètre. C'est le plus *allongé* et le plus grand. Il est formé de cinq piliers, dont l'un, le n<sup>o</sup> XV, forme un côté de l'entrée du fond, et deux autres constituent sa propre entrée, qui a 0<sup>m</sup>60 de large seulement (Fig. 12 ; Pl. III).

On peut donc évaluer sa surface à : 1<sup>m</sup>50 × 2<sup>m</sup>50 = 3<sup>m</sup>75. D'où un cube de : 3<sup>m</sup>75 × 1<sup>m</sup> = 3<sup>m</sup>75.

M. Volkov (1896, p. 243) a écrit à ce sujet : « Chambre très sensiblement endommagée. L'un des blocs (2), soutenant la table de recouvrement n'étant pas assez fort, est surchargée du poids de deux dalles posées l'une sur l'autre (3) ; et, sans support artificiel, il tombera bientôt : ce qui amènera l'écroulement de la partie gauche du Dolmen... »

(1) M. Volkov a écrit (1896, p. 243) : « L'Entrée est déjà *dépourvue* de ses dalles de recouvrement ». Cette affirmation n'est pas exacte. *Jamais on n'a vu de dalles de recouvrement sur le vestibule*. Et il est probable qu'il n'y en a jamais eu. — M. Volkov a confondu ici « Vestibule » et « Chambre » ou « Couloir — Les vrais vestibules n'ont pas de couverture [Dolmen de La Frébochère (V.) ; Dolmen de Bagneux (M.-et-L.) ; etc.]

(2) Sans doute le Pilier n<sup>o</sup> IX.

(3) Sans doute les Tables E et D, D reposant sur C au coin Sud-Ouest.

Cette appréciation de 1896 était un peu pessimiste, puisqu'en 1909 rien n'avait remué! — J'estime que les piliers n<sup>os</sup> XV et XVI sont parfaitement capables de supporter encore le coin Sud-est de la Table E (1).

Mais ce qu'il faudrait refaire surtout, ce serait la fermeture du Caveau à son fond, le pilier n<sup>o</sup> VII étant beaucoup trop bas (par cassure sans doute) et permettant l'accès trop facile du Monument par ce Caveau Ouest comme jadis (Voir Fig. 12; Pl. III).

Ce Caveau a dû être construit le premier, comme à *La Guette*.

3<sup>o</sup> CAVEAU DE L'EST. — Le Caveau de l'Est a une largeur au fond de 1<sup>m</sup>20 et à l'entrée de 1<sup>m</sup>70, pour une longueur de 1<sup>m</sup>90 seulement. C'est donc le plus court. La hauteur n'est que 0<sup>m</sup>70.

Il est formé par cinq piliers également, dont l'un, le n<sup>o</sup> XIV, constitue l'autre côté de l'entrée de la chambre de fond. Sa propre entrée a 0<sup>m</sup>80 de large (2) (Fig. 14 et 15; Pl. IV).

On peut évaluer ainsi le cube de ce caveau : a) Superficie : 1<sup>m</sup>20 + 1<sup>m</sup>70 : 2 × 1<sup>m</sup>90 = 2<sup>m</sup>90 : 2 × 1<sup>m</sup>90 = 1<sup>m</sup>45 × 1<sup>m</sup>90 = 2<sup>m</sup>75. b) Cube : 2<sup>m</sup>75 × 0<sup>m</sup>70 = 1<sup>m</sup>925. — Je considère ce Caveau comme plus récemment construit que celui de l'Ouest. [Comparaison avec *La Guette* et *Sépulture par inhumation*].

En somme, trois Caveaux (fond et côtés), larges au fond; avec une Porte d'entrée, très retrécie, variant de 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>80 ou 1 mètre de large; et un couloir d'accès, avec vestibule (Fig. 5).

4<sup>o</sup> ENSEMBLE. — Si nous ajoutons les cubes de ces différentes parties, nous avons :

a) Caveau du Nord	= 5 <sup>m</sup> 3	}	10 <sup>m</sup> 3 environ.
b) Caveau Ouest	= 3 <sup>m</sup> 80		
c) Caveau Est	= 1 <sup>m</sup> 90		
d) Couloir central et Entrée	= 3 <sup>m</sup> 80		
Total = 14 <sup>m</sup> 50.			

Soit environ 14<sup>m</sup>50 en totalité. Or c'est là la capacité moyenne de nombreuses Chambres sépulcrales mégalithiques connues (3); on est donc dans la règle. Mais, en réalité, il n'y avait ici que 11<sup>m</sup>3 pour la *Sépulture* proprement dite.

DALLAGE. — On aurait constaté, lors de la fouille, qu'il y avait un DALLAGE, dans tout l'intérieur de l'Allée sépulcrale. — Mais, en 1883,

(1) Même dans l'hypothèse où la Table D ne serait pas remise en sa place exacte, c'est-à-dire reportée vers l'Ouest, de façon à reposer surtout sur le Pilier n<sup>o</sup> VI, très capable de la porter [Opération facile à faire à la « Chèvre »].

(2) M. Volkov a écrit (1896, p. 243) : « La Chambre de droite, dirigée vers l'Est, est dans l'état de conservation le plus parfait ».

(3) Par exemple, celle de Vendrest (S.-et-M.) avait 12<sup>m</sup>3.

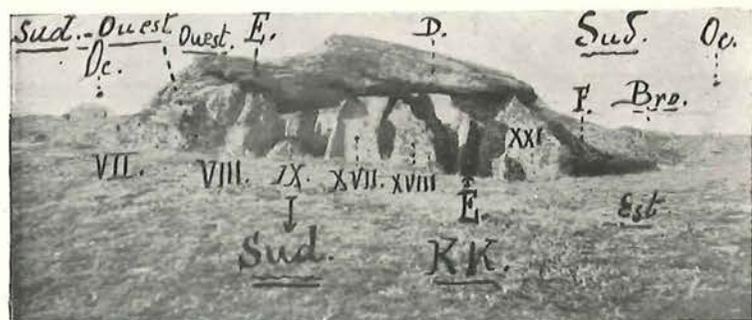
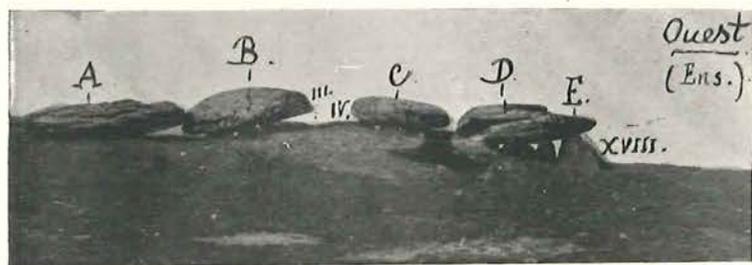
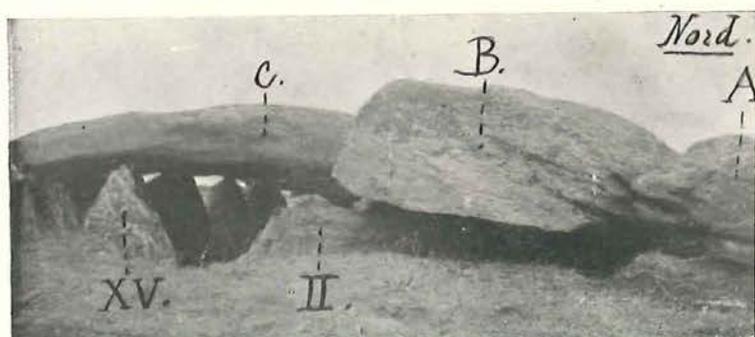


Fig. 6, 7 et 8. — VUES CARDINALES DE L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE (Ile d'Yeu, V.). — Photographies M. Baudouin. — Nord, OUEST, et Sud. — A, Menhir de Fond; — B, C, D, E, F, Tables; — KK, Emplacement du *Kjækkenmødtting* détruit; — Bro, Anse des Broches (Fig. 4); — Oc., Océan Atlantique; — I-XVIII, Piliers.

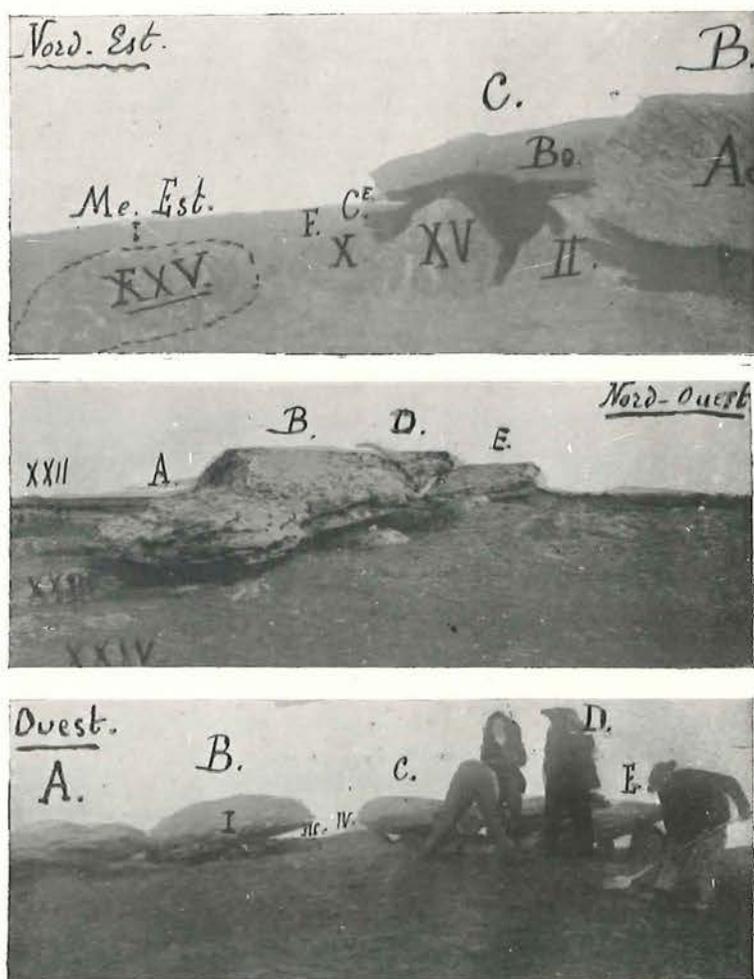


Fig. 9, 10 et 11. — VUES INTER-CARDINALES DE L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE (Ile d'Yeu, V.). — Photographies M. Baudouin. — NORD-EST, NORD-OUEST et OUEST (1). — A, Menhir de Fond; — B, C, D, E, F, Tables; — Oc., Océan Atlantique; — I-XVIII, Piliers (2). — XXII-XXV, Menhirs péritaphiques.

(1) Photographie prise pendant la fouille de 1909 [Recherche des Ossements déplacés].

(2) On voit nettement, sur les profils fournis par les Vues Ouest et Nord-Ouest (Fig. 10 et 11), combien est faible la saillie des Piliers des parois de l'Allée. — Les tables de recouvrement seules sont à découvert; tout le reste du Monument apparaît de ce côté, comme enfoui dans un petit tumulus sous-mégalithique.



Fig. 12. — Vue de la LIGNE OUEST : CAVEAU OUEST, ouvert en FAUSSE ENTRÉE. — C, Table centrale; — D, Table d'Entrée; — E, Table du Caveau Ouest; — F, Table du Caveau Est; — M, mètre; — Br, Anse des Broches (Océan atlantique); — I-XV, Piliers. — XXII, Menhir péritaphique NORD.



Fig. 13. — Vue de la LIGNE SUD-EST [150° Magn.]. — ENTRÉE véritable du MÉGALITHE. — D, Table d'Entrée; — F, Table du Caveau Est; — E, Table du Caveau Ouest; — C, Table centrale; — VI-XXI, Piliers. — XXV, Menhir Est. — Ligne du SOLSTICE d'HIVER (Lever).

PHOTOGRAPHIES MARCEL BAUDOIN [Etat en 1909].

FAUSSE ENTRÉE OUEST ET VÉRITABLE ENTRÉE SUD-EST.

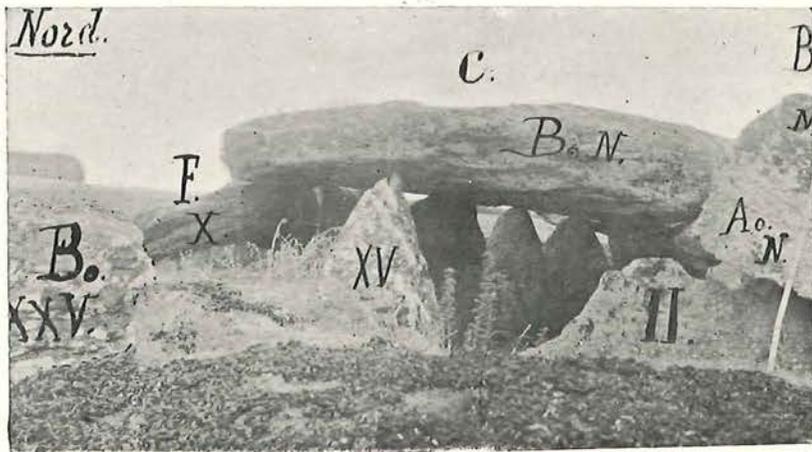


Fig. 14. — Vue de la LIGNE NORD. — PARTIE CENTRALE NORD DU MÉGALITHE. — C, Table centrale; — B, Table du Fond (Caveau Nord); — F, Table du Caveau Ouest; — Bo N, Bord Nord de C; — Bo, Bord Nord de XXV; — Bo N, Bord Nord; — M, Mètre; — II-XV, Piliers. — XXV, MENHIR péritaphique Est.

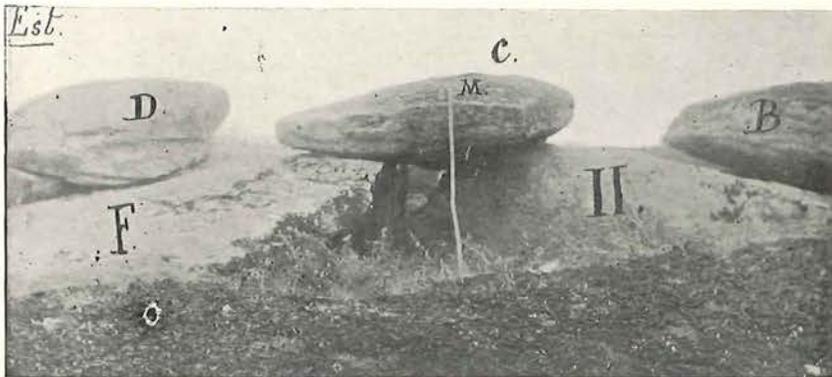


Fig. 15. — Vue de la LIGNE EST. — PARTIE CENTRALE EST DU MÉGALITHE. — C, Table centrale; — M, Mètre; — D, Table d'Entrée; — B, Table de Fond (Caveau Nord); — F, Table du Caveau Est; — II, Pilier Nord-est du Fond du Mégalithe.

PHOTOGRAPHIES MARCEL BAUDOIN [Etat en 1909].

PARTIES LATÉRALES NORD-EST.



M. Auger s'est expliqué peu nettement sur ce point, en différents passages de sa brochure. On y lit en effet :

« A 1<sup>m</sup>30, sous le recouvrement, existait un *dallage* en pierres plates brutes..... [A l'entrée], même *dallage* que dans l'enceinte couverte, mais à pente douce..... » Cet auteur ne dit pas qu'il y avait un dallage dans les caveaux latéraux. Mais je crois bien qu'il y en avait un, à l'encontre de ce que j'ai constaté à La Guette.

D'ailleurs, d'après M. le Dr A. Viaud, qui a assisté à la fouille de 1883, le pavage n'aurait pas été enlevé à cette époque. Pourtant, je n'en ai retrouvé trace qu'en certains endroits, en 1909, par exemple dans la *Chambre de fond*. Mais j'ai constaté aussi en 1909 que le pavage existait encore à 0<sup>m</sup>25 en avant du Pilier N° XXI; il existait donc bien dans le *Vestibule*. Mon confrère A. Viaud m'a affirmé en 1909 qu'il y avait un dallage dans les deux caveaux latéraux; mais je n'ai pas pu en retrouver la trace. Il est probable qu'il est enfoui *sous le sable* à l'heure présente.

PÉTROGRAPHIE. — Tous les éléments du Mégalithe sont en *Granite schisteux* assez friable, de l'île. Les *piliers* surtout sont peu solides et s'effritent, quand ils sont de petit volume. Mais les *Tables* épaisses et feuilletées, sont plus résistantes (*Pl. I*). — La *Densité* de cette roche est environ 2,3.

## 2° DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ÉLÉMENTS MÉGALITHIQUES [DÉTAILS ARCHITECTONIQUES].

NATURE DES ÉLÉMENTS. — Nous décrirons d'abord les *PILIERS*; puis les *TABLES DE RECOUVREMENT*, et terminerons en citant les quelques *BLOCS*, épars aux alentours du Mégalithe.

### I. — PILIERS DRESSÉS.

I. CAVEAU NORD : CHAMBRE DE FOND. — 1° FOND. — *Pilier N° I*. — Ce pilier est situé au *Nord-Nord-ouest*. Son grand axe correspond au petit axe du Monument. Enfoncé assez profondément dans le sol, il est long de 2 mètres au maximum, épais de 0<sup>m</sup>20 seulement, et haut de 0<sup>m</sup>60 à peine : ce qui prouve qu'il y a beaucoup de sable à l'intérieur de la Chambre. Il forme le fond du Mégalithe, dont les deux parois Est et Ouest viennent s'appuyer sur ses extrémités. Sa saillie hors du sol, surtout à l'extérieur, est très peu marquée : à peine 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>30 (*Fig. 5*).

2° PAROI EST (N° II). — Enorme pilier de 3 mètres de longueur, épais de 0<sup>m</sup>35 au maximum, haut de 1 mètre. Comme à l'époque de la fouille il était haut de 1<sup>m</sup>30 (Auger), il y a donc environ 0<sup>m</sup>30 de sable dans cette chambre. Le bord supérieur visible de ce pilier

est très irrégulier; à son coin Sud, il fait une saillie assez marquée, comme le montre les Photographies Cardinales Est (*Fig. 14 et 15; Pl. IV*).

3° PAROI OUEST. — Elle se compose de deux piliers : l'un Nord (N° III), l'autre Sud (N° IV); accompagnés de deux petits piliers annexes (V et V<sup>1</sup>).

a) *Pilier N° III*. — Long de 1<sup>m</sup>40, haut de 0<sup>m</sup>80 seulement (au lieu d'un mètre), épais de 0<sup>m</sup>20, il s'appuie sur la pierre de fond.

b) *Pilier N° IV*. — Plus petit encore, il mesure 1 mètre de longueur, 0<sup>m</sup>80 de hauteur, et 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur (*Fig. 7; Pl. I*).

c) Inutile d'insister sur les deux blocs N° V et V<sup>1</sup>, qui calent le coin Sud-ouest de la Chambre de fond; ils n'ont aucune importance, en raison de leurs faibles dimensions et sont à peine enfoncés en terre; ce ne sont guère que des pierres de renforcement (*Fig. 5*).

4° PAROI SUD. — Elle est constituée par deux pierres, disposées transversalement, c'est-à-dire parallèlement au petit axe du Monument, et laissant entre elles deux un espace vide, qui constitue la PORTE, ou *Entrée de la Chambre de fond* (*Fig. 5; Pl. 1*).

a) La pierre de l'Ouest est le N° XIV. Elle mesure 0<sup>m</sup>90 de haut et 0<sup>m</sup>15 d'épaisseur. Elle déborde de 0<sup>m</sup>50 à l'Ouest le pilier N° II.

b) La pierre de l'Est est le N° XV. Elle est plus petite; elle a 0<sup>m</sup>60 de longueur, une hauteur de 0<sup>m</sup>70 et une épaisseur de 0<sup>m</sup>15.

5° PORTE. — L'entrée de cette Chambre forme une porte qui a 1 mètre de large; sa hauteur est de 1<sup>m</sup>10.

Son épaisseur est de 0<sup>m</sup>15 seulement; c'est celle des piliers XIV et XV.

II. COULOIR CENTRAL. — Les Eléments du *Couloir Central* n'étant autres que les *parois centrales* des *Caveaux latéraux*, il est inutile de les décrire ici.

III. VESTIBULE. — Je n'ai donc à parler que des deux piliers formant le *Vestibule* actuel. Ce sont les pierres N° XXI à l'Est et N° XVIII à l'Ouest (*Fig. 8; Pl. I*).

Il est très probable qu'il devait y avoir au moins deux autres petits blocs, en *a* et en *b* (*Fig. 5*), c'est-à-dire de chaque côté du début du *pavage*; et, peut-être même, d'autres en avant. — Mais tout cela a disparu lors de la fouille du *Kjökkenmødding*, adossé depuis au côté Sud du Tumulus.

1° PILIERS. — a) La pierre N° XVIII mesure 1 mètre de longueur, est haute de 0<sup>m</sup>70, et a 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur. C'est un pilier *pointu*, qu'on aperçoit très bien sur toutes les Cartes postales du Monument.

b) La *Pierre N° XXI*, également très reconnaissable sur ces Cartes, n'a que 0<sup>m</sup>80 de large, 0<sup>m</sup>60 de haut et 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur ; elle est située un peu plus au Sud que la précédente.

2° ALLÉE D'ENTRÉE. — Le Vestibule n'a pas, bien entendu, de *table de recouvrement* ; mais le *Couloir central* en a une, comme les trois Chambres Sépulcrales. Ce vestibule devait constituer, avec une ou deux pierres *mobiles*, un dispositif spécial de *fermeture* de la Chambre sépulcrale.

IV. CAVEAU OUEST. — Le Caveau Ouest est constitué de la façon suivante (*Fig. 12 ; Pl. III*).

A. PAROIS. — 1° *Paroi Nord* : Pilier N° XV, déjà décrit ; Pilier N° VI. 2° *Paroi Sud* : Pilier N° IX et VIII. 3° *Paroi Ouest*. Pilier de fond (N° VII). 4° *Paroi centrale* ou *intérieure* (avec *Porte* ou entrée entre les deux) : Pilier N°s XVI et XVII.

B. PILIERS. — a) *Pilier N° VI*. — Longueur : 2 mètres ; hauteur : 0<sup>m</sup>80 ; 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur. — Pilier très important et très résistant.

b) *Pilier N° IX*. — Longueur : 1<sup>m</sup>40 ; hauteur : 0<sup>m</sup>40 ; épaisseur : 0<sup>m</sup>10. — *Pilier très faible*, à peine saillant au-dessus du sol. — A mon avis, *son bord supérieur a été BRISÉ JADIS*, en raison de son *peu d'épaisseur*, lors d'une attaque antérieure à 1864.

c) *Pilier N° VIII*. — Longueur : 1<sup>m</sup>40 ; hauteur : 1 mètre ; épaisseur : 0<sup>m</sup>20. — Autre pilier, très résistant et très élevé sur le sol. — La puissance des piliers VI et VIII explique pourquoi la table de ce Caveau est restée bien en place.

d) *Pilier N° IX*. — Longueur : 0<sup>m</sup>60 ; hauteur : 0<sup>m</sup>50 ; épaisseur : 0<sup>m</sup>15. — Simple pilier de renforcement et de régularisation.

e) *Pilier N° XVI*. — Parallèle au grand axe du Monument, constituant une partie du Couloir central, il mesure 0<sup>m</sup>80 de long., 0<sup>m</sup>90 de haut et 0<sup>m</sup>15 d'épaisseur. Il déborde de 0<sup>m</sup>40 le pilier XV et est très éloigné de 0<sup>m</sup>80 (*Porte*) du suivant.

f) *Pilier N° XVII*. — Autre pilier du Couloir central, formant *paroi centrale* du Caveau ; il mesure 0<sup>m</sup>80 de long, 0<sup>m</sup>90 de haut et a une épaisseur de 0<sup>m</sup>15.

C. ENTRÉE. — A la fouille, aucune  *Pierre (Porte mobile)* n'obstruait l'ENTRÉE de ce Caveau de l'Ouest ; mais cela tient peut-être à ce qu'il a dû être *attaqué avant* 1883, puisqu'à cette époque il était *ouvert* au Sud (*Fig. 5*).

V. CAVEAU DE L'EST. — A. PAROIS. — 1° *Paroi du Nord* : Piliers N° XII et XIII ; plus le N° XIV, déjà décrit. 2° *Paroi de l'Est* : Pilier de fond (N° XI). 3° *Paroi du Sud* : Pilier N° X, seul. 4° *Paroi*

*intérieure ou Centrale* : — Piliers N<sup>os</sup> XIX et XX, avec *Entrée* entre les deux (*Fig. 9*; *Pl. II*).

B. PILIERS. — a) *Pilier N<sup>o</sup> XII*. — Longueur : 1<sup>m</sup>20; hauteur : 0<sup>m</sup>50; épaisseur : 0<sup>m</sup>10. — Pilier à peine saillant, presque invisible sous l'herbe. — Le Caveau semble *ouvert* de ce côté.

b) *Pilier N<sup>o</sup> XIII*. — Simple petit pilier de *renforcement*, long de 0<sup>m</sup>40, haut de 0<sup>m</sup>60, épais de 0<sup>m</sup>05; il ne compte pas, en réalité.

c) *Pilier N<sup>o</sup> XI*. — Longueur : 1<sup>m</sup>28; hauteur : 0<sup>m</sup>40; épaisseur : 0<sup>m</sup>15. — Le peu de saillie hors du sol des Piliers XII, XIII et XI explique pourquoi la table de ce Caveau paraît reposer sur la terre, même à son fond Est.

d) *Pilier N<sup>o</sup> X*. — Longueur : 1<sup>m</sup>40; hauteur : 0<sup>m</sup>40; épaisseur : 0<sup>m</sup>15.

En somme, le Caveau Est est *très enfoncé* dans le sol, et bien moins haut que celui de l'Ouest, au moins en dehors [Côté Est].

e) *Pilier N<sup>o</sup> XIX*. — Longueur : 0<sup>m</sup>90; hauteur : 0<sup>m</sup>80; épaisseur : 0<sup>m</sup>10. — Partie du Couloir central. Séparé du suivant par l'entrée, qui a 0<sup>m</sup>60 de large.

f) *Pilier N<sup>o</sup> XX*. — Longueur : 0<sup>m</sup>90; hauteur : 0<sup>m</sup>90; épaisseur : 0<sup>m</sup>10. — Très peu important également.

C. PORTE. — Lors de la fouille, on trouva que l'*Entrée* de ce Caveau était obturée par une PIERRE, MOBILE (OU PORTE), de 0<sup>m</sup>55 de hauteur, de 0<sup>m</sup>50 de large à la base et de 0<sup>m</sup>35 de large en haut.

On OBTURAIT donc les Chambres sépulcrales latérales, comme les Allées elles-même (*Fig. 5*; P<sup>a</sup>).

## II. — TABLES DE RECOUVREMENT.

Il y a cinq Tables de recouvrement. Deux pour la *Chambre du fond*; une pour le *Couloir central*; et une pour chaque *Caveau latéral*. — Aucune table, comme d'usage, sur le *vestibule* (*Fig. 5*).

Les auteurs (O.-J. Richard, etc.) et M. Auger semblent indiquer six tables, en en comptant *trois* pour la chambre de fond.

Mais, pour moi, cette sixième table (Table A), qui se trouve *en dehors* du Mégalithe, n'est pas du tout une table (*Fig. 5*; A). C'est un MENHIR *satellite, indicateur de fond, tombé*; j'essaierai de le prouver tout à l'heure.

I. CHAMBRE DU FOND. — 1<sup>o</sup> TABLE DU NORD (*Table B*). — La Table du Nord de la Chambre du fond, ou B, *déplacée* par M. Auger pour pouvoir fouiller au-dessous, et malheureusement *non remise en place* en 1883, était autrefois *affaissée sur le sol intérieur du Caveau* (Auger) (1). Aujourd'hui, après avoir été un

(1) Sans doute au niveau de son coin Est.

peu refoulée au Nord du côté de son extrémité Est, elle ne s'appuie que sur la *Pierre de Fond* (n° I) et le pilier Ouest (n° III) ; mais elle serait facile à remettre en son état primitif, avec un appareillage suffisant. Elle est très considérable ; mais elle est bien entière et n'a jamais été *cassée*, quoiqu'en ait dit, par erreur, M. Auger, reproduit par M. Volkov (*Fig. 10 ; Pl. II*).

Ses dimensions sont les suivantes : Longueur : 2<sup>m</sup>20. Largeur : 2 mètres. Epaisseur maximum (côté Est) : 0<sup>m</sup>80 ; Epaisseur minimum (côté Ouest) : 0<sup>m</sup>30 [Moyenne : 0<sup>m</sup>60].

Le *Poids* de ce bloc est donc de : 2<sup>m</sup>20 × 2<sup>m</sup> × 0<sup>m</sup>60 × 2<sup>m</sup>364 × 2,3 (1) = 6.000 kilogrammes (2).

Actuellement, cette table est en contact avec la Pierre A au Nord, par suite de son déplacement. Il faudrait ramener son extrémité Est au contact de la Table C. Mais, à l'île d'Yeu, il sera difficile de trouver une « Chèvre », capable de soulever ces 6.000 kilos !

Ce qui empêchera d'ici longtemps la restauration complète de la Chambre de fond du Monument, si les Ponts et Chaussées ne s'en mêlent pas (*Fig. 6 et 7 ; Pl. I*).

2° TABLE DU SUD (*Table C*). — Cette table est en place ; c'est celle qui correspond à l'*entrée* de la Chambre de fond. — Elle repose sur les piliers Est (n° II) et Ouest (n° IV), parfaitement capables de la supporter (*Fig. 14 et 15 ; Pl. IV*).

Ses dimensions sont les suivantes : Longueur : 3 mètres. Largeur : 1<sup>m</sup>70. Epaisseur maximum : 0<sup>m</sup>50 ; minimum : 0<sup>m</sup>35 [Moyenne : 0<sup>m</sup>40].

Le *Poids* est par suite de 3 × 1,70 × 0,40 × 2,3 = 4.600 kilogrammes.

C'est la table la plus longue et elle déborde des deux côtés la Chambre ; mais on voit qu'elle n'est pas la plus lourde. Elle est aujourd'hui éloignée de 1<sup>m</sup>20 au maximum, du côté Est, de la Table B.

3° ENSEMBLE DES TABLES [*Couverture du Fond*]. — La Chambre de fond ayant 3 mètres de longueur, on constate que les *Tables B* et *C* sont parfaitement capables de la recouvrir en entier, puisque B = 2 mètres de large et C = 1<sup>m</sup>70 ; au total 3<sup>m</sup>70, au lieu de 3 mètres ! — En réalité, les deux tables étant en place, B devait déborder le pilier Nord (n° I), épais de 0<sup>m</sup>20, de 0<sup>m</sup>50 au moins. Ce qui est d'ailleurs fréquent. — Comme la *Table B* a 2 mètres de long (3), elle pouvait parfaitement recouvrir le fond de la Chambre

(1) Densité du Granite schisteux de l'île d'Yeu.

(2) Ce poids indique que c'est là la vraie table de *fond du Mégalithe*. En effet, toujours les tables les plus lourdes correspondent au *fond* du monument.

(3) Sa *brièveté* relative (2 mètres) explique sa chute dans la Chambre de fond.

Nord, qui n'a que 1<sup>m</sup>80 au maximum de largeur, et non 2 mètres, comme l'a dit Auger (1883).

Ces données étaient très importantes à préciser, parce qu'elles démontrent : 1° que la Table B, telle qu'elle est aujourd'hui, était *suffisante* ; 2° et que, si elle avait été *plus large*, elle aurait été *trop large*... Elle n'a donc pas dû être *brisée* jadis ; et, par suite, la Pierre A n'en est pas un *fragment*. Elle n'a donc aucun rapport avec elle. D'autre part, la *Pierre A* ne peut pas être une table, puisqu'il n'y aurait pas la moindre place pour elle au niveau de la Chambre de fond, dont les tables B et C ont déjà 0<sup>m</sup>50 de trop, comme nous l'avons vu tout à l'heure. — On verra bientôt pourquoi nous insistons sur tout cela !

II. COULOIR CENTRAL. — Le *Couloir central*, qui n'a pas de parois spéciales a, au contraire, une table de recouvrement, qui lui appartient en propre.

TABLE CENTRALE [*Table D*]. — C'est la Table D, reposant sur la paroi intérieure du Caveau Est et sur le coin Sud-est de la même paroi du côté Ouest (*Fig. 7 et 8 ; Pl. I*).

Eloignée de 0<sup>m</sup>50 seulement de la Table C, elle aurait besoin d'être un peu remise en place, au moins au niveau de son coin Nord-est ; mais ce travail est peu difficile, cette table n'étant pas lourde (*Fig. 13 ; Pl. III*).

Les dimensions sont les suivantes : Longueur : 2<sup>m</sup>50 ; Largeur moyenne : 1<sup>m</sup>30 ; Epaisseur moyenne : 0<sup>m</sup>35.

Le poids est, par suite, de : 2<sup>m</sup>50 × 1<sup>m</sup>30 × 0<sup>m</sup>35 × 2,3 = 2.615 kilogrammes.

Rien de spécial à dire de cette pierre, qui, en apparence, semble la clé de voûte de l'édifice ; en réalité, elle n'est qu'une annexe et ne joue qu'un rôle effacé. Elle devait déborder par dessus les Tables E et F des deux Caveaux.

III. CAVEAU OUEST (*Table E*). — La Table E de ce Caveau se voit très bien à l'Ouest, car le caveau est ouvert de ce côté. Elle est assez élevée, à près de 0<sup>m</sup>80 en son milieu, et à près d'un mètre au Sud (Pilier VIII) (*Fig. 10 ; Pl. II*).

Elle est épaisse, mais peu lourde en somme : ce qui a fait craindre pourtant à M. Volkov qu'elle ne chavire, en raison de son mauvais point d'appui au Nord, sur le Pilier n° XV.

Elle est large de 2<sup>m</sup>20 (direction Nord-sud) et longue de 1<sup>m</sup>50 (direction Est-ouest). Son épaisseur moyenne est de 0<sup>m</sup>30 ; mais, au centre, elle atteint 0<sup>m</sup>40 au moins.

Elle pèse donc : 2,20 × 1,50 × 0,30 × 2,3 = 2.300 kilogrammes.

IV. CAVEAU EST (*Table F*). — Cette Table F est plus vaste que la précédente et située presque au *ras du sol* : ce qui augmente sa solidité. Elle mesure 2<sup>m</sup>50 (direction Nord-sud); 2 mètres (direction Est-ouest); mais est aussi peu épaisse (0<sup>m</sup>25). Elle pèse par suite :  $2,50 \times 2 \times 0,25 \times 2,3 = 2,875$  kilogrammes.

Elle est très plate et très régulière à sa face supérieure, qu'on aperçoit bien sur les vues Sud et Nord du monument (*Fig. 14 et 15*; *Pl. IV*).

Ces deux dernières tables sont donc très différentes d'aspect l'une de l'autre : la dernière semble sur le sol; l'autre apparaît comme élevée en l'air ! Il en résulte que les deux Caveaux sont *très distincts*, quoique cependant ils doivent avoir été construits presque en même temps.

### III. — BLOCS DIVERS ÉPARS.

Il existe, aux alentours du Mégalithe, plusieurs blocs, qu'il faut absolument citer, car ils ne paraissent pas être des ROCHERS VOLANTS, en place. En effet, tous reposent SUR LE SABLE MÊME DE LA PETITE DUNE, qui s'est développée sur les promontoires rocheux de la *Planche à Puare*, à l'époque *néolithique*, et par conséquent, ils ont jadis été DÉPLACÉS ET APPORTÉS LA !

1° Le plus important d'entre eux forme une catégorie à part, car, jusqu'à présent, il a été décrit comme une TABLE (*Table A* — XXVI; *Fig. 5*). — Nous l'étudierons avec soin. C'est en réalité un grand MENHIR type.

2° Les autres, au nombre de *quatre* au moins, bien visibles en 1907, portent dans notre étude les N<sup>os</sup> XXII et XXIII (I-K), XXIV (H) et XXV (G); peut-être y en a-t-il encore d'autres, *cachés* actuellement sous le *sable* du voisinage? Peut-être même certains sont-ils tombés dans l'Océan, c'est-à-dire sur la plage voisine au Nord-est?

Voyons quels sont les caractères de ces divers blocs, *maniés* sûrement par l'Homme néolithique, *placés* sur le sable, et dont la plupart semblent être des éléments d'un *Cercle péritaphique*, analogue à celui de l'*Allée couverte N° I des Tabernaudes*, qui est tout proche. Nous avons dit plus haut que ces derniers blocs semblent correspondre en partie, au moins, à certaines *Pierres debout*, citées en 1859 par O.-J. Richard.

#### I. — LE MENHIR SATELLITE INDICATEUR DE FOND DE LA PLANCHE A PUARE.

BLOC A (N° XXVI). — Voici une découverte tout à fait imprévue et que personne n'avait soupçonné jusqu'à ma visite de la *Planche à Puare* (1907), et surtout mon étude détaillée de ce monument en

1909. Elle est due exclusivement à la Méthode d'observation *précise* à laquelle j'ai recours, qui m'a montré de suite les impossibilités admises jusqu'à présent sans réflexion, relativement à cette pierre!

DESCRIPTION. — La pierre la plus Nord (ou A) qui se trouve *en dehors* du Mégalithe n'est en effet qu'un *Menhir*. Elle est couchée au Nord du Monument et son grand axe est *Nord-sud*, au lieu d'être Est-ouest comme celui de la Table B. Elle se trouve sur l'extrémité Sud d'un rocher saillant, lui-même disposé en pente douce (*Fig. 7 et 11; Pl. I et II*).

Elle mesure 2<sup>m</sup>60 de longueur pour 1<sup>m</sup>40 à un bout et 1 mètre de largeur à l'autre bout. Elle a 0<sup>m</sup>50 d'épaisseur. Le poids est de  $2,60 \times 1,20 \times 0,350 \times 2,3 = 2,512$  kilogrammes.

En 1883, elle était déjà dans cette *situation*, puisqu'on n'y a pas touché à ce moment-là (*Fig. 5; A*).

SIGNIFICATION. — 1<sup>o</sup> M. Auger a cru que ce n'était qu'un *fragment* de la pierre qui la suit au Sud (Table B), parce qu'il se figurait que cette Table B avait été *brisée par la foudre*, « au dire de Joussemet ». En réalité, il n'en est rien, puisque ce qu'a dit Joussemet se rapporte au *Mégalithe des Petits Fradets*, et non pas à La *Planche à Puare!* D'ailleurs, les dimensions et la forme ne correspondent pas du tout à celles de la Table suivante B.

2<sup>o</sup> Comme on l'a vu plus haut, il est impossible d'expliquer la présence de cette pierre, à cette place, s'il s'agit d'une *Table!* De plus, qui l'aurait déplacée et fait glisser du côté du Nord, et surtout fait dévier de 90°? Puisque, avant 1883, le Mégalithe était absolument *vierge* et n'avait jamais été attaqué de par les documents historiques rapportés plus haut; et, puisqu'un tel déplacement de table ne pourrait s'expliquer que par suite d'une intervention humaine, force est bien de ne pas voir là une *table* spéciale venant de l'entrée, ou même un fragment de la Table B!

3<sup>o</sup> Mais qu'est-ce donc alors que cette grande Pierre? A mon avis, ce n'est pas autre chose qu'un *Menhir satellite indicateur de fond, tombé* en place depuis longtemps, tout à fait comparable, par exemple, au Menhir satellite du Dolmen de Kerlescan (Morbihan).

Avec cette hypothèse, tout s'explique en effet très facilement et tout devient très clair.....

J'ai démontré plus haut : 1<sup>o</sup> que ce n'était pas un fragment de la Table B; 2<sup>o</sup> et que ce ne pouvait pas être une troisième table de la chambre de fond, puisqu'il n'y a pas de place pour elle. Nous savons d'autre part : 1<sup>o</sup> que ce ne peut pas être une *Table* transportée de l'entrée vers le fond du monument par des fouilleurs; 2<sup>o</sup> et que ce ne peut pas être un *Pilier* (longueur trop grande, etc.), puisqu'il n'y a pas de place vide, d'où il pourrait provenir.

Dans ces conditions, l'hypothèse de *Menhir*, voisin du *Mégalithe*, reste la seule possible (1).

HYPOTHÈSE : MENHIR. — A. *Pierre*. — a) Le menhir debout avait une face *Sud* et une face *Nord*, la face *Sud* regardant, comme d'ordinaire, le Tumulus. En tombant sur sa face *Sud*, il se coucha forcément sur le flanc Nord du tumulus, au pied duquel il était dressé.

Et, sans avoir besoin de faire intervenir aucune intervention humaine, la situation de la pierre est désormais expliquée, si l'on admet que la chute est bien antérieure à 1755, c'est-à-dire aux recherches de l'abbé Joussemet.

b) La situation actuelle de la Pierre A fait soupçonner la situation primitive de ce menhir.

c) D'autre part, la *partie la plus large* de la pierre (1<sup>m</sup>40) se trouvant actuellement au Nord, la *base* du Menhir devait être du côté du Nord, c'est-à-dire en un point qui correspond exactement au pied du tumulus sus-mégalithique.

Je sais bien que, derrière le pilier Nord (N° I), il y a un *rocher naturel*. — Mais ce rocher n'est saillant que sur une étendue *Nord-sud* de 2 mètres; par conséquent le menhir pouvait être dressé à son extrémité *Nord*, puisqu'il a 2<sup>m</sup>60 de long! Cette saillie rocheuse explique d'ailleurs la *chute* rapide du dit *Menhir*, forcément peu enfoncé autrefois dans une terre végétale, absente aujourd'hui, et, en tout cas, jadis peu épaisse (2).

d) La partie la moins large de la Pierre A (1 mètre) correspond, évidemment, au sommet du menhir. Or, précisément, c'est elle qui est au *Sud*, c'est-à-dire du côté de la chute qui s'est faite, très normalement, sur le rocher sur lequel s'appuie la pierre de fond N° I de la grande Allée.

e) Ce menhir devait être peu *enfoncé en terre*, à peine 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40. Il avait donc, en place, une hauteur de près de 2<sup>m</sup>50 : ce qui est très considérable pour l'Ile d'Yeu, où tous les menhirs sont petits (1 mètre à 1<sup>m</sup>40), mais en rapport avec l'importance de la *Planche à Puare*.

B. *Nature du Menhir*. — En raison de son voisinage immédiat avec le tumulus, c'est un *Satellite péritumulaire principal* ou indicateur de *fond* (Nord-ouest *néolithique*), correspondant, en somme, au côté opposé à l'entrée [126° E. Néol.].

Par suite, il se trouve à 54° Ouest : ce qui correspond exacte-

(1) Toutes ces dispositions éliminent, pour la Pierre A, l'hypothèse de simple *Rocher volant, en place*, non utilisé pour la construction du Mégalithe (idée à laquelle il fallait aussi songer) : il y a trop de coïncidences pour qu'il n'y ait pas là un Travail humain!

(2) Il serait intéressant de voir s'il persiste là des *blocs de calage* en place

ment à l'Azimuth du COUCHER DU SOLEIL au SOLSTICE D'ÉTÉ. Cet emplacement a été évidemment choisi à dessein.

Rien d'étonnant dès lors à ce que ce soit une de ses *faces* (face *lit de carrière*) qui regarde le tumulus (et non pas l'une de ses *arêtes*), conformément à la loi que j'ai établie (1).

C'est donc la représentation de la *Divinité solaire, protectrice du Dolmen*, et, comme je le soutiens, une vraie *Statue du Soleil*, destinée à défendre les restes des Morts, déposés dans l'Ossuaire de la Planche à Puare.

De par sa situation, ce Menhir est l'analogue, pour l'Allée couverte de La Frébouchère au Bernard, du Menhir N° X; mais il est à *très courte distance*, parce que la présence de l'Océan à l'Ouest empêchait sans doute de le placer à longue distance.

## II. — BLOCS DIVERS [*Cercle péritaphique*].

1° BLOC N° XXII. — Cette pierre se trouve exactement au *Nord polaire néolithique* du Mégalithe, à environ 0<sup>m</sup>75 du fond (Pilier N° I) et du pilier Est (N° II) de la chambre Nord.

Elle est *allongée* de l'Est à l'Ouest, presque parallèlement à l'axe de la Pierre A, dont elle n'est éloignée à l'Est que de quelques mètres. Elle est à environ 2 mètres du bord à pic de la falaise à l'Est, et semble correspondre à la base du Tumulus en ce point.

J'ai oublié de prendre les dimensions de cette pierre; mais, d'après mes photographies à très petite échelle, elle me paraît avoir 1<sup>m</sup>50 de long, 0<sup>m</sup>080 de large et 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur (3).

On dirait vraiment un petit *Menhir péritaphique*, tombé du côté Est plutôt que Ouest (*Fig. 10; Pl. II*).

S'il en est ainsi, cette pierre redressée aurait correspondu exactement au Nord astronomique *néolithique*, et par conséquent à la LIGNE Nord-sud ou MÉRIDienne de l'époque considérée: fait important à souligner! Par suite, ce Menhir, indicateur à courte distance (4), serait l'analogue du Menhir N° IV de l'Allée couverte de La Frébouchère (Le Bernard, Vendée).

2° BLOCS N°s XXIII et XXIV. — Ces deux petits blocs se trouvent à l'Ouest de la Pierre A (0<sup>m</sup>40 environ), sur une *ligne droite*, perpendiculaire à la Méridienne néolithique, qui par conséquent peut représenter la *Ligne des Equinoxes* à cette époque.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Loi de Position des Menhirs et ses Rapports avec le Culte solaire*. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 1914.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 1913, t. X, p. 209.

(3) Je ne garantis pas du tout ces mesures, calculées sur des *photographies*, simplement pour donner une idée de cette pierre.

(4) Toujours à cause du voisinage de l'Océan.

Le N° XXII est le plus rapproché de la Pierre A ; il a 0<sup>m</sup>50 de diamètre, car il est presque circulaire.

Le N° XXIII est à 0<sup>m</sup>80 à l'Ouest du premier N° XXII. Il est beaucoup plus petit (0<sup>m</sup>20 environ) (*Fig. 5*).

Ces deux blocs n'ont pu être jadis, dressés que s'ils ne formaient alors qu'une seule pierre, *cassée* depuis : hypothèse fort admissible.

Mais je crois qu'ils ne correspondent pas à une des pierres debout de O. J. Richard. — Evidemment leur nature et leur rôle restent très douteux.

3° BLOC N° XXV. — Sur le bord de la falaise, au Nord-est du Caveau Est, et à environ un mètre du pilier N° XI, il y a un autre bloc, allongé de l'Est à l'Ouest, ou à peu près, que j'avais pris jadis pour un *fragment*, détaché de la Table F du dit Caveau, et ayant roulé vers l'Est. En réalité, il s'agit d'une *Pierre libre*, sans rapport avec la Table F, qui a au moins 1<sup>m</sup>50 de longueur et 0<sup>m</sup>50 d'épaisseur, et qui a pu très bien être debout et *dressée*, à un moment donné (*Fig. 9 ; Pl. II*).

Cette pierre semble située également à la base du Tumulus ; elle peut donc être un *élément* du Cercle péritumulaire et un *Menhir* satellite, correspondant précisément au *Caveau Est*, c'est-à-dire placé à 100° environ du *Menhir satellite de fond A*. Ce pourrait aussi être une des *pierres debout* de O.-J. Richard (*Fig. 14*).

En réalité, quand on étudie avec soin la situation précise de ce bloc, on constate que la ligne qui le joint au centre de l'Allée couverte (1) fait avec le *Nord néolithique* un angle de 54° environ !

Il en résulte que ce Menhir — si Menhir il y eut : ce qui est très probable — correspond exactement à l'Azimuth du Lever du Soleil au *Solstice d'Été*. Il est donc l'analogue du Menhir N° II de l'Allée couverte de La Frébouchère, au Bernard.

REMARQUES. — Nous avons donc là, en somme, *cinq* indications solaires (ou astronomiques) précises :

1° Ligne méridienne [*Soleil à Midi*] : Bloc N° XXII [0° — 180°].

2° et 3° Azimuth du *Soleil au Solstice d'Été*. — *Lever* : Bloc N° XXV [54° E.]. — *Coucher* : Pseudo-Table A [54° O.].

4° Ligne des *Equinoxes* [*Lever-Coucher du Soleil*] : Blocs XXIII et XXIV. [90° E. et O.].

5° Azimuth du Lever du soleil au *Solstice d'Hiver* [Entrée de l'Allée couverte] [126° S.-E.].

Il ne manque que le menhir du *Coucher* du Soleil au *Solstice d'Hiver* ; mais il est probable qu'il a été *détruit* (si, du moins, il y

(1) Le vrai centre est le centre du *Caveau du Fond*,

a existé, comme semble le dire O.-J. Richard : *Pierre du Sud-ouest*] ; ce qui n'était pourtant pas obligatoire.

En somme, c'est, en petit (à cause de l'état des lieux), la disposition des *Menhirs* du grand Monument de La Frébouchère, au Bernard (Vendée).

SÉPULTURE. -- A. APERÇU D'ENSEMBLE SUR LE CONTENU. — 1° La Sépulture ne contenait pas le moindre reste d'Ossements incinérés. « Pas de trace de *Cendres*, ni de *Charbon* », a dit Auger. — Donc il n'y a pas eu d'*Incinération*.

2° Dans les TROIS CAVEAUX, on a trouvé des traces d'OSSUAIRE, c'est-à-dire des *Amas* d'OSSEMENTS DÉCARNISÉS (1), et présentant des TRACES D'ACTIONS HUMAINES POST MORTEM (2), formant des couches séparées par des ASSISES DE PIERRES, simulant des Dallages superposés. Le Caveau de l'Ouest ne devait pas être vierge de toute attaque en 1883.

3° Enfin, il y avait, dans un Caveau, celui de l'Est, absolument vierge, une SÉPULTURE PAR INHUMATION, sans doute la dernière en date, dont *tout le Squelette* a été trouvé en place. — Il n'est pas probable qu'il s'agisse d'une vraie *Sépulture secondaire* (3).

4° Dans le COULOIR CENTRAL, il y avait aussi des amas d'Ossements, indiquant un *vidage* de l'OSSUAIRE de l'Est, pour faire de la place à l'*Inhumation* tardive.

5° Mais on n'a rien trouvé au niveau même du VESTIBULE, d'après M. Auger. — M. A. Viaud y a vu que quelques *Patelles* éparses, provenant du *Kjökkenmödding* surajouté, sans doute.

L'ensemble des Ossements du Mobilier funéraire, des Pierres d'assises intercalaires et du sable, formait un volume d'environ 10 mètres cubes. Malgré cela, le nombre des Cadavres ne paraît pas avoir été bien nombreux, ainsi que nous l'établirons ailleurs.

B. MOBILIER absolument *néolithique* et très pauvre d'ailleurs (4).

CONCLUSIONS. — Résumons brièvement les constatations et déductions que nous venons de faire.

A. ALLÉE COUVERTE. — 1° Le Mégalithe de La *Planche à Puare* est une *Allée couverte*, formée d'un CAVEAU DE FOND et de DEUX CAVEAUX LATÉRAUX, avec *Vestibule* et *Couloir central*, bien distincts.

(1) D'après mes constatations *personnelles*.

(2) Marcel BAUDOIN. — Mémoire inédit.

(3) Puisque ce Caveau était *intact* à la fouille de 1883.

(4) Je reviendrai ultérieurement sur les *Ossements* et le *Mobilier*, non encore décrits, dans des Mémoires spéciaux.

2° En réalité, le fond du Monument, qui constitue le *Caveau de fond*, primitif, semble avoir été construit seul au début. Puis on aurait ajouté deux Chambres [une *Ouest* d'abord, puis une *Est*], débouchant sur un *Couloir central*.

3° Il y avait alors *trois Portes* dans ce *Couloir central*, desservi par un *Vestibule*, servant d'*Entrée* à tout l'ensemble.

3° Le Grand Axe du Monument étant Nord-nord-Ouest Sud-sud-Est, et orienté à 150° de la Boussole, avec *Entrée* d'ensemble à 150° S.-S.-E., le Monument est en rapport avec l'Azimuth du SOLEIL LEVANT AU SOLSTICE D'HIVER (126° astr.), avec une Déviation pour la *Méridienne néolithique* de 7° : ce qui correspond à environ 10.500 ans.

4° Chaque Chambre présente une *Entrée*, rétrécie, quatre parois et des *Tables de couverture*. — La Chambre de Fond (Nord), vu sa grande longueur, a *deux Tables*, au lieu d'une seule. — Le *Couloir central* a également une *Table* ; mais le *Vestibule* est *découvert* (c'est-à-dire n'a pas de table), comme d'ordinaire.

5° Un TUMULUS recouvrait jadis le Mégalithe, qui se trouvait alors moins près de l'Océan qu'aujourd'hui (3 mètres), c'est-à-dire presque à environ un kilomètre, en raison des variations du rivage depuis 10.000 ans, en ce point de l'Île.

6° Le Mégalithe a été *attaqué* par le Caveau Ouest après 1833, de 1859 à 1864 probablement ; et fouillé scientifiquement en 1883.

B. MENHIRS SATELLITES. — 1° Un MENHIR satellite-indicateur *de fond* existait au Nord-ouest néolithique ; c'était, comme d'ordinaire, une Représentation et une vraie *Statue de la Divinité solaire, protectrice des Morts* à cette époque, c'est-à-dire une Statue du *Soleil*, correspondant à l'Azimuth du SOLEIL COUCHANT AU SOLSTICE D'ÉTÉ [54° O.].

7° Il est probable qu'à la base du tumulus il y a eu autrefois un CERCLE PÉRITAPHIQUE, que semblent indiquer *plusieurs pierres*, éparses, paraissant être des menhirs satellites analogues au précédent, malgré leurs plus faibles dimensions. L'une correspondrait à la Méridienne (Soleil à Midi) et l'autre à l'azimuth du Soleil Levant au Solstice d'Été. Deux pierres semblent en outre donner la ligne des Equinoxes : le tout pour l'époque néolithique, comme d'ordinaire.

L'existence de ces *Menhirs* n'avait même pas été soupçonnée avant nos campagnes de recherches à l'Île d'Yeu. Leur découverte est donc la conséquence de nos seuls travaux sur le terrain.



## La Préhistoire des Iles Baléares.

[PÉRIODE MÉGALITHIQUE].

PAR

F. KESSLER (Horbouurg-Colmar, Alsace).

Les monuments primitifs des Iles Baléares peuvent se diviser en deux groupes principaux, comprenant : le premier, les GROTTES ARTIFICIELLES; le second, les MONUMENTS MÉGALITHIQUES. Ceux-ci à destination cultuelle et funéraire; celles-là ayant principalement servi d'habitations, représentant les deux phases de l'existence humaine : la *vie* et la *mort*; le *foyer* et la *sépulture*!

Il est très difficile de déterminer quelle fut la race primitive qui habita ces îles. L'absence presque complète de découvertes, tant en objets qu'en ossements humains, ne contribue pas à soulever ce voile. Nous en sommes donc, dans l'état actuel de nos connaissances, obligé de nous contenter de suppositions, sans rien pouvoir affirmer de définitif à cet égard, nous bornant à présenter les MONUMENTS, témoins d'un passé très ancien.

En outre, considérons les envahisseurs de toutes races et de toutes langues, qui se sont succédés aux Baléares: Phéniciens et Carthaginois, Grecs et Massiliotes, Romains et colons latinisés d'Ibérie, Goths et Vandales, Arabes et Berbères, Génois, Pisans, Aragonais, Catalans, Provençaux..... En présence d'un pareil croisement, qui démontre qu'il serait plus que téméraire de vouloir classer les Baléariotes suivant les affinités de la race primitive, il est facile de comprendre que les vestiges de la race des premiers occupants ont pu totalement disparaître!

Quels furent les premiers occupants? Venaient-ils de l'Orient ou de l'Occident?

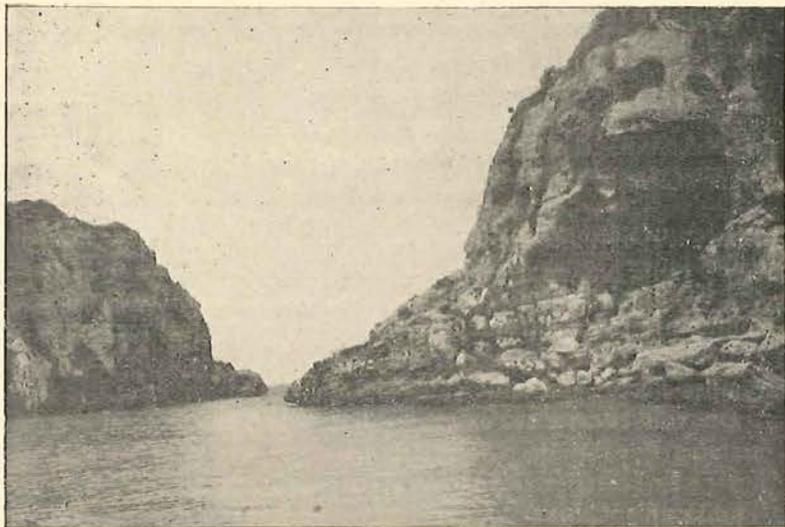
Le groupe des îles Baléares se rattache *sous-marinement* à la péninsule espagnole. Par les conditions géographiques, aussi bien que par le développement de l'histoire, il est une dépendance *naturelle* de Valence et de la Catalogne.

Du cap de la Nao vers Ibiza, et d'Ibiza vers Majorque et Minorque, s'avance, entre les abîmes de la Méditerranée, un PLATEAU DE

HAUTS FONDS, qui semble indiquer une *terre de jonction*. La direction de cet isthme sous-marin est précisément la même que celle montagnes de Murcie et de Valence ; la rangée des îles se développe du Sud-ouest au Nord-est et les sommets, qui s'y élèvent suivent, dans leur ensemble, le même axe d'orientation.

Est-ce par là que les Ibères sont venus coloniser les îles Baléares ? Ou bien faut-il chercher, du côté de la mer Egée, de hardis navigateurs ou de naufragés, qui ont peuplé les premiers ces îles ? Les mers environnantes sont si souvent bouleversées par les tempêtes et les côtes en général si abruptes que leur abord devait être excessivement difficile pour ces bateliers primitifs !

De toutes ces îles, il semble, d'après l'importance de ses monu-



[Cliché F. KESSLER].

Fig. 1. — LES GROTTES DE CALAS COVAS.

ments, que MINORQUE ait été la plus occupée ; mais rien n'est prouvé à cet égard. L'absence presque complète de découvertes nous condamne à un silence prudent.

\*

\*\*

GROTTES. — Selon toute probabilité, les populations primitives [Epoque néolithique] devaient, être *troglodytes* ; en effet, la roche tendre (*Saulo*), qui se retrouve dans une grande partie de ces îles, est facile à travailler, une fois que l'on a enlevé le revêtement durci à l'air et c'est ce qui explique la qualité considérable de grottes que l'on rencontre.

D'après les types qui s'offrent à l'étude des archéologues, il est facile de conclure, en tenant compte tant de la disposition intérieure de l'excavation, que, de la forme de la porte d'entrée, souvent parfaitement TRAVAILLÉE et *bien découpée*, dont les *entailles* et les *moulures* sont comparables à nos encadrements modernes, qu'il s'agit d'époques bien différentes et distinctes, mais dénotant toujours des noyaux de population.

Citons entre autres les Grottes de *Son Bou*, de *Son José* (Covas Gardas), *Son Morell*, et surtout celles de *Calas Covas* (Fig. 1).

Cette dernière station est la plus importante de toutes, tant à cause du grand nombre de grottes qu'elle nous offre (une centaine environ) que pour le remarquable aménagement de quelques-unes d'entre elles.

Ce qui la distingue encore des autres, c'est qu'au pied même de la falaise, au niveau pour ainsi dire de la mer, jaillit une abondante *source* d'eau douce, qui ne tarit jamais ; bienfait très appréciable dans un pays où l'eau est relativement rare.

On a trouvé, dans quelques grottes du plus difficile accès, des ossements humains et des objets en bronze, quelques fragments de poteries grossières ; mais les tessons de majoliques, de vases mauresques et romains, s'y mêlent aux poteries plus anciennes.

Quelques grottes présentent des inscriptions romaines. Beaucoup d'entre elles sont étagées sur trois et même quatre rangs ; les communications entre elles se faisaient pour quelques-unes par l'intérieur ; pour les autres, sans doute par des échelles ou des rampes d'accès, qui ont été détruites par les intempéries.

On voit encore des exemples de ces rampes et escaliers dans certains Pueblos de l'Amérique centrale, ou, pour ne pas aller aussi loin, dans la région de Métameur, près de Médenine (Sud Tunisien).

Parmi les grottes de Calas Covas, il en est une très remarquable, presque entièrement *taillée* dans le roc, à laquelle on a donné le nom de *Prison*.

Je ne vous entretiendrai pas des GROTTES NATURELLES, comme par exemple, de celles d'Arta, dans l'île de Majorque, qui sont plutôt du domaine du tourisme, ni de celles de Saint-Vincent, dans la même île, qui ont été utilisées, en partie, comme grottes funéraires, mais à une époque plutôt protohistorique.

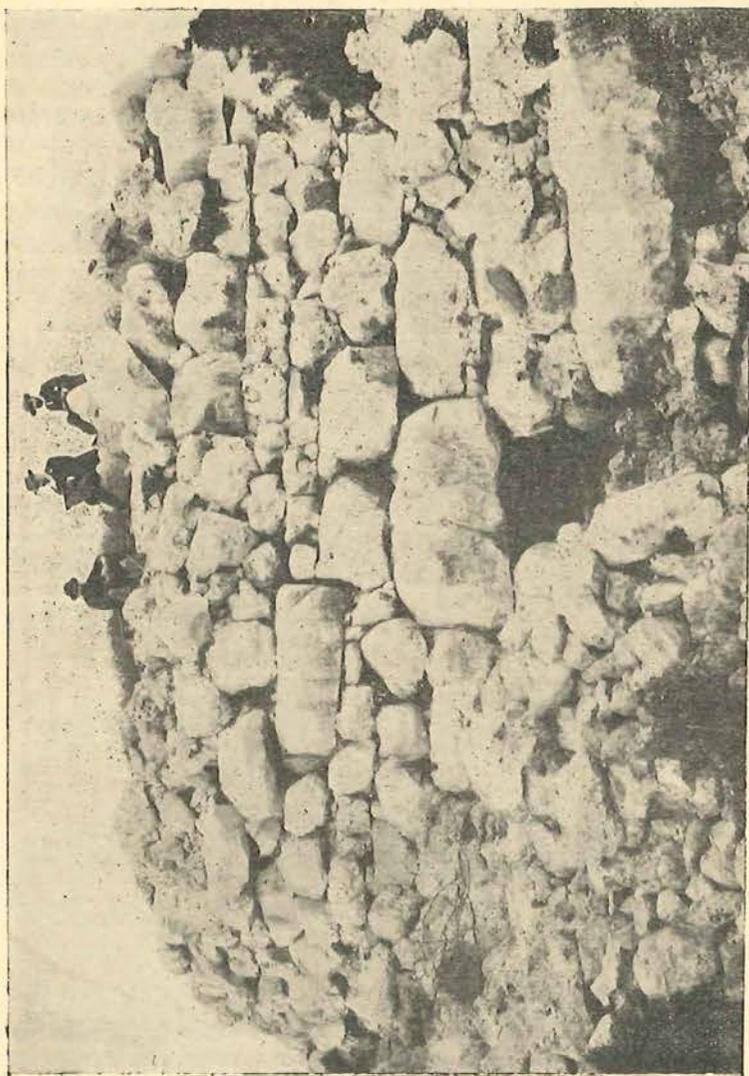
•  
•

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES comprennent un certain nombre de types que l'on peut classer de la façon suivante :

TALAYOTS ; NAVETAS ; MONUMENTS CIRCULAIRES ; TAULAS ; CHAMBRES

et GROTTES FUNÉRAIRES ; ENCEINTES, auxquels on peut ajouter les ALLÉES COUVERTES et les SALLES HYPOSTYLES.

Nous allons successivement et rapidement les passer en revue.



[Cliché Monjo].

Fig. 2. — TALAYOT DE SAN AGUSTIN.

TALAYOTS. — Cette dénomination provient du mot *Talaya* (*Atayala*), nom populaire, qui paraît devoir son origine à la similitude de ces monuments avec les véritables *Atalayas* ou tours de guet, disséminées au pourtour des îles, et qui ne furent construites que vers le xiv<sup>e</sup> siècle.

On comprend sous le nom de TALAYOT une tour, de grande dimension, en forme de cône tronqué, en ce qui concerne la forme extérieure, dont la base circulaire, elliptique ou ovoïde, mesure généralement de 20 à 25 mètres de diamètre ; elle est formée d'assises de grandes pierres, posées horizontalement sans liaison ni mortier. Ces édifices ne se retrouvent qu'en Sardaigne, où on les nomme NURAGHI.

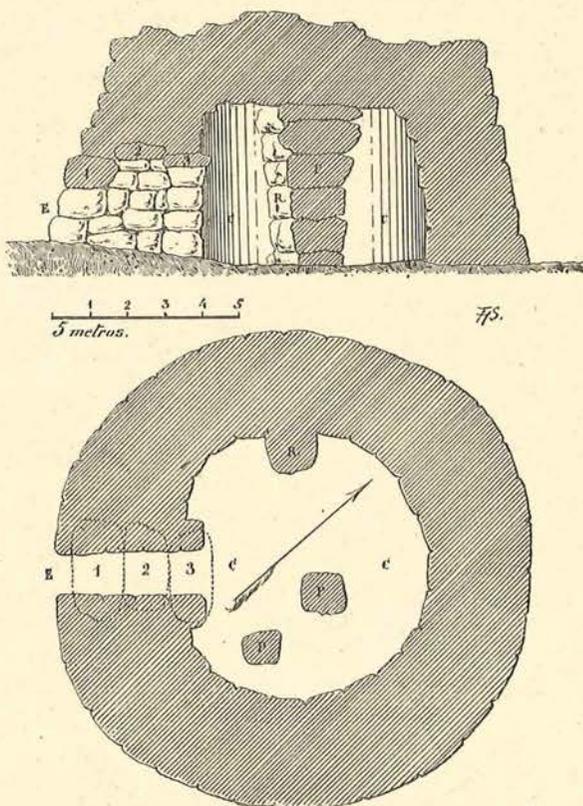


Fig. 3. — TALAYOT DE SAN AGUSTIN. — Coupe et plan.

E, Entrée. — CC, Chambre. — P, P, Piliers. — R, Pilastre. — 1, 2, 3, Dalles qui couvrent le Couloir.

Dans le livre de *Mirabilibus*, attribué à Aristote, on trouve le passage suivant (cap. 104), concernant les Nuraghi de Sardaigne :

« Ἐν τῇ Σαρδοῖ τῆ νησῷ κατασκευασματα φασιν εἶναι εἰς τὸν Ἑλληνικὸν τρόπον διασκευημενα τῶν Ἀρχαίων ἀλλὰ τε πολλὰ καὶ καλλὰ καὶ Θελοὺς περισσοῖς τοῖς ρυθμοῖς κατεσκευασμενους. »

Ce qui peut se traduire à peu près comme suit : « On dit qu'il

existe en Sardaigne, entre autres beaux et nombreux édifices, bâtis à la manière grecque des anciens, des *coupoles*, construites dans des proportions admirables. »

Les *Θολοι* pourraient bien avoir transmis leur nom aux *Talayots*, et de la sorte se trouverait résolue la question de leur architecture primitive : une coupole en formant le sommet, et non une plate-forme, ainsi qu'on l'a souvent supposé.

C'est une construction massive, et, en ce qui concerne sa forme intérieure, en tant que l'on peut en juger par le peu de ces constructions qui ne sont pas en ruines, il est incontestable qu'ils devaient tous contenir une chambre très réduite, dont la forme et la capacité variaient très peu.

Une petite porte constituait l'entrée que l'on peut encore voir à quelques-uns d'entre eux. Cette porte affecte une forme très simple : deux ou trois pierres de chaque côté forment les montants, qui soutiennent le linteau formé par une grosse pierre qui tient toute la largeur.

La hauteur de la porte, à l'exception de celle du Talayot de San Agustin (*Fig. 2*), qui mesure 1<sup>m</sup>50, est généralement de 1 mètre, ce qui en rend l'accès assez difficile ; les galeries ou couloirs qui suivent ne sont ni plus hauts, ni plus commodes, la chambre par contre est plus haute et permet à un homme de taille moyenne de se tenir debout.

Le plafond des galeries est toujours de la forme la plus simple et composé de pierres larges. A l'intérieur de la chambre, les rangées de pierres des parois, vont toujours en se rétrécissant de manière que dans le haut, il suffit d'une pierre facilement maniable pour former le plafond.

Ce sont là les principaux caractères des Talayots qui, malgré quelques différences, ont une grande analogie avec les Navetas.

Ils ne renferment en général qu'une seule chambre, placée soit au niveau du sol, soit au milieu du massif ; il en est un, celui de Torre Nova, qui a deux étages. Les rampes, qui extérieurement facilitent l'ascension de quelques-uns d'entre eux jusqu'au sommet, ainsi que les portants de la plate-forme ou terrasse, datent de l'occupation romaine (Talayot de Torelli).

On estime à plus de 200 le nombre de ces monuments pour la seule partie Sud de l'île de Minorque, et à peu près de 600 ceux des deux îles de Majorque et de Minorque.

Les Talayots les plus remarquables sont ceux de San Agustin (*Fig. 2 et 3*), de Binicodrell, de Fonts Redonas de Baix, de Biniatzen, de Torellissa bell, de Meslay, de Torre de Lozano, de Torre Nova y Llumassanet, de Morell (Majorque).

Si Minorque est fort riche en monuments de ce genre, il n'en n'est pas de même de Majorque, où le plus souvent la pierre calcaire employée pour leur construction a été utilisée pour la fabrication de la chaux, et les plus beaux blocs comme pierre à bâtir.

Il arrive souvent que, dans cette dernière île, la charrue a passé sur leur emplacement : ce qui a du moins permis de constater qu'ils ne surmontaient aucune cavité souterraine ; et qu'ils étaient édifiés à ras du sol : ce qui présente une analogie avec le système d'érection des tumuli dans nos contrées.

Son Altesse, l'Archiduc Louis Salvator, propriétaire du Château de Miramar, le savant auteur d'un ouvrage estimé à juste titre sur les îles Baléares, et qui non seulement a bien voulu m'offrir une franche hospitalité, ce dont je me fais un devoir de le remercier cordialement, mais encore m'entretenir des monuments que j'étudiais, émet l'opinion que les Talayots ont dû servir à différents usages, tels que refuges pour les enfants, les femmes, les vieillards, poste vigie, centres de résistance et même d'habitations, les comparant en cela à la demeure du pauvre, qui réunit toutes les destinations, faute de place appropriée et de pièces nécessaires, soit tout aussi bien l'étable que la chambre d'habitation !

M. Cartailhac admet que la porte des Talayots est normale ; elle est établie, dit-il, pour permettre un passage restreint, mais commode (supposant sans doute une taille au-dessous de la moyenne) (1).

L'on a trouvé quelquefois dans les Talayots des *Vases*, qui, vu leur conformation, ne pouvaient être d'aucune utilité dans la pratique courante, et qui, dans ces conditions, ne pouvaient avoir qu'un *but funéraire* ; par contre, l'on n'a trouvé aucun outil, pouvant offrir la moindre indication sur leur destination, et, à plus forte raison, sur l'époque probable de leur construction, ces poteries sont incontestablement *néolithiques*, ainsi qu'on peut le constater par des spécimens que M. Jaimes Planes de Palma a offerts, par mon entremise, à la Société Préhistorique française.

(1) Notre éminent collègue, M. E. Cartailhac, ne s'explique pas, dit-il, dans son excellent ouvrage sur les Monuments primitifs des Baléares (p. 29), l'addition d'un Mur circulaire, de 4 mètres d'épaisseur, autour de certains Talayots bien définis. — Ne pourrait-on y voir des vestiges d'une enveloppe extérieure construite autour du massif principal : ce qui permettrait d'expliquer les traces d'escalier que l'on voit à l'extérieur de quelques Talayots. Il paraît que le fait a été observé à certains Nuraghis. D'un autre côté, en constatant l'énorme quantité de pierres que comporte le sol (de Minorque notamment), il n'est pas difficile d'attribuer à l'effort des laboureurs, cherchant à se débarrasser depuis un temps immémorial de cet excédent de pierres si nuisibles à leurs travaux, l'entassement autour d'une base déjà édifiée, le Talayot voisin, de cette entrave à leur labeur. Les pierres ont été placées symétriquement autour du Talayot, pour empêcher l'entassement de s'écrouler.

En tout état de choses, il faut admettre actuellement, et d'accord avec les archéologues espagnols, que le but des Talayots était rituel et que la chambre était une *chambre funéraire*, ses dimensions et son accès excluant toute idée d'habitation, si primitive qu'elle pût être !

NAUETAS. — Par leur construction, leur appareil et leur dispositif, les NAUETAS ou NAVETAS, appelées communément par le peuple TALEYATAS, diminutif de *Talayot*, sont des dérivés de ceux-ci.

Le nom de *Naueta*, diminutif de *Nau*, bateau renversé, fut

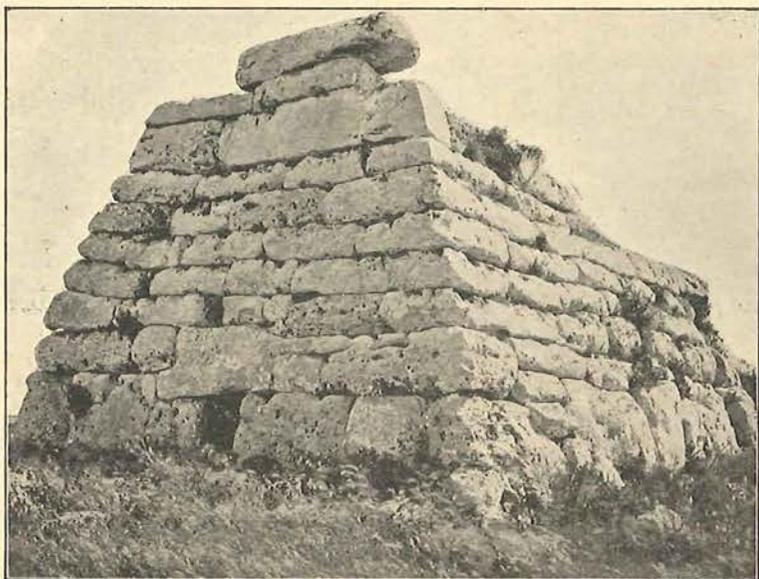


Fig. 4 — NAUETA ES TUDONS. — Vue de face. [Phot. LACOSTE].

donné, en 1818, par l'archéologue Ramis, qui signala le premier le *Naueta d'El's Tudons*, près de Cindadela.

La partie supérieure, aujourd'hui ruinée, avait-elle alors l'aspect indiqué par Ramis sur son dessin et l'ensemble avait-il la forme d'un bateau renversé ? — Nous n'en pouvons rien savoir, d'autant plus que toutes les constructions de même genre sont partiellement ruinées. Acceptons donc la dénomination : ce qui ne saurait changer en rien son architecture fondamentale, qui a une certaine analogie avec nos Dolmens.

Dans les nauetas, comme dans les autres constructions et spécialement les Talayots, l'espace enfermé est toujours considéré-

rablement réduit, comparativement à la masse qui l'englobe ; mais, dans le cas particulier, la disproportion n'est pas aussi grande. La cavité, en effet, non seulement est plus grande que



[Phot. LACOSTE].  
Fig. 5. — NAUETA D'ES TUDONS. — Ciudadela. — Profil. — Côté Nord.

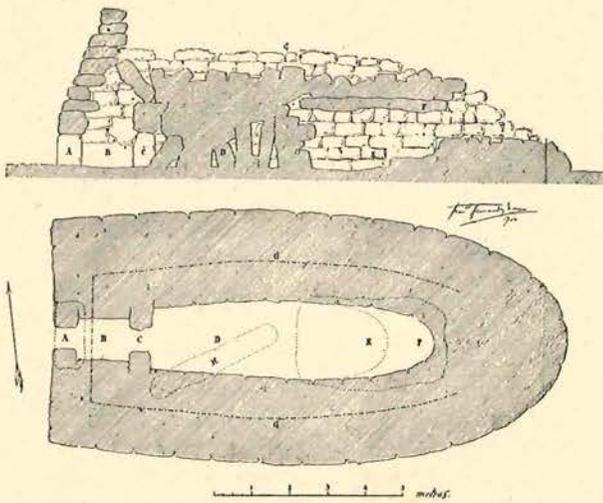


Fig. 6. — NAUETA D'ES TUDONS. — Coupe et plan.  
A, Entrée. — B, Antichambre. — C, Entrée de la Crypte. — DE, Crypte — F, Grande dalle du plafond. — G, Bords des murs du haut.

dans les Talayots, mais épouse encore la même forme que la paroi extérieure.

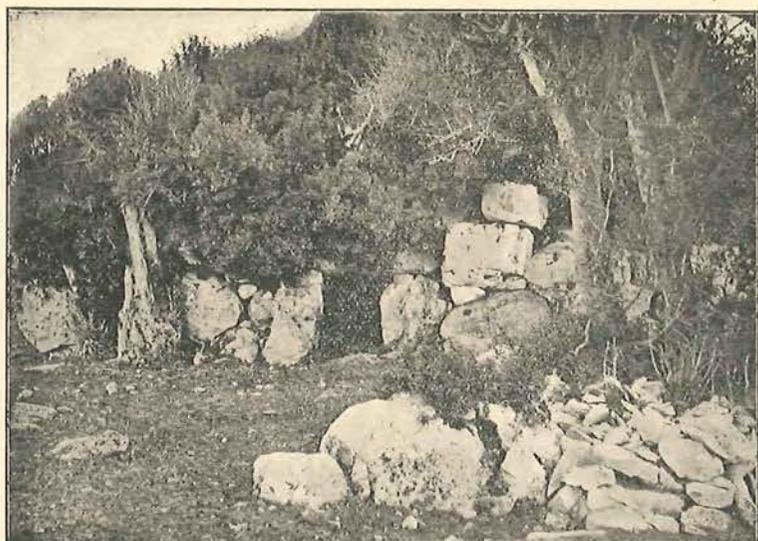


Fig. 7. — NAUETA MÉRIDIONAL RAFAL RUBY. — Alayor.

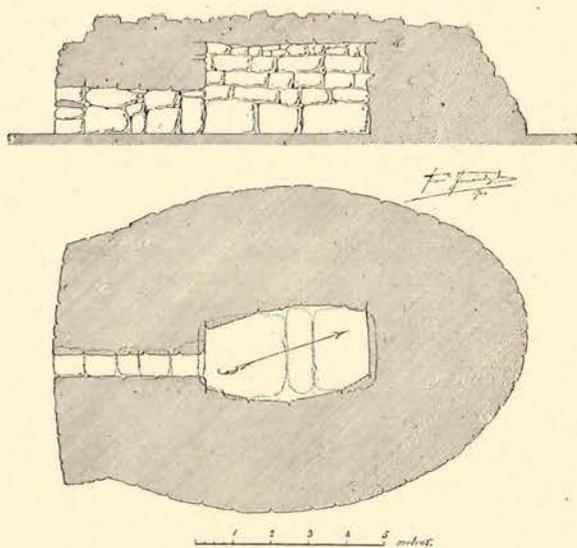


Fig. 8. — NAUETA MÉRIDIONAL RAFAL RUBY. — Coupe et plan.  
A, Entrée. — P, P, Couloir et Antichambre. — M, Porte de communication. — CC, Crypte, —  
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, Dalles de recouvrement.

La porte, comme aux Talayots, est étroite, et donne accès à un couloir, après lequel se trouve une seconde porte, à la suite de laquelle on pénètre dans la chambre.

Dans le fond de cette chambre et au milieu environ de la hauteur, l'on trouve, dans les Nauetas bien conservées, une tablette, formée de pierres plates, sorte d'étagère dont la destination nous échappe.

Fons Redonas de Baix peut être considéré comme un type intermédiaire entre les Talayots et les Nauetas. Sa forme est



*Fig. 9. — NAUETA SEPTENTRIONAL RAFAL RUBY. -- (Alayor).*

ronde ; la chambre allongée est beaucoup plus grande que celle des Nauetas ; on y voit des niches, qui pouvaient servir au même but que les tablettes ; en un mot, on y retrouve les deux types, édifice d'une part et d'autre part construction isolée comme les Nauetas, car il est à remarquer que, contrairement aux Talayots qui font toujours partie d'un ensemble de constructions, les Nauetas sont toujours isolées.

Nous avons prononcé tout à l'heure le nom de Dolmens ; ce qui précède nous semble bien suffisant pour établir également le caractère bien funéraire des Nauetas. Du reste, les deux Nauetas de Rafal Ruby renfermaient une certaine quantité d'ossements humains, qui ont été décrits par notre savant collègue, M. le Pr Verneau.

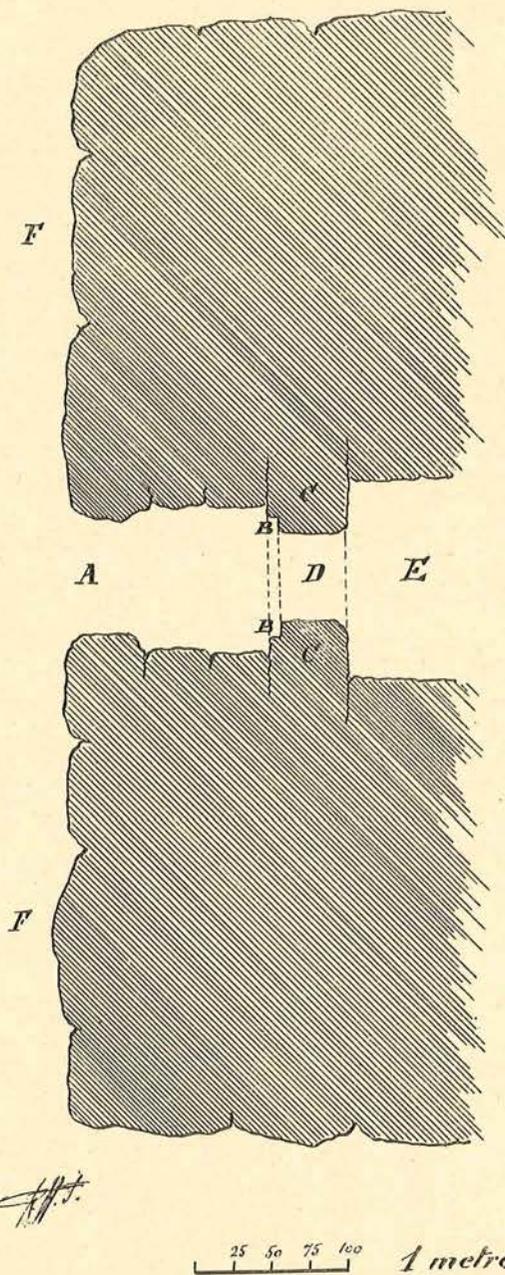


Fig. 10. — Plan de l'Entrée de la NAUETA SEPTENTRIONAL RAFAL RUBY.  
A, Entrée. — BB, Logement entaillé de la porte de Communication. — CC., Mur de séparation.  
— D, Porte de Communication. — E, Crypte. — FF, Façade du Mégalithe.

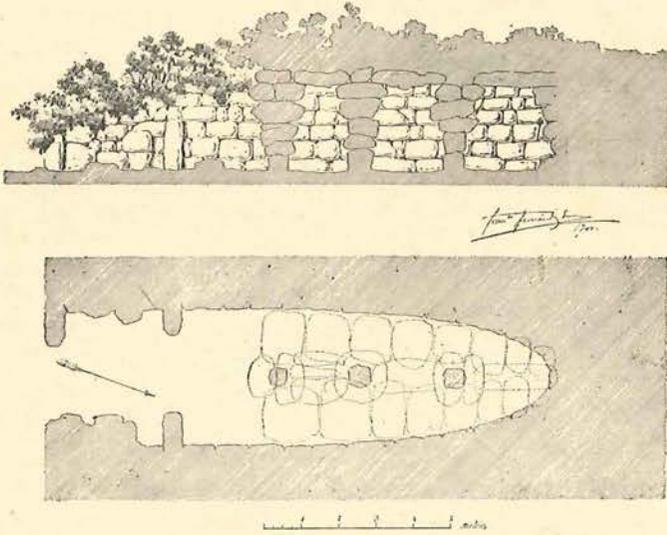


Fig. 11. — NAUETA DE SON MARGER DE BAIX. — Coupe et plan.

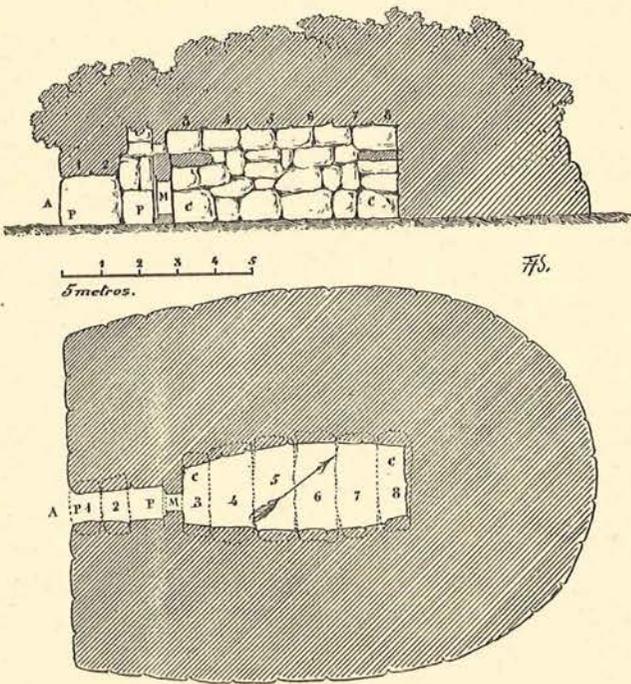


Fig. 12. — NAUETA DE BINIACH. — Coupe et plan. — Alayor.

Il a été jusqu'à présent relevé et déterminé 19 Nauetas à Minorque, parmi lesquelles il faut remarquer, outre celles de Rafal Ruby (*Fig. 7 à 10*), et de Tudons (*Fig. 4 à 6*), celles de Biniach et de Binicalaitz.

A Majorque, elles sont complètement détruites, si toutefois il en a existé dans l'île : ce dont je n'ai pas eu le temps de m'assurer.

Ces constructions, comme les Talayots, sont simplement édifiées au-dessus du sol et bâties à ras de terre : ce qui n'implique guère l'idée d'habitations, mais correspond au mode de sépultures les plus anciennes que nous connaissions : Tumuli et Dolmens.

On pourrait dire que les Nauetas sont aux Talayots ce qu'en Egypte les Mastabas sont aux Pyramides, ces dernières ne comportant généralement qu'une sépulture, tandis que les autres sont plus spacieux et comportaient par cela même un emplacement permettant de recueillir un plus grand nombre de corps.

MONUMENTS CIRCULAIRES ET TAULAS. — Il se trouve souvent, auprès des Talayots, des ENCEINTES, formées de gros blocs de pierre posés debout et reliés entre eux par une sorte de muraille, semblable à celle des Talayots et des Nauetas.

Ces enceintes, que l'on pourrait comparer à des Cromlechs, affectent le plus souvent la forme d'un fer à cheval (Son Carla : Telaty de Dolt) (*Fig. 13*) ; la plupart renfermant une TAULA.

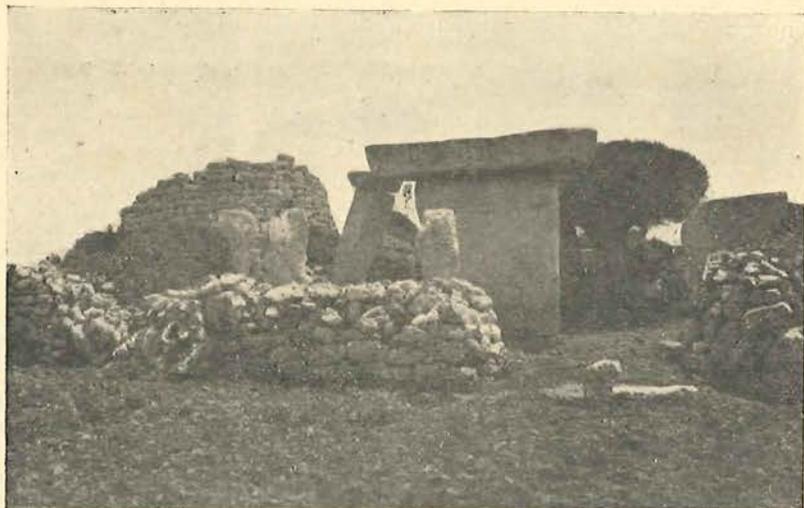
La *Taula*, qui est un monument mégalithique, fort rare ailleurs, affecte la forme d'un T et est composée de deux monolithes, d'une épaisseur variant entre 0<sup>m</sup>30 et 0<sup>m</sup>60 ; la partie verticale, le pilier, a une hauteur qui varie de 2<sup>m</sup>15 à 3<sup>m</sup>20, non compris la partie enterrée, sur une largeur de 1<sup>m</sup>60 à 2<sup>m</sup>80. Le bloc horizontal, formant la partie supérieure du T, la table, présente des dimensions qui varient, pour la longueur, de 2<sup>m</sup>30 à 4 mètres, sur une largeur de 1 mètre à 1<sup>m</sup>58.

La Taula de Torre Troncada comporte en outre un support, placé de côté et celle de Telaty de Dolt présente ce support non mis en place.

Ces monuments sont donc construits de façon que leur plan supérieur soit protégé contre toute sorte de risques ; leur élévation les met à l'abri de l'atteinte de l'homme et des animaux ; seuls les oiseaux peuvent y arriver.

Autour de ces Taulas, et dans l'intérieur du cercle, l'on rencontre parfois d'autres pierres levées, pareilles à celles du pilier de la Taula, mais plus petites.

Le diamètre de l'enceinte varie entre 10 et 20 mètres et c'est ce qui fait généralement condamner la théorie émise par M. Cartailhac, qui prétend que la Taula était le pilier central d'une cons-



[Gliché F. KESSLER].

Fig. 13. — TALAYO, TAULA, ET ENCEINTE CIRCULAIRE DE TELATY DE DOLT.

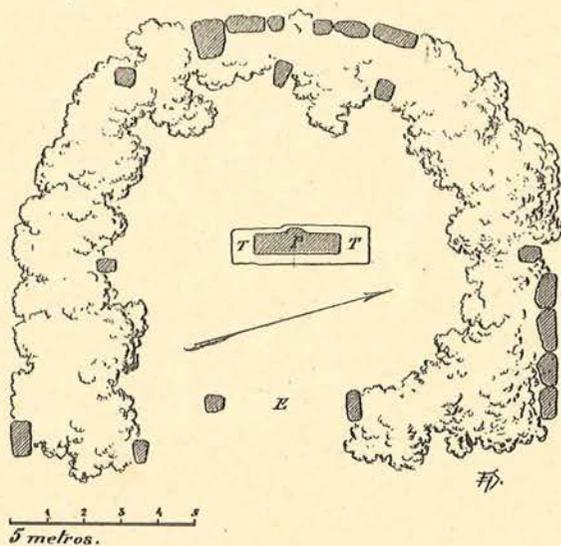


Fig. 14. — TAULA ET MONUMENT CIRCULAIRE DE TORRDUBA D'EN SALORD.  
E, Entrée. — P, Pied de la Taula. — T, Table.

truction mégalithique, dont le toit reposait en partie sur ce pilier et en partie sur les murs de l'enceinte.

En ne tenant même pas compte de l'énorme portée qui rend pareille chose irréalisable, on se demande comment notre éminent collègue, étant donné la construction et l'agencement du mur d'enceinte, a pu supposer qu'une masse pareille, car il s'agirait dans l'espèce d'une couverture en pierres, les bois étant fort rares dans l'île, aurait pu être soutenue par des supports aussi faibles, qui n'auraient jamais pu résister à la poussée, et comment encore expliquer la disparition totale, dans l'enceinte, des pierres qui devaient former ce toit (1).

Nous parlions ci-dessus des *pierres levées*, qui se trouvent dans l'intérieur de quelques enceintes. M. Cartailhac les prend pour des supports additionnels; ce qui est également difficile à admettre, vu leur peu d'élévation et les places qu'elles occupent.

Nous considérons donc, jusqu'à plus ample informé, ces monuments circulaires, avec les *Taulas*, comme étant des Enceintes cultuelles, et reviendrons tout à l'heure sur leur destination probable (Fig. 14).

CHAMBRES ET GROTTES FUNÉRAIRES. — Contrairement au genre de construction des Talayots et des Nauetas, nous trouvons quelquefois, à côté des enceintes circulaires, des chambres en forme de grottes, creusées dans le sol. Extérieurement, ce monument est informe; son toit se confond presque avec le niveau du sol; l'on dirait qu'il cherche à être dissimulé.

Il est construit en gros appareil, sans entrée très apparente.

Intérieurement, il est aménagé en chambres, séparées par un ou plusieurs piliers de soutènement.

Arrêtons-nous un instant sur le mode de construction de ces piliers, mode qui se retrouve dans tous les monuments anciens des Baléares et qui est encore utilisé de nos jours.

Ces piliers sont très frustes, formés de blocs de pierres non cylindriques, superposés de façon à s'élargir vers le sommet pour recevoir une sorte de chapiteau qui soutient le plafond formé de grosses dalles.

Le nombre de ces constructions est bien supérieur à celui des Talayots et des Nautas; leur capacité est très variable; les unes ne mesurant que 2 mètres de longueur, les autres allant jusqu'à 10 mètres. Il faut citer entre autres celles de Son Carla, de Tor-

(1) En faisant mention de l'opinion de M. Cartailhac, M. Antonio Vives, membre de la *Real Academia de la Historia de Madrid* écrit ceci: « No se explica bien, que un sabio, como el academio frances mencionado, haya podido emitir semejante juicio ».

rauba, d'En salort, de Telaty, de Dalt, de Torraixa, de Torre d'En Gaumes, de Llumassanet.

En leur affectant une destination principalement funéraire, je suis d'accord avec la majorité des archéologues du pays, sans cependant écarter l'idée que quelques-unes d'entre elles n'aient pas pu servir d'habitations, leur mode même de construction rappelant que nous avons eu affaire à une population troglodyte.

L'on pourrait aussi prendre en considération l'idée de grottes d'initiation, laquelle n'a pas encore été émise.

ENCEINTES. — La plus remarquable et la mieux conservée des enceintes est celle de Son Carla, près de Cindadela à Minorque, que l'on peut prendre comme type du genre, ainsi que sa voisine, celle de Santa Rosa (*Fig.* 15 et 16).

On y trouve en effet groupés, deux Talayots, un monument circulaire avec Taula et différentes chambres ou grottes mégalithiques, ainsi que la muraille qui entoure cet ensemble de monuments.

\*  
\* \*

Prendre un groupement de ce genre pour une ville disparue, ainsi que le fait M. Cartailhac dans son ouvrage précité, nous paraît bien imaginatif; mais encore faut-il se mettre d'accord sur le point de départ, c'est-à-dire sur la destination des Talayots, des Taulas et des autres monuments, que nous venons de décrire.

D'après ce qui précède, nous avons cru adopter comme théorie celle des principaux archéologues espagnols, qui se sont occupés de cette question d'une façon presque journalière et qui sont arrivés à être absolument convaincus de la destination *funéraire* de ces monuments.

M. Cartailhac est d'un autre avis; au lieu de les considérer comme Nécropoles, il en fait des habitations et attribue aux Taulas le rôle de pilier central d'une construction, tandis que d'autres, suivant en cela les données de Diodore de Sicile sur le mode de sépulture des Baléariotes, considèrent la plate-forme du monument comme une TABLE DE DÉCARNISATION, coutume pratiquée encore par les Parsis dans l'Inde (*Tours du silence*), et par quelques peuplades Peaux-Rouges, et que pratiquaient les peuples voisins de la Sardaigne et du Nord de l'Afrique.

Diodore de Sicile dit en effet, que les habitants pour enterrer les morts, brisent d'abord à coups de bâton tous les membres du cadavre; puis, après l'avoir fait entrer dans une urne, le couvrent ensuite d'un grand tas de pierres. Il ne dit pas quand se faisait cette cérémonie; mais il est probable qu'elle n'avait pas lieu immé-

diatement après la mort, mais seulement après la décarnisation. Vu l'étroitesse des accès, il est facile de se rendre compte de la difficulté que l'on aurait éprouvé à introduire un cadavre, même réduit en bouillie, dans un Talayot, une Naueta ou une chambre mégalithique, tandis qu'en l'exposant sur une Taula, à l'abri de toute profanation, et en faisant intervenir comme agents de décar-



[Cliché F. KESSLER]

Fig. 15 — ENCEINTE DE SON CARLA. — Minorque.



[Cliché F. KESSLER].

Fig. 16. — ENCEINTE DE SON CARLA. — Minorque.

nisation le soleil, l'air et les oiseaux de proie, l'inhumation ne présentait plus aucune difficulté.

Nous soumettons cette interprétation à l'appréciation de notre distingué Secrétaire Général, M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, qui s'est

beaucoup occupé de la question de *Décarnisation*, au point de vue funéraire, et qui a été l'un des premiers à attirer l'attention sur cette pratique et nous serions fort heureux de connaître l'opinion d'un savant aussi compétent.

Peut-être les partisans d'une idée cultuelle attribuée au *Tau* trouveront-ils dans ces monuments matière à réflexion ?

Le mur d'enceinte est en partie creux et divisé en compartiments qui sont évidemment des cases funéraires, car leurs dimensions ne pourraient convenir à aucune autre destination utile.

Ce mur est bien composé en partie d'immenses pierres posées debout et reliées ensemble par une muraille de pierres posées de champ ; mais rien n'indique une intention de castramétation, ni dans le tracé de la construction, ni dans son exécution. En considérant l'ensemble du groupement, on est plutôt pénétré de l'idée d'être en présence d'un mur de clôture destiné à protéger un lieu consacré.

Il ne faut pas oublier que le bilan des trouvailles faites dans toutes les enceintes, dans tous ces monuments se réduit pour ainsi dire à rien. Comment peut-on admettre après cela, la présence d'une agglomération quelconque, qui aurait dû permettre aux fouilleurs de découvrir au moins quelques fonds de cabanes, quelques débris et surtout quelque instrument en pierre ! Quelques débris de poterie néolithique sont les seuls témoins de ces époques anciennes.

Soyons donc reconnaissants aux archéologues distingués qui cherchent à faire revivre le passé de leur terre natale, M. Pons à Palma, M. Jaimes Planes de Palma de Majorque, qui a bien voulu se séparer de quelques objets de sa collection, pour en faire don au Musée de la *Société Préhistorique Française*, et surtout M. Francisco Hernandez Sanz, de Port-Mahon, de Minorque, l'éminent archéologue-artiste (1), qui, par leur activité et leurs savantes recherches, ont pu sauver encore quelques souvenirs du passé.

Je suis heureux, en même temps de leur rendre hommage et de les remercier pour la façon cordiale dont ils se sont mis à ma disposition, cherchant, surtout M. Hernandez, à faciliter mes recherches et à me fournir tous les renseignements, si précieux dans un pays que l'on ignore généralement.

Pour terminer, il me reste à parler des Allées couvertes, que l'on pourrait prendre pour une Grotte mégalithique (Torre d'En

(1) C'est à son obligeance que nous devons la plupart des *Figures* qui illustrent ce travail.

Gaumes et Binicodrell de Baix), et de la salle hypostyle de Torre d'En Gaumes, située à un endroit assez éloigné des Talayots. Ce monument est formé de grandes pierres, posées en forme de piliers, sur lesquelles se trouvent d'autres pierres formant linteau. Avec si peu de données, il est difficile de classer ce monument.

En résumé, on peut tenir pour certain qu'il existait aux Baléares une population troglodyte et probablement ichtyophage, étant donné la situation au bord de la mer des grottes qui servaient d'habitations; et l'on peut estimer que cette population vivait à la fin de l'époque néolithique.

En comparant leurs constructions à celles des murailles de Mycènes et de Tirynthe, l'on est fortement tenté de les rapporter à l'époque prémycénienne.

S'avancer davantage nous paraît imprudent en l'état actuel de nos connaissances, et en l'absence de documents plus précis.

M. Marcel BAUDOUIN. — Il me paraît indiscutable que les *Nauetas* sont des Chambres funéraires ou des Caveaux sépulcraux, de même origine que nos Dolmens. Elles ressemblent, en effet, aux célèbres *Hypogées* du Castellet (B.-du-R.) que les fouilles de M. Cazalis de Fondouce ont démontré être des *Sépultures* (sans doute des *Ossuaires*) de l'Age du Cuivre; mais elles sont certainement plus anciennes (c'est-à-dire Néolithiques) aux Baléares, car, s'il y en a d'orientées à l'Ouest (Soleil Couchant), comme en France, il y en a qui sont orientées au Soleil à Midi (culte paraissant, au moins en France, le plus ancien). — J'en note aussi qui sont orientées au *Solstice d'Hiver*.

1° CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Les *Nauetas* devaient être des Ossuaires à os décarnisés; et, si les Ossements étudiés par M. le P<sup>r</sup> Verneau sont conservés, il sera facile de le démontrer par la méthode que j'ai indiquée pour Vendrest. Le fait qu'elles sont *édifiées sur le sol, non creusées en terre*, les vieillit (comme je le soutiens) par rapport aux Hypogées du Castellet, car les Dolmens enfouis et les *Cistes* sont un peu plus récents que les gros Mégalithes.

D'après l'orientation des *Talayots*, qui pour moi, sont aussi indiscutablement des Tombeaux à Ossuaire, je crois pouvoir émettre l'hypothèse qu'ils sont aussi anciens, et peut-être un peu plus, que les *Nauetas*, quoique certains soient orientés avec une Déviation *précessionnelle* maximum (23°30').

Il me paraît indiscutable que les *Taulas* étaient des TABLES A DÉMUSCULARISATION SPONTANÉE ou par les *Oiseaux*, des Cadavres

néolithiques, placés dans des *Enceintes cultuelles*, qu'on peut rapprocher des *Dolmens agglomérés sous un même Tumulus*.

A mon avis, l'histoire racontée par Diodore de Sicile n'a guère de rapport avec les rites funéraires des Néolithiques ! Il est démontré que si la *Brisure cultuelle des Os néolithiques* existe bien [Fouilles personnelles de Bazoges-en-Pareds (Vendée) ; Vendrest (S.-et-M.) ; etc.], elle se faisait exclusivement sur des Os au préalable *démuscularisés*, et non pas sur les *Membres intacts*, c'est-à-dire non décharnés, des Cadavres.

Ce que raconte Diodore, c'est une autre coutume, *plus récente* ; et évidemment dérivée de la première. Mais ce n'est pas la Coutume néolithique, antérieure de 3 à 4.000 ans d'ailleurs.

L'*Entrée* des Caveaux des Baléares, si petite, n'eut pas pour origine d'autre idée que celle qui a présidé à l'établissement des Allées couvertes à Chambre de fond à *Trou* du Bassin de Paris. — C'est là une preuve de plus en faveur de la *Décarisation*.

Je ne comprends pas pourquoi il a fallu arriver jusqu'à nos jours — après des *missions* aussi importantes que celles qui ont eu lieu aux Baléares ! — pour démontrer qu'on n'était là qu'en présence de NÉCROPOLES NÉOLITHIQUES.

2° AGE CHRONOLOGIQUE DES MONUMENTS (*Précession des Equinoxes*). — Nous pouvons, avec les plans très précis publiés par les savants espagnols et reproduits ici par M. Kessler, essayer de calculer, d'après notre méthode, l'âge chronologique de ces Monuments, qui, évidemment [je le prouverai ailleurs], sont comparables au point de vue *Rite solaire* d'érection, à nos mégalithes de France. — Pour ces calculs, nous admettons les *Constantes nécessaires* (d'ailleurs provisoires) qui suivent :

a) *Déclinaison magnétique* [Baléares] =  $12^{\circ}$  (1).

b) *Lignes solsticiales* : *Solstice d'Été Lever* et *Solstice d'Hiver Lever* =  $58^{\circ}$  et  $122^{\circ}$ .

A. — *Exemples de Calculs*. — 1° *Talayot* N° 1. — *Entrée* :  $220^{\circ}$  Sud-ouest. — Le point solaire ne peut être que le *Sud*.

Retranchant dès lors la déclinaison, nous avons :  $220^{\circ} - 12^{\circ} = 208^{\circ}$ . Comme le *Sud* est à  $180^{\circ}$ , nous avons  $208^{\circ} - 180^{\circ} = 28^{\circ}$  de *Déviations précessionnelle*.

Comme le maximum de déviation est  $23^{\circ}30'$ , il faut admettre qu'ici l'*Erreur de construction* des Néolithiques est de  $28^{\circ} - 23^{\circ}30' = 4^{\circ}30'$ .

L'âge du Monument est, par suite, environ 4.000 ans av. J.-C.

2° *Naueta* N° 2 [*Type intermédiaire*]. — *Entrée* :  $200^{\circ}$  Sud-Ouest. — Le point solaire ne peut être également, que le *Sud*.

Nous avons donc :  $200^{\circ} - 12^{\circ} = 188^{\circ}$  ; et  $188^{\circ} - 180^{\circ} = 8^{\circ}$ .

(1) D'après les Cartes marines.

8° correspondent à environ 8.100 ans av. J.-C. — Mais une *erreur* de construction des Néolithiques, analogue à la précédente, pourrait rajeunir ce monument de 1.000 ans et plus.

3° *Naueta* N° 3. — *Entrée* : 280° Sud-Ouest ou 80° Ouest. — Point solaire au *Coucher* du *Solstice d'Hiver* (122° dans ce cas).

On a  $80^\circ + 12^\circ = 92^\circ$  ; et  $122^\circ - 92^\circ = 30^\circ$ .

Ici comme on ne dispose toujours que de 23°30' maximum de Déviation, il y a une *erreur personnelle* de construction des Néolithiques de  $30^\circ - 23^\circ 30' = 6^\circ 30'$  : ce qui n'a rien d'extraordinaire, comme nous le savons !

Le Monument date donc d'environ 4.000 ans av. J.-C.

4° *Naueta* N° 4. — *Entrée* : 157° Est. — Ce qui donne  $157^\circ - 12^\circ = 145^\circ$  ; et  $145^\circ - 122^\circ = 23^\circ$ . — Le point solaire est ici le *Lever* au *Solstice d'Hiver*.

Le Monument date aussi de 4.000 ans environ avant J.-C.

5° *Naueta* N° 5. — *Entrée* : 224° Sud-Ouest. — Point solaire au *Sud*. On a :  $224^\circ - 12^\circ = 212^\circ$  ; et  $212^\circ - 180^\circ = 32^\circ$ . — Ici l'erreur de construction est de  $32^\circ - 23^\circ 30' = 8^\circ 30'$ . Ce qui n'a encore rien d'extraordinaire.

Age : 4.000 ans environ avant J.-C.

On peut résumer ces données dans le tableau ci-dessous :

1° <i>Naueta</i> n° 2 (Type int.).	—	D. P. = 8°.	8.100 av. J.-C.	—	Soleil à Midi.
2° <i>Naueta</i> n° 4	—	—	23° 4.000	—	Lever (Solst. Hiver).
3° <i>Talayot</i> n° 1	—	—	28° —	—	Soleil à Midi.
4° <i>Naueta</i> n° 3	—	—	30° —	—	Coucher (Solst. Hiver).
5° <i>Naueta</i> n° 5	—	—	32° —	—	Soleil à Midi.

De ces cinq observations, évidemment *trop peu* nombreuses pour qu'on puisse être affirmatif, on peut toutefois déduire les remarques suivantes.

B. *Age*. — Ce tableau, dont il sera plus tard facile de contrôler les éléments, montre :

1° Que les *TALAYOTS* semblent un peu *plus anciens* que les *NAUETAS*, mais sans doute de quelques centaines d'années seulement, puisqu'on voit apparaître des *NAUETAS* (de *type intermédiaire*) dès 8.000 ans av. J.-C. (1).

2° Que le *TALAYOT* cité remonte au moins à 4.000 ans avant J.-C., et les *NAUETAS* à 8.000 ans avant J.-C.

3° Que des *NAUETAS*, de plus en plus *perfectionnées*, ont été construites surtout vers 4.000 ans av. J.-C.

C. *Culte Solaire*. — En ce qui concerne le Culte Solaire, on notera ce qui suit.

1° Le *TALAYOT* observé correspond au *SOLEIL A MIDI* [ce qui est conforme à notre théorie, d'après laquelle les *Dolmens*

(1) Ce qui prouve surtout l'*antériorité* des *Talayots* sur les *Nauetas*, c'est que sur les 15 cités par M. Cartailhac, la moitié s'ouvre au Sud [Point solaire primitif ou d'origine], tandis que, pour les *Nauetas* et les *Edifices à T* de cet auteur, il n'y en a que 7 ouverts au Sud sur, 17 [9 + 8] Monuments de ce genre.

ouverts au Sud sont les plus vieux]; mais cela ne prouve rien ici (1).

2° Les premières NAUETAS (Type *intermédiaire*) sont encore ouvertes au Sud (Fig. 11).

3° Les NAUETAS sont ouvertes ensuite, tantôt au COUCHER DU SOLEIL (Solstice d'Hiver), tantôt au LEVER DU SOLEIL [Solstice d'Hiver]: ce qui veut dire que ce sont les LIGNES SOLSTICIALES D'HIVER (2), qui sont à la base du *Rite d'érection* (3).

On peut donner un autre argument en faveur de la jeunesse relative, par rapport aux *Talayots*, des *Nauetas*: c'est celui qui est emprunté à leur mode de construction. La façon dont les *Nauetas* sont constituées (forme très allongée et en bateau, avec dispositifs d'entrée spéciaux) les rapproche tout à fait des *Hypogées* du Castellet (Bouches-du-Rhône), bien connues, presque toutes ouvertes à l'Ouest (Solstice d'Hiver: Couchant), et datées au point de vue Préhistoire par les trouvailles faites (*Cuivre*), et au point de vue astronomique, par la précession des Equinoxes (4.000 ans av. J.-C. environ). Il résulte de là que les *Nauetas* ne peuvent être que du milieu du Néolithique, puisqu'elles sont de construction *plus primitive* que les Hypogées de Cordes et de la Source, au Castellet; et puis qu'il a fallu un certain temps pour que l'on passe de l'idée *Naueta* à celle d'*Hypogée* de même forme.

J'ajoute que tous les Monuments des Iles Baléares confirment absolument ma théorie des Dolmens.

(1) Les points solaires qui ont, pour les *Talayots*, suivi celui du Sud, sont les LEVERS au *Solstice d'Hiver* et à l'*Equinoxe*, d'après les Orientations mêmes de M. Cartailhac.

Il ne doit pas y avoir beaucoup de *Talayots* ouverts au SOLEIL COUCHANT [culte le plus récent en Espagne], car ceux du Pou de Torn et San Augusti sont ouverts au S.-S.-O. [157°] [ce qui ne peut correspondre, en réalité, qu'au Sud néolithique, puisque  $157^\circ + 12^\circ + 11^\circ = 180^\circ$ ].

(2) Il est indiscutable qu'il y a des *Nauetas* ouvertes au Sud (Fig. 11). (4, d'après Cartailhac). — On a donc commencé à construire les *Nauetas*, tandis qu'on bâtissait toujours des *Talayots* ouverts au Sud. Mais il y a des *Nauetas* ouvertes au SOLEIL LEVANT. Ce qui prouve qu'on a continué à en élever jusqu'à l'apparition du *Culte du Soleil Levant* [pour la *Ligne solsticiale Sud-Lever*].

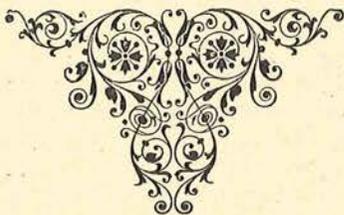
(3) Pour moi, les TAULAS me semblent orientées, elles aussi! — C'est ainsi que, pour celle de Torrduba den Salord (Fig. 14), je note ce qui suit.

L'Entrée E de l'Enceinte paraît orientée à 114° E.-S.-E. de la Boussole. Cela correspond à l'*Equinoxe* (Lever), puisque  $114^\circ = 90^\circ$  (Equinoxe) + 12° Déclin. magn. + 12° Déviation précessionnelle. — Or, LA TAULA, *perpendiculaire exactement à l'Entrée*, doit, par suite, correspondre par son grand axe, à la LIGNE MÉRIDienne NORD-SUD de l'époque de construction.

Et précisément, cette Taula fait, avec la ligne Nord-sud de la Boussole, un angle Nord-est de 22° (c'est-à-dire 12° Déclin. magn. + 10° Dév. précessionnelle) Il y a donc, manifestement, concordance presque parfaite (à 2° près)!

En effet, sur un total de 32 [15 Talayots, 9 Nauetas, 8 Edifices à T], indiqués par M. le P<sup>r</sup> Cartailhac, PAS UN SEUL N'EST OUVERT AU NORD, d'après les relevés de cet auteur ! — La loi de la GRANDE LAGUNE NORD ASTRONOMIQUE est donc admirablement respectée ici. — Ce fait a une réelle importance théorique, parce que, pour ces Monuments, *il est impossible de se disputer sur la situation de l'ENTRÉE* : ce qui n'est pas, certes, le cas pour les *Allées Couvertes*, surtout celles établies dans l'axe de la Méridienne néolithique.

M. le P<sup>r</sup> E. Cartailhac a donc eu le tort d'écrire cette phrase : « *L'Orientalion* des Monuments [des Baléares] n'éclaire pas les questions qu'ils soulèvent. ». — On voit, par les réflexions ci-dessus, que c'est le contraire qui est la vérité. C'est cette ORIENTATION seule qui nous a permis de résoudre la question de la nature et de la date des *Talayots* et des *Nauetas*, restée en suspens, depuis si longtemps !



SÉANCE DU MERCREDI, 30 JUILLET 1913 (MATIN).

---

Présidence d'honneur de M. le Prof<sup>r</sup> BELLUCCI (Italie)  
et de M. Valdemar SCHMIDT (Danemark).

---

Présidence de M. le Dr BALLET—Paris).

---

#### IV. — AGE DES MÉTAUX

---

##### **Tombes énéolithiques des Alluets (Aube).**

PAR

**J. GAURICHON (Tours, I.-et L.).**

La partie nordique de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube paraît devoir réserver de précieuses trouvailles archéologiques remontant à tous les âges. Dans une étude précédente (1), j'ai résumé mes recherches aux environs de Mailly-le-Camp. Au moment où le IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique vient d'inscrire à son ordre du jour différentes questions relatives à l'époque du bronze, j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant d'apporter ici quelques observations se rapportant plus spécialement à cette époque.

Celles-ci ont été recueillies de 1902 à 1904, à la suite de fouilles entreprises aux environs du village de Semoine (Aube), au lieu dit les Alluets.

Les objets trouvés appartiennent en très grande partie à l'âge du *cuirre* et au commencement de la période du bronze; ils sont conservés dans un petit musée particulier d'un habitant de la commune.

Mais, avant tout, il me reste un impérieux devoir de justice à

(1) J. GAURICHON. — *Résultats de trois années de fouilles en Champagne.* — Congrès préhistorique de Tours, 1910.

rendre à mon excellent ami, M. Arsène Thévenot, publiciste à Lhuître, dont les ouvrages remarquables (1) m'ont mis sur la voie de toutes ces découvertes ; sa modestie souffrira ici son nom et me pardonnera mon oubli involontaire de 1910.

M. Thévenot avait ainsi déjà signalé un assez grand nombre de légendes locales ; et c'est à lui que j'ai emprunté certains passages du folklore de ma communication sur Mailly-le-Camp.

On reconnaît maintenant entre le Néolithique et l'âge du Bronze l'existence d'une période initiale de la métallurgie, sans délimitations bien marquées et qui devait servir de transition, d'où le nom d'énéolithique que lui ont attribué les Italiens. Le Jura est une des contrées françaises où on rencontre le plus fréquemment des sépultures de cette époque. J'ai été agréablement surpris de retrouver aux Alluets de ces tombes énéolithiques ; cette trouvaille contribuera à l'étude de l'aire de dispersion de ces dépôts.

Les premières fouilles furent entreprises en 1858 ; plusieurs squelettes humains bien conservés, dont l'un avait au bras un bracelet en cuivre (2), y furent découverts.

Les travaux, poursuivis quelques années après, mirent au jour des fibules, un collier en cuivre, quelques poteries brunies, des tronçons d'épées ou poignards triangulaires, et quantités de débris et de fragments qu'il est difficile de déterminer.

Je me contenterai de donner ici la description de quelques objets importants et qui semblent bien dater l'époque énéolithique ou durfortienne.

*A. Haches plates de Cuivre.* — Deux haches plates de cuivre natif, à peu près pareilles, gisaient au pied d'un squelette, dont les débris conservaient la position anatomique. Alors qu'une des deux haches devait avoir les deux extrémités bien affilées, l'autre avait une extrémité en forme de talon écorné.

Les taillants terminaux sont réguliers, en forme de cercles, mais à petite flèche. Leurs dimensions sont à peu près égales : longueur 0<sup>m</sup>143 ; largeur à la plus grande extrémité, 0<sup>m</sup>04, à la plus petite 0<sup>m</sup>019 ; l'épaisseur médiane, 0<sup>m</sup>017. Poids : 594 grammes. Elle porte un trait circulaire de 0<sup>m</sup>002 à 0<sup>m</sup>048 du grand tranchant, et une encoche de 0<sup>m</sup>008, à 0<sup>m</sup>024 du petit tranchant. En plusieurs places, on reconnaît l'effet du martelage, sur le dessus et le dessous ; les côtés sont assez lisses. Cet objet a été certainement obtenu par

(1) Arsène THÉVENOT. — *Mémoires de la Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube* (tome XXXII de la collection, tome V, 3<sup>e</sup> série, p. 5 et suivantes. — Statistique générale du Canton de Ramerupt.

(2) Arsène THÉVENOT. — L'ARCITIEN. — *Almanach de l'Arrondissement de Arcis-sur-Aube*, 1865.

étirement ; il paraît bien appartenir à cette époque du cuivre, qui, en partie contemporain du Néolithique, a préparé la venue de l'âge des métaux.

Dans la même tombe gisaient quelques menus fragments de *spirales* oxydés et divers éclats d'un silex blanchâtre et quelque peu truité. Cette juxtaposition contribue bien à démontrer que les Néolithiques n'avaient point encore renoncé entièrement à la taille et au polissage de la pierre. En outre, au milieu des silex, on a trouvé deux *sphéroïdes*, au trois quarts brisés, en calcaire. Ils avaient dû former une sorte de boule, genre bolas. Cette sphéricité n'a pu être obtenue qu'à l'aide d'une taille ; on reconnaît la place de minces éclats conchoïdaux, qui ont dû se détacher en lamelles de la masse sous l'action de chocs répétés.

B. *Pointes de lances*. — Un certain nombre de pointes de lances, en silex pyromaque, a été trouvé au même lieu dans les déblais de construction d'un hangar.

Deux, de forme irrégulièrement ovalaire, avaient l'une 0<sup>m</sup>075 de long et l'autre 0<sup>m</sup>08. Ces deux armes sont retouchées le long de leurs tranchants latéraux et leurs surfaces présentent des retouches.

Une autre pointe est terminée à sa base par un talon d'emmanchement ; et sa pointe, par une habileté de taille, est renforcée de manière à lui donner une forme presque ronde et par conséquent plus de résistance. Une des faces est unie, tandis que les deux autres ont subi sur le rebord des retouches. Cette pointe rappelle ainsi certaines armes trouvées dans les dolmens et les longs barrows de l'Angleterre.

C. *Aiguiseur*. — Un morceau de grès micacé, à ciment argileux, laisse voir, par sa cassure, des paillettes de mica. Longueur, 0<sup>m</sup>09 sur 0<sup>m</sup>03 de largeur et 0<sup>m</sup>015 d'épaisseur ; l'une des extrémités est arrondie en s'amincissant ; une perforation, obtenue en forme de deux cônes renversés, forme une sorte d'anneau de suspension.

Cet objet paraît avoir servi d'Aiguiseur.

D. *Divers*. — Des tronçons d'*Épingles*, de différentes grosseurs, proviennent encore de ces dépôts funéraires ; le métal est tellement mince et rongé qu'il cède à la plus petite pression ; elles se rapprochent davantage des épingles à enroulement plutôt que de celles à disque.

La découverte de ces vestiges a été attribuée au hasard, au moment du creusement de tranchées ; rien ne faisait soupçonner ceux-ci ; le sol, à cet endroit, était bien nivelé et aucune tradition ni légende n'en a perpétué le souvenir.

En 1904, je fis essayer de nouvelles fouilles sans grand succès.

La couche archéologique, c'est-à-dire celle dans laquelle sont placés les ossements et le mobilier des sépultures, est située en moyenne à 1<sup>m</sup>25 au-dessous du niveau du sol. Elle est composée d'une terre noire mélangée de grains calcaires et de craie. La pression du terrain supérieur et sa légère humidité ont formé de cette couche, mélangée à la décomposition des cadavres, une sorte de magma d'ossements et de terre qui offre quelque résistance à la pioche.

Au tamisage, j'ai récolté quelques monnaies romaines, couvertes d'une belle patine; malheureusement, ces monnaies sont illisibles, à part deux, dont une à l'effigie de l'empereur Alexandre Sévère, et l'autre du César Décentius; elles étaient enfouies à quelques centimètres de la surface du sol.

Si quelque chercheur était tenté, de nouveau, de poursuivre ces recherches sans vouloir s'imposer trop de dépenses, il devra restreindre son champ d'opération aux parcelles de terrain qui, sur le plan cadastral, sont dénommées « les Alluets »; la zone qui mérite d'être fouillée s'étend approximativement sur une longueur de 250 mètres avec une largeur de moitié.

Tous ces vestiges en cuivre sont en contact immédiat avec le Néolithique; j'ai tenu d'autant plus à les signaler que ces tombes énéolithiques sont bien éloignées des contrées qui ont été considérées habituellement comme constituant l'aire de dispersion des divers groupes de cette origine.

Je ne serais pas éloigné d'attribuer au groupe oriental (Savoie et Jura) la provenance des objets en cuivre, dont il a été question ci-dessus; on n'a pas oublié que les plaines crayeuses de la Champagne furent le lieu de passage des peuplades venant du Nord de l'Europe pour envahir la Celtique; ces conquérants durent subir de cruels combats pour imposer leur autorité et rien d'étonnant de retrouver dans leurs tombes les parures et instruments de cuivre dont ils faisaient usage, concurremment avec ceux en pierre.

Le cuivre apparut d'abord sous forme d'objets de luxe et en très petite quantité; plus tard, en devenant plus abondant, il fournit la matière destinée à fabriquer des armes et enfin des ustensiles et des outils.



**La Palafitte du Lac de Clairvaux (Jura)  
à l'âge du Bronze.**

PAR

**L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).**

A plusieurs reprises, des études ont été consacrées à la Palafitte du Lac de Clairvaux (Jura); la première fois par M. Jules Le Mire, à la suite de l'intéressante découverte de ce gisement le 27 juin 1870; elle porte pour titre : *Découverte d'une station lacustre de l'âge de la pierre polie dans le lac de Clairvaux*; elle a paru dans le *Recueil de l'Académie de Besançon*, en 1872 (1).

Nous ne reviendrions pas sur ce gisement, si des fouilles plus complètes n'avaient été faites, car le travail de M. Le Mire était très documenté; mais nous tenons à attirer l'attention sur la présence du Bronze, dans cette station, dont il reste à compléter l'étude.

M. Le Mire a signalé, dans sa notice (p. 45), la découverte qu'il fit de deux masselottes ou coulées de bronze, de même forme, de même grandeur, et sorties probablement du même moule; il a rappelé qu'antérieurement il avait été retiré, de fossés pratiqués entre la Motte aux Magnins et la rive du lac, des hachettes et autres objets en bronze. — En décrivant les poteries, à la page précédente, il a parlé de débris d'une pâte beaucoup plus fine, d'où le quartz a disparu, à parois beaucoup plus minces, à formes plus élégantes, à ornementation plus délicate, et qui proviennent d'une époque évidemment plus récente, probablement de l'âge du bronze.

D'ailleurs, il a reproduit, sur la planche 4, fig. 40, un petit bol arrondi, muni d'une petite anse, qui est caractéristique de l'Age du Bronze. La présence de poteries de l'Age du Bronze a été constatée dans les fouilles de MM. Grosjean et Lebrun, d'après les renseignements qu'ils ont pu me fournir; d'ailleurs, ce dernier l'a bien pressentie en décrivant les poteries.

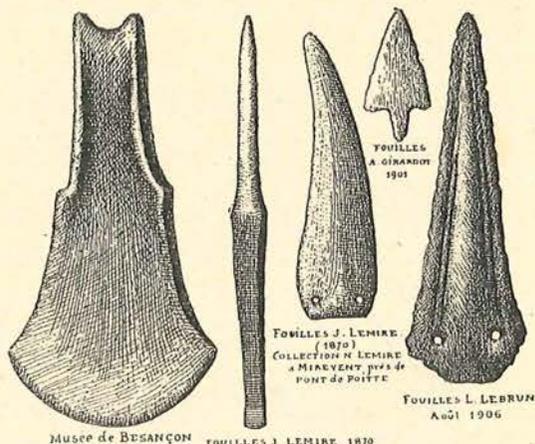
« La troisième sorte de poterie est peu épaisse, 0<sup>m</sup>05 au maximum, la pâte fine, parfois avec du mica; la couleur est ordinaire-

(1) Un tirage à part, portant le même titre, a paru, en 1872; il contient 52 pages et 6 planches.

ment d'un noir mat. L'ornementation consiste en lignes incisées, en dents de loup et parfois très finement gravées; cette ornementation est identique aux poteries du mont de Mesnay, près Arbois, de Roche d'Or, près de Besançon, et contemporaines du début de l'âge du bronze. »

Nous avons vu, chez M. N. Le Mire, lors de l'intéressante visite et très cordiale réception organisée en l'honneur du Congrès

Préhistorique de France de Lons-le-Saunier, les collections recueillies par son père, et deux objets en bronze inédits trouvés après la publication de la notice. Ce sont : 1° un petit poignard triangulaire, très plat, de 0<sup>m</sup>098 de long, dont la pointe est un peu arquée; la base est munie de deux petits trous et large de 0<sup>m</sup>031 (Fig. 1).



Musée de BESANÇON FOUILLES J. LEMIRE 1870  
STATION LACUSTRE du LAC de CLAIRVAUX (JURA)  
(Lieu dit la Motte aux Magnins (27 Juin 1870))

Fig. 1.

2° Un petit ciseau, de 0<sup>m</sup>11 de long, dont la partie opposée au tranchant est arrondie et pointue, tandis que la moitié inférieure est quadrangulaire et se termine par un tranchant de 0<sup>m</sup>005 millimètres; l'épaisseur maxima est de 0<sup>m</sup>0025 à 0<sup>m</sup>003 millimètres; il ressemble à un autre de la Station de Bor di Pacengo (lac de Garde, Italie), collection Balladoro à Vérone; et à une sorte de poinçon de la palafitte de Ponti, lac de Varèse (Italie) reproduit par Regazzoni (1).

3° Une hache, à bords légèrement relevés et contournés, se trouve au Musée de Besançon; elle mesure 0<sup>m</sup>11 de longueur, 0<sup>m</sup>055 au tranchant très arqué et poli, formant une demi-circumférence; le sommet opposé offre une petite échancrure. Elle a été trouvée à la Motte aux Magnins, lac de Clairvaux, et donnée au Musée de Besançon par M. Sassard (Fig. 1). — Nous avons décrit cette forme de hache dans l'Homme préhistorique (2) (Fig. 2).

(1) REGAZZONI. — Uomo preistorico di Como, pl. VII, fig. 1, 1/2 grand. Musée préhistorique, pl. LXXII, fig. 745; et R. Munro, Les Stations lacustres d'Europe.

(2) L. COUTIL. — III. Haches plates à bords contournés. — Homme préhistorique, 1912, n° 6.

4° Une pointe de flèche, très plate, à pédoncule étroit, non barbelée, de 0<sup>m</sup>035 millimètres, a été trouvée dans une fouille, faite en 1901, par MM. Girardot, directeur des fouilles, et H. Grosjean,

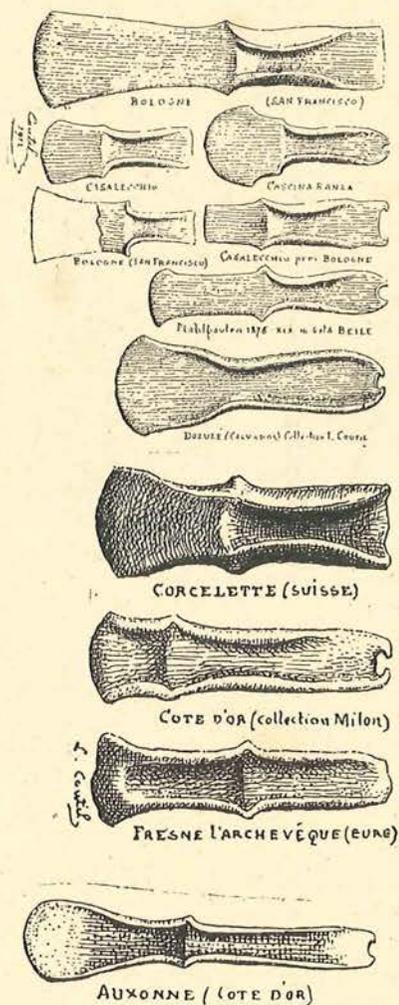


Fig. 2. — Haches à bords droits, du type de Villanova, d'Italie et de France.

En 1901 et 1902, M. Grosjean fouilla la station pour les musées de Lons et de Dôle, sans trouver de bronze.

(1) E. MONOT. — *Compte rendu de l'excursion à la Station lacustre de Clairvaux* (Mém. Soc. Emul. du Jura).

qui fouillèrent ensemble, avec le concours de M. Prost, Président de la Société d'Emulation du Jura, et sur le budget du musée de Lons. Cette pointe gisait au-dessus de la couche aux pilotis néolithiques; elle fut trouvée par le Receveur des Contributions de Clairvaux, qui fouillait entre MM. Girardot et Grosjean: elle fut placée au musée de Lons, avec les objets de Clairvaux; mais elle a disparu vers 1908 (Fig. 1).

Précédemment, M. Chantre avait fait quelques fouilles; en 1897, MM. d'Ault du Mesnil et le D<sup>r</sup> Capitan firent d'autres fouilles pour l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

En 1899, M. Girardot avait entrepris de recommencer les fouilles à Clairvaux, avec le concours de M. H. Chevaux, ingénieur et la collaboration de M. H. Grosjean.

La Société d'Emulation du Jura vint visiter ces fouilles le 14 septembre 1899. M. Girardot commenta, à la mairie, les objets recueillis; le D<sup>r</sup> Magnin, doyen de la Faculté de Besançon, fit une conférence sur *les Lacs et leur flore* (1).

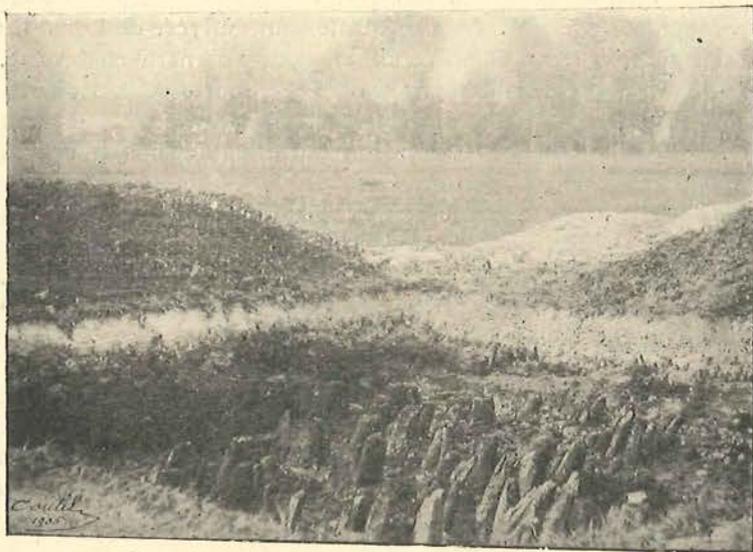


Fig. 3. — Station lacustre du Lac de Clairvaux. — Fouilles de MM. Grosjean et Lebrun, en 1905.

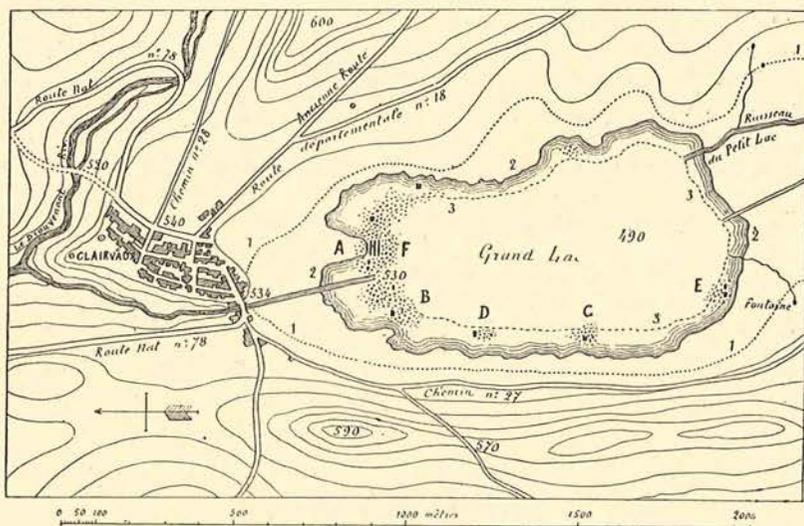


Fig. 4. — PLAN DU GRAND LAC DE CLAIRVAUX. — Légende : 1, Ancien rivage ; — 2, rivage actuel ; — 3, bord de l'eau en juillet 1870 ; — A, Motte aux Magnins ; — B, C, nombreux Pilotis, enfoncés dans le sol et visibles à la surface ; — D, E, fouilles improductives sur des emplacements de pilotis ; — F, fouilles productives de M. Le Mire, en 1870. — Le point A<sup>1</sup> indique la Motte aux Magnins et l'emplacement des fouilles de MM. Capitan, Grosjean, Girardot Lebrun et Feuvrier.

5° En 1904 et 1905, M. Grosjean continua encore à la Motte aux Magnins, avec M. Lebrun, professeur au lycée de Lons. Ce dernier découvrit, en août 1906, un petit poignard en bronze, long de 0<sup>m</sup>10 et mesurant à la base 0<sup>m</sup>032 ; il porte deux trous de rivets et de chaque côté deux raies parallèles gravées s'atténuant vers la pointe (elles sont un peu atténuées en dessous) ; le poids est de 20 grammes (1) (*Fig. 1*).

En 1904, M. Stuer, marchand de collections ethnographiques et géologiques, confia à M. Grosjean le soin de faire des fouilles pour lui ; elles eurent lieu jusqu'à 1<sup>m</sup>50, au milieu des pilotis.

M. Adrien de Mortillet a rendu compte de ces fouilles dans l'*Homme préhistorique* (2) (*Fig. 4*).

Nous publions un plan (*Fig. 4*) des fouilles exécutées sur le pourtour du lac ; il est dû à M. Grosjean. Il a été reproduit dans la notice de M. A. de Mortillet et le livre de R. Munro (*Habitations lacustres d'Europe*). Ce plan évitera de faire des fouilles aux endroits déjà explorés. C'est notre collègue Feuvrier qui a fouillé le dernier à la Motte aux Magnins, en 1905, pour le Musée de Dôle, dont il est le Conservateur.

M. Grosjean devait faire des fouilles pour le Congrès, si le niveau du lac l'eut permis ; peut-être aurait-il pu nous montrer les deux couches distinctes du bronze, et celle de la pierre, qui correspond aux pilotis. D'ailleurs, l'existence de poteries de l'âge du bronze a été plusieurs fois constatée ; elle confirme donc, avec les 5 objets de bronze décrits ci-dessus, l'occupation de la station lacustre de Clairvaux au premier âge du Bronze.

(1) A. LEBRUN. *Habitations lacustres du lac de Clairvaux (Jura)* ; fouilles de 1905-1906, 20 p. 2 pl. — H. GROSJEAN. *Note sur la cité lacustre de Clairvaux* (Mém. Société Emul. Doubs, 1904, p. 240). — P. DECHAMBRE. *Les ossements des habitations lacustres de Clairvaux et de Chalain* (Bul. Soc. cent. Médecine vétérinaire, avril 1906). — LEBRUN. *Description des principaux objets trouvés dans la cité lacustre de Clairvaux (Jura)*, 2 pl., 4 p. — LEBRUN. *Note complémentaire sur quelques points à crans latéraux* (Mém. Soc. Emul. Jura, 1908, 7 p., pl. ; et Mém. Soc. hist. nat. du Doubs, 1904, p. 10 et 11).

(2) A. DE MORTILLET. — *Palafittes du Lac de Clairvaux (Jura)*. — *Homme préhistorique*, 3<sup>e</sup> année, 1905, n° 2 ; et tirage à part [p. 11 à 19].



## La Cachette de l'Age du Bronze de Briod (Jura).

PAR

L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).

Parmi les Cachettes de bronze, il en est une, dont on s'est peu occupé ! Elle eut lieu en novembre 1892, sur le territoire de Briod, au lieu dit *en Biolay* (section B, n° 48 du Cadastre), dans la propriété de M. Michaud, alors occupé à faire des tranchées de drainage, à 0<sup>m</sup>70 de profondeur. L'endroit se trouve éloigné d'un kilomètre au Sud-est du village. Le dépôt occupait une sorte de cavité rectangulaire, formée de cinq dalles brutes, bien rapprochées, de 0<sup>m</sup>60 de hauteur, 0<sup>m</sup>80 de largeur et 0<sup>m</sup>65 d'épaisseur ; une dalle de fond, unie d'un côté et fruste de l'autre, complétait cette sorte de caisson.

L'inventaire des objets découverts fut alors dressé par les soins de M. Michaud, avec l'aide de M. Z. Robert, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier (1) ; il nous a servi pour la rédaction de cette note. Mais nous l'avons fait suivre de considérations, après l'examen des pièces acquises par M. Blin d'Asnières (Seine) et provenant du choix qu'il fit parmi quatre achats successifs à M. Zéphirin Robert lui-même ; et aussi après l'examen des trente-trois faucilles de diverses formes du Musée de Besançon, avec le concours de notre collègue H. Michel, conservateur du Musée d'antiquités de cette ville.

L'inventaire de la trouvaille signale 269 objets. M. Girardot pense qu'elle devait dépasser 280, car Z. Robert avait dit tout d'abord qu'il y avait 360 objets. — En voici l'énumération.

1° Fragment médian d'une lame d'épée, de 0<sup>m</sup>17 de long, portant de chaque côté quatre lignes gravées (*Fig. I ; H*).

2° Couteau à lame arquée et à douille creuse, mesurant 0<sup>m</sup>23 ; on en a trouvé au moins dix exemplaires analogues dans le Lac du Bourget (Savoie), au Musée de Chambéry, ainsi qu'un moule en molasse pour deux couteaux semblables ; le couteau de Ville-

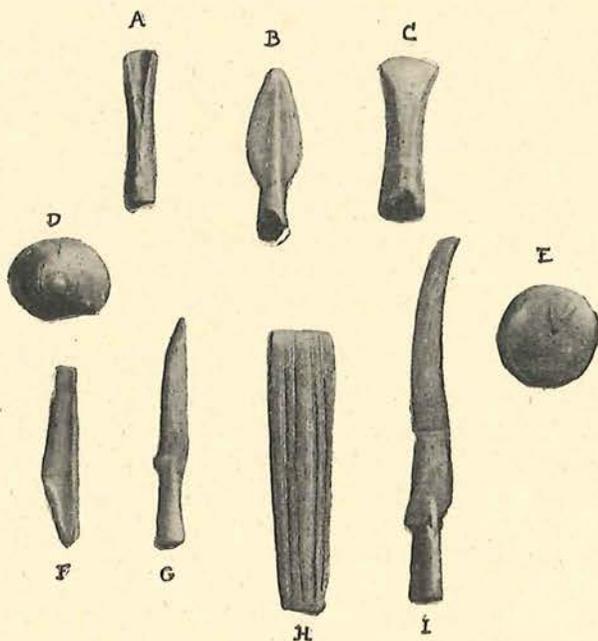
(1) Z. ROBERT. — *Fonderie Gauloise de Briod ; note et inventaire descriptif*. — *Mém. Soc. Emulation du Jura*, 5<sup>e</sup> sér., 3<sup>e</sup> vol., 1892, p. 355 à 360, 5 pl.

neuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), au Musée de Saint-Germain, est analogue, ainsi que le couteau de la cachette de Manson (Puy-de-Dôme); le Musée de Lausanne possède un autre couteau d'Onnens, longueur 0<sup>m</sup>15 (*Fig. 1*; I), etc.

3° Petit couteau à lame moins arquée et à douille, du même modèle (*Fig. 1*; G).

4° Lame de couteau à soie plate (la pointe manque); le dos a été abattu au marteau (*Fig. 1*; F).

5° et 6° Lances avec nervure saillante, formant le prolongement de la douille; celle-ci porte deux trous de goupille; longueur 0<sup>m</sup>11.



*Fig. 1.* — Cachette de Briod. — Gouge, ciseau, lance, couteaux, fragment d'épée et disques. Collection C. Blin.

7° Bouterolle ronde dont la base se termine en boule, avec dix filets retouchés au burin dans la partie qui précède cette boule; longueur 0<sup>m</sup>073.

8° Ciseau à douille ronde munie d'un bourrelet, à facettes ou pans, à tranchant évasé et arqué; longueur 0<sup>m</sup>10, comme ceux de Loupian et de Bautarès-Péret (Hérault) (*Fig. 1*; C).

9° Gouge avec douille ronde et creuse, de même diamètre (des bavures longitudinales existent sur les côtés de ces deux instruments); longueur 0<sup>m</sup>10; analogue à celle de Saint-Briec-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) (*Fig. 1*; A).

10° Quatre grands disques convexes, avec petit mamelon au centre, un petit anneau existe en dessous pour les fixer ; diamètre 0<sup>m</sup>38. (M. Z. Robert les a décrits dans sa notice comme *umbo* de bouclier !). Doit-on y voir des plaques de harnachement ? Des disques semblables ont été trouvés dans la cachette de Larnaud ; dans le lac du Bourget (musée du Chambéry) ; dans la cachette de Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) ; dans la cachette de Venat (Charente) ; Petit Vilatte (Cher), etc. (Fig. 1 ; D, E).

11° Cent trente-sept faucilles, munies d'un bouton saillant et conique, pour les retenir au manche, (quelques-unes ont un bouton et un rivet) (Fig. 2 et 3).

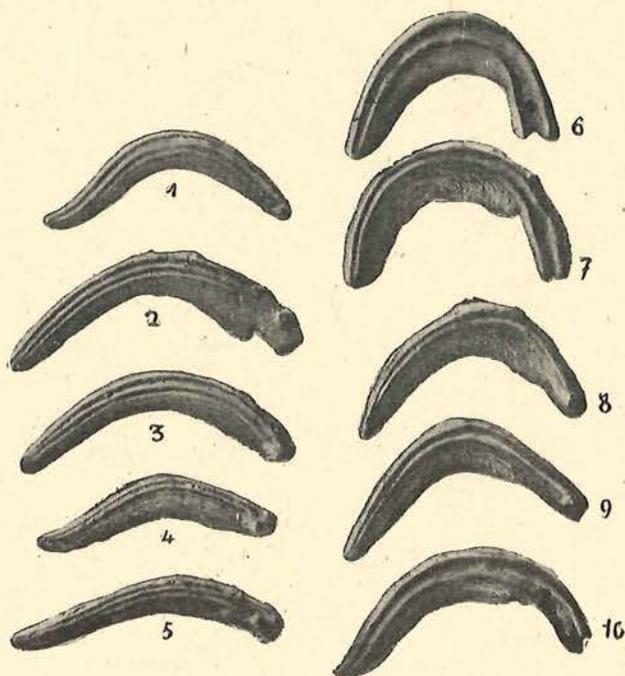
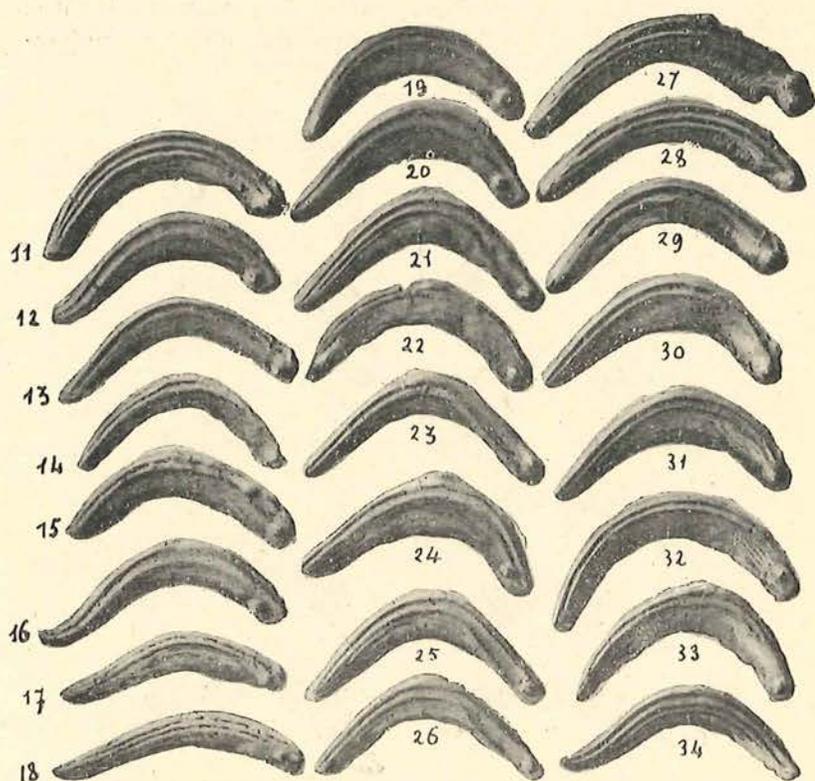


Fig. 2. — Cachette de Briod. — Faucilles à bouton. — Collection C. Blin.

12° Cent dix-neuf faucilles à talon plat, percées à l'extrémité d'un trou rond pour recevoir un rivet et les fixer au manche. On a pu reconnaître 23 variétés bien tranchées ; mais M. Blin a constitué quarante types distincts, qui ont été certainement coulés dans des moules différents ; les lames sont en demi cercle, c'est-à-dire généralement arquées ; la pointe se relève dans certain cas pour les faucilles très peu courbées ; d'autres ont la pointe presque perpendiculaire au manche ; elles sont plates du côté destiné à couper et offrent 2, 3 et même 4 nervures du côté opposé pour

renforcer la lame ; leur tranchant est aiguisé et obtenu d'abord par le martelage, puis terminé par l'aiguisage : il existe aussi des faucilles frustes et encore munies des bavures de la fonte. On connaît le genre d'emmenchement de ces faucilles, depuis qu'on a trouvé un manche, avec des cavités destinées à bien placer les doigts, dans la station de Mœringen (Suisse), et deux autres à Corcelette (Suisse) (*Fig. 4*).

13° On doit ajouter une série de jets de fonte et de menus débris.



*Fig. 3.* — Cachette de Briod. — Faucilles à bouton. — Collection C. Blin.

Les faucilles de Briod se trouvent dans de nombreuses collections. Le musée de Besançon en possède 33, très variées de formes ; celui de Lons, 23 exemplaires, dont une partie sont fragmentées.

On ne comprend pas que Z. Robert, qui était conservateur du musée de Lons, ait vendu tous les beaux objets et réservé à son musée les pièces défectueuses (invendables). Le musée de Saint-Germain en possède sept, mentionnées comme provenant des environs de Lons-le-Saunier. M. Blin, qui acheta une grosse

partie de la collection, prétend en avoir possédé et vendu près de 180 exemplaires !

Le Jura a donné d'autres faucilles ; et la Cachette de Larnaud en a fourni, à elle seule, 194, dont 22 bien complètes !

Nous devons à la très grande obligeance de M. Girardot, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, des indications très précises sur la découverte d'autres faucilles, trouvées dans le Jura et figurant au Musée de Lons ; nous tenons à l'en remercier très sincèrement.

1° *Faucille de Gigny*, découverte en 1830, sans indication de lieu dit.

2° *Faucille de Saint-Julien*, découverte en 1837, sans indication de lieu dit, reproduite et décrite par D. Monnier, dans l'*Annuaire du Jura* pour 1840 (3<sup>e</sup> planche, p. 140, 1/3 de la grandeur) ; et dans le *Dictionnaire hist. du Jura*, par Rousset et Moreau (T. III, p. 331 ; article Saint-Julien).

3° *Faucille de Lamarre*, découverte en 1879 ; elle est arquée intentionnellement.

4° *Faucille de l'Abergement-lès-Thésy* (date de découverte inconnue : début du XIX<sup>e</sup> siècle). Elle est indiquée sur le catalogue du Musée, par Z. Robert, en 1880, comme provenant de *Serganon*, sans indication d'entrée ; c'est par la comparaison de l'écriture de l'étiquette que M. Girardot a complété une partie de cette étiquette qui manquait ; en effet, on lit simplement *Abergement*.

5° *Faucille à bouton* (en trois fragments réunis), provenant de Larnaud, découverte en 1865.

6° *Faucille à languette*, provenant de Ney, découverte en 1865, dans la *Reculée de Ney*, au Nord du pic du Rocher et de la station préhistorique de la Grande Châtelaine, en construisant le chemin de fer de Ney à Loulle, reproduite par M. Girardot dans sa *Notice sur la Station préhistorique de Ney* (1).

7° *Faucille à languette du lac de Chalain*, commune de Fontenu (palafitte de la *Grande Raie* ou de *Doucier*, découverte par notre collègue M. Girardot, pendant ses fouilles, en 1906 (2<sup>e</sup> campagne, après celle de 1904), reproduite dans ses *Recherches sur les Palafittes du Jura occidental et spécial* (2).

8° *Faucille* provenant du petit étang des Iles, à Champagnole, au Musée de cette ville ; elle est différente de toutes les autres, par son arête dorsale, qui se ramène presque à angle droit.

La Station lacustre du Bourget a donné quatre faucilles. Le

(1) *Mém. Soc. Emulat du Jura*, 2<sup>e</sup> sér., 5<sup>e</sup> vol., 1879 ; 1880, p. 237, pl. II, fig. 1, 1/2 grand.

(2) *Congrès préh. de France*, Beauvais, 1909, fig., p. 447, 1/2 grand. et p. 462 ; et *Congrès préhist.*, Tours, 1910, p. 499.

Musée de Breslau possède des faucilles à trou, semblables à celles de Briod ; elles proviennent de Karmine (1).

En général, les faucilles de bronze italiennes sont différentes et la languette d'emmanchement est presque à angle droit avec la partie coupante, nous citerons celles du Musée Kirkeriano, à Rome, provenant des terramares d'Emilie, de Parma, Piacenza, Modena ; de la Lombardie, de Brescia Eremona.

Nous avons vu au Musée de Mayence une cachette de nom-

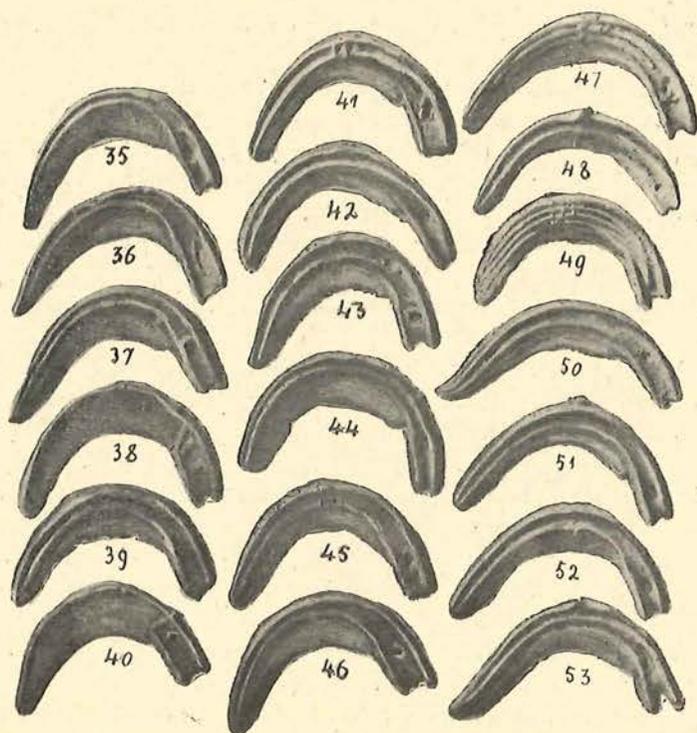


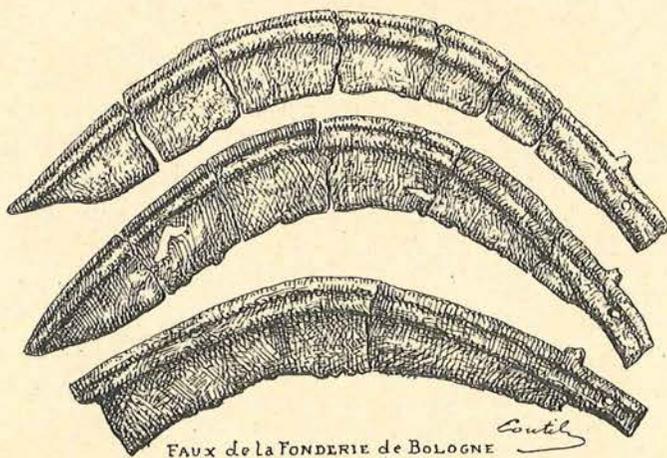
Fig. 4. — Cachette de Briod. — Faucilles à talon plat, percées d'un trou pour le manche et le rivet. — Collection C. Blin.

breuses faucilles, mais plus petites, très plates et très ouvertes à l'extrémité ; elles sont toutes à bouton. Elles ont été trouvées à Gomör, territoire de Ungarn. Nous ferons remarquer que, dans les environs de Mayence, on cultive encore un vin de la Moselle très estimé. Le département du Jura et les stations lacustres de la Suisse, notamment celles de Corcelette, Granson et Guévaux,

(1) H. SEGER. — *Sanderabdriek ans Schlesicus. IV Band. Breslau, p. 37, fig. 69.*

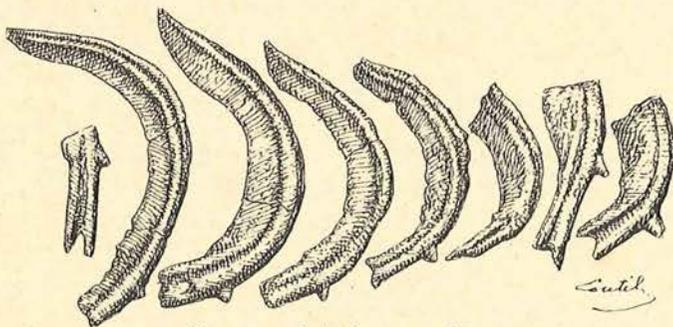
ont aussi donné beaucoup de faucilles ; leurs coteaux possèdent d'excellents vignobles depuis une antiquité reculée. Doit-on, par suite, voir dans ces faucilles des instruments de vigneron, destinés aux vendanges ? Les petites serpettes des vigneron ont à peu près les mêmes dimensions ; elles ressemblent absolument à une serpette de Unter Uhldingen (Lac de Constance). Dans tous les cas, on a peine à admettre que l'on ait pu couper le blé avec des instruments aussi petits ?

Aussi je tiens à faire remarquer que des faux en bronze ont existé et si jusqu'à présent on n'en a pas encore signalé dans les



FAUX de la FONDERIE de BOLOGNE

Fig. 5.



FAUCILLES de la FONDERIE de BOLOGNE

Fig. 6.

cachettes de bronze, on ne doit pas oublier celles de la cachette si importante de Bologne (Fig. 5) ; le riche Musée de cette ville possède 6 faux et 12 fragmentées ; elles mesurent de 0<sup>m</sup>40 à 0<sup>m</sup>50 de

longueur et 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>07 de largeur pour la lame, ces instruments correspondent bien aux petites faux employées encore dans certaines régions du Jura, de la Bretagne, de la Belgique, etc., lorsque la moisson se fait avec une seule main et non avec la grande faux maniée à deux mains et debout. La Fonderie de Bologne a donné aussi beaucoup de petites faucilles semblables à celles de Briod (1) (*Fig. 6*).

On a voulu prétendre que le Dépôt de Briod appartenait à un fondeur célèbre, qui approvisionnait le Jura et les stations lacustres de la Suisse, peu éloignées. Cette hypothèse n'est pas admissible, parce que les faucilles trouvées dans le Jura diffèrent déjà un peu des modèles de Briod; celles du Bourget et de Suisse aussi. En outre, on a trouvé deux moules en molasse, assez semblables aux faucilles de Larnaud, à Corcelette; l'un est au Musée de Saint-Germain et l'autre au Musée de Lausanne. Un moulage du moule de l'ancienne collection du Dr Gross se voit au Musée de Saint-Germain. Un moule en pierre pour faucille a été trouvé à Schiessglock (nord de la Bohême); il est reproduit dans *Mannus* (1909, p. 202, *Fig. 2*).

Pour admettre que l'on a fondu des faucilles à Briod, il aurait fallu d'abord trouver en cet endroit, avec les faucilles, un ou deux moules : ce qui n'a pas eu lieu. Il est possible que l'on ait fondu des faucilles et d'autres objets dans des moules d'argile, qui se sont trouvés plus facilement brisés que ceux en molasse retrouvés dans les stations lacustres; mais celles-ci auraient redonné aussi des moules en terre cuite, si on s'en était servi, puisqu'on retrouve la céramique.

En terminant, je dois féliciter et remercier M. Blin d'avoir su former un choix intéressant qu'il a fait photographier, afin que les membres du Congrès puissent étudier l'ensemble de la Cache de Briod. Souhaitons que ce choix soit toujours conservé et finisse un jour par entrer dans un de nos Musées, puisque M. Z. Robert, alors conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, a préféré le vendre, au lieu de prélever sur l'ensemble, pour le Musée de Lons, la série que M. Blin a formée!

(1) ANTONIO ZANNONI. — *La Fonderia di Bologna*. — 1907, texte et atlas de 59 planches, pl. XXXII, fig. 29 à 62.



## La Cachette de Fondeur de Larnaud (Jura).

PAR

L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).

La région du Jura a fourni de précieux documents pour l'étude de l'âge du Bronze. Une des principales découvertes eut lieu, le 10 mars 1865, près de Larnaud, au lieu dit les *Genettes* ou la *Grande Vernée* (section D, n° 45 du cadastre), en binant des pommes de terre, dans un terrain sableux, formant un léger relief et dominant l'étang voisin de Grattaloup, à environ 200 mètres des maisons du village. M. Aristide Brenot, propriétaire du champ, retira d'un espace d'environ un mètre de largeur, mille huit cents objets de bronze, situés au plus à 30 ou 40 centimètres de profondeur ; l'ensemble pesait 66 kilos. Un chaudronnier de Lons, qu'il consulta, offrit de payer le métal 1 fr. 40 le kilo ; il vendit le tout à Zéphirin Robert, alors Conservateur du Musée de Lons-le-Saunier ; ce dernier porta les objets à Paris, pendant l'Exposition Universelle de 1867 ; et les vendit fort heureusement au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Lors de la découverte, un procès-verbal, signé d'un notaire, d'un conseiller de préfecture, d'un receveur d'enregistrement et du maire de Larnaud, fut dressé et publié (1).

Le rapport et l'inventaire des objets ont été rédigés par M. Rebour, président de la Société d'Emulation du Jura. Cet inventaire mentionne mille sept cent quatre vingt-quatre ou mille huit cent cinquante-huit échantillons ; on en a exposé seulement neuf cent trente-quatre au Musée de Saint-Germain ; soixante et un se trouvent disséminés dans des séries générales, et quatre cent quatre-vingt-dix sont parmi les doubles : soit un total complet de mille quatre cent quatre-vingt-cinq exemplaires ; il y avait environ trois cent quinze objets, que l'on peut classer comme culots et débris insignifiants, dont trente environ furent alors remis à MM. Peligot et Lory pour être analysés ; toutefois

(1) *Découverte d'une fonderie celtique de l'âge du bronze dans le village de Larnaud, près de Lons-le-Saunier (Jura) en 1865.* — In-8°, 24 p., Lons-le-Saunier, 1867.

nous ne savons si l'analyse complète fut faite (nous donnons quatre analyses seulement, ci-après).

La variété de ces objets offre une série plus nombreuse que celle des Stations lacustres de la Suisse ou de la Savoie, bien que ces dernières aient été habitées depuis l'âge de la pierre et continuées ensuite pendant l'âge du bronze. A Larnaud, on peut affirmer que l'ensemble des objets a dû être constitué dans un délai assez court ; en effet, il se rapproche d'ensembles d'objets analogues trouvés à Réallon, et surtout dans la station du Bourget (Savoie), ainsi qu'à Petit Vilatte (Cher) ; mais à Larnaud les objets sont plus variés ; ils ont servi ; ils sont usés ou cassés, tandis qu'à Réallon ils sont intacts ou de choix ; l'ensemble des objets permet aussi de les rapprocher comme date. Le martelage y était très pratiqué : témoin l'examen des objets et des armes ; certains objets sont usés et réparés ; c'est ce qui différencie Larnaud de Réallon, où ce dernier dépôt contenait des pièces neuves. C'était donc une cachette de marchand, tandis que Larnaud était une cachette de fondeur (comme celle de Bologne) ; mais, que les objets soient neufs ou vieux, l'ensemble des formes correspond absolument ; ce sont des pendeloques, boutons, anneaux, bracelets, fragments de torques, tiges de bronze, spirales, haches, ciseaux, gouges, couteaux, faucilles, rasoir ; tous ces objets sont identiques d'ailleurs, comme ensemble, à ceux des stations du bronze du lac du Bourget.

#### Chronologie de la Cachette.

Déjà, G. de Mortillet, dès 1876, en décrivant la cachette de Larnaud dans le travail de M. Chantre (1), avait fait remarquer très justement que cet outillage devait être classé à la fin du bronze. En effet, les haches à ailerons et à douille, les ciseaux à douille et à soie, les bracelets ouverts et toutes les parures se rapprochent de celles de Hallstatt, notamment les feuilles estampées et martelées ; on y trouve aussi une matrice avec cavités rondes ou ornées et des poinçons destinés à produire des cercles concentriques en creux ou en relief ; un petit rivet à tête pointue a pu appartenir à un casque analogue à ceux de Bernières d'Ailly (Calvados), et de Corneto (Tarquinies, en Etrurie, Italie), remontant à la période proto-étrusque (1.000 à 800 av. J.-C.) ; la fibule de Larnaud confirme ce rapprochement avec celle de la Fonderie de Bologne ; ainsi que la présence d'ornements formant des croix gravées sur neuf anneaux, et six sur des plaques (Pl. V et VI) ; enfin deux oiseaux, qui apparaissent pour la première fois

(1) E. CHANTRE. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône*. — G. DE MORTILLET. *Fonderie de Larnaud* (Jura). Lyon, 1876, 39 p., fig.

dans la Fonderie de Bologne, sur les vases de *Golasecca* et *Vil-lanova* (Pl. IV, *Fig.* 37). Des croix existent aussi au Bourget, à défaut d'oiseaux ; nous possédons un fond de vase d'Auvernier (Suisse), sur lequel on a gravé une vraie croix, formée de deux lignes parallèles ; on retrouve des ornements cruciformes sur les vases du IX<sup>e</sup> siècle de Corneto du Musée de Florence.

**Groupements d'objets.** — Parmi les débris d'instruments de cet important dépôt, nous citerons :

1<sup>o</sup> Tranchant de hache, tige, clou à tête, fragments de bracelet et de culot ;

2<sup>o</sup> Tige de grande épingle, cylindre ou grain de collier, fragment de lance et morceau indéterminé ;

3<sup>o</sup> Sommet de haches à ailerons, tranchant de ciseau à main et feuille martelée en forme de disque ;

4<sup>o</sup> Fragment de lame d'épée, aileron de hache, morceau de douille de flèche, deux ou trois appliques hémisphériques et autres débris ;

5<sup>o</sup> Hache à douille avec applique fixée à l'extérieur, l'intérieur de la douille rempli de grains de collier et d'appliques hémisphériques ;

6<sup>o</sup> Culot plat avec pointe d'épée adhérente à la surface ;

7<sup>o</sup> Fragment de douille carrée de hache et débris de quatre appliques hémisphériques ;

8<sup>o</sup> Petite hache à douille contenant un cylindre ou perle, avec aileron de hache accolé.

**Saumon et Marteau.** — Un gros saumon et un marteau muni d'un large trou central avec les extrémités abattues, ressemble à une sorte de casse-tête ; il était associé à vingt-trois fragments avec extrémités plus pointues. Bien que cet objet ait été déterminé *saumon*, nous n'osons affirmer que ce soit un lingot ; on peut supposer que le trou était destiné à réunir un ensemble de ces objets métalliques à l'aide d'une lanière ou plutôt d'une tige de bois ; mais, si on les rapproche d'un objet un peu analogue de la cachette de Caix (Somme), du musée d'Amiens, et de celui de Nohan (Indre), on doit reconnaître que les extrémités plus effilées ont dû être ainsi faites pour être utilisées. Cet instrument ressemble aux marteaux des tailleurs de pierre ou rhabilleurs de roues de moulin. D'ailleurs, Rebour les avait décrits comme marteaux ; mais, de ce qu'ils ne portent pas de traces de percussion, doit-on prétendre pour cela qu'ils n'aient pas eu cette destination ? Le poids du plus gros est de 2 kil. 840, et une moitié pèse 2 kil. 10 ; on peut objecter qu'un marteau ou pioche de 4 kilos est lourd ; ce poids, en

réalité, est moindre que celui de beaucoup des marteaux de forgerons ; quant au biseau formant les extrémités, cela prouve que cet objet n'était pas destiné à forger, mais à couper ou à diviser des choses dures (bois ou pierre : *Pl. II, Fig. 33 et 65*). Nous pouvons rapprocher de cet objet des débris de saumons, trouvés à Albertville (Savoie), du Musée de Saint-Germain-en-Laye et de la Fonderie de Bologne (A. Zannoni, pl. XXV, fig. 74).

Un marteau à douille (*Pl. I, Fig. 22*) mesure 0,05 et pèse 54 grammes ; par sa forme, il ressemble à trois marteaux du Musée de Saint-Germain, à celui d'Abbeville, de la Garenne du Roi (forêt de Compiègne), et de l'ancienne collection de M. Febvre, de Mâcon ; on en a retrouvé d'analogues dans les Stations lacustres du Bourget et de la Suisse.

Le Musée Kirkeriano à Rome possède une série d'objets analogues toujours cassés au centre du trou médian, nous citerons ceux de la cachette de fondeur de Manciani, province de Grosseto en Toscane, qui a donné une douzaine de pics percés, mais non retouchés après la fonte, des pics sans trou et quatre pics martelés et étirés pour être utilisés ; un autre de Sassari et un autre sans provenance : il est nécessaire de voir ces diverses pièces pour comprendre de quelle manière elles étaient fondues, puis étirés pour en faire des marteaux haches.

**Analyse des bronzes.** — Des morceaux de bronze poli ont montré la couleur jaune du bronze, parfois blanche : ce qui prouve que l'étain dominait dans cet échantillon. — M. Peligot en a analysé quelques fragments.

<i>Tranchant de hache à ailerons.</i>		<i>Boutons.</i>	
Cuivre	86	Cuivre	100
Etain	14		
	<hr/> 100		
<hr/>		<hr/>	
<i>Aileron de hache à ailerons</i>		<i>Lingot</i>	
Cuivre	84	Cuivre	90
Etain	16	Etain	Traces
	<hr/> 100		<hr/> 90

On a compté 56 culots affectant des formes, jets de fonte ou fonds de creusets ; les résidus informes formaient un poids de 8 kil. 750 ; ils ont été utilisés pour la fonte dans les ateliers du musée ; un des culots porte de profondes entailles faites à l'aide

d'un coin de métal pour le diviser ; des traces analogues s'observent sur deux moitiés de haches et une petite tige.

**Jets de fonte et rebuts.** — Dix pièces défectueuses à la fonte, quatorze jets de fonte, ou petits cônes se trouvant à l'extrémité des moules (deux de ces jets sont réunis par leur extrémité opposée), correspondant à deux ouvertures voisines (*Pl. II, Fig. 43, 66-67*).

**Lingots-Tiges.** — Quarante-huit lingots ou tiges, généralement quadrangulaires, ou avec un côté plat et l'autre arrondi ; certaines ont été martelées ; ces tiges étaient probablement destinées à être modifiées par le martelage (*Pl. III, Fig. 8 à 13*).

**Bandes plates.** — Dix-huit tiges cylindriques ou quadrangulaires, plus ou moins repliées pouvaient servir d'agrafes, d'anneaux ou de poignées ; une de ces tiges a ses deux extrémités coudées ; elles ont pu être encastées dans du bois ou du cuir ; on emploie encore des anneaux de ce genre pour retenir des vêtements.

**Gouges.** — Une longue gouge à douille à tranchant étroit, demi-circulaire et à tige très allongée, longueur totale 0<sup>m</sup>137 (*Pl. I, Fig. 13*), ressemble à celles de Saint-Pierre-en-Chastres (Oise), et à une autre de l'ancienne collection de M. Febvre, de Dijon (Musée de Saint-Germain), de Notre-Dame-d'Or (Musée de Poitiers), du Lac de Neuchatel (ancienne collection du Dr Gross), qui sont toutes plus petites.

**Ciseaux à douille.** — Six ciseaux à douille, avec tranchant très étroit, de 0<sup>m</sup>010 à 0<sup>m</sup>012 ; martelés sur les côtés ; l'ancienne collection de M. Febvre, de Dijon, en a donné deux semblables (Musée de Saint-Germain) ; un ciseau de la cachette du Petit-Vilatte ressemble à celui de notre *Pl. I (Fig. 12)*.

**Haches.** — Quatre-vingt-sept exemplaires de haches correspondant à trois types : sept haches à bords droits, trente-six haches à ailerons, trente-trois haches à douille, et onze indéterminées, comme incomplètes (*Pl. I, Fig. 1 à 11*).

Les haches à bords droits sont spéciales ; elles sont trapues ; les bords sont plus hauts, moins allongés et plus arqués que dans les haches à bords droits de la Garonne, où l'on trouve le plus souvent ces sortes de haches ; ce type paraît intermédiaire entre la hache à bords droits et celle à ailerons (*Pl. I, Fig. 9, 10, 11*) ; elles

pèsent en moyenne 428 grammes : les côtés s'amincissent, tandis que, dans le Sud-ouest de la France, les côtés sont lisses.

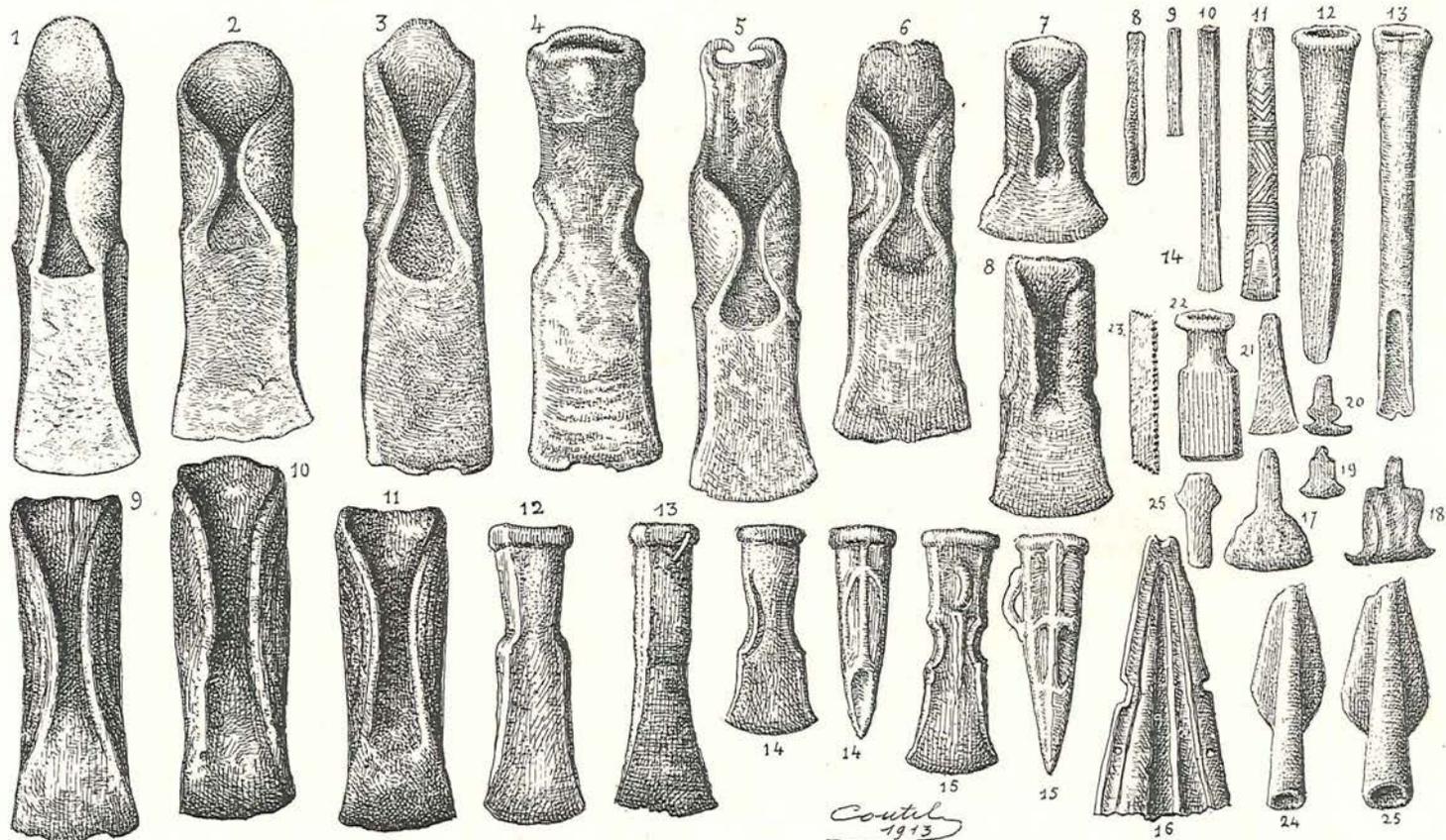
Les haches à ailerons (*Pl. I, Fig. 1 à 3, 5-6*) n'ont pas d'anneau latéral ; elles sont munies d'ailerons assez courts bien rabattus ; le sommet est parfois assez long, terminé en croissant ; parfois très court et terminé en ogive, ou en demi-cercle ; parfois aussi il est coupé droit, par suite d'usure ou de déformation due au martelage. Les variétés sont très nombreuses (*Pl. I, Fig. 1 à 8*).

Les trente-trois haches à douilles offrent beaucoup de variantes et une sorte de type local ; elles étaient généralement petites ; trois seulement sont grandes et quatre moyennes ; la plus grande pèse 575 grammes, et une des plus petites 65 grammes. Parmi les quatorze qui ont conservé leur douille, trois possèdent un anneau et cet anneau est placé sur une des faces, dans le sens transversal, comme sur certains exemplaires du Bourget et du Musée de Rouen, et non sur le côté : ce qui est le plus fréquent. On remarque parfois un rétrécissement entre la douille et la lame, comme sur celle de Gigny-sur-Saône (Saône-et-Loire), de la collection Milon, de Dijon. La plupart présentent de faux ailerons : ce qui est un type de transition ; certaines haches présentent des ornements variés (*Pl. I, Fig. 14 et 15*).

La douille est parfois ronde ou carrée à l'ouverture ; l'intérieur se termine en coin : ce qui prouve que ces haches devaient servir et non être des instruments votifs ; du reste, le tranchant a été produit par un martelage assez allongé ; toutes les pièces ont servi ; il en est de complètement usées ; et même on a martelé jusque sur le bord des ailerons. La douille de la plus grande hache à douille, ayant été cassée, a été consolidée à l'aide d'une pièce, rabattue sur le bord de la douille et rivée à l'aide d'un clou à grosse tête (*Pl. I, Fig. 4*).

Une des haches à ailerons a été cassée en deux ; on en a retrouvé les morceaux ; mais on n'a pu réunir les autres morceaux : ce qui prouve que c'étaient des morceaux recueillis dans diverses localités.

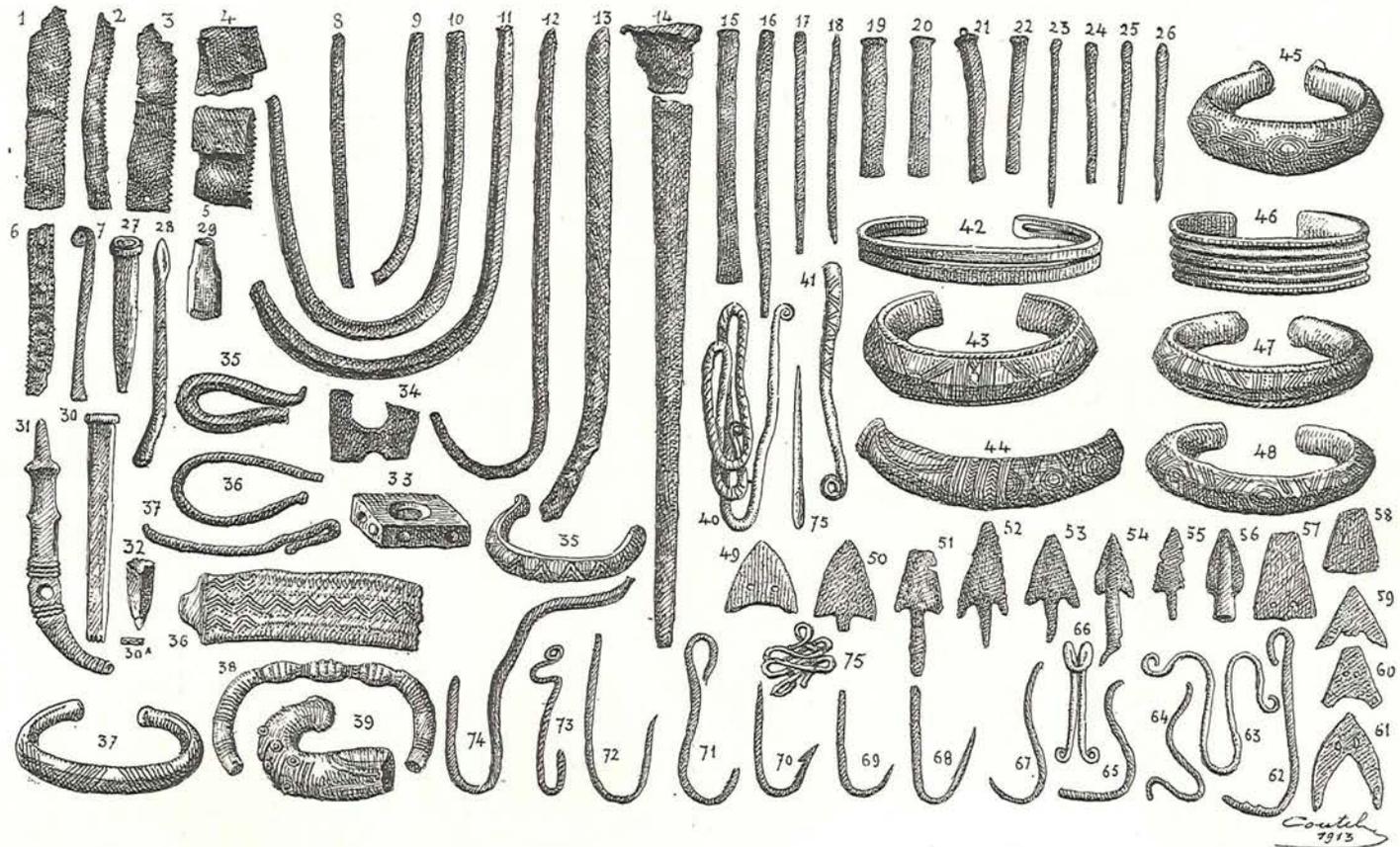
**Bouterolles** (*Pl. IV, Fig. 27, 28*). — Deux bouterolles de formes différentes et quatorze fragments. Une des bouterolles semblerait plutôt la base d'un fourreau, avec un anneau de renforcement ; aux deux tiers de sa hauteur, se voient deux trous se faisant face ; ils sont destinés à recevoir un rivet qui traversait toute la pièce ; la section est ovalaire et mesure 0<sup>m</sup>016 sur 0<sup>m</sup>030, tandis que la section de l'autre bouterolle est en losange et munie aussi d'un anneau au centre (*Pl. IV, Fig. 20*) ; les quatorze



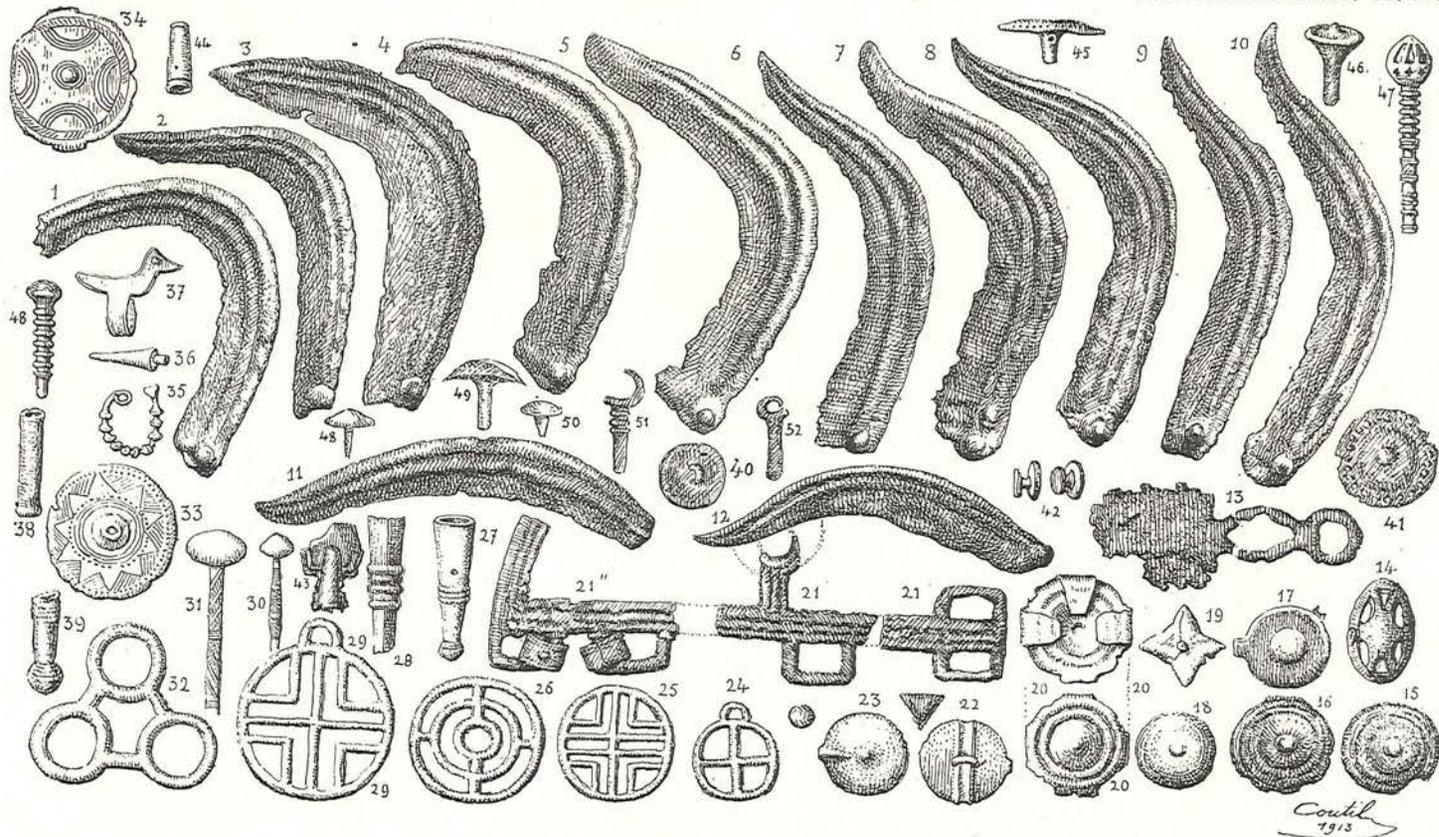
Haches à ailerons, haches à douille, gouge, ciseau à douille, ciseaux, tranchets, marteau, lances et moule de lance.



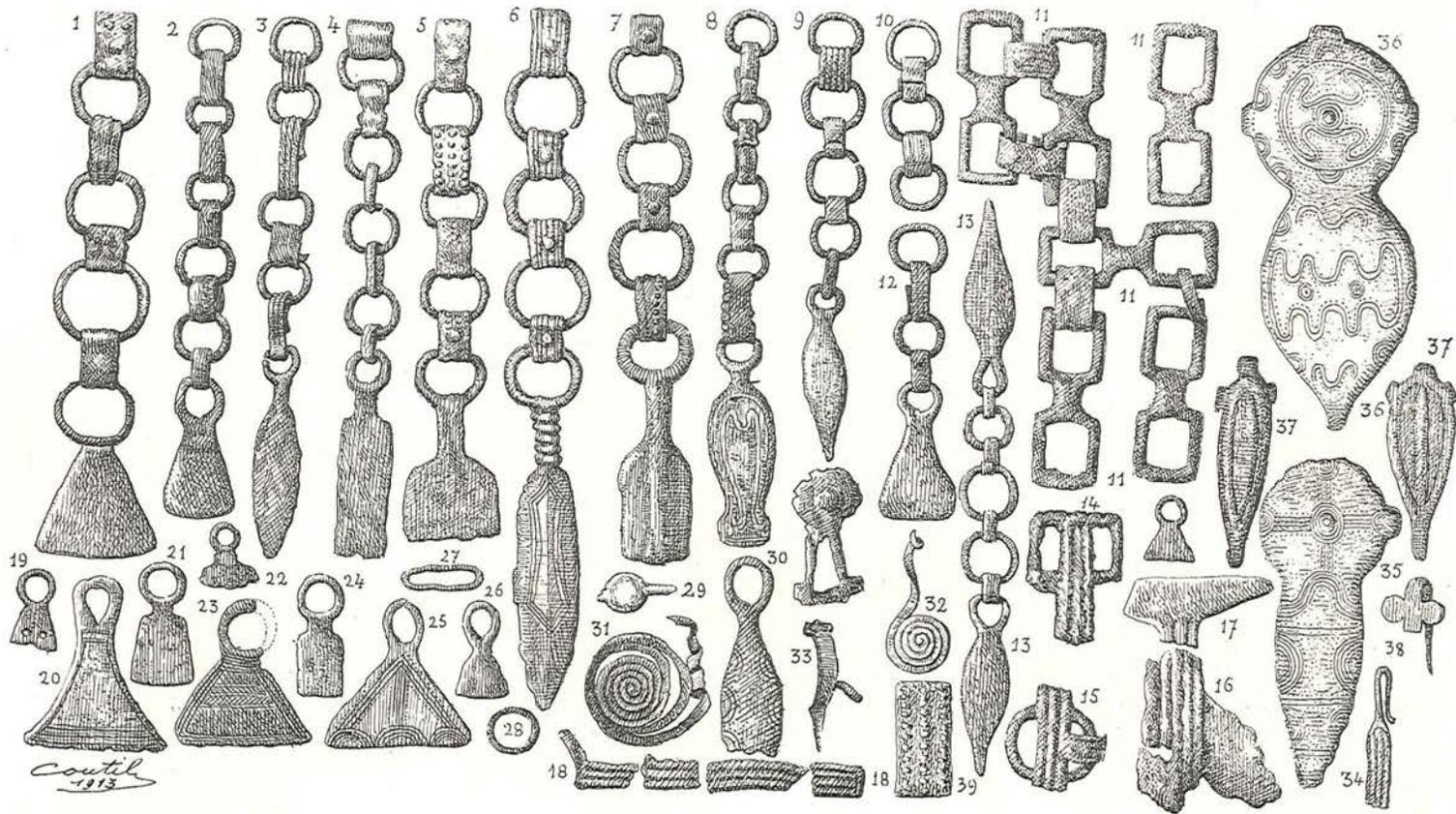
Couteaux, épées, marteaux, poignée d'épées, couteau, marteau et saumon.



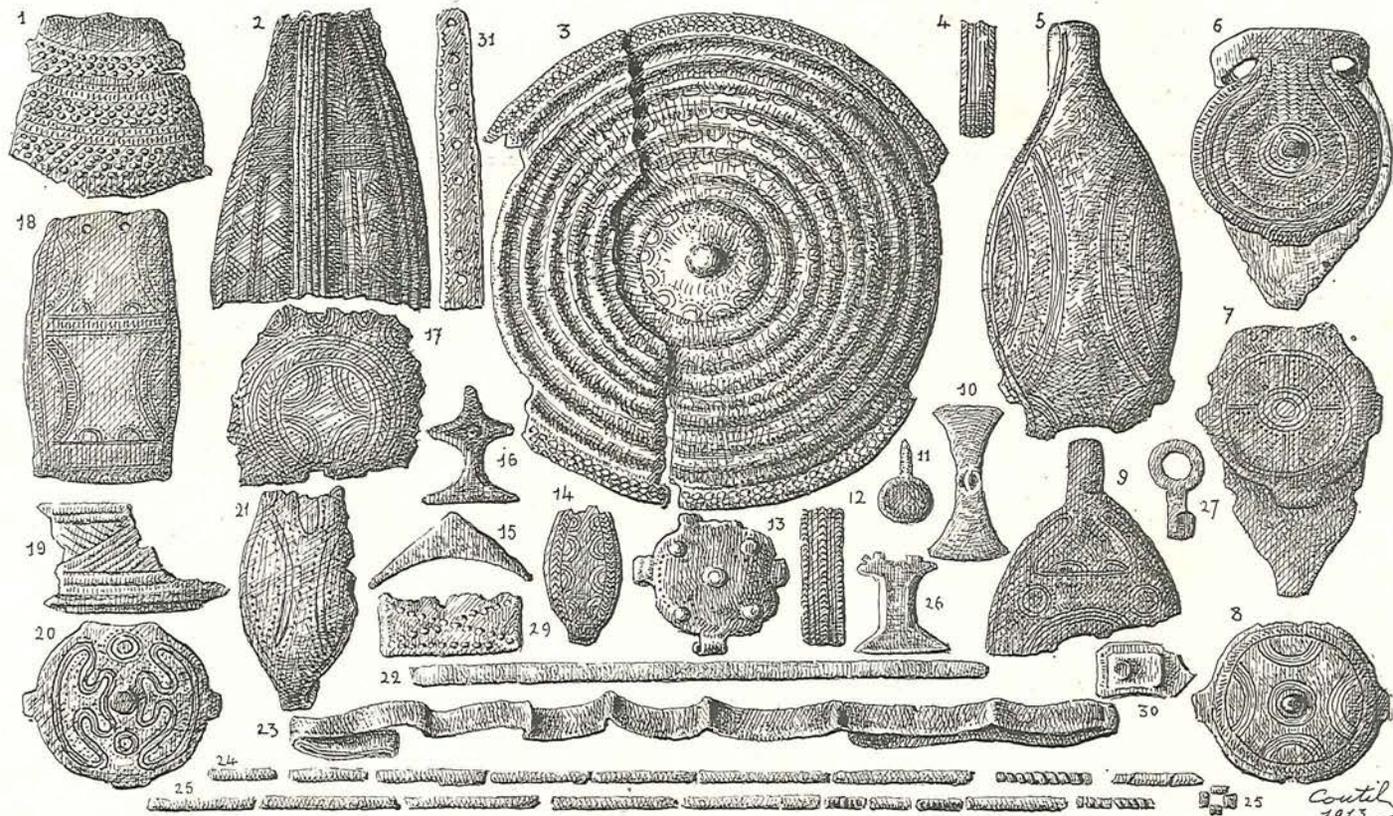
Tiges, ciseaux, scies, vrille, matrices, molettes, hameçons, flèches, bracelets.



Faucilles, épingles, plaques de suspension, boutons, appliques, clous, fibule, pivot.



Pendeloques, amulettes, spirales, crochets.



Appliques, crochets, umbo, boutons, tiges plates, moyeu de char ?

Coutil  
1913

fragments se rapportent à cette forme, que l'on a trouvée à Clairoix, près Compiègne, et à Caix (Somme).

**Épées et Poignards** (*Pl. II, Fig. 15 à 31*). — Les épées et poignards sont tous fragmentés ; on en compte soixante-douze morceaux. Un pommeau, large, ovale, est percé d'un trou. Huit poignées plates et gardes d'épée avec fentes longitudinales et trous de rivets, roulées d'un seul jet. Deux échantillons offrent un fragment de lame, avec tranchant au-dessus de la garde, et parfois avec des encoches ; deux rivets sont restés en place ; on remarque aussi deux, trois, quatre, cinq ou six filets sur la lame, et ordinairement quatre. Les tranchants ont été généralement obtenus par le martelage, si bien que les lames des épées et des poignards ont été utilisées jusqu'à l'extrême limite.

**Transformation et Utilisation des fragments.** — Pour certains couteaux, on a repris la soie cassée sur une partie de la lame et même utilisé des morceaux de lames d'épée pour les transformer en couteaux et en lames de poignards ; une des soies refaites a des entailles sur le côté pour mieux la fixer (*Pl. II, Fig. 51*).

Six bracelets ont été martelés et transformés en lames de poignards, conservant leurs gravures sur une des faces ; c'est la gravure qui a permis de reconnaître cette curieuse transformation sur un des plus jolis poignards (*Pl. II, Fig. 14*).

Un exemplaire de lame d'épée se termine à la base par une languette triangulaire de 0<sup>m</sup>052 de long, avec deux entailles profondes de chaque côté pour faire adhérer la lame à la poignée. Une des lames de poignard est en feuille de laurier avec forte nervure au milieu et large sillon.

**Pointes de flèches** (*Pl. III, Fig. 49 à 61*). — Dix-huit pointes de flèches, dont huit en feuilles découpées en triangle, à sommet plus ou moins aigu ; trois offrent une base rectiligne, une légèrement cintrée ; deux forment de longs ailerons aigus ; une avec pédoncule ; *comme particularité, toutes sont percées dans leur milieu de deux trous parallèles*, sauf la pointe à pédoncule. Sept pointes plus épaisses ont été moulées, elles ont des pédoncules et pas de trous aux ailerons. Une pointe plus épaisse offre à la base de la douille une barbelure acérée, comme celles que nous avons décrites dans une étude spéciale (*Pl. III, Fig. 54*) (1).

La série des pointes de Larnaud est très variée de formes.

(1) Bulletin Soc. Préhistorique française, T. IX, n° 2, p. 128 et n° 7.

**Lances.** — Cinquante-quatre lances ou fragments à douille se prolongeant vers le sommet, avec bourrelet faisant saillie sur les ailerons ; les douilles sont percées de deux trous se faisant face ; les ailerons ont été souvent martelés. Les douilles sont généralement unies ; quelques-unes sont ornées à la base de filets gravés, de demi-cercles ou de chevrons.

**Moule de lance.** — La moitié d'une valve de lance, correspondant à la pointe, avec encoche au sommet ; de chaque côté deux trous latéraux, afin de repérer et faciliter la jonction pour la fonte.

**Bouterolles de lances** (*Pl. IV, Fig. 38-39 et 44*). — Quatre bouterolles dont l'une unie, à base inférieure plane ; l'autre avec filet sur les côtés et bouton semi-ovoïde à la base ; la troisième ornée de plusieurs stries et sans base ; la quatrième dont les deux extrémités manquent, unie, avec deux trous au sommet pour un rivet. Ces bouterolles étaient vraiment bien petites ; il fallait que le bois de la hampe fut bien aminci pour y pénétrer, et par suite la jonction devenait peu résistante (*Pl. IV, Fig. 27-28*).

**Faucilles** (*Pl. X, Fig. 1 à 12*). — Cinquante et une faucilles ou fragments de faucilles offrant près de quinze types, passant de la forme très arquée ou coudée à la forme presque droite, comme celles des couteaux ; la pointe se rejette parfois en arrière en forme d'S : on remarque une ou deux nervures d'un côté ; une seule fois trois nervures. Ces faucilles se fixaient à une poignée de bois à l'aide de quatre nervures parallèles ; vingt-deux se fixaient à l'aide d'un petit bouton latéral (un de ces boutons est mal venu) ; et, près de ce bouton, on remarque quelquefois quatre à cinq raies saillantes.

Les manches de ces faucilles sont rares ; mais on peut en voir à Saint-Germain-en-Laye et au Musée de Lausanne (1).

**Couteaux** (*Pl. II, Fig. 1 à 14, 34 à 52*). — Soixante-seize exemplaires ont été recueillis ; deux couteaux sont munis d'une poignée attenante à la lame, avec tige cylindrique ou quadrangulaire de 1 centimètre de diamètre, avec un double méplat au centre ; l'une des poignées de 117 millimètres, munie d'un anneau ; l'autre poignée de 99 millimètres se terminant par une douille percée de deux trous opposés : ce qui prouve qu'elle devait avoir un prolon-

(1) Nous renvoyons à notre notice sur les Faucilles de Briod (Jura), publiées également dans ce volume du Congrès de Lons-le-Saunier,

gement en bois ou en os ; il ressemble à celui de la collection Milon, de Dijon (p. 59), provenant de Mirebeau-sur-Beze (Côte-d'Or).

Des couteaux ont la douille munie d'encoches pour bien la fixer ; c'est assez typique.

Parmi les soixante-seize exemplaires de couteaux, trois sont entiers, mais usés ; et certains fragments de lames entièrement usés ; d'autres étaient ornés de gravures que l'usure n'a maintenues que sur le dos. Nous avons cité un bracelet transformé en poignard ; un autre a été transformé en couteau (*Pl. II, Fig. 64*).

**Rasoirs** (*Pl. IV, Fig. 13*). — Deux rasoirs seulement, dont une lame à deux tranchants et l'extrémité d'un manche à jour et anneau ; ces instruments sont généralement un peu plus nombreux dans les cachettes, et surtout les stations lacustres ; la cachette de Vénat, notamment, en a donné (Voir *Pl. X, Fig. 85, 86, 89, 90, 91, 93*).

**Tranchets à douilles** (*Pl. IV, Fig. 43*). — Trois tranchets à douilles pourraient être confondus avec des lances, car ils sont en mauvais état ; les douilles sont percées d'un trou ; ce sont probablement des tranchets ou raclours pour les peaux ; un exemplaire est à douille semi-circulaire ; les deux autres rectangulaires et l'un a été aiguisé.

**Bracelets** (*Pl. III, Fig. 35 à 39 et 45 à 48*). — Deux cent quatorze exemplaires peuvent être mentionnés dans ce groupe, en plus des sept transformés en lames d'épée et de couteau ; ce sont des bracelets ouverts, ovales avec ouverture sur le grand côté ; il n'existe pas de tiges minces, comme au Bourget et en Suisse ; il n'y en a pas d'arrondis à l'extérieur et creux à l'intérieur ; un des plus grands mesure 9 centimètres de diamètre ; il est replié sur lui-même et forme un bracelet double ou deux bracelets accouplés. On peut supposer que les petits ont servi aux enfants, dont l'un, ovale, n'a que 45 millimètres de diamètre ; un autre arrondi n'a que 39 millimètres ; les extrémités ont été resserrées à dessein. Un grand nombre, de *bracelets à ruban* ; sont aplatis à l'intérieur, alors que les autres forment des tiges rondes ; sur les deux cent quatorze bracelets il y en a soixante-six seulement à tige et les cent quarante-huit autres sont à ruban ou plats en dedans.

Les bracelets à tige sont plus ou moins cylindriques avec renflements ou crêtes, ornés de stries en divers sens ; l'un était réni-

forme. Certaines tiges ont été aplaties en dessus et en dessous par le martelage et rendus polygonaux; une coupe est losange.

Les bracelets à ruban sont soit unis, soit carénés au milieu, soit garnis de deux, trois, quatre ou cinq nervures, plus ou moins en relief. Vingt-six bracelets unis offrent la face extérieure aplatie; mais elle est plus ou moins arrondie; ce sont les plus étroits. Des lignes gravées forment des chevrons, des losanges, des ovales, des cercles et autres dispositions géométriques, accompagnées de pointillés. Cette ornementation se voit surtout sur les trente-neuf bracelets carénés à rubans, lourds et pleins. Quant aux bracelets à rubans et deux nervures, nous en citerons un à deux nervures, vingt-quatre à trois nervures, une au milieu et deux aux bords; trois exemplaires à quatre nervures, et vingt-deux à cinq nervures dont deux sur les bords. Sur les exemplaires usés, la forme semble carénée. Certains bracelets à trois nervures sont gravés, mais pas ceux à cinq; parmi ces derniers les nervures sont ornées de coches formant crénelure, les deux nervures intermédiaires restant lisses; certains bracelets à trois nervures ont aussi les deux nervures des bords crénelés et celle du milieu reste lisse.

Les largeurs des bracelets sont de 30, 31 et 38 millimètres. Dans les bracelets à tige, les extrémités sont parfois minces, mais généralement planes et un peu renflées en bouton par le martelage; et les bracelets à ruban ont leurs extrémités garnies à l'extérieur d'une petite oreille arrondie et d'une oreille qui se répète vers les extrémités des bracelets; un gros bracelet en avait jusqu'à cinq de chaque côté. Deux petits bracelets à quatre nervures se terminaient en pointe, comme les torques; un bracelet à tige torse avait ses extrémités repliées en rond à l'intérieur. Un fragment de torques tors a été transformé en bracelet; un gros bracelet de 10 × 14 millimètres, très massif, paraît avoir été fondu avec des ornements en reliefs.

**Torques** (*Pl. III, Fig. 40 et 41*). — Trente-deux fragments de torques, dont un cependant paraît entier; mais il est replié et déformé. Ce sont des tiges cylindriques de 0<sup>m</sup>004 à 0<sup>m</sup>008 d'épaisseur; les tiges s'amincissent aux extrémités et celles-ci aplaties forment un petit enroulement de 0<sup>m</sup>009 à 0<sup>m</sup>010; ces torques sont ouverts. Cinq torques sont tors; ils sont aussi ornés de stries plus ou moins serrées; la plupart ornés de lignes se coupant ou formant des carrés, et des chevrons accolés. Ces derniers ne se trouvent que sur le seul côté visible en avant du cou; celui qui reposait sur le corps restait uni. Un morceau de torques a été transformé en ciseau. La présence de torques dans une cachette de l'âge du bronze est un fait plutôt rare; on en a rencontré dans les tombes du Valais; mais celles-ci sont du 1<sup>er</sup> Age du Fer

**Épingles** (*Pl. 4, Fig. 30, 31, 46, 47, 48*). — Soixante et un fragments de diverses épingles, dont deux offraient le sommet aplati, replié en spirale sur le côté et formant un petit anneau (type analogue à ceux de Saint-Pierre-en-Chastres, Oise). Une longue épingle entière mesure 0<sup>m</sup>29; mais des fragments de plus grandes épingles y existent; et, entières, elles auraient eu 0<sup>m</sup>047; elle devait être plus longue, puisque la pointe est mousse. Les têtes sont des globules pleins, sphériques, coniques, piriformes, discoides..., fondus en même temps que la tige de l'épingle. Des tiges sont privées de leur tête, et leur extrémité a été aiguisée pour en fixer une autre. Trois têtes fondues à part sont de larges disques, percés au centre et munis d'un petit manchon pour fixer sur la tige de l'épingle; l'une a 0<sup>m</sup>045 de diamètre; elle est ornée de dents de loup entre deux cercles de pointillé; on en a trouvé d'analogues à Clarafond (Savoie). La plus grande tête fondue, du même jet que la tige, est un cône renversé se terminant par un disque de 0<sup>m</sup>021 de diamètre. Une tête semi-ovoïde est percée au-dessous d'une couronne de petits trous. Quelques sommets de tiges sont ornés de gravures, d'autres de nervures circulaires en relief. Un tronçon de 0<sup>m</sup>051 de long porte une succession de fortes nervures ou collerettes, comme un exemplaire du Causse Mejean, près de Saint-Chely.

**Hameçons** (*Pl. III, Fig. 67 à 72*). — Six hameçons, dont trois sont composés de simples épingles cassées, repliées en crochet; ce modèle existe ailleurs, et même à Saint-Pierre-en-Chastres (Oise); des épingles entières à tête ont été ainsi utilisées. Deux autres hameçons sont à section rectangulaire; l'extrémité de la partie recourbée est arrondie; le sommet de deux est replié pour attacher une corde; l'ocillet est tourné tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Un seul est muni d'une barbelure et d'une pointe, fait spécialement pour la pêche (*Pl. III, Fig. 70*).

**Fibule** (*Pl. IV, Fig. 35*). — Une seule fibule en arc, munie de collerettes se termine à une des extrémités par un enroulement en boudin, d'un tour un quart; l'autre extrémité de l'arc est aplatie en crochet pour retenir l'ardillon qui manque. Les fibules sont rares; nous citerons: celles des Musées de Berne, Zurich, Bienne, et analogues à celle de Larnaud, mais plus fortes et à collerettes plus accusées, de la Fonderie de Bologne au Musée de cette ville, de *Watsch* (Carniole, au Musée de Laybach), la fibule du Hallstatt de *Moncucco*, au Musée de Côme (Italie), de Vadena (Musée de Rovereto). La présence de la fibule annonce toujours les débuts ou le 1<sup>er</sup> Age du Fer (*Pl. IV, N° 35*)!

**Crochets ornés.** — Trois crochets ornés, dont deux, offrent des sortes d'oiseaux rudimentaires et le troisième est trilobé (*Pl. IV, Fig. 37*).

**Disques en spirale** (*Pl. V, Fig. 31, 32*). — Huit fragments de disques formés d'un ruban roulé en spirale; un exemplaire mesure 0<sup>m</sup>066 de diamètre; un autre 43 avec sept tours d'enroulement: on a cru y voir des fibules, parce qu'en Italie, en Hongrie, et dans l'Europe centrale, ces enroulements accompagnent parfois des fibules ou des épingles; mais ils font aussi partie de diadèmes, de pectoraux et ceintures; ils sont alors composés de fils enroulés, qui sont nettement du 1<sup>er</sup> Age du Fer; nous devons citer des ornements semblables de la Cachette de Vaudrevanges, près Sarrelouis, qui appartient à l'Age du Bronze, ainsi que ceux de Publy (Jura), au Musée de Lons-le-Saunier. Enfin, une spirale en fil de bronze de même forme a pu appartenir à un bracelet. Les cachettes de Petit Vilatte (Cher) en ont donné (*Pl. V, Fig. 31*).

**Pendeloques et Chaînettes** (*Pl. V, Fig. 1 à 30*). — Quarante-huit spécimens et débris de pendeloques et chaînettes comprennent treize triangles équilatéraux, isocèles, à angles parfois arrondis, ornés ou non de gravures sur une seule des faces; ils mesurent entre 0<sup>m</sup>018 et 0<sup>m</sup>052 de côté. Huit pendeloques affectent des formes plus ou moins d'un carré de 0<sup>m</sup>021 de long sur 0<sup>m</sup>018 de large, ou plus longs, de 0<sup>m</sup>051 sur 0<sup>m</sup>021. Onze pendeloques sont en forme de spatules; l'une a ses côtés échancrés et plusieurs ornées de pointillés sineux ou de lignes, avec une nervure saillante au centre; au sommet se trouve toujours un anneau de suspension; dans les triangles, cet anneau est fondu avec la pièce dans les spatules; il y a entre deux un petit manche uni ou côtelé latéralement en relief. Ces pendeloques sont seules ou fixées à des chaînettes; l'une mesure 0<sup>m</sup>136; elle est formée de cinq anneaux aplatis alternant avec cinq anneaux, alternativement plats et circulaires; un anneau plat relie l'anneau de suspension de la pendeloque à la chaînette. Les anneaux plats sont constitués de rubans variant en largeur de 0<sup>m</sup>003 à 0<sup>m</sup>015; les plus étroits sont unis, les autres ornés longitudinalement en lignes creuses, en pointillés, en mamelons en relief, de côtes longitudinales, et les plus larges d'un mamelon repoussé au milieu supérieur (*Pl. V, Fig. 1 à 9*).

Les rubans repliés mesurent de 0<sup>m</sup>027 à 0<sup>m</sup>064 de long; les extrémités repliées ne sont pas soudées; ces anneaux diffèrent souvent les uns des autres.

Les anneaux circulaires ont été coulés dans des moules; leur

diamètre varie entre 16 et 33 millimètres ; ils ressemblent à nos anneaux de rideaux.

Deux pendeloques en forme de feuilles de saule se trouvaient à chacune des extrémités d'une chaînette composée de quatre anneaux plats semblables et de trois anneaux circulaires ; nous ne pensons pas qu'elle ait été ainsi disposée par MM. Zéphirin Robert et Clos, qui a photographié la découverte, et qui était lui-même archéologue (*Pl. V, Fig. 13*). Nous rapprocherons ces pendeloques et chaînettes de la ceinture trouvée au Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher), du Musée de Moulins ; elle mesure 1 mètre de long ; et d'une autre de l'ancienne poste de la Ferté-Hauterive, aux Echerolles (Allier) ; d'un pectoral de la station des Ferrages (ou Vallamand), lac de Morat, au Musée de cette ville.

Dans le groupe des pendeloques se trouve une douzaine de fragments trouvés à Larnaud, qui ont dû composer un grand ornement se terminant d'un côté par un arc de cercle formé d'un ruban plat, épais, côtelé ; à la corde de cet arc étaient suspendus une série de doubles anneaux carrés, accouplés, unis les uns aux autres par des anneaux plats analogues à ceux des chaînettes (*Pl. IV, Fig. 21 et 21'*).

**Anneaux circulaires.** — Trois anneaux étaient composés de fragments de torques tors ; trois autres anneaux étaient formés de légers fils métalliques dont les deux extrémités s'entrecroisent et ressemblent à des bagues. Quatre anneaux ordinaires sont soudés ensemble par le feu et l'un d'eux presque fondu.

**Anneaux de suspension** (*Pl. IV, Fig. 1 à 13*). — Parmi les vingt-deux anneaux se trouve un groupe de trois anneaux circulaires accouplés en triangle isocèle et fondus d'une seule pièce (*Fig. 32*) ; deux autres fragments semblent avoir été des pièces semblables. Nous citerons en outre des disques à bélière incomplets, variant entre 0<sup>m</sup>024 et 0<sup>m</sup>062 ; la bélière est triangulaire. Un disque à jour est composé de trois cercles concentriques reliés les uns aux autres par de petites traverses (sorte de rouelle). Deux autres disques semblent avoir eu un petit cercle central d'où partaient des rayons se joignent au cercle intérieur. La plus petite rouelle est formée de quatre rayons en croix. Le plus grand, ainsi que sept autres, sont formés de quatre rayons se coupant à angle droit (*Pl. IV, Fig. 24, 25, 26, 29*).

M. Déchelette a supposé que plusieurs de ces ornements étaient des rouelles solaires.

On peut citer des ornements semblables dans les cachettes de Reallon, Petit Vilatte, Chevroux (lac de Neuchatel), etc.

Enfin, une pièce triangulaire à jour se rapproche de celles qui précèdent.

**Scies et Limes.** — Les scies sont généralement quadrangulaires, lisses ou ornées de coches latérales; quelques-unes ont leur extrémité repliée sur le corps de la scie pour former un arrêt. La scie est cassée sur seize exemplaires; on en a refait une en empiétant sur la lame; deux des scies refaites sont courtes, plates, percées d'un trou pour fixer le reste de la lame au manche au moyen d'un rivet.

Parmi les cinq scies trouvées, deux fragments se réunissent et constituent une même lame; ce sont des lames minces de 0<sup>m</sup>070 à 0<sup>m</sup>075 de long, portant des dents finement découpées, sauf vers la base, percée d'un trou pour fixer la lame à un manche. La station lacustre de Mœringen en a donné d'analogues, R. Munro (*Pl. VII, Fig. 7*) et la Fonderie de Bologne (Zannoni, pl. XXVIII).

Une petite lime ou lame épaisse, dont un côté étroit est garni de petites encoches transversales rapprochées, avec quelques dents mousses (*Pl. III, Fig. 1 à 6; Pl. I, 23*).

**Tranchets et Ciseaux à main.** — Six tranchets variés de formes sont complètement usés, sauf un brisé au milieu; ils sont à soie.

Huit ciseaux à main, dont quatre à tranchant aussi large que ceux des ciseaux à douille; le plus grand à tige quadrangulaire de 0<sup>m</sup>007 de côté et 0<sup>m</sup>092 de long (*Pl. I, Fig. 12*) rappelle celui de Petit-Villatte; deux autres ont 0<sup>m</sup>050 de long; leur tête est martelée; l'un d'eux (*Pl. I, Fig. 17*) ressemble à ceux de Vilhonneur et de Venat (Charente). Quatre petits ciseaux, étroits et courts, ont été emmanchés; l'un a été obtenu dans un fragment de torques gravé; un autre dans une grosse tige d'épingle; ce tranchant a été obtenu par un fort martelage (*Pl. I, Fig. 17 à 21*).

**Poinçons et Vrilles.** — Cinq poinçons formés de tiges cylindriques terminées par une pointe aiguë et à l'autre extrémité par un aplatissement longitudinal pour empêcher l'outil de tourner; l'un d'eux est très court, aiguë aux deux extrémités, comme un poinçon double (*Pl. III, Fig. 15, 23 à 26*). Une vrille ayant une extrémité formée d'un demi tour méplat pour fixer dans le manche; l'autre acérée, la pointe allongée, aplatie et légèrement en spirale; cette forme est très rare (*Pl. III, Fig. 28*). La Fonderie de Bologne a donné une vrille et des poinçons analogues.

**Ciseaux à froid.** — Trois ciseaux à froid en bronze blanc ou avec excès d'étain, plus dur que le bronze jaune; ils sont épais et courts; l'un mesure 0<sup>m</sup>030 de long et 0<sup>m</sup>012, au tranchant très épais.

Un petit poinçon, long de 0<sup>m</sup>028, triangulaire, épais, très acéré (*Pl. III, Fig. 30*). Un troisième poinçon triangulaire de 0<sup>m</sup>035 de long, à pointe mousse, destiné à obtenir au repoussé des mamelons sur des plaques minces (*Pl. III, Fig. 27*).

**Matrices et Molettes.** — Une très curieuse plaque rectangulaire destinée à obtenir des cabochons ou des creux ronds; elle est épaisse de 0<sup>m</sup>009, porte cinq trous sur les côtés et un plus large sur une face; enfin, sur le plus petit côté et près d'un trou, un mamelon circulaire (*Planche VII, Fig. 23*).

Deux molettes ont servi à estamper des feuilles de bronze où à orner des vases; l'une porte une soie à une extrémité, et à l'autre un disque horizontal où sont gravés en creux deux ronds concentriques, avec point central (*Pl. III, Fig. 27*); l'autre tige est munie d'un grenetis ou torsade creuse à une extrémité, et l'autre bout est divisé en 5 petites dents pour obtenir des lignes parallèles (*Pl. III, Fig. 30*).

**Clous et Rivets.** — Un curieux rivet à pointe conique et tige plus mince a pu servir à river les deux valves d'un casque du type de ceux de Bernières d'Ailly (Calvados); l'autre rivet a la tête semi-ovoïde et allongée (*Pl. IV, Fig. 36*).

Les autres clous ont de larges têtes, variant du disque plat à l'hémisphère, avec des tiges courtes (*Pl. IV, Fig. 48, 49, 50*).

**Appliques** (*Pl. VI, Fig. 1, 2, 6, 7, 8, 13, 17, 18, 20*). — Cinquante-sept appliques, dont sept disques munis de trous pour fixer des chevilles ou un fil pour les retenir; une applique lisse, convexe, avec un trou de chaque côté; une seconde presque conique avec mamelon central et deux trous; une troisième avec deux cercles au pourtour et un trou central; les quatre dernières bombées au centre avec des trous dans le pourtour des cercles. Ces appliques ont dû être fixées par des petits crochets ou griffes faisant partie de l'applique; ils étaient recourbés en dessous contre le cuir des courroies ou les étoffes; on peut même supposer que les trous ont été faits aux appliques, lorsque les griffes ont été cassées; leur diamètre varie entre 0<sup>m</sup>006 et 0<sup>m</sup>037; exceptionnellement, trois sont triangulaires et deux triangulaires en forme d'étoiles à quatre branches. Les petites appliques circulaires sont bombées et hémisphériques, tout unies, parfois percées d'un trou rond au centre; d'autres sont plates et lisses en dessous;

l'une est garnie de cercles concentriques obtenus au repoussé; les plus grandes sont légèrement bombées et coniques, unies, avec mamelon proéminent au centre, ou sans mamelon, avec deux cercles concentriques en relief au pourtour: il y avait aussi beaucoup d'appliques dans la station de Guévaux (Musée de Lausanne).

Les petites appliques étaient plus nombreuses, mais minces et fragiles; beaucoup ont été détruites; d'autres sont sans doute encore dans les agglomérations conservées dans les vitrines où l'on distingue huit de ces appliques; cinq autres ont été placées dans les séries générales.

**Boutons** (*Pl. IV, Fig. 22, 23, 40, 42; Pl. VI, Fig. 10*). — Cent quatre-vingt-deux boutons munis d'une petite bélière en dessus, ou au centre avec les mêmes décors que les appliques; leur diamètre varie entre 0<sup>m</sup>021 et 0<sup>m</sup>057; les tout unis sont parfois plats; d'autres ont le pourtour relevé en dessus ou recourbé en dessous; les boutons unis et bombés sont les plus nombreux; la plupart sont unis, plus ou moins bombés, parfois coniques, avec un mamelon en relief au centre. Les boutons bombés avec ou sans mamelon sont ornés au pourtour de deux cercles concentriques, soit d'un cercle au pointillé: ce type a été trouvé au Bourget, Réallon et Vaudevranges. Les boutons circulaires minces avec bélière ont été martelés. Deux boutons assez grossiers ont été coulés. Un gros bouton très bombé demi-ovoïde a été taillé à jour (*Pl. IV, Fig. 14*); sept boutons représentent deux triangles opposés par le sommet, la bélière est au centre. On en a trouvé d'analogues au Bourget, à Saint-Pierre-en-Chastres. Nous citerons un bouton, double, rappelant ceux de nos manchettes actuelles (*Pl. IV, Fig. 17 à 23, 33, 34, 41, 42*).

**Agrafes** (*Pl. VI, Fig. 5, 9, 21, 27*). — Trente spécimens très variés de forme et de fabrication; les uns étroits, allongés ou en feuille de saule, obtenus par le moulage, ornés de simples nervures; sur cinq exemplaires, à l'extrémité la plus mince se trouve un crochet, à l'autre extrémité plus large, trois crochets pour les fixer au cuir ou à l'étoffe. Une autre forme est plus grande, plus large et ornée à la partie supérieure de gravures variées, ce qui permet de les placer à la fin de l'Age du Bronze; le disque porte un mamelon central avec une plaque ovoïde portant à son extrémité le crochet de l'agrafe; en dessous, le disque est muni de trois griffes pour le retenir au cuir. Les ornements sont variés, ce sont des zigzags, cercles, chevrons, losanges, courbes réni-formes, etc., formés de lignes ou de pointillés et des hachures,

dans certains cas; enfin, de grandes croix sur quatre disques, et une plaque ovoïde. Un disque est orné de cinq mamelons groupés en croix avec des dessins au pointillé. Une petite agrafe est constituée par un anneau muni d'une longue languette recourbée en crochet à l'extrémité; une autre, unique, est formée d'un disque avec mamelon, au centre du disque partait un crochet qui a été cassé; à droite et à gauche se trouvaient des griffes, au côté opposé se voient deux longs rayons réunis par un arc de cercle formant griffe à l'extrémité. Cette agrafe se fixait au cuir par quatre griffes, le crochet était en avant de la partie pleine (*Pl. V, Fig. 34, 35, 36, 37, 38; Pl. VI, Fig. 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 17, 20, 21*). Ces parures ont été recueillies à Réallon et à Guévaux (Musée de Lausanne).

**Boucles et Garnitures.** — Une plaque rectangulaire, brisée en deux parties, ornée au pourtour de gros mamelons au repoussé et serrant une boucle surbaissée, elle n'a jamais eu d'ardillon; cette pièce unique a pu orner un fourreau d'épée et le réunir à la ceinture.

Quinze fragments de lames ou feuilles ornées de mamelons et de pointillés repoussés ont pu servir de garnitures de fourreau en cuir ou bois, munis de bouterolles et garnitures de métal.

**Grains de Collier.** — Trente-deux grains de collier formés de feuilles minces de bronze roulées en petits cylindres et coupés en tronçons, leur diamètre moyen est de 5 millimètres et leur longueur 30 à 34 millimètres, ils sont unis, sauf un qui a sa surface ondulée, et quatre qui portent des côtes circulaires. Cinq sont composés de spirales minces, ce sont de petits ressorts ayant les mêmes dimensions que ci-dessus: on a trouvé de ces grains de collier au Bourget, à Réallon, dans les Corbières (arrondissement de Limoux) et dans la Fonderie de Bologne. Vingt-huit fragments de lames minces roulées en cylindre, d'un diamètre supérieur, ont pu constituer une parure, plusieurs sont percés de un ou deux petits trous, mais ces trous sont récents. Trois rubans étroits et minces étaient peut-être destinés à former des cylindres semblables.

**Passoires et Vases.** — Deux fragments de feuilles sont percés d'un grand nombre de petits trous, ce sont sans doute des débris de passoires; et deux autres fragments ont pu appartenir aux récipients dont la passoire formait le fond. Toutefois, aucun fragment de vase métallique n'a été trouvé.

**Mors et Char.** — Une branche latérale de mors (*Pl. III, fig. 31*) percée latéralement de deux trous, dont un large et quadrangulaire pour la traverse du mors; il rappelle un peu celui de Vaudevranges, de Mœringen (Suisse), de Corcelette, de la Fonderie de Bologne, du tumulus de Beftoft, en Schleswig (1).

**Umbo ?** — Un grand disque de 185 millimètres de diamètre avec un gros mamelon central formé de huit cercles concentriques en relief autour d'un triple cercle pointillé, et entre les cercles, des séries de demi cercles en creux (*Pl. VI, Fig. 3*; il ressemble un peu aux deux disques de Vaudevranges, des quinze grandes phalères de Saint-Martin-de-Bossenay (Aube), du musée de Saint-Germain et trouvées dans le Puy-de-Dôme; des quatre de Saint-André-les-Alpes, de Saint-André-de-Méouilles (Basses-Alpes), décrites par le D<sup>r</sup> Ollivier en 1884; de Petit-Villatte (Cher), mais il ne porte pas de belière interne, les phalères de Corcelette, de Guévaux, au Musée de Lausanne; de celles de la province d'Aquila, trouvées à Collarmete Copelle et Antrosano Casacanditella, Ortucchio, Chieti, Civita Castellana et deux autres sans provenance du Musée Kirkeriano, à Rome. — Trois fragments épais incurvés ont pu garnir les essieux d'un char (*Pl. VI, fig. 19*).

**Pièces indéterminées.** — Environ 70 pièces sont d'une détermination difficile; nous citerons un tube, des petits rubans étroits. D'autres feuilles minces très ornées dont une moitié de plaque ovale, très cintrée, ornée d'un faisceau de cinq côtes et entourée de deux autres côtes en relief; entre ces côtes se trouvent de fines gravures. D'autres feuilles étaient rivées ou agrafées, mais jamais soudées. Une rognure prouve qu'on découpait aussi des ornements dans des feuilles. Des rubans minces avec mame-lons repoussés; d'autres terminés en crochets, striés, côtelés ou imbriqués.

Nous avons reproduit sur nos six planches environ deux cent-quatre-vingts objets, les plus typiques de ceux qui se trouvent au Musée de Saint-Germain. — Nous tenons à rappeler que lors de la visite du Congrès Préhistorique à Larnaud, sur le lieu de la découverte, le champ sableux avait été labouré; la pluie avait lavé la surface du sol ce qui permit aux Congressistes de recueillir quatre objets, dont plusieurs petits, coulants; ce qui prouve qu'il peut en rester encore d'autres: une pointe de flèche en silex à barbelures et pédoncule, fut également trouvée au même endroit.

(1) MADSEN. — *Antiquités préhistoriques du Danemarck* (Pl. XL, fig. 14, p. 23, 1873).

Tableau général des Objets de la Cachette de Larnaud (1)

DÉSIGNATION	VITRINE SPÉCIALE	SÉRIES GÉNÉRALES	DOUBLES	TOTAUX
Saumon entier.....	4	»	»	1
Fragments de saumons.....	17	4	2	23
Culots, résidus divers.....	32	8	16	56
Rebut de fonte, pièces manquées.....	10	»	»	10
Jets.....	12	»	2	14
Lingots et baguettes.....	38	»	10	40
Altérations de métal.....	2	»	»	2
Marteau à douille.....	1	»	»	1
Gouge à douille.....	1	»	»	1
Ciseaux à douille.....	5	1	»	6
Haches à bords droits.....	3	1	3	7
Haches à ailerons.....	19	1	16	36
Haches à douille.....	22	1	10	33
Haches indéterminées.....	2	»	9	11
Bouterolles ou extrémités de fourreau.....	6	1	9	16
Epées et poignards.....	48	3	21	72
Pointes de flèches.....	16	»	2	18
Pointes de lances.....	24	»	30	54
Moule de pointe de lance.....	1	»	»	1
Bases ou Talons de lance.....	4	»	»	4
Faucilles.....	35	3	13	51
Couteaux.....	54	»	22	76
Rasoirs.....	2	»	»	2
Tranchets à douille.....	3	»	»	3
Bracelets à tige et à rubans.....	130	2	82	214
Torques ou colliers.....	30	»	2	32
Epingles.....	39	2	20	61
Hameçons.....	6	»	»	6
Fibule.....	1	»	»	1
Disques en spirale.....	6	»	2	8
Entrelacs.....	1	»	»	1
Pendeloques, chaînettes, anneaux.....	66	6	26	98
Anneaux de suspension.....	16	»	6	22
Scies.....	4	1	»	5
Lime ou rape.....	1	»	»	1
Tranchets à soie.....	6	»	»	6
Ciseaux à main.....	8	»	»	8
Poinçons.....	5	»	»	5
Vrille ou perceur.....	1	»	»	1
Ciseaux et poinçons.....	3	»	»	3
Matrice.....	1	»	»	1
Molette ou poinçon à orner.....	2	»	»	2
Clous à tête.....	6	»	»	6
Rivet à orner (rivet de casque).....	2	»	»	2
Appliques.....	44	5	8	57
Umbo ?.....	1	»	»	1
Boutons à bélière.....	46	21	115	182
Bouton double.....	1	»	»	1
Tiges repliées en anneau.....	16	»	2	18
Crochets ornés.....	3	»	»	3
Agrafes.....	29	»	1	30
Boucle.....	1	»	»	1
Fragments de garnitures.....	15	»	»	15
Rubans minces.....	2	1	»	3
Grains de collier cylindriques.....	45	»	15	60
Passoires.....	2	»	»	2
Mors.....	1	»	»	1
Débris de char.....	3	»	»	3
Feuilles minces.....	18	»	41	59
Pièces indéterminées.....	16	»	5	21
TOTAUX.....	935	61	490	1485

(1) Ce tableau a été dressé par G. de Mortillet, lorsqu'il installa et classa cette cachette au Musée de Saint-Germain, avec M. Adrien de Mortillet.

**Le Village larnaudien et hallstattien des Abris  
de Baume-les-Messieurs (Jura).**

[Étude sur la Céramique peinte de la fin de l'Age du bronze  
et du premier Age du Fer].

PAR

**Léon COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).**

Les fouilles que nous avons exécutées pour le Congrès préhistorique de Lons-le-Saunier, sous les abris de Baume, près de la cascade du Dard, sur les conseils de notre ami A. Viré, ne sont pas les premières qui aient été faites en ce point : de 1865 à 1869, H. Cloz y fit quelques sondages pour la Société d'Émulation du Jura ; nous n'avons pu retrouver leurs traces, sauf dans la déclivité des tufs, en face de l'Hôtel des Grottes ; nous regrettons surtout de n'avoir pu contrôler le sondage où M. Cloz prétend avoir trouvé une couche néolithique recouverte par 4 mètres d'épaisseur de tufs.

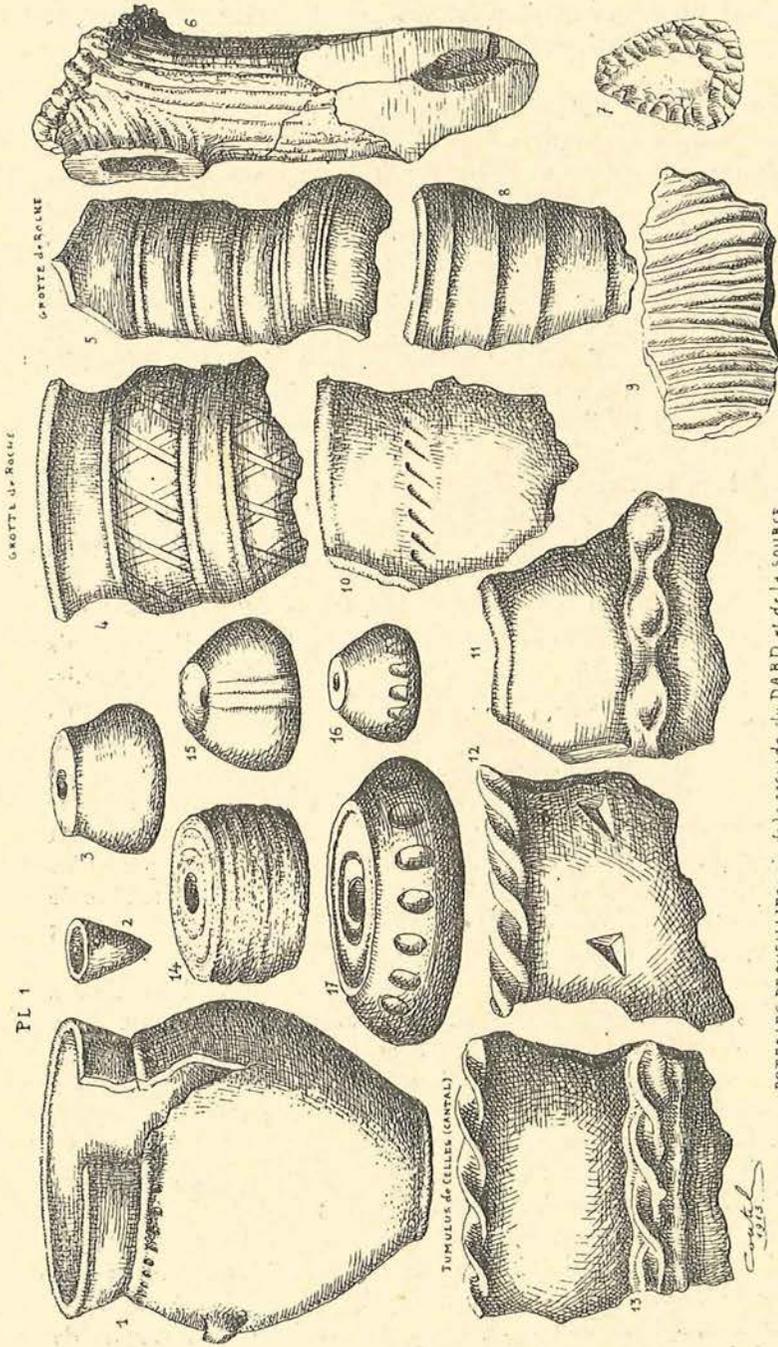
Les fouilles de Cloz, comme celles que notre collègue A. Viré exécuta en 1895 et 1896, ont eu lieu principalement au pied et devant l'escalier en fer conduisant à la grotte ; elles ont attaqué les couches archéologiques à partir de 0<sup>m</sup>50 jusqu'à 0<sup>m</sup>80 de profondeur. Ne pouvant préciser tout d'abord l'endroit où elles avaient eu lieu, nous avons ouvert des tranchées, afin de montrer aux Congressistes la superposition des foyers remplis de cendres, de charbons écrasés, et de morceaux de poteries jaunâtres, grossières ou fines : mais les petits ruisseaux qui sortent en amont de la falaise détrempant la couche glaiseuse où elles se trouvaient, il était impossible de travailler dans l'eau et la boue. Nous espérions que notre collègue reprendrait ses fouilles sur ce point pour le Congrès ; il fut retenu par ses recherches au camp de l'Impérial, et il arriva vers la fin de nos fouilles exécutées surtout sur la rive opposée du ruisseau, à droite de la cascade, et contre des pans de murs en pierres sèches dont il avait dégagé en 1896, une partie en bordure du ruisseau.

Avant de parler de nos recherches, nous croyons devoir rappe-

ler sommairement les fouilles antérieures de MM. Cloz et Viré, ce qui permettra de mieux s'orienter.

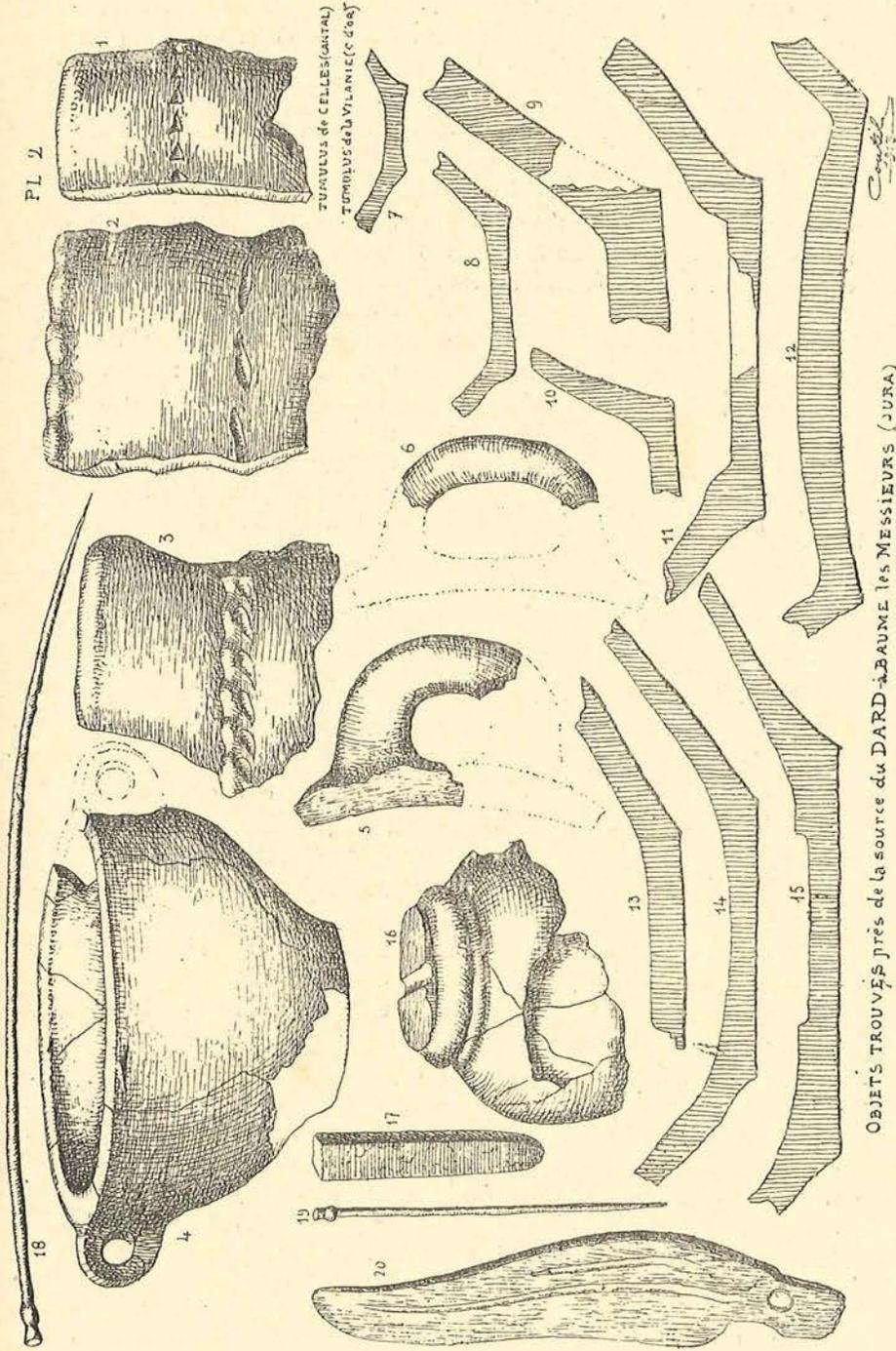
**Fouilles de H. Cloz (1865-1869).** — Les descriptions publiées dans les Bulletins de la Société d'Émulation du Jura, ne permettent pas de préciser l'endroit où les sondages furent faits; H. Cloz trouva d'abord à la surface 0<sup>m</sup>30 de terre noire avec des charbons, des ossements et des dents de bœuf, cerf, sanglier, porc, cheval, petit solipède (âne ?), chien, mouton, fragments de fémur et de crâne humain; un vase presque entier, mais brisé, très renflé, à large ouverture de 0<sup>m</sup>16 de hauteur, 0<sup>m</sup>16 à la panse, et 1<sup>m</sup>12 à l'ouverture; d'autres vases dépassent même, ils arrivent à 1<sup>m</sup>50 d'ouverture et de hauteur; c'était sans doute des récipients pour les liquides ou les grains; un bloc de pierre grise sphéroïdale portait d'un côté une moulure, et au-dessus un trou cylindrique traversant le bloc (son origine est gallo-romaine ou moderne); dans la masse des terres, une pointe de flèche amygdaloïde en silex translucide de 0<sup>m</sup>037 de long sur 0<sup>m</sup>023 et 0<sup>m</sup>06 d'épaisseur; un éclat de silex sans retouches d'utilisation a été trouvé dans la couche la plus profonde. Comme il a recueilli une pioche en bois de cerf avec trou d'emmanchement, il est permis de supposer qu'il existe une couche de la fin du Néolithique, puisque certaines grosses poteries pourraient remonter à cette époque, bien que les vases tronconiques avec cordon ondulé se trouvent aussi à l'Age du bronze. Cloz ajoute qu'il a trouvé quelques débris de *céramique celtique* (expression assez vague), et que le niveau était recouvert par 4 mètres de tufs, ce que M. Viré dit n'avoir pu observer et que nous n'avons pu retrouver parmi les quatorze sondages et tranchées disséminés sur toute l'étendue de la formation tuffeuse supportant les diverses couches d'habitat; toutefois, nous n'osons nier la déclaration de Cloz.

Ses fouilles faites près de la Cascade du Dard, à la sortie des grottes, lui ont donné deux épingles en bronze, dont une de 0<sup>m</sup>07 et l'autre de 0<sup>m</sup>18, une lame de couteau arquée, ornée de deux raies, avec soie courte percée d'un trou, sa longueur est de 0<sup>m</sup>086 et sa largeur de 0<sup>m</sup>023, son épaisseur de 0<sup>m</sup>003; quatre fusaïoles, dont deux sont au musée de Lons et deux au musée de Lyon; près de trois cents rebords ou fonds de vases, quatre ou cinq anses, un goulot et deux vases à peu près entiers; deux petites écuelles hémisphériques et entières, à une ou deux anses, mesurant 0<sup>m</sup>06 à 0<sup>m</sup>08 de hauteur, 0<sup>m</sup>06 et 0<sup>m</sup>14 de diamètre à l'ouverture; une pierre noire et polie, légèrement elliptique, formée d'une sorte de serpentine, aplatie d'un côté, arrondie sur les bords, longue de 0<sup>m</sup>096, large de 0<sup>m</sup>075, épaisse de 0<sup>m</sup>033 (*Fig. 1 et 2*).



POTERIES RECUEILLIES PRÈS DE LA CASSE DE DU DARD et de LA SOURCE  
et à LA GROTTE DE ROCHE ou des ROMAINS à BAUME LES MESSIEURS (JURA)

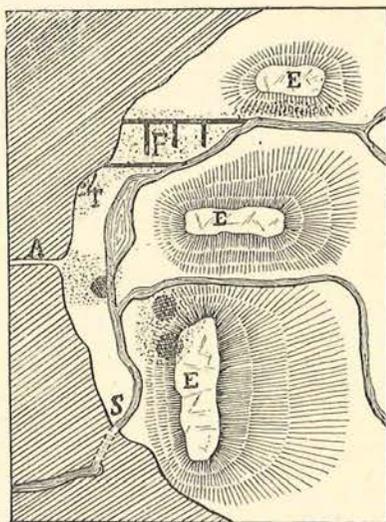
Fig. 1. — Fouilles de M. Cloz (1865-1869).



OBJETS TROUVÉS près de la source du DARD-BAUME les MESSIEURS (JURA)

Fig. 2. — Fouilles de M. Cloz (1865-1866).

**Fouilles de A. Viré [1895-1896].** — Les fouilles de M. Viré, exécutées en 1895 et 1896, au pied et en face de l'escalier conduisant à la grotte, ainsi que de l'autre côté du ruisseau, sur la déclivité, et près de murs en pierres sèches ont été beaucoup plus concluantes ; notre collègue a observé environ trois superpositions de foyers, formés de dépôts charbonneux, de cendres, de pierres brûlées ou d'argile cuite associées à des couches d'argile provenant des alluvions de la grotte ; il croit que la couche la plus inférieure se trouverait en moyenne à 4 ou 5 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière ; toutefois, il est bien difficile de se prononcer



● Fonds de cabanes  
 ■ Fouilles. T Tumulus. E Éboulis  
 F Forteresse. A Entrée de la grotte  
 S Source

Fig. 3. — Plan des fouilles de M. Viré. 1895-1896.

d'une manière générale, puisque le niveau des abris forme une déclivité : la couche du bronze de la rive droite en face la cascade affleure le sol, elle est beaucoup plus haute que celle de la rive gauche, où elle est surmontée d'une couche de la Tène II et III, et de constructions du moyen âge : en réalité, la couche de l'Age du bronze se trouve de 0<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>10 de profondeur, suivant les endroits, et au-dessus du tuf. Notre collègue croit aussi, comme Cloz, qu'il existe à la base une couche néolithique, à cause des grands vases à cordon festonné. Nous ajouterons que c'est dans nos tranchées effectuées sur la dé-

clivité des tufs que nous avons trouvé la poterie la plus ancienne, en face l'Hôtel des Grottes, à 150 mètres de la cascade ; certains échantillons ressemblent à ceux de la station lacustre de Chailain. Quelques niveaux ont pu être remaniés par des dépôts entraînés par les eaux torrentielles tombant du sommet de la falaise, ou par le débit très abondant du Dard, à la suite de dégels, ou encore par la dérivation du cours de la rivière, à la suite d'éboulements de la falaise (Fig. 3).

**Objets en bronze.** — La couche du bronze, la mieux représentée, se trouve sur une surface de 10 à 15 mètres de large. A. Viré en a retiré une hache à ailerons rabattus, du type de Larnaud ; deux lances à douille creuse de moyennes dimensions ; un bracelet rond à canelures creuses ouvert, à extrémités aplaties ; une moitié de petit bracelet fin ; sept anneaux ; un ardillon de

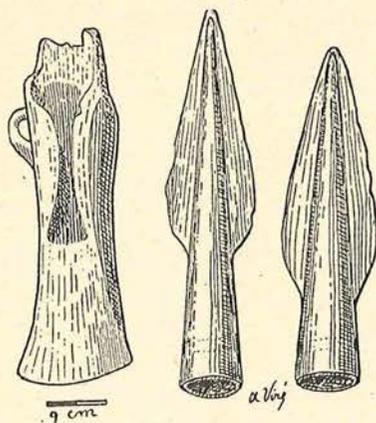


Fig. 4. — Haches et lances. — Fouilles de M. Viré, en 1896.

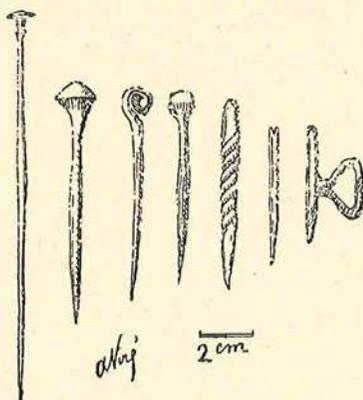


Fig. 5. — Objets de l'Age du Bronze, trouvés par M. Viré en 1895-1896.

fibule, huit épingles dont une de 0<sup>m</sup>14 ; un fragment de couteau et de faucille ; une tige à anneau central ; des broyeurs, aiguiseurs en diorite et chloritoschiste, des galets usés, une meule en poudingue

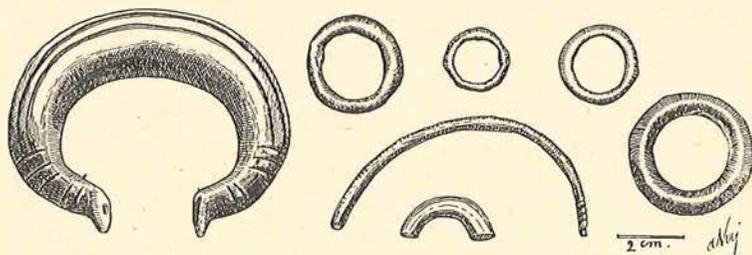


Fig. 6 — Bracelets et anneaux. — Fouilles de M. Viré en 1896.

et une sorte de poulie en granit. Enfin une monnaie gauloise trouvée dans les argiles sableuses situées au-dessus des foyers, c'est-à-dire à un niveau différent du bronze (Fig. 4, 5 et 6).

**Céramique.** — L'examen des vases et tessons publiés par Cloz et A. Viré, correspond à peu près à ceux que nous avons trouvés et

nous dispense d'une longue description ; M. Viré a recueilli aussi un petit bol rond à anse, des fragments de grands vases mesurant

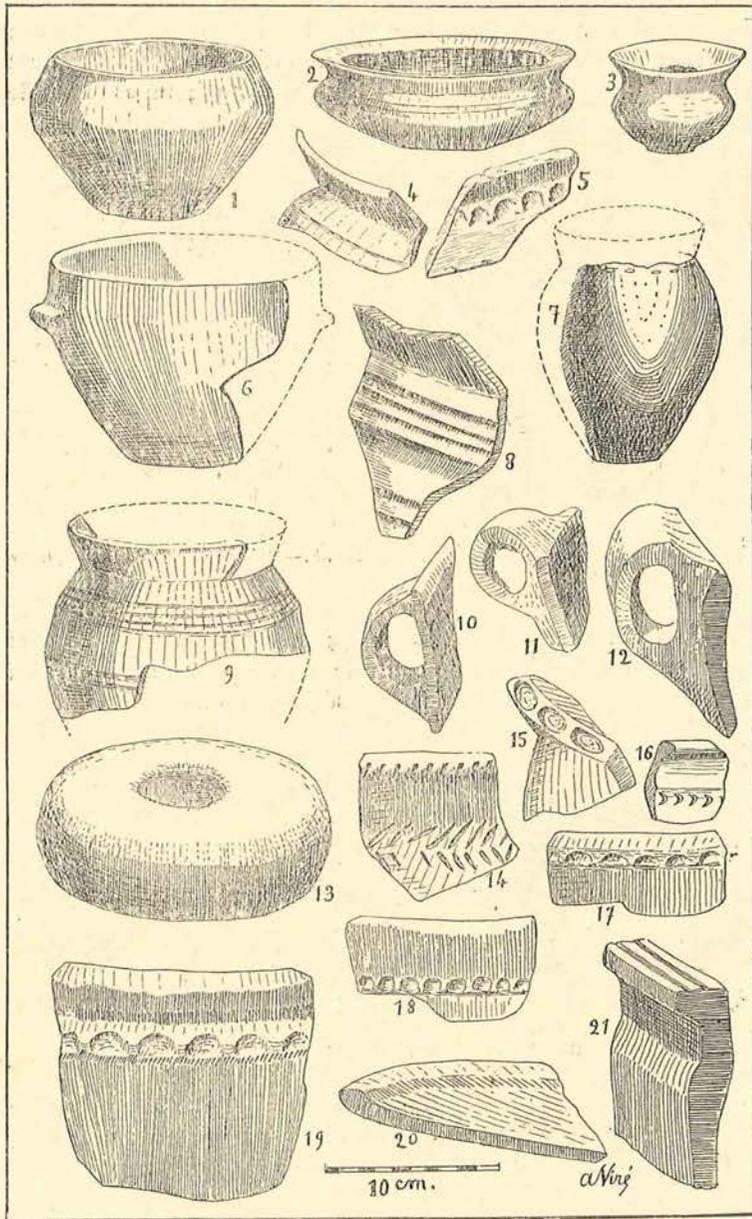


Fig. 7. — Vases de l'âge du Bronze. — Fouilles de M. Viré (1895-1896).

0<sup>m</sup>50 et même 0<sup>m</sup>80, ceux-ci sont généralement peu cuits ; quelques-uns contiennent du quartz, parfois du mica, plus souvent du

calcaire, ce qui permet de supposer qu'ils ont été faits sur place : la poterie fine et noire est caractéristique du bronze ; plusieurs gros anneaux destinés à supporter des vases apodes ; quinze fusaïoles tronconiques, ornées de chevrons, de lignes brisées, creuses ou en relief (nous en avons recueilli seulement trois) (Fig. 7 et 8).

En terminant ses fouilles de 1896, sur la rive gauche du Dard, A. Viré avait découvert une muraille en pierres sèches de 0<sup>m</sup>70 à 0<sup>m</sup>80 d'épaisseur, s'appuyant d'un côté à la paroi rocheuse et se dirigeant un peu obliquement vers la rivière sur 15 mètres de

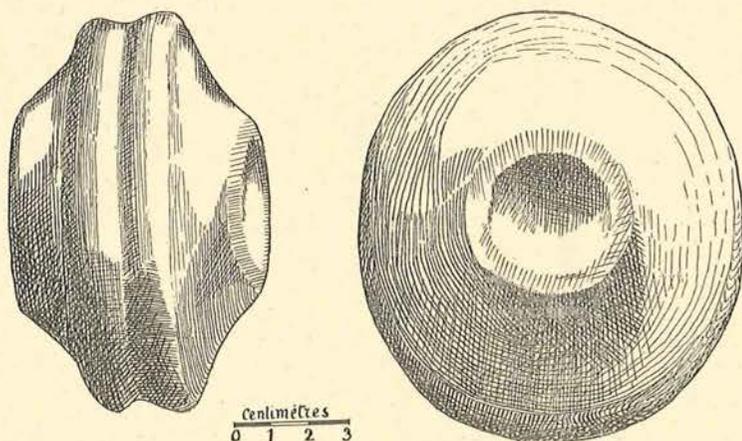
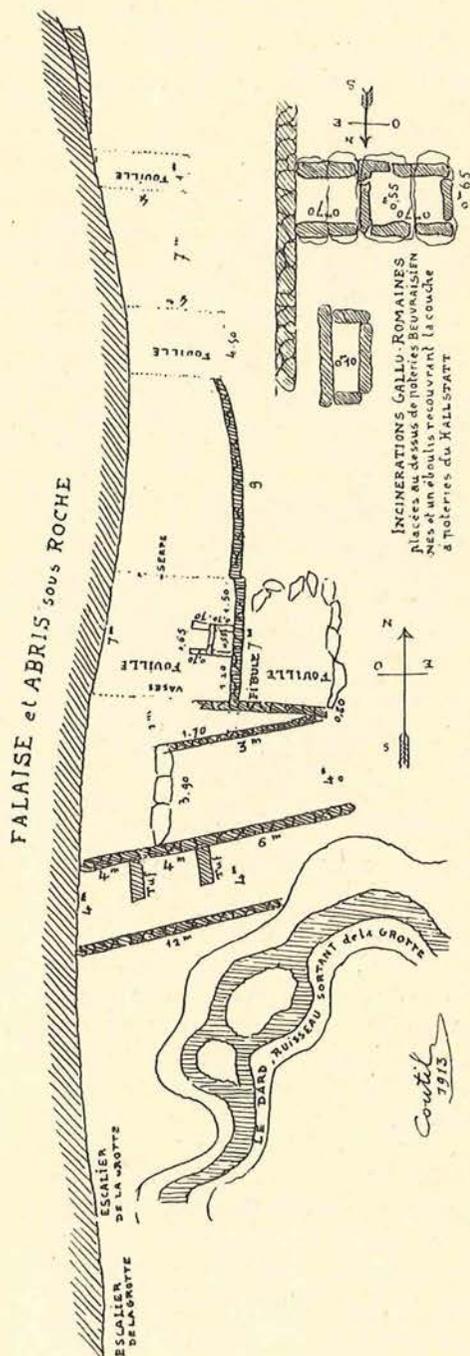


Fig. 8.— Objet en granite trouvé par M. Viré en 1896.

longueur ; l'extrémité a été emportée par cette rivière dont le lit s'est creusé de plus en plus, et coule actuellement à 8 ou 10 mètres en contre-bas : trois cloisons perpendiculaires taillées dans le travertin limitent les aires de quatre cases, où de rares foyers furent découverts avec quelques tessons de poterie. N'ayant pu poursuivre ses fouilles, au-delà de ces murs très frustes, il avait cru qu'ils remontaient à l'époque morgienne, comme les foyers, alors que nos fouilles ont montré qu'ils étaient très probablement du moyen âge ou même plus récents.

**Nos Fouilles d'avril et juillet 1913.** — Les fouilles que nous avons entrepris pour le Congrès, en avril et juillet, ont été faites près de ces murs et contre deux autres points des abris, dont un est éloigné de 13 mètres, et le dernier de 7 mètres. Nous avons cherché ensuite par des sondages à retrouver les couches archéologiques sur la déclivité et dans des terres noires, au milieu d'un plan de noyers ; mais la couche de terre était généralement peu



ABRIS HALLSTATTIENS et de LATÈNE II sur la TERRASSE des TUFFS  
et de la Cascade du DARD à BAUME les MESSIEURS (JURA)

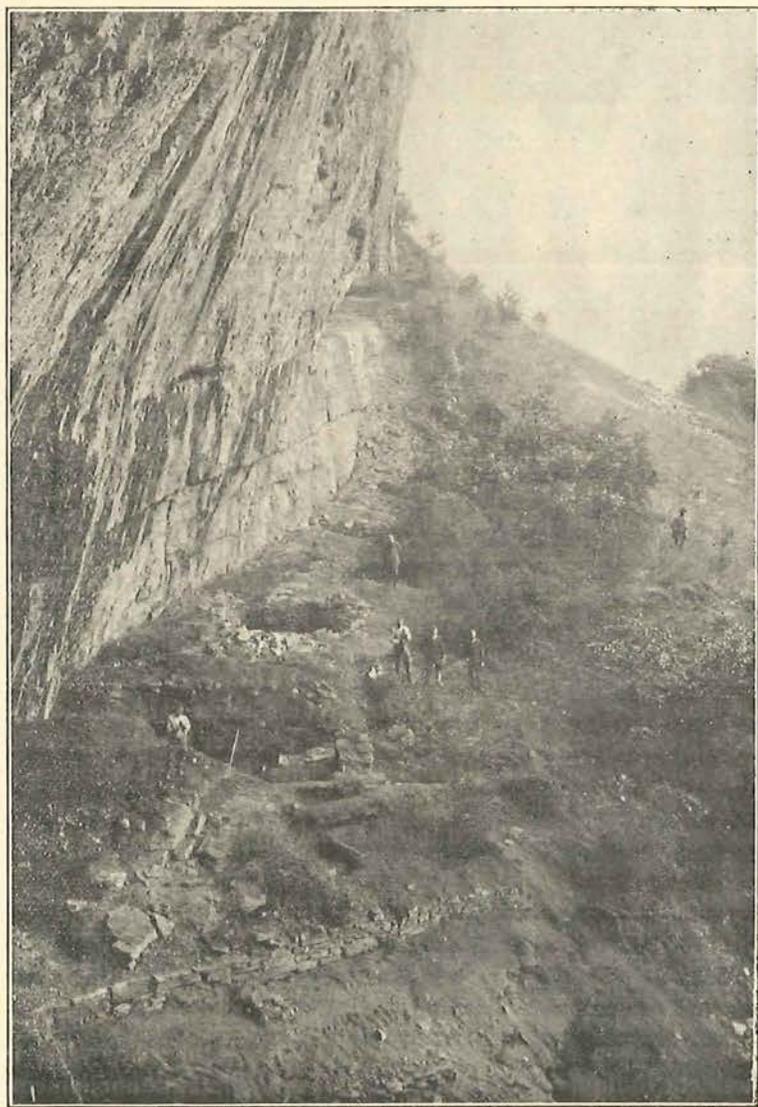
( FOUILLES d'AVRIL, JUILLET et SEPTEMBRE 1913 )

L. Coutil.

épaisse et sans foyers. C'est seulement à 160 mètres environ, de la grotte, et 30 mètres de la deuxième cascade des Tufs, le long du chemin descendant à l'Hôtel des Grottes (très probablement près d'une des anciennes fouilles de Cloz, en 1865) que nous avons ouvert une tranchée de 1<sup>m</sup>30 sur 4<sup>m</sup>60, et 1<sup>m</sup>30 de profondeur; elle nous a donné des fragments de vases grossiers, d'autres grands vases mieux cuits et d'un jaune rosé, avec ornementation en creux sur les bords ou des torsades, un petit poinçon en os; l'ensemble des formes et la faune correspond bien à la planche de Cloz (Fig. 1) que nous avons reproduite; ces poteries peuvent remonter à la fin du néolithique ou au début du bronze; nous ferons remarquer toutefois qu'il n'y a pas de poterie fine du bronze, que nous retrouverons plus haut, dans la couche inférieure, contre les abris (Fig. 9).

Des quatre grandes tranchées reproduites sur la vue perspective de nos fouilles (Fig. 10), la plus éloignée, à peine visible, a donné à la base, à 1<sup>m</sup>10, les dépôts les moins anciens et les moins intéressants; contre le tuf, des traces de

cendres sur 0<sup>m</sup>10, des débris de vases roses et d'un vase en verre bleu gallo-romain ; un éboulis de 1 mètre et un dépôt calcaire les recouvrait.



*Fig. 10.* — Abris sous roche de la cascade du Dard à Baume-les-Messieurs (Jura). Fouilles de M. L. Coutil, en avril et juillet 1913, pour le Congrès préhistorique de France.

La seconde tranchée située à 7 mètres de distance, est en partie masquée sur le cliché (par un personnage) ; à la base, existe de la

terre brûlée rouge, reposant sur le tuf, j'y ai recueilli une fusaiole percée, ornée de sept arêtes, et quelques débris de poterie du bronze; à 0<sup>m</sup>50 ou 0<sup>m</sup>70 de profondeur, une couche de 0<sup>m</sup>40 de cendres, sur lesquelles se trouvaient des débris d'ollas, d'écuelles rouges, grises, jaunâtres ou noires, de coupe peinte en blanc, avec filets grenats; clous en fer, blé brûlé; un cailloutis supérieur de 0<sup>m</sup>70 d'épaisseur recouvrait le tout.

Notre plus grande tranchée n'a pas une forme régulière, elle mesure 3<sup>m</sup>50 sur 7<sup>m</sup>50, et 1<sup>m</sup>50 de profondeur, nous avons pu suivre la couche du bronze sur des parties voisines d'environ 3 mètres carrés: ce niveau est séparé du suivant par un éboulis considérable de rochers.

1<sup>re</sup> COUCHE : *Murailles en pierres sèches et dépôts du moyen âge.* — Ayant trouvé deux incinérations et un mur en pierres sèches à peu près parallèle à la paroi du rocher, à 7<sup>m</sup>50 de distance, nous avons tenu à montrer aux Congressistes l'âge de ce mur et des incinérations, car celles-ci paraissaient adossées au mur, mais il était facile de voir qu'elles étaient légèrement en contrebas, donc ces murs lui étaient postérieurs; d'ailleurs, les poteries recueillies à son niveau ou près de lui, c'est-à-dire presque à la surface du sol, sont des ollas grises, parfois micacées, que l'on peut attribuer aux XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècles; donc le mur et les autres murs voisins doivent être à peu près contemporains.

2<sup>me</sup> COUCHE : *Incinérations de la Tène et Poteries minoennes?* — Les deux incinérations étaient formées de deux caissons accolés en pierres, mesurant 0<sup>m</sup>70 de côté sur 0<sup>m</sup>65, et les deux réunies 1<sup>m</sup>40 sur 0<sup>m</sup>65 de large; deux pierres plates formaient le fond et le dessus, elles étaient séparées par une couche de 0<sup>m</sup>10 de cendres, sans débris de vases; un feu intense avait été allumé sur les pierres de fond, car en soulevant une de ces pierres, celle-ci s'écailla, montrant ainsi qu'elle avait été calcinée; d'ailleurs, en dessous, la terre était rougie et brûlée à une profondeur d'au moins 0<sup>m</sup>03. Contre ces caissons et au même niveau, j'ai recueilli trois grands morceaux d'un vase blanc rosé orné de bandes grenat parallèles, ils mesurent 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>15; en outre, plus de cinquante très petits morceaux de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>03 (et très probablement du même vase) ils semblent indiquer qu'ils ont été brisés ainsi intentionnellement: cette particularité a déjà été signalée; doit-on y voir des offrandes déposées par chacun des assistants? il serait bien téméraire de l'affirmer. Nous avons retrouvé cette poterie également dans la grotte de Roche et des Romains et elle nous surprit par son décor.

Cette poterie offre des rapprochements avec des vases trouvés

dans les nécropoles de la province de Rome (nécropole de Capodimonte, Civita Castellana, Nepi, Veies, Civitella, San Paolo et Lepignano, au Musée Kirkeriano. Cette poterie dure à pâte mince et dure, blanche, avec couverte blanche ornée de bandes parallèles grenat ou de lignes ondulées, est absolument copiée sur la céramique préhellénique ou minoenne de Crète (1500 à 1100 av. J.-C.).

Nous avons vu des exemplaires absolument identiques au Musée Kirkeriano, provenant de la station de Manfredonia, fouillée par A. Mosso (1), cette station commence avec la fin de l'âge du Bronze et se continue au premier âge du fer, mais les fouilles n'ont pas été observées comme c'eût été indispensable : néanmoins, il est évident que cette poterie a été importée des côtes grecques de la mer Egée, elle se rapproche aussi des poteries de Bosnie et de Butmir.

C'est à peu près à ce niveau que notre collègue A. Viré recueillit près de nous une longue fibule en bronze de la Tène III (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), à ressort, avec plaquette d'arrêt ajourée, de 0<sup>m</sup>10 de long ; l'ardillon d'une fibule analogue fut trouvé aussi au même niveau (elles ressemblent à celle que j'ai trouvée avec des débris de vases analogues dans la grotte de Roche, située au fond du vallon à 80 mètres de distance). Au niveau un peu supérieur, A. Viré, qui fouillait avec nous, trouva un grand serpillon à crochet, en fer, de 0<sup>m</sup>28 de longueur et 0<sup>m</sup>045 de large, muni d'une douille : ces instruments apparaissent à l'époque gallo-romaine, mais on les retrouve surtout du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle (2) ; d'ailleurs, cette serpe était dans le voisinage de cols d'olla grises et micacées, des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, que nous avons retrouvées également dans les fouilles du Château-Gaillard, aux Andelys (Eure).

3<sup>e</sup> *Couche* : **Foyers Hallstattiens et Larnaudiens.** — Ains ; que nous l'avons dit, les couches archéologiques du Moyen Age et de la Tène sont séparées de la couche du Bronze et du Hallstatt par un éboulis considérable et assez régulier, provenant du délitement des parois ou du sommet de la falaise, à la suite de dégels ou d'un tremblement de terre (les plus petits blocs ne mesurent pas moins de 0<sup>m</sup>80 et atteignent parfois 4 à 5 mètres cubes (ce qui complique singulièrement les fouilles, car ils ont

(1) Angelo Mosso. — *Stazione preistorica di coppa nevigata presso Manfredonia* (Monumenti antiq. dell'Mad di Lincet), XIX, 1909, Tas. IV, Fig. 6 et 7.

(2) Nous en avons reproduit deux provenant du siège du Château-Gaillard en 1203 (L. Coutil, *Le Château-Gaillard*, 1197-1198. III<sup>e</sup> édition, 1906, p. 56).

brisé sur les foyers eux-mêmes nombre de vases, dont nous avons ainsi retrouvé la série des morceaux enfoncés dans un lit de cendres de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>30 ; tandis qu'au pied et en face de la cascade du Dard et de l'escalier des grottes, l'éboulis n'a pas été recouvert ; cette partie de l'abri moins exposée au soleil a été abandonnée pour toujours par les habitants, qui préféreraient la rive gauche de la rivière beaucoup plus ensoleillée.

Nous n'avons pas encore trouvé d'instruments de l'Age du Bronze dans nos fouilles ; par suite, nous ne pouvons encore conclure sur l'âge exact des foyers inférieurs (1).

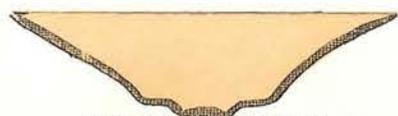
Nous n'insistons pas sur la forme des vases recueillis entre cet éboulis et le tuf, car la plupart sont reproduits dans les planches précédentes des fouilles de MM. Cloz et Viré ; cependant, nous avons trouvé plusieurs centaines de morceaux de bords et de fonds de vases en poterie fine, noire, grise et même jaunâtre, dont quelques-uns très finement ornés de dessins géométriques, parfois très compliqués et serrés, tracés au compas et à la pointe, et non moulés, le décor est trop compliqué et serré pour cela ; cette ornementation, faite à la main, se trouvait ordinairement à l'intérieur d'éuelles noires, ce qui prouve que c'étaient des pièces de luxe. Cette coutume assez bizarre se retrouve pour le spécimen que nous allons décrire. Nous avons fait reconstituer au Musée de Saint-Germain, par M. Champion, un énorme vase d'au moins 0<sup>m</sup>80 de diamètre, encore incomplet du haut, et deux des vases noirs, les mieux ornés et les plus complets, ainsi que le vase peint, que nous avons reproduits sur les planches en couleur XI et XII.

**Poterie peinte.** — Parmi les vases retirés fragmentés, mais à peu près entiers, des cendres des foyers, nous citerons les morceaux d'une grande écuelle tronconique (que M. Déchelette

(1) A ce propos, nous devons rappeler une découverte de six beaux bracelets trouvés, en 1850, à Ronnay, non dans le même vallon, mais celui d'à côté (branche occidentale, située entre le plateau de Sermu et celui de Ronnay (bois de Ronnay), au lieu dit *En Breno ou Bourno*. Désiré Monnier les a signalés dans son *Annuaire du Jura* (1850, p. 400 à 404, Pl. I et II) : il cite des tiges plates massives et finement ciselées, et un bracelet de bronze plat, orné également ; on les cite aussi dans le *Dictionnaire historique du Jura*, de Rousset et Moreau (T. I, p. 163, 1853). Enfin, notre collègue Piroutet les mentionne dans la revue *l'Anthropologie (le Préhistorique de la Franche-Comté* 1903, p. 681).

Trois bracelets ont une patine verte et brillante, ils sont très richement ornés de gravures : deux sont ovalaires et pareils, ils rappellent les bracelets de Larnaud de notre *Planche III*, (Fig. 43, 47, 48) ; le troisième est réniforme (D. Monnier les a reproduits (Pl. I et II), en 1853).

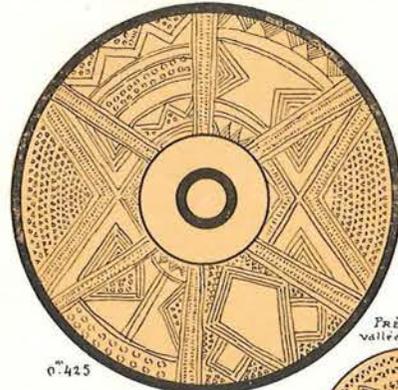
Trois bracelets ouverts, à section droite sur la face intérieure, avec belles gravures : l'un présente une face externe carénée, mais divisée en deux ; les deux autres, à face externe arrondie, sont aussi en deux fragments.



WILZHOFEN-WIELENBACH  
près du lac d'AMMER (BASSE-BAVIÈRE)



SAINT ANDRÉ près  
BASSE ETTING et WEILHEIM  
BAVIÈRE



0<sup>m</sup>425

WILZHOFEN WIELENBACH



0<sup>m</sup>345

SAINT ANDRÉ près ETTING et WEILHEIM  
(BASSE BAVIÈRE)



Près de l'EBULH  
vallée de l'ILLER



(Tombe XXII)

Près de l'EBULH, Vallée de l'ILLER  
(WURTEMBERG)

Près TANNHEIM (WURTEMBERG)  
0<sup>m</sup>15



WILZHOFEN



0<sup>m</sup>31

FORÊT de HÄRDLE, vallée de l'ILLER  
Près de TANNHEIM (WURTEMBERG)  
(Tombe XV)



WILZHOFEN près WEILHEIM  
(BASSE BAVIÈRE)



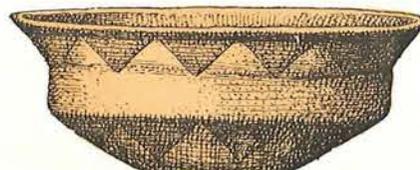
0<sup>m</sup>32

FORÊT de HÄRDLE, vallée de l'ILLER  
Près TANNHEIM (WURTEMBERG) (Tombe XV)

Coutil  
1913



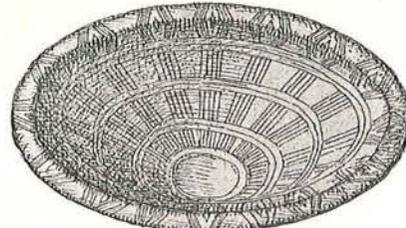
TROCHTELFINGEN, D. BALINGEN  
(WURTEMBERG)



ROQUECOURBE (TARN) 1857



WILTINGEN, DISTRICT de MÜNCHINGEN (WURTEMBERG)



TUMULUS de la VERNUILLE (CORREZE)  
CANTON d'UZERCHE (1874)



BAUME LES MESSIEURS (JURA)

HAUT 0<sup>m</sup>105  
DIAM. MAX. 0<sup>m</sup>28



Coutil  
1913

DIAMÈTRE 0<sup>m</sup>35

ABRI sous roche de la cascade du DARD, à BAUME LES MESSIEURS (JURA)



DIAMÈTRE 0<sup>m</sup>30

nomme couvercle); elle est très évasée, mesure 0<sup>m</sup>40 de diamètre et 0<sup>m</sup>09 de profondeur; le décor existe seulement à l'intérieur, il est gravé et peint, il se compose de quatre chevrons imbriqués formés de bandes verticales grenat ou jaune-brun; chacun des six motifs est séparé par trois bandes noires alternant avec des bandes grenat; le centre inférieur de la composition est occupé par des cercles concentriques.

Le bord d'un autre vase peint trouvé dans le voisinage n'est pas assez grand pour permettre de soupçonner son ornementation, mais il portait les mêmes couleurs noire, grenat, brun-rouge assez délicates, et qu'un lavage trop fort pourrait enlever; on en a malheureusement fait l'expérience, lors de la restauration du vase, dont le coloris est bien atténué. Nous insistons sur le riche décor de ces deux écuelles; par suite, nous ne croyons pas que l'on puisse les désigner comme couvercle, car alors cette belle ornementation *intérieure* n'aurait pas été vue, ce qui est inadmissible. La présence de cette écuelle ou plateau gravée et peinte, ainsi que d'un vase orné des mêmes couleurs, nous a amené à rechercher des documents analogues. Nous les avons retrouvés dans les produits des fouilles de tumulus de la Bohême (Autriche), du Sud de la Bavière, du Wurtemberg et du pays de Bade, jusqu'au parallèle d'Offenburg, le Sud de l'Alsace...; nous les retrouvons à titre de rare exception au Nord de la Suisse; jusqu'en Savoie et dans le Jura, et à Este, en Italie, sur des urnes à couvercle.

Pour le duché de Bade, il faut étudier le Musée de Karlsruhe et les très intéressants ouvrages du D<sup>r</sup> E. Wagner, directeur du Musée de Karlsruhe(1).

Comme écuelles, nous citerons celles de Rielasingen, près de Constance, et de Nenzingen, trouvées par M. Wagner, ainsi que des vases en couleurs dans les tumulus du Sud du duché de Bade: 1° A Gottenadingen, Kaltbrunn (Gemeinmer Zerthof) et Rielasingen, près de Constance; 2° Buckheim, près Metzlirch; 3° Liptingen, Mahlsuren, Nenzingen et Wahlaris, près Stoezsch; 4° Hodingen, Salem, près de Ueberlengen; 5° Dangstetten, près de Waldsbuz; 6° Grenzsch, près de Lorrach; 7° Gundlingen et Ihringen, près Breisack; 8° Reute, près Emmendingen; 9° Buchheim, près Freiburg.

(1) E. WAGNER. — *Hugelgräber und Urnen Friedhöfe in Baden*. Karlsruhe, G. Braun, 1885, Pl. VII, notamment. — E. WAGNER. *Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher und Zeit im Großherzogtum Baden* (Tübingen. J. C. B. Mohr. 2 vol. 1908 et 1911, nombreuses Planches. *West Ztcher*, V. Taf. 10: 15, V. 1. — *Verosseshlungen d. Karlsruher Samlungen*, Taf. X-X.

Le Musée de Stuttgart possède environ trois cents poteries peintes fortement incisées provenant d'un groupe de tumulus situées au Nord-ouest de la rivière de l'Alb. M. le D<sup>r</sup> Goessler, qui en a fouillé beaucoup et a étudié cette céramique peinte, à ornements en creux, la classé à la fin de l'industrie Hallstattienne (III<sup>e</sup> période), c'est aussi la théorie de M. Reinecke (1).

Ces poteries proviennent toutes des tumulus de l'Alb Souabe, et de la Haute Souabe, région située entre l'Alb et le Lac de

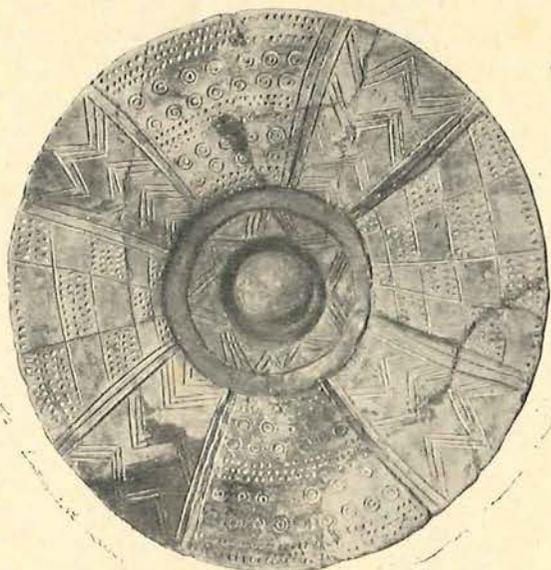


Fig. 11. — Plateau en terre rougeâtre trouvé dans un tumulus de la nécropole de Unterlunkhofen, canton d'Argovie (Suisse), au Musée national de Zurich.

Constance. Le D<sup>r</sup> Goessler en a reproduit beaucoup dans son ouvrage sur les tumulus de la vallée de l'Iller.

Nous pouvons citer les poteries peintes d'Ulm, Schwab Alb, Regensburg du Musée de Stuttgart; le vase de Sternberg, trouvé avec la belle épée à manche d'ivoire gravé et doré (2).

(1) P<sup>r</sup> D<sup>r</sup> GOESSLER et MAX FREIHERE GEYR VON SCHWEPPENBURG. — *Hugelgräber im Illertal bei Tannheim*. Esslingen, 1910 (Pl. I, Fig. 3, 4, 5; Pl. IV, Fig. 5 et 10; Pl. V, Fig. 4, rappelant un peu la nôtre (très ornée); Pl. VII, Fig. 3 et 4; Pl. VIII, Fig. 2, 3, 4; Pl. IX, Fig. 13, 14, 17; Pl. X, Fig. 3, 4).

(2) V. FOHR MAYER. — *Hugelgräber auf d. Schwabischer Alb*, 1892. — *Fundberichte aus Schwaben* (passim). — *Westd Ztschr.* VII. Taf. 6, Fig. 3, 4. — *Aesheidn-Vorgech* III, f. X, Taf. 2, IV. Taf. 26, 44. — Lindenschmit. *Samlung zu Sigmaringen*, 1860. — M. Genr. V. Schwepperburg. — *Festschrift d. Aetog.*, Stuttgart, 1912, f. si. — *Altertümer*, 1, XII, Pl. III. — III, X, Pl. II. — IV, Pl. XXVI.

Pour la *Bavière*, le D<sup>r</sup> Naue a reproduit en couleur des poteries peintes analogues provenant des tumulus d'Ammer et de Staffel, situés au Sud-ouest de Munich qui se rapprochent le plus de celle de Baume (1).

En *Autriche*, les formes sont un peu différentes, mais toujours avec des chevrons rouges et noirs (2). Le Musée Kirkeriano, à Rome, possède un morceau de vase peint en rouge avec grecques noires, provenant de Szalaska.

Le Musée de *Breslau* possède des vases, trouvés en *Silésie*, à décor géométrique blanc et noir.

En *Bohême*, la nécropole de Bylan en a fourni aussi (3).

En *Suisse*, un exemplaire cité par Heierli, provient d'un tumulus de la nécropole de Untertlunkhofen, canton d'Argovie (4); il se trouve au Musée de Zurich, ainsi que les deux plateaux polychromes du tumulus de Doerflingen (canton de Schaffouse), ils nous ont été signalés par M. Viollier. Le musée de Lausanne possède le morceau d'un vase qui se rapproche beaucoup de celui de Baume, comme dessin et couleur; il a été trouvé au bord du lac de Neuchâtel, dans la station de Corcelette, qui a fourni deux autres morceaux en couleur, le même Musée de Lausanne possède des fragments peints et gravés de Chevroux et de Concise; nous citerons aussi celui de Moeringen, au musée de Berne (anc. collect. V. Gross. *Matériaux*, T. IX, 1878, fig. 226, p. 402).

Les stations de Grésine, Chatillon et le Sault (lac du Bourget) remontant à l'Age du bronze ont donné cinq bords de grandes assiettes ornées de bandes brunes ou rousses, avec bandes grises ou violacées; en outre, un exemplaire de Grésine porte aussi des chevrons, mais pas de peintures.

En *Italie*, la tourbière de Lagozza, près Gallarate (prov. de Milan), a donné aussi un spécimen analogue.

Le Musée de Kirkeriano, à Rome, possède une série d'urnes d'Este, peintes en grenat et noir qui rappellent exactement par la couleur celle de Baume, bien que ces urnes oblongues, avec

(1) D. J. NAUE. — *Hugelgraber zwischen Ammer und Staffelsee*, 1887, *Altertümer*, I, III, Pl. III. — *Præhistor. Blätter*, II, Taf. II, Taf. 1, II; VIII, Taf. X; Taf. VIII. — *Revue archéologique*, 1895, juillet et août, p. 40 à 77. — *Anthropologie*, T. I, p. 109.

(2) SZOMBATHY. — *Die Tumuli von Gemeinlebarn*. MPCW.I, 1890, p. 49, pl. II, III, fig. en couleur; — SZOMBATHY. — *Ein Tumulus bei Langelebarn in Niederosterreich*. M. P. C. W., 1, 3, 1893, p. 83, analysé dans l'*Anthropologie* par Th. Volkov, 1895, p. 81, plan; on trouve d'autres citations dans cet ouvrage.

(3) PIC. STAROZITNOSTI, I, I., pl. XXIX.

(4) M. HEIERLI. — *Die Grabhugel von unter Lunkhofen*. — *Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde* (Indicateur d'antiquités suisses, 1905, p. 77, fig. 32). — *Album des antiquités lacustres du musée cantonal Vaudois*, Lausanne, 1890, pl. XL, n<sup>os</sup> 1 et 3.

couvercle, différent de forme, et portent parfois un décor en creux estampé ; mais les couteaux de bronze et les haches à bords rabatus, les épingles et fibules qui les accompagnaient, nous reportent à la seconde période, à la Certosa de Bologne, ou Golasecea II, correspondant à la fin de notre Âge du Bronze et au début de l'âge du Fer dans l'Est de la Gaule.

Pour la province de *Nassau* et de *Hesse*, on peut citer le vase blanc et rouge de Muhlberg près Geisenheim (Reingan), au musée de Mayence. Pour la *Prusse Rhénane*, les vases des musées de Mayence, Coblenz, Cologne, Trèves, Birkenfeld (1). Pour l'*Alsace* et la *Lorraine*, on peut consulter les ouvrages de Rinck, Bleicher, sans oublier l'écuelle tronconique ornée de chevrons alternant avec des groupements de quatorze cercles disposés sur deux rangs de sept ; le fond de ce vase est orné de trois cercles avec treize chevrons rouges et dix noirs ; il a été découvert à Marlenheim Fesenheim, à 12 kilomètres de Strasbourg, il se trouve au musée de cette ville ; cette écuelle, dont le diamètre est de 0<sup>m</sup>39 ou 0<sup>m</sup>40, ressemble beaucoup à celle de Rielasingen (Bade), et du musée de Zurich, ainsi que d'autres reproduites par le D<sup>r</sup> Naue, elles proviennent des tumulus des lacs d'Ammer et Stoffel, près Munich (Hallstatt II et III).

A côté de ces documents, nous n'avons à rapprocher pour la France, que la coupe ou écuelle de Roquecourbe (Tarn), à peu près de même forme, mais sa décoration polychrome est à l'extérieur, elle est plus simple et se compose de deux rangées de chevrons rouges sur fond brun lustré (enduit servant de couverture) : cette coupe n'a que 0<sup>m</sup>16 de diamètre, elle recouvrait une urne dans une sépulture, ce qui motive le décor à l'extérieur du vase ; elle était accompagnée de fibules à arbalètes et d'une épée en fer à antennes, donc bien Hallstattienne (2).

MM. Fernand Delisle et Viré (3) ont cité un vase presque entier et les fragments de deux autres, ornés de bandes et de triangles sur le col et la panse, de couleur brun foncé sur brun clair, trouvé dans un tumulus près de l'aven Armand, du Causse Mejean, commune de la Parade (Lozère), il est de forme hémisphérique.

(1) QUARTALBLATTER d. hist. Ver. N. F. I. Taf. 2, 19, 26, 27, II, 36, 37, Westdtschr., XV, Taf. 13, XVIII ; Taf. 6. — *Nassauer Annalen*, XIV, Taf. V. *Oberhess. gesh. Vev.* 1902. *Giesfen*.

COBLENZ : *Mayen* : *Manus*. III. Taf. IV, Taf. XIV.

COLOGNE : *Manus*. IV Ins. XVIII.

TRÈVES : *Jahresber.*, d. ges. f.... *Forschu* 1894.

BIRKENFELD : *Baldes.... guber im Furstes*. — B. 1905.

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'Homme*, 1879, p. 486, fig. 173.

(3) D<sup>r</sup> F. DELISLE et A. VIRÉ. — *Recherches de Préhistoire dans le département de la Lozère*. — A. F. A. S., Boulogne-sur-Mer, 1899, t. II, p. 614.

Le vase orné de dessins géométriques du tumulus de Mons près de Saint-Flour (Cantal), a été attribué par M. Delort à l'époque hallstattienne (1).

Une grande écuelle dont l'ornementation est analogue mesure 0<sup>m</sup>33 de diamètre et 0<sup>m</sup>085 de hauteur, elle est ornée de trois zones de cercles, de lignes rayonnantes et de petits losanges vernis sur les bords, elle offre des bandes horizontales nacrées sur fond brun (il est permis de se demander si les bandes nacrées ne sont pas des bandes d'étain?). Ce vase a été trouvé dans le tumulus de la Vernouille (Corrèze) (2).

**Essai de chronologie.** — De l'étude des documents précédents, il semble résulter qu'en céramique la polychromie des vases s'est révélée en Allemagne du Sud au début du Hallstatt et se continua pendant toute cette période (3). L'ornementation géométrique et chevronnée *peut dériver* du décor incisé des vases recueillis dans les champs d'urnes néolithiques d'Heilbronn, Eberstadter, Ersteiner, Friedberger, Rossen-Niersteiner, Heidelberg, Neuenheim, du musée d'Heilbronn et de Mayence ; des tumulus de Haguenau, Hinkelstein ; des ornements sur rocher, de Mersburg (de la fin du Néolithique?) ; on retrouve ce décor au Hanovre, dans le Mecklembourg, etc.

Le décor géométrique fit surtout son apparition dans la seconde moitié de l'Age du bronze : or la fin de cette période est peu représentée en Alsace, dans le Sud du duché de Bade et en Bavière, où justement un peu plus tard, on trouve la céramique peinte et gravée. Ces vases étant toujours ornés à l'intérieur, ils étaient probablement destinés aux cérémonies, car les liquides auraient masqué ou détérioré l'ornementation.

MM. Déchelette, Hørnes, Naïe, Ressel, Wagner, Schumaker et le D<sup>r</sup> Goessler n'osent encore préciser l'apparition de la céramique peinte indigène, qu'ils placent au début du Hallstatt ; ils supposent qu'elle fut en usage jusqu'au début de l'époque romaine. Il est permis d'admettre qu'en Franche-Comté, en Savoie, et dans le bassin du Rhône, la civilisation de la fin de l'Age du bronze, correspond au début de l'époque Villanovienne pour l'Italie et du Hallstatt pour le Sud de l'Allemagne.

(1) DELORT. — *Dolmen et sépulture halstattienne de Mons.* (Matériaux, 1878, p. 63).

(2) *Matériaux p. l'hist. de l'homme.* 11<sup>e</sup> Vol., 1876, p. 361, 362 ; fig. 154. — O. SENGESSE. — *Les tumuli de la Vernouille, canton d'Uzerche (Corrèze).* Bul. soc. arch. et hist. du Limousin, t. XXII, 1775.

(3) André PERRIN. — *Étude préhistorique sur la Savoie (spécialement à l'époque lacustre, Age du bronze).* 1870 ; pl. VII, fig. 1 à 88 ; pl. IV, fig. 6, 7.

La pâte de cette poterie est souvent d'un jaune rougeâtre, les dessins géométriques se détachent en noir et en rouge grenat sur fond brun jaunâtre ; leur origine peut être attribuée à l'influence grecque ou italo-grecque, quand ils ont été trouvés dans le Tyrol, la Bohême ou l'Allemagne du Sud, c'est-à-dire sur la route de l'ambre ; nous nous demandons si ce n'est pas plutôt la continuation du décor géométrique de l'Age du bronze que l'on retrouve aussi sur les urnes à couvercle de Villanova, Corneto et autres nécropoles pré-étrusques des x<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles, décor qui a été rehaussé parfois de couleur. Cette décoration picturale s'est du reste prolongée sur les vases, pendant l'époque de la Tène, dans la région de la Marne.

**Persistance du décor géométrique peint sur les vases. —**

L'ornementation Hallstattienne se retrouve encore dans certaines régions, et l'on peut voir au musée de Saint-Germain, dans la salle de Mars, le produit des fouilles de M. Degraud et Seure, dans les tumulus de Bulgarie (groupe de Tell Ratcheff et Tell de Metchkur) avec un décor gravé ou peint, offrant les deux moyens d'ornementation.

La céramique peinte du Maghreb (Atlas Saharien) et particulièrement certains ateliers de céramique peinte de Kabylie fabriquent encore une poterie peinte en rouge et jaune, où le décor géométrique noir est seul employé, et offre bien une certaine analogie avec les agencements de l'Age du bronze et du Hallstatt. M. Van Gennep a voulu y voir des copies de vanneries tressées, en usage jadis comme aujourd'hui au Soudan : les bandes horizontales ou verticales rappelleraient les cordes latérales ou ligaments destinés à renforcer les corbeilles. La calebasse d'Afrique porte parfois le même décor, qui peut aussi avoir une origine très ancienne ; quelques vases en bois des Somalis et des Galla offrent une ornementation analogue. Certains vases antiques de la frontière Nord du Soudan, entre Goumbou et Sokolo sont polychromés et offrent toujours un décor géométrique. Un vase extrait d'un tumulus du Kili par le Lieutenant Lesplagnes, dans la région de Goundam et de Tombouctou présente une décoration géométrique au pointillé de chevrons et triangles colorés en rouge vif. Dans la vallée moyenne du Niger, à Saraferé et Sumpi, on fabrique une poterie ornée de dessins géométriques rectilignes rappelant les vases Kabyles. Des coussins et sacs en peau des Touaregs portent une ornementation polychrome noire, rouge et jaune. Nous pourrions citer bien d'autres exemples de survivance, notamment sur les vieilles poteries Mexicaines, peintes en blanc jaunâtre, rehaussées d'une décoration géométrique noire, se rapprochant encore plus de celles du bronze, et peut-être antérieures ou contemporaines des Aztèques. Le Musée Kirke-

riano à Rome possède une riche série de vases antiques des nécropoles des provinces de Salta, Tucuman et Catamarca (République Argentine) et du Pérou, que l'on peut aussi rapprocher.

Mais doit-on vraiment voir la survivance du décor de l'Age du bronze dans toutes ces citations, ou plutôt des traditions locales fort anciennes qui se sont perpétuées ?

Nous espérons que la continuation de nos fouilles, en 1914, malgré les difficultés causées par l'enlèvement des énormes éboulis, nous récompensera de ce travail pénible et onéreux en nous permettant de trouver d'autres vases peints associés à des parures de la fin de l'Age du bronze ou des armes contemporaines du Hallstatt. Dans cette région, la très importante cachette de Larnaud a fourni des documents très complets sur l'outillage de la fin de l'Age du bronze ; il importe donc de fouiller avec le plus grand soin les grottes et abris du département du Jura qui ont déjà donné de la poterie de cette époque, afin d'établir la transition complète de la fin du bronze à l'apparition du fer, et compléter ainsi pour la région de l'Est de la Gaule, les documents recueillis en Bohême, Bavière, Wurtemberg, Hesse, Nassau, Bade, Prusse Rhénane, Lorraine, Alsace, Suisse et Savoie.

Je tiens à remercier M. Grandvaux, Maire de Baume-les-Messieurs, et M. Poulet, son Adjoint, de nous avoir autorisé à exécuter nos fouilles sur le terrain communal, et M. Bidau, directeur de la Société des Grottes de Baume, ainsi que notre chef de fouilles Foulonneau, naturaliste à Baume, et nos fouilleurs H. Hugon, A. Hugon, Joly, Houdet, Etiévent et Garnier. Sans leur concours précieux dans une région aussi éloignée des habitations, je n'aurais pu arriver à offrir à mes Collègues du Congrès une idée de cet intéressant gisement.



**Pointes de flèches en bronze  
recueillies en Italie.**

**Prof. Joseph BELLUCCI (Perugia, Italie).**

L'étude des pointes de flèches en bronze demande encore beaucoup de renseignements, en particulier pour bien établir l'extension de l'Europe où on les a trouvées; les conditions des gisements dans lesquelles elles furent recueillies, qui ne sont pas partout les mêmes, et enfin la recherche de l'emploi plus probable de ces pointes de flèches dans l'antiquité. Ce qui ressort des études déjà connues, c'est que les pointes de flèches en bronze sont partout rares ou fort rares; et pour ce qui se rapporte à l'Italie, on a donné jusqu'ici, très peu d'attention à ces petits monuments de l'antiquité.

Étant en possession d'un nombre relativement notable de ces pointes de flèches en bronze, j'ai désiré apporter mon petit tribut à leur étude, en accueillant ainsi, en même temps, le conseil de notre éminent Président, L. Couil, qui, visitant ma Collection, exprima le désir que je dusse préparer pour le Congrès de Lons-le-Saunier, une note sur cet argument.

J'ai l'honneur de présenter avant tout, trois cartons, sur lesquels sont fixées 57 pointes de flèches en bronze, choisies parmi celles de ma collection privée, qui en compte 105.

Si l'on considère la technique du travail, qui résulte de l'ensemble de ces pointes de flèches en bronze, on arrive à les diviser en plusieurs groupes. Chantre les divisa en trois catégories : pointes plates; pointes à soie; pointes à douille (1). Elle me semble plus exacte la division adoptée par MM. G. et A. de Morillet (2), qui les partagent en pointes de flèches fondues et en pointes de flèches en lame.

Les premières peuvent à leur tour se subdiviser en pointes à pédoncule et en pointes à douille; les secondes peuvent être divisées en pointes avec ou sans pédoncule.

(1) E. CHANTRE. — *Age du bronze*; 1<sup>re</sup> partie. — Paris, 1875, p. 176.

(2) *Musée préhistorique*, 1881, pl. LXXXIII.

Les pointes fondues sont en nombre plus considérable que les pointes en lame; parmi les pointes fondues, celles à pédoncule sont plus nombreuses que celles à douille. On a écrit que les pointes à douilles doivent se regarder comme postérieures aux pointes à pédoncule, et en théorie, je pense que cette conclusion est exacte; mais en pratique, je pense que la chose est différente, car on a trouvé dans les mêmes gisements, en Italie et à l'étranger, non seulement des pointes à pédoncule mélangées à celles à douille, mais aussi à celles en lames.

Le petit tableau qui suit donne l'indication des provinces italiennes, auxquelles les pointes de flèches en bronze, dont je parle, se rapportent; en même temps il démontre leur répartition sommaire, selon le caractère dominant qu'elles présentent.

NOMS des PROVINCES	POINTES DE FLÈCHES			NOMBRE TOTAL
	FONDUES		EN LAME	
	A PÉDONCULE	A DOUILLE		
Perugia	27	14	»	41
Aquila	32	5	9	46
Arezzo	3	2	»	5
Sienna	3	3	»	6
Ascoli	2	»	»	2
Macerata	2	»	»	2
Teramo	1	»	»	1
Chieti	2	»	»	1
Campobasso	1	»	»	1
Nombre total...	73	24	9	105

Ces différentes provinces sont voisines l'une de l'autre, et dans l'ensemble représentent une grande étendue territoriale de l'Italie centrale. En rapport avec le nombre vraiment extraordinaire des pointes de flèches en pierre, qui furent recueillies par plusieurs milliers pour les mêmes régions, le nombre des pointes de flèches en bronze reste absolument insignifiant; et bien qu'il ne soit

absolu, il démontre néanmoins qu'en Italie, comme partout, les pointes de flèches en bronze sont très rares.

Pour chaque division antérieurement établie, on peut faire ressortir des observations qui intéressent non seulement la technique suivie pour en obtenir leur conformation définitive, mais aussi certains détails, qui se rapportent à des importations lointaines.

## PREMIÈRE SÉRIE

### POINTES OBTENUES PAR FUSION.

#### I. A PÉDONCULE.

Ces pointes de flèches en bronze présentent deux caractères différents ; ou le pédoncule est suivi d'une arête dorsale plus ou moins accentuée sur les deux faces de la pointe, ou les deux faces manquent de cette arête et se présentent plates. Quelques pointes de flèches présentent dans leur largeur une section parallélogrammique très allongée.

Le plus grand nombre des exemplaires démontre qu'après la fusion, on réglait, moyennant le martelage, les surfaces et les tranchants, en élargissant les premières, en aiguisant les seconds. D'ordinaire, l'arête centrale, quand elle existait, restait intacte ; mais plusieurs exemplaires démontrent que l'opération du martelage intéressait aussi quelquefois l'arête et le pédoncule. Dans ce

dernier cas, le pédoncule perdait la forme cylindrique, en le réduisant à l'état prismatique, à section rectangulaire, ou en forme de lame plus ou moins aplatie.

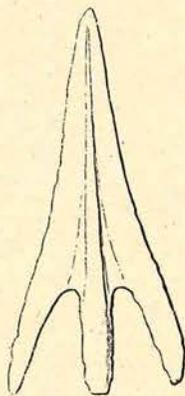


Fig. 1. — A, Javelot, fondu; — B, Flèche, fondu et martelée, à pointe arrondie [Aquila]. — 2/3 Grandeur.

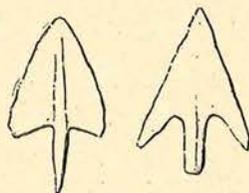


Fig. 2. — Flèches fondues à pédoncule. — A, sans ailerons (Aquila); — B, avec ailerons (Perugia). — 2/3 Grandeur.

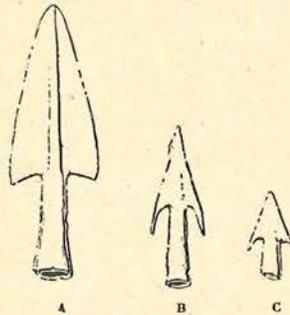
La forme des pointes de flèches en bronze à pédoncule était pourvue d'ailerons, quelquefois très longs. L'opération du martelage rendait quelquefois ces ailerons plus accentués et plus acérés, tandis que la pointe de la flèche subissait un élargissement, qui la rendait arrondie et incapable à une pénétration (Fig. 1; B).

Les contours de ces pointes de flèches sont ou triangulaires, ou ogivaux, plusieurs exemplaires sont notables pour la longueur du pédoncule, qui atteint quelquefois la longueur du corps de la flèche, et souvent encore plus. La pointe de flèche provenant de la province de Macerata, au lieu d'être en bronze, est en cuivre fondu; son pédoncule est martelé et aplati et présente à sa partie inférieure un trou obtenu au moyen d'un trépan.

Les *Fig. 1* et *2* représentent des exemplaires de cette subdivision des pointes de flèches en bronze et démontrent plusieurs des caractères énoncés.

## II. A DOUILLE

Les pointes de flèches en bronze à douille sont formées d'un canon central en forme conique et de deux ailerons latéraux. Le canon a, dans sa partie inférieure, deux trous à rencontre, qui devaient servir pour fixer la pointe à la hampe. Quelquefois les bords du corps de la flèche sont martelés, en vue de les rendre plus tranchants. Dans la province de Péugia, les pointes de flèches en bronze à douille surpassent la moitié de celui des pointes à pédoncule. En général, la fusion de ces petits objets en bronze est mal réussie, en raison de la qualité imparfaite du métal et des défauts de la fonte. La *Fig. 3* représente quelques types de cette subdivision des pointes de flèches en bronze.



*Fig. 3.* — Flèches fondues à douille. — A, sans ailerons (Aquila); — B, C, avec ailerons (Perugia). — 2/3 Grandeur.

## DEUXIÈME SERIE

### POINTES DE FLÈCHES EN LAME.

Un certain nombre de pointes de flèches en bronze démontre qu'on les obtenait en coupant une lame plus ou moins épaisse de ce métal, en vue d'avoir une pointe de flèche, selon moi, figurative ou symbolique, en forme triangulaire, avec ou sans pédoncule. Quelquefois on peut confondre les pointes de flèches fondues et depuis fortement martelées, avec les pointes en lame simplement coupées; mais si l'on observe bien, ces dernières pointes de flèche se distinguent, avant tout pour la finesse et l'uniformité de la lame; secondairement, parce que l'on reconnaît les traces de la

coupure opérée avec des ciseaux, tandis que les empreintes du martelage manquent.

Toutes les pointes de flèche en lame de bronze, que j'ai dans ma collection, proviennent de la province d'Aquila; il manque les formes à base rectiligne ou curviligne, qui ont été trouvées dans des gisements étrangers. Ces pointes de flèches en lame sont munies de petits trous; en observant leur disposition et certaines particularités, on voit que six pointes de flèche présentent deux trous à la même hauteur sur le corps de la pointe; deux ont juste-

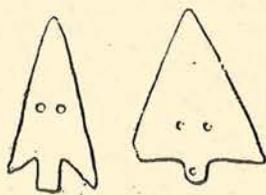


Fig. 4. — Flèches taillées en lame, avec trous (Aquila). — 2/3 Grandeur.

ment un trou sur la ligne centrale, une a trois trous, dont deux se trouvent sur le corps de la flèche, un sur le petit pédoncule. Cette pointe de flèche en lame, ayant trois trous, présente sur une des surfaces les restes d'une croix gammée incisée. Je pense que cette forme de flèche coupée en lame, fut taillée sur un disque de fibule, où d'ordinaire on représentait des croix gammées semblables, pendant la première période de l'âge du fer.

La Fig. 4 donne des représentations de ces formes de pointes de flèches en lame coupée.

#### TYPES PARTICULIERS.

Parmi les pointes de flèches de la première série, on trouve des types particuliers, qui méritent une description séparée. Leur nombre est très restreint; il se réduit à cinq exemplaires, représentés dans la Fig. 5.

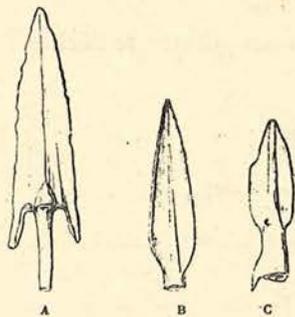


Fig. 5. — Flèches fondues. — A, type hellénique (Aquila); — B, type oriental (Sienna); — C, avec éperon sur la douille (Arenzo). — 2/3 Grandeur.

1, 2, 3. — Trois pointes de flèches semblables, correspondent au type dit *hellénique* (1) et représentent des importations pour l'Italie. Elles furent recueillies, une pour chaque territoire, dans les provinces de Aquila, Macerata, Teramo, qui ont leurs débouchés sur l'Adriatique et qui ont donné aussi plusieurs autres monuments d'importation orientale (Fig. 5; A).

(1) DÉCHELETTE (J.). — *Manuel d'Archéologie préhistorique*. — II, 1<sup>re</sup> partie; âge du bronze, p. 224.

4. Pointe de flèche en bronze, unique par sa forme, constituée par une tige à douille sur laquelle font saillie trois ailerons, à base d'insertion épaisse et à bords tranchants. Ces trois ailerons se réunissent gracieusement en haut pour former la pointe (*Fig. 5 ; B*). Cette flèche rappelle les pointes de lance à douille, munies de trois ailerons, qui, bien que rarement, furent retrouvées dans quelques sépultures de la première période de l'âge du fer. Le même type se trouva en Egypte, en Arabie et fréquemment en Grèce. Aussi cette pointe de flèche a été importée de l'Orient en Italie ; elle fut trouvée près de Chiusi (Sienne) (1).

5. Pointe de flèche à douille, provenant de Cortone, Arezzo (*Fig. 5 ; C*). Sur la partie inférieure de la douille, on trouve une sorte de barbelure aiguë, vraie forme d'éperon acéré, qui rappelle les pointes de flèches semblables, dont s'est occupé récemment notre Président, L. Coutil (2). On a pensé que cette forme d'éperon était destinée à rendre plus meurtrières les blessures produites par ces formes de pointes de flèches, en les immobilisant dans la plaie ouverte. Cette forme est très rare en Italie ; on en connaît simplement un autre exemplaire, provenant du territoire de Reggio Emilia, et conservé dans le Muséum de cette ville (3).

#### DIMENSIONS.

Le plus grand nombre de pointes de flèches en bronze, décrites dans cette note, présentent la longueur de 0<sup>m</sup>045 à 0<sup>m</sup>050 : les plus grandes dimensions proviennent toutes de la province d'Aquila ; les plus petites, de la province de Perugia. La pointe la plus grande que je possède, et qui devait être une pointe de javelot, mesure 0<sup>m</sup>080 de longueur (*Fig. 1 ; A*). Elle est fondue ; conserve les imperfections de la fonte et n'a été ni martelée, ni employée. La plus petite pointe de flèche est à douille ; elle présente une longueur de 0<sup>m</sup>017 (*Fig. 3, C*).

#### CONDITIONS DES GISEMENTS. — EPOQUE.

Les pointes de flèches en bronze, provenant des territoires des provinces de l'Italie centrale, signalées en haut, furent, en dehors

(1) Deux formes semblables, citées par M. Baudon, existent, l'une dans le Muséum du Cinquantenaire à Bruxelles, l'autre dans la Collection Soubeiran, à Anderville (Oise, France). — *L'Homme préhistorique*, 1912, p. 266.

(2) *Bull. de la Soc. préhistorique française*, 1912, p. 128 et 485.

(3) G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, 1881, pl. LXXXIII, n° 934. — MONTELIUS (O.). *La civilisation primitive en Italie*. 1<sup>re</sup> partie ; pl. 35, n° 10 ; Texte, p. 189. — COUTIL (L.). *Bull. de la Société préhistorique française*, 1912, p. 130-132, n° 10.

des trouvailles sporadiques, les cachettes d'objets en bronze, ayant des caractères votifs, et les sépultures.

Relativement à l'époque à laquelle on peut faire remonter les différentes formes de pointes de flèches en bronze décrites dans cette note, on doit admettre, que comme dans les autres régions de l'Europe, dans lesquelles ces pointes de flèches furent récoltées, leur première apparition se vérifia à l'époque du bronze et leur plus grand développement se vérifia après, pendant la première période de l'âge du fer.

